Coût de la vie: hausse de 0.8 p. cent

OTTAWA (PC) — Le coût de la vie a marqué une progression de 0.8 pour cent en mai, en raison particulièrement d'une hausse de 1.1 pour cent de l'indice de l'alimentation et d'une augmentation de 0.6 pour cent de l'indice du logement, indique Statistique Canada.

Sur une base annuelle, de mai 1974 à mai 1975, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 10.1 pour cent.

Quelque peu supérieure à la hausse de 0.5 pour cent en avril, cette progression mensuelle demeure toutefois très inférieure à la hausse de 1.7 pour cent enregistrée en mai 1974, mois où l'inflation avait augmenté d'une façon très marquée l'an dernier.

Ainsi au chapitre des aliments, la hausse de 1.1 pour cent de mai 1975 se situe bien en-deçà des trois pour cent qui marquaient la même période l'an dernier.

Une hausse saisonnière du prix des produits frais, ainsi qu'une augmentation générale du prix de la viande sont à la base de cette dernière augmentation mensuelle.

Les prix des fruits et légumes frais ont monté de 7.5 et 5.7 pour cent respectivement, tandis que le prix de boeuf, qui avait baissé de 17.6 pour cent au cours de quatre mois précédents, a monté de 1.4 pour cent au début de mai.

Les prix de détail du porc et de la volaille ont aussi progressé, soit de 2.0 et 1.2 pour cent respectivement.

On remarque toutefois des baisses de 4.6 pour cent du prix des oeufs, de 1.3 pour cent des huiles et corps gras, notamment la margarine, ainsi que de 0.3 pour cent du poisson.

Les repas pris à l'extérieur ont par ailleurs progressé de 0.8 pour cent.

Autres indices

L'augmentation mensuelle de 0.6 pour cent de l'indice du logement est attribuable par ailleurs aussi bien aux frais de propriété qu'au coût des loyers.

L'indice de l'habillement est d'autre part demeuré stable en mai, avec notamment une baisse de un pour cent du prix des tissus à la verge et une hausse de 0.3 pour cent du prix des chaussures.

En ce qui concerne les transports, on note une hausse nouvelle de 0.3 pour cent, attribuable particulièrement à l'augmentation des tarifs des transports publics, ainsi que, dans une moindre mesure, à une hausse des frais de propriété et d'entretien des véhicules privés.

D'autre part, l'indice des soins personnel et hygiène a progressé de 1.4 pour cent en mai, celui des loisirs, de 1.5 pour cent, et celui des tabacs et alcools, de 2.3 pour cent.

En terme de variation selon les catégories des biens et services, l'augmentation du coût de la vie enregistrée en mai s'établit à 0.9 pour cent pour les biens et à 0.6 pour cent en ce qui concerne les services.

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

TOYOTA
ROCOTO

2e année No 212 | Jeudi 12 juin 1975 | 28 pages 20 cents

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Woolworth: un adieu prochain

par Martha Gagnon

CHICOUTIMI — Le nom de F.W. Woolworth disparaîtrait complètement de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les magasins de Chicoutimi (rue Racine) et d'Alma, sur la rue Sacré-Coeur seraient sur le point de fermer définitivement leurs portes.

La responsabilité de liquider les biens immobiliers de la compagnie a été confiée récemment aux Immeubles Desbiens Inc. de Chicoutimi.

Dans le secteur du Lac-Saint-Jean, un porte-parole de Plaza d'Alma Limitée, a confirmé au QUOTIDIEN, hier soir, que la compagnie Woolworth avait approché les hommes d'affaires d'Alma pour la vente de son magasin.

Les administrateurs de Plaza d'Alma Ltée n'ont donné aucune réponse quant à l'achat possible de l'immeuble de la rue Sacré-Coeur. Pour le moment, ils réfléchissent sur le sujet. Si l'on se fie aux informations obtenues, l'intérêt n'est pas très grand chez le groupe des hommes d'affaires.

Toujours selon le porte-parole de Plaza d'Alma, la compagnie Woolworth aurait clairement laissé entendre qu'elle voulait quitter définitivement la région. Les administrateurs en auraient plein le dos à la suite du conflit syndical qui dure depuis de nombreux mois au magasin de Chicoutimi.

Concernant le magasin de la rue Racine où 85 employés sont en grève, un représentant de la CSN a déclaré hier que le porte-parole patronal, Me Richard Martel avait annoncé au syndicat la fermeture prochaine du magasin Woolworth.

Des pourparlers importants devaient avoir lieu hier en fin d'après-midi, entre le syndicat et la compagnie. Le représentant syndical a refusé de dévoiler la nature des discussions. Il a seulement précisé: "Nous ne sommes pas encore perdus et il reste bien des choses à faire".

Le porte-parole de la CSN s'est empressé d'ajouter: "C'est effrayant et écoeurant de constater que le droit à la syndicalisation n'existe pas avec la compagnie Woolworth. Cette compagnie multinationale est prête à tout, mais réellement à tout, pour empêcher un syndicat de pénétrer à l'intérieur de l'un de ses magasins. Elle l'a d'ailleurs prouvé à Chicoutimi où depuis des mois, elle se sert de tous les moyens pour casser le syndicat."

Si la compagnie Woolworth ferme ses magasins de Chicoutimi et d'Alma, tout porte à croire que celui de Jonquière pourrait bien connaître le même sort. Surtout, qu'à cet endroit un magasin Woolco est en construction sur la route 170.

Le nom de Woolworth pourrait bien disparaître de la carte régionale pour céder sa place à Woolco, un nouveau nom quoi! Un nouveau nom qui ferait oublier qu'un jour, le 22 août 1974, des employés ont décidé de former un syndicat à l'intérieur d'un magasin de la grande chaîne Woolworth. Il s'agissait d'un précédent sur la scène provinciale.

Avec la fermeture des magasins de Chicoutimi et d'Alma, une centaine d'employés seraient mis à pied.

Commissaire-enquêteur

C'est la semaine prochaine que les employés syndiqués du magasin Woolworth de Chicoutimi doivent se présenter devant le commissaire-enquêteur qui doit déterminer le quantum des pertes salariales subies durant leur congédiement de trois mois, cet hiver.

La compagnie Woolworth est tenue de rembourser le montant des pertes salariales dans le cas de chacun des employés.

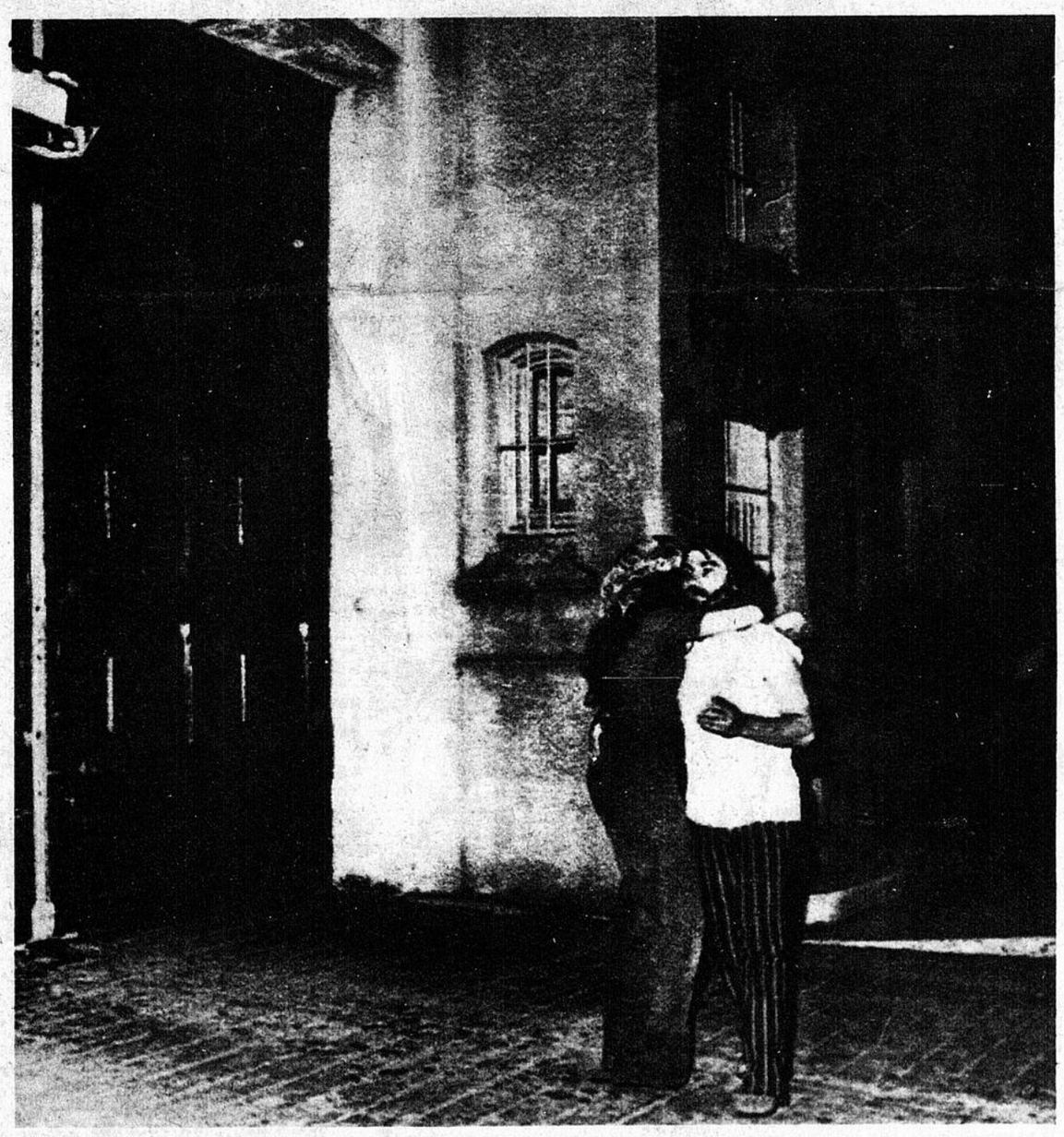

EN SECURITE — Les portes de la prison de New-Westminster se sont refermées derrière les otages libérés. Au cours des derniers instants, une jeune femme a été atteinte d'une balle. Les treize autres personnes sont saines et sauves.

Saskatchewan

Le NPD encore le vainqueur

REGINA (PC) — Le gouvernement NPD du premier ministre Allan Blakeney a été reporté au pouvoir mercredi soir, en perdant quelque peu de sa majorité, aux élections générales qui se sont déroulées en Saskatchewan.

M. Blakeney, qui avait réclamé un mandat clair pour négocier avec Ottawa le partage des revenus provenant de l'exploitation des richesses naturelles, a vu les conservateurs et les libéraux gruger ses pouvoirs.

Les résultats, peu avant minuit, semblaient très éloignés de ceux qui ont porté le NPD au pouvoir en 1971 avec 45 sièges sur 60.

Le phénomène le plus surprenant fut la perçée surprise des conservateurs qui, il y a quatre ans, n'avaient même pas passé près de faire élire un seul député.

La majorité des gains conservateurs ont été réalisés au détriment du NPD même si, dans l'ensemble, libéraux et néo-démocrates semblaient réaliser des gains les uns contre les autres.

A la dissolution de la dernière législature, le NPD comptait 44 députés, les libéraux 13 et on signalait un indépendant, tandis que deux sièges étaient vacants. La réforme de la carte électorale a porté le nombre des circonscriptions à 61.

M. Blakeney fut le premier leader de parti à être déclaré élu, suivi du chef libéral Dave Steuart.

A 11 heures et 36 minutes, on comptait 19 NPD élus et 18 en avance, pour un total de 37. Les Libéraux avaient élu 9 candidats et 8 autres étaient en avance dans leurs comtés, pour un total de 17, tandis que les Conservateurs comptaient quatre élus et 3 candidats en avance, pour un total de 7.

Voici une liste des principaux élus, à 11 heures et trente du soir, aux élections provinciales qui se sont déroulées en Saskatchewan.

—Le premier ministre NPD Allan Blakeney est réélu dans Regina Elphinstone.

—Le procureur général Roy Romanow est réélu dans Saskatoon Riversdale.

—Le libéral Stuart Cameron, ex-adjoint exécutif du ministre fédéral de la Justice Otto Lang, est réélu dans Regina Smouth.

—Le ministre Gordon Snyder du Travail est réélu dans Moose Jaw Smouth.

—Le ministre des Services gouvernementaux John Brockelbank est réélu dans Saskatoon Westmount.

—Le ministre Walter Smishek de la Santé publique est réélu dans Regina North East.

—Le leader du Parti progressiste-conservateur Dick Collver est élu dans Nipawin. Il s'agit du premier conservateur élu depuis 1964.

—Ted Bowerman, ministre du Nord de la Saskatchewan, est réélu dans Shellbrock.

—Le ministre Eiling Kramer de la Voirie est réélu dans The Battlefords.

—Le ministre John Kowalchuk du Tourisme et des Ressources naturelles renouvelables est réélu dans Melville.

Otage tué

Un épilogue tragique

NEW WESTMINSTER, C.B. (PC) — Une tentative audacieuse de trois forçats pour trouver la liberté dans un pays étranger, s'est terminée brutalement, tôt mercredi, quand les 15 personnes qu'ils tenaient en otages se sont apparemment ruées contre eux.

Mme Mary Steinhouser, l'un des otages retenus au pénitencier de la Colombie Britannique par les forçats, a été tuée. Les autres ont retrouvé leur liberté. Selon un ambulancier, Mme Steinhouser a reçu des projectiles à l'estomac.

L'un des forçats, que l'on croit être Andrew Bruce, âgé de 26 ans, originairement de Vancouver-Nord, a dû être hospitalisé et subir une intervention chirurgicale. Un deuxième otage souffre de coupures à une main.

Les deux autres mutins, Claire Wilson, 25 ans, jadis de Campbell River, dans l'île de Vancouver, et Dwight Lucas, 20 ans, de Winnipeg, seraient présentement dans des cellules de la prison municipale. On a vu les deux hommes sortir de la cour du pénitencier, à bord d'un camion.

Attaque

M. Mordecai Breimberg, l'un des cinq intermédiaires nommés par les trois forçats, a déclaré que le siège de 41 heures s'est terminé quand les otages (14 officiers de classification et un garde) ont attaqué leurs ravisseurs. Mais d'après lui, l'attaque n'a pas eu le succès complet escompté.

Les trois prisonniers gardaient leurs otages depuis 11 heures, lundi matin, et ils étaient armés de trois couteaux de cuisine. On ignorait qu'ils avaient des armes à feu en leur possession.

M. Breimberg a ajouté qu'un officier du pénitencier s'est rendu compte de l'attaque dans le centre de classification, où les otages étaient retenus dans une petite chambre forte. Aussitôt, l'officier a alerté "l'escouade tactique".

M. Breimberg est rédacteur au journal Western Voice et ancien professeur à l'Université Simon Fraser. Apparemment, les trois forçats l'ont pris par erreur pour le chef du Parti communiste au Canada. Avec trois autres des intermédiaires, il s'était rendu dans un hôtel pour leur premier moment de repos en près de 40 heures.

M. Gary Bannerman, un animateur de "ligne ouverte" à la station de radio CKNW, et un autre intermédiaire ont également assuré que les otages avaient préparé leur attaque contre leurs ravisseurs. Il a ajouté que la mort de Mme Steinhouser n'est pas survenue en vain.

NOS PAGES

Confirmée
La thèse développée par Yvonick Dufour a vu bon entendeur. Un spécialiste a témoigné, hier.
En page 2

Limogé?
Dans un rapport qui sera déposé à la direction du Cegep de Chicoutimi, la commission pédagogique recommande le limogeage du directeur général de l'établissement.
En page 3

Cours
Une soixantaine d'immigrants sud-vietnamiens suivront des cours de français dans notre région.
En page 7

Tout proche
Nul besoin de se rendre bien loin pour cueillir les bleuets typiques au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le parc des Laurentides pourrait suffire à la tâche. Tout juste aux portes du parc.
En page 8

Uranium enrichi
La France saura d'ici six mois si elle peut compter sur le Québec pour l'approvisionner dans le futur, en uranium enrichi.
En page 11

Otages
La prise d'otages à la prison de New Westminster s'est terminée de façon confuse par la mort d'une employée.
En page 11

Pétrole
L'OPEP a décidé de ne pas relever le prix du pétrole avant la fin du gel volontaire, le premier octobre, et de recourir à partir de cette date, aux droits de tirage spéciaux.
En page 21

Ford-Rabin
Le premier entretien entre le président Ford et le premier ministre israélien, M. Yitzhak Rabin, s'est résumé à une amorce de l'examen des possibilités de relancer les négociations au Proche-Orient.
En page 27

SPORTS

Baseball
Les Expos hésitent à échanger Steve Renko.
En page 15

Hockey
Une entente est conclue pour la présentation de matches contre les Russes.
En page 15

Tennis
Victoire surprise de Eddy Dibbs aux championnats internationaux de Paris.
En page 16

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	10
— Annonces classées	24
— Bandes dessinées	20
— Bourse	22
— Bridge	25
— Cinéma	10
— Décès	25
— Entrecroisés	20
— Finance	21
— Horoscope	25
— Mots croisés	19
— Mots mystères	20
— Patron	24
— Sports	15 à 18
— Télévision	10

METEO

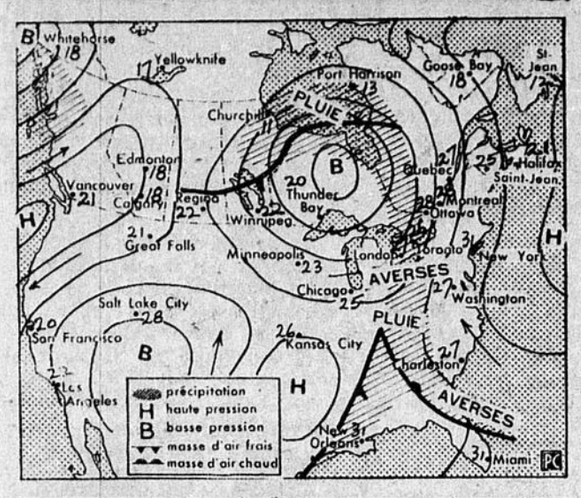

PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement Canada pour jeudi, avec un aperçu pour vendredi.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue et Outaouais: nuageux et pluie légère. Maximum 22 à 24. Aperçu pour vendredi: nuageux et averses.

Laurentides et Montréal: nuageux et pluie légère débutant en après-midi. Maximum 22 à 24. Aperçu pour vendredi: nuageux et averses.

Cantons de l'Est, Québec, Trois-Rivières, Haute-Mauricie et Lac-Saint-Jean: généralement nuageux et pluie légère débutant en fin de journée. Maximum 25. Aperçu pour vendredi: nuageux et averses.

Chibougamau: généralement nuageux et pluie légère débutant en fin de journée. Maximum 25. Aperçu pour vendredi: nuageux et averses.

Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspésie: ciel clair. Maximum 20 à 23. Aperçu pour vendredi: nuageux et pluie légère.

DANS LE MONDE

	Min.	Max.
Vancouver	12	19
Edmonton	5	22
Calgary	6	23
Saskatoon	9	26
Regina	7	26
Winnipeg	6	21
Churchill	1	3
Sudbury	2	24
Toronto	15	20
Ottawa	12	25
Montréal	13	26
Québec	8	27
Fredericton	4	28
Saint-Jean, N.-B.	4	24
Moncton	3	23
Halifax	6	25
Charlottetown	6	19
Saint-Jean, T.-N.	0	5
Chicago	21	30
Detroit	14	21
Boston	15	27
New York	5	20
Washington	17	24
Miami	27	31
New Orleans	23	27
Los Angeles	16	21

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 02 h. 55 (10'5") et basse à 09 h. 35 (0'7"). Elle sera à nouveau haute à 15 h. 25 (7'7") et basse à 21 h. 15 (1'3").

PORT-ALFRED — La marée sera haute a 04 h. 15 (19'1") et basse à 10 h. 40 (1'3"). Elle sera à nouveau haute à 16 h. 45 (16'2") et basse à 22 h. 40 (2'1").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 04 h. 25 (18'4") et basse à 12 h. 00 (2'1"). Elle sera à nouveau haute à 16 h. 55 (15'0") et basse à 23 h. 55 (3'0").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI.

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:

LE PROGRES DU SAGUENAY, LIMITEE,
316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480.

Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER
Président, directeur-général:
Gaston VACHON
Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef, éditorialiste:
Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information:
Bertrand GENEST
Chef des nouvelles:
Gabriel BERBERI

Chef de l'édition:
Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes:
Paul BERGERON
Directeur de la publicité:
Yvon RHAINDS
Directeur du tirage:
Jean-Louis LAVOIE
Directeur mise en marché:
Jean BELAND

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe (No 3213)

Yvonick Dufour voit sa thèse confirmée par le spécialiste

par Guy Bergeron

ROBERVAL — Le Dr Bruno Cormier, un psychiatre de Montréal, a témoigné, hier, et la seule chose qu'il pouvait dire, en assumant la vérité à l'intérieur des données recueillies suite aux expertises qu'il a faites sur Yvonick Dufour, que ce qui s'est passé lors de la mort d'Edgar Maltais, dans le rang 3 d'Albanel, était médicalement conforme à ce que l'accusé a révélé.

Le Dr Cormier a été le premier psychiatre entendu dans la poursuite de la défense au procès d'Yvonick Dufour, accusé du meurtre du chauffeur de taxi Edgar Maltais de Chibougamau, survenu le 29 juin 1974. Pour le Dr Cormier, qui a une réputation bien établie puisqu'il a étudié la psychiatrie en France et en Angleterre, et qu'il est professeur à l'université, il n'y a aucun doute qu'Yvonick Dufour est un alcoolique, et que dans la journée du 28 juin, et le lendemain, ce dernier était dans un état de delirium tremens causé, selon le spécialiste, par une période d'abstinence. En effet, dans la semaine qui a précédé la mort d'Edgar Maltais, Dufour sortait d'un traitement psychiatrique d'une durée de 30 jours, et dès sa sortie, il s'est remis à boire. Le sevrage l'a replacé par la suite dans un état d'alcoolisme, lorsque ce dernier eut recommencé à prendre de la boisson la semaine précédant la mort de M. Maltais.

Le Dr Cormier va plus loin, affirmant que lorsque Dufour a quitté l'hôtel Wacamici de Chibougamau, pour prendre un taxi afin de se rendre à Saint-Félicien, l'accusé était dans un état de boisson pathologique, en ce sens que Dufour a admis avoir pris de la bière auparavant, "mais que ça ne rentrait pas", et pour le Dr Cormier, il aurait été préférable que Dufour puisse boire.

Selon le psychiatre, le delirium tremens cause de l'amnésie de nature alcoolique, soit le "black out", ce qui revient à dire que l'individu ne se rappelle pas ce qu'il a fait.

A un moment donné, un des jurés a demandé au Dr Cormier si lors de l'examen d'Yvonick Dufour, ce dernier avait pu lui mentir.

Toutefois, le témoin a expliqué qu'après avoir interrogé l'accusé pendant quatre heures, à deux occasions différentes, et avoir entendu son témoignage devant les jurés, l'accusé n'avait pu lui mentir puisque tout condordait. Aussi, il a expliqué qu'Yvonick Dufour était une personnalité très renfermée sur lui-même et qu'il prenait de la boisson pour vaincre sa timidité, et que ses hallucinations, ainsi que sa grande nervosité au travail, s'expliquaient par son état d'alcoolique.

On peut dire que cette journée a été longue en audiences, et que le Dr Cormier, par ses explications savantes, était un témoin assez difficile à suivre.

Auparavant, Me Lucien Tremblay avait terminé son contre-interrogatoire d'Yvonick Dufour dans la matinée.

Enfin, Gilles Morin, un gardien de prison, de la maison de détention de Roberval, a confirmé que lorsque Dufour avait été incarcéré à cet endroit, on l'avait placé dans une cellule où la lumière du passage éclairait son lit.

On sait que Dufour avait révélé qu'il ne pouvait dormir à la noirceur, étant très peureux. Egalement, l'agent Morin a précisé que dans ses rondes, il avait constaté que Dufour était souvent éveillé, ayant de la difficulté à dormir. Aussi, au cours de la journée, il a été démontré qu'Yvonick Dufour, depuis qu'il était détenu, participait aux réunions des alcooliques anonymes; qu'au cours de son incarcération, il n'a pas réclamé de médecin ou encore une cure de désintoxycation.

La bataille des psychiatres est maintenant engagée, et le Dr Cormier devrait terminer son témoignage aujourd'hui. Il est fort probable que le Dr Claude Voisine, psychiatre à l'Institut Roland-Saucier, soit entendu par la suite.

Quant à la Couronne, elle doit faite témoigner deux psychiatres, notamment, le Dr Louis Roy, chef de l'hôpital Saint-Michel-Archange et le Dr Hugues Giard, psychiatre à l'hôpital de Roberval.

Le juge Jacques Dufour n'a pas eu à intervenir hier, les avocats étant d'un calme relatif.

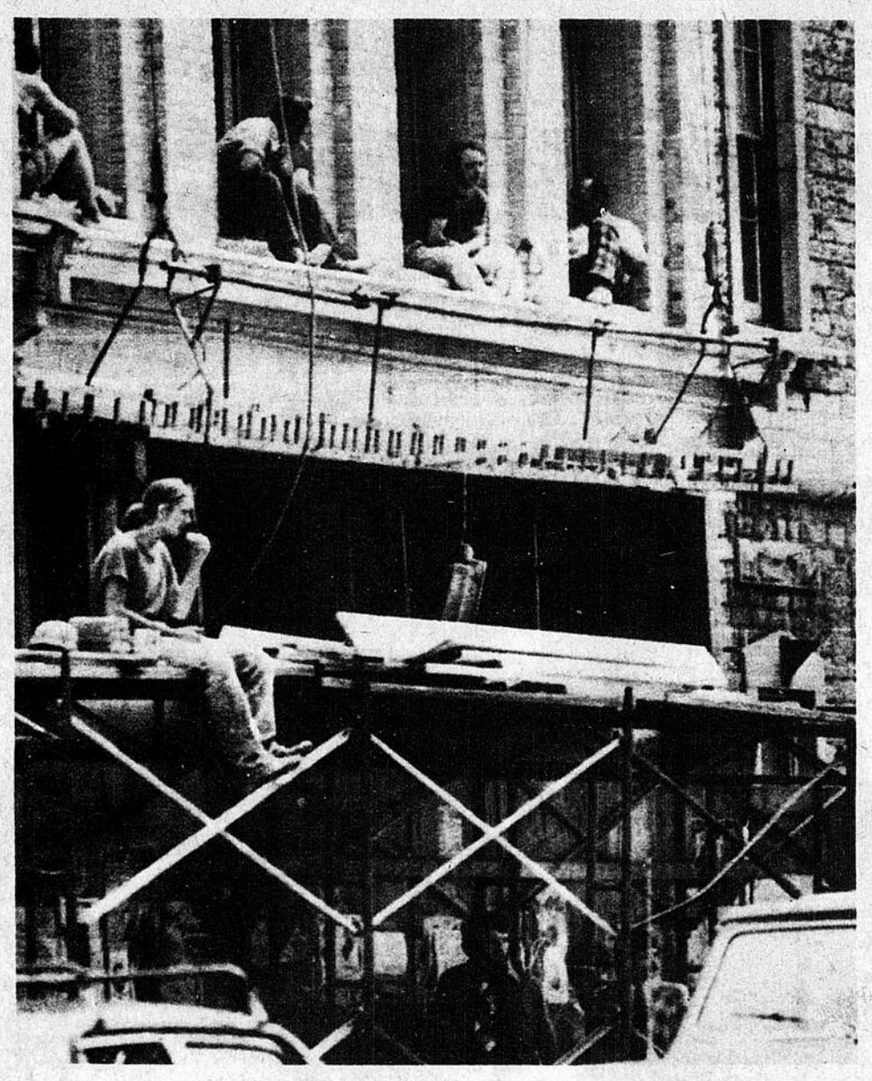

LA BOUFFE — Lorsque vient l'heure de la bouffe, les ouvriers sur les chantiers de construction ne font pas exception à la règle et tout le monde s'empresse d'y aller d'un exercice de mastication...

Le Journal de Québec ne disparaîtra pas...

MONTREAL - Le vice-président exécutif de la compagnie Québécor, à Montréal, M. Gauvreau, a nié, hier, le projet de l'entreprise de fermer le "Journal de Québec" à brève échéance.

Depuis quelques temps, une rumeur persistait à l'effet que les dirigeants et les actionnaires de Québécor, dirigée par M. Pierre Péladeau, s'apprêtaient à discontinuer la publication du "Journal de Québec", en raison de sérieuses difficultés financières. "C'est ridicule!" s'est contenté de dire M. Gauvreau, lors d'un bref entretien.

Cependant, le Journal de Québec, qui réserve également quelques pages de son édition quotidienne pour de l'information en provenance du Saguenay-Lac-Saint-Jean, éprouverait toujours des problèmes de pénétration, aussi bien sur ce marché, que sur celui de la Vieille Capitale.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, notamment, la vente du Journal de Québec se limiterait à quelques milliers d'exemplaires par jour.

Québécor, qui aurait entrepris, une phase intense de développement, il y a quelques mois, a récemment effectué un premier recul, en décrétant la fermeture de son nouveau journal du Nord-Ouest, à Rouyn-Noranda. En outre, la valeur de Québécor, à la Bourse, subit une chûte constante, présentement, ce qui serait un autre indice des malaises ressentis par la compagnie, à l'heure présente.

Par ailleurs, un autre représentant de Québécor a affirmé qu'il n'est définitivement plus question d'imprimer au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la partie du Journal de Québec consacrée pour cette région.

Toutefois, les administrateurs de Québécor ont étudié la possibilité de combiner certains services de l'hebdomadaire Le Réveil, de Jonquière, une filiale où Péladeau détient des intérêts majoritaires, avec ceux du Journal de Québec, afin de réduire les dépenses et de concentrer les effectifs.

Ce projet prévoyait, entre autres, l'installation des deux salles de rédaction dans un même édifice.

Un mépris scandaleux des lois du Québec

ALMA — "La compagnie Woolworth affiche un mépris scandaleux des lois du travail du Québec, et le gouvernement, par son silence, cautionne ce mépris de ses propres lois et joue le rôle de valet des multinationales."

C'est en substance le contenu d'un communiqué émis par l'exécutif du Parti québécois du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui rapporte en outre que le député de Chicoutimi, Me Marc-André Bédard, interviendra à l'Assemblée nationale sur cette question dès cette semaine, en même temps qu'une délégation des grévistes du magasin Woolworth de Chicoutimi doit se rendre manifester à Québec.

Ce conflit pourissant, poursuit le communiqué du PQ, est d'une nature particulière, parce qu'il ne se déroule pas selon les règles du jeu prévues au code du travail, et parce qu'il manifeste de façon évidente la puissance des compagnies multinationales au Québec".

Selon l'exécutif du PQ, le comportement non-civilisé de cette multinationale peut conduire à un autre cas "United Aircraft". Il faut donc contraindre sans tarder, poursuit le communiqué, cette compagnie à négocier de bonne foi, comme le stipule le code du travail.

Problème de la chaux

En bonne voie d'être solutionné sous peu

ALMA — Les amendements dont les terres agricoles de la région ont besoin pour réduire leur acidité, amendements réalisés par le moyen de la chaux, pourront être disponibles cet été à raison d'environ 20,000 tonnes.

Le ministère provincial de l'Agriculture, par l'entremise de son coordonnateur adjoint, M. P.A. Paquin, vient en effet de prévenir les agriculteursque le problème de la chaux est en bonne voie d'être réglé.

La carrière de Roberval s'est équipée d'une moulange "Bradley", laquelle permet une finesse de mouture capable de satisfaire les exigences des plus difficiles, annonce l'agronome Paquin.

Terminé

Le rodage de l'équipement est maintenant terminé, de sorte qu'on sera en mesure de répondre à toutes les demandes, pouvu qu'elles soient établies tout au long de la saison, et non pas toutes en l'espace de deux ou trois semaines, ce qui serait irréalisable, prévient le ministère. On demande donc aux agriculteurs leur collaboration, en acceptant que dès ce mois-ci, ils permettent aux camionneurs de faire des amoncellements de pierre calcaire dans un coin de champ, laquelle pierre sera ensuite épandue sur le terrain aussitôt que possible après la fenaison.

"Les camionneurs sont désireux de donner le meilleur service et il n'y a pas de doute qu'en prenant entente avec eux, il sera possible, en 1975, de répondre à toutes les demandes qui seront faites assez tôt, conclue le communiqué du ministère.

Rappelons que la chaux, quantitativement et qualitativement, faisait défaut depuis au moins deux ans, et que l'UPA a suivi ce dossier de près, dossier qui vient maintenant de connaître un dénouement intéressant pour les agriculteurs de la région.

Pour un régime de retraite universel

QUEBEC (PC) — Face à l'illusoire sécurité financière qu'offrent bon nombre de régimes supplémentaires de retraite, la CSN et la FTQ, dans un mémoire commun, recommandent à nouveau l'instauration au Québec d'un régime universel et public de pension susceptible de garantir à tout travailleur un revenu suffisant à l'âge de la retraite.

Les deux centrales syndicales ont fait valoir leurs vues sur la situation financière des retraités dans le cadre de la première conférence publique de l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite qui s'est ouverte mercredi à Québec, pour deux jours.

Des mieux étoffés

Ces assises, sous la présidence de M. Gil Fortier, président de la Régie des rentes du Québec, réunissent plus de 200 représentants d'organismes privés et publics intéressés de près à cette facette de la sécurité du revenu.

Le mémoire des deux centrales syndicales, l'un des mieux étoffés et des plus substantiels parmi les 15 mémoires remis à l'association, rappelle que dans l'état actuel des choses le travailleur, pour s'assurer un revenu décent à la retraite doit recourir à un régime supplémentaire de rentes. Cependant, lit-on encore dans le document, seulement 34,5 pour cent des travailleurs québécois participaient à un tel régime en 1970.

RESIDENCE A VENDRE

● directement du propriétaire; ● libre immédiatement ● à proximité des centres d'achats; ● au 1611, rue des Sittelles, Chicoutimi; ● superficie du rez-de-chaussée: 1,325 pieds car-R5S: ● extérieur fini briques et pierres — tapis à la grandeur; ● chauffage à l'huile — plinthe eau chaude; prix inférieur au coût actuel de la construction.
S'adresser le jour aux heures de bureau au numéro 543-7666.

MEDECIN-VETERINAIRE

M. Daniel Perron, médecin vétérinaire, est heureux d'annoncer l'ouverture de son bureau de pratique générale pour desservir la clientèle rurale et urbaine possédant des animaux, en particulier ceux de la ferme. Ouvert 24 heures par jour, ce nouveau bureau est situé à:

M. DANIEL PERRON
1637, BOUL. ST-JEAN-BAPTISTE
CHICOUTIMI — TEL.: 549-8301

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GENERAUX LICENCIES DU QUEBEC (CGA)

GERVAIS, HARVEY, LAPOINTE ET DUBE
C.G.A.
393 EST RACINE, CHICOUTIMI 545-4595
690 BOUL. LAURE, SEPT-ILES 968-1515

REAL GERVAIS, C.G.A. — ANTOINE LAPOINTE, C.G.A.
ALAIN HARVEY, C.G.A. — GABRIEL DUBE, C.G.A.

LACROIX, LAPOINTE & LAPOINTE
C.G.A.
110 EST RACINE, SUITE 205 CHICOUTIMI — 549-1717
BUREAU ST-AMBROISE — MERCREDI SOIR — 672-4660
CLAUDE LACROIX C.G.A. Syndic — OLIVIER LAPOINTE C.G.A. Syndic — GABRIEL LAPOINTE C.G.A.

LOUIS TREMBLAY
C.G.A.
425, RUE SACRE-COEUR — EDIFICE COLLARD, ALMA
TEL.: 668-8600

Cégep de Chicoutimi

La tête du directeur général encore une fois mise en jeu

par Martha Gagnon

CHICOUTIMI — Un grand nettoyage pourrait bien se produire au Cegep de Chicoutimi, dès l'automne.

La commission pédagogique de cet établissement déposera vendredi, au conseil d'administration du collège de Chicoutimi, un rapport incriminant d'un soixante pages qui critique sévèrement le travail du directeur général, Marcel Girard et celui de certains autres officiers supérieurs qui ne jouent pas leur rôle.

La commission pédagogique irait même dans son rapport jusqu'à réclamer la destitution du directeur général et de d'autres cadres supérieurs.

Ces informations ont été fournies, hier, par le président du syndicat des professeurs du Cegep de Chicoutimi, M. Elie Simard qui affirme avoir pris connaissance du rapport en question.

Au cours d'une entrevue, après l'assemblée générale annuelle de son syndicat, M. Simard a confié que le rapport de la commission pédagogique était le résultat d'une enquête de trois mois menée auprès de toutes les instances du Cegep de Chicoutimi.

Cette enquête avait été déclenchée à la suite de plaintes déposées par le syndicat des professeurs qui demandait la démission du directeur général.

A ce moment-là, le conseil d'administration du collège avait jugé les recommandations syndicales comme étant peu fondées. Pour mettre les choses au clair, il avait décidé de donner à la commission pédagogique le mandat de faire enquête sur l'établissement scolaire.

Toujours selon M. Simard, le rapport de la commission pédagogique démontre que le manque de leadership à l'intérieur du cegep, se reflète sur la vie pédagogique qui est marquée par un enseignement individualisé.

Ainsi, chacun travaille pour soi sans aucune consultation.

Les deux grandes lignes du rapport sont la non-participation et la non-consultation. Ces problèmes importants sont causés par toutes sortes de divisions internes.

Commentant les résultats de l'enquête de la commission pédagogique, M. Elie Simard a précisé qu'elles correspondaient en tout point aux revendications formulées par le syndicat il y a plusieurs mois.

Dès la rentrée, en septembre, le syndicat fera les pressions nécessaires pour obliger les autorités à mettre en application le rapport de la commission.

Négociations

Dans un autre ordre d'idées, M. Elie Simard, qui a été réélu hier à la présidence du syndicat des professeurs affilié à la CSN, a fait le commentaire suivant quant à la négociation avec le gouvernement.

"Si rien n'avance au cours de l'été, les professeurs mettront en application, dès septembre, le nouveau projet de convention collective en ce qui concerne plus particulièrement la tâche des enseignants".

Une telle stratégie signifierait une diminution de la tâche d'enseignement en plus d'une diminution du nombre d'élèves dans les cours.

Syndicalisme de combat

C'est vers un syndicalisme de combat que se dirigent les professeurs du Cegep de Chicoutimi. C'est ce qu'a révélé M. Simard qui parle d'une implication plus grande de son syndicat dans l'activité régionale.

Les enseignants veulent aussi se rapprocher davantage du conseil central de la CSN pour participer à toutes les prises de positions de ce dernier.

Le nouvel exécutif syndical se compose maintenant de M. Elie Simard, président: Claude Vallières, vice-président; Michel Tremblay, responsable de l'information; Marc Tremblay, secrétaire-trésorier et Denis Carrier, secrétaire-adjoint.

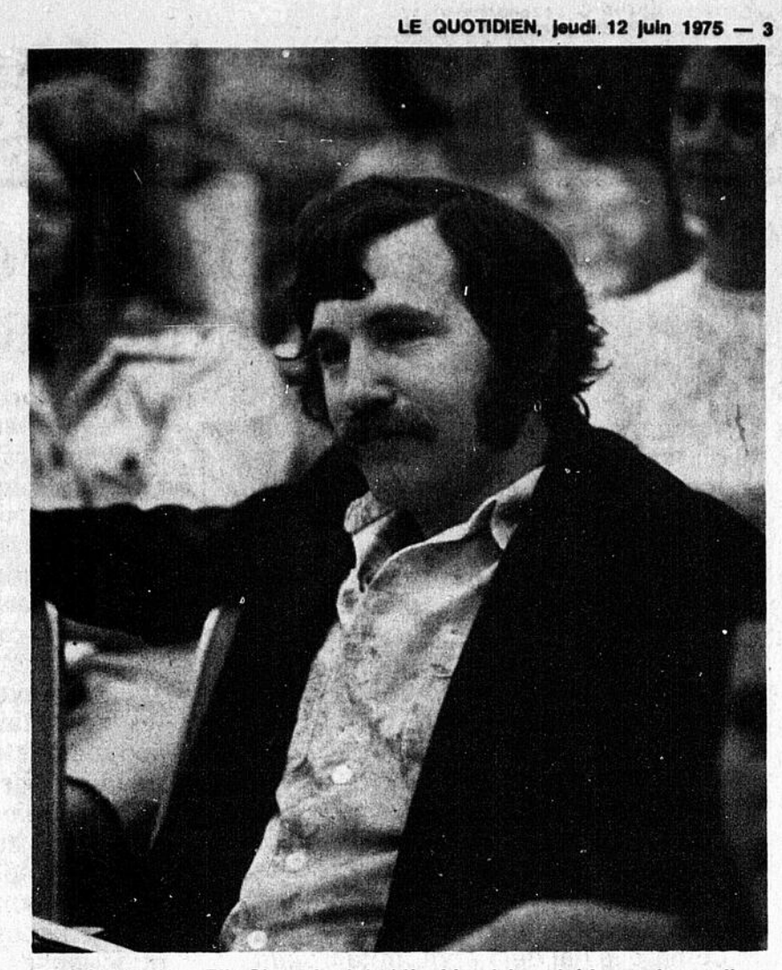

DE NOUVEAU — Elie Simard a été réélu, hier, à la présidence du syndicat des professeurs du Cegep de Chicoutimi, lors de l'assemblée générale annuelle. Il s'agit d'un deuxième mandat.

Subvention de $100,000

Le Musée du Saguenay pourra s'enrichir...

CHICOUTIMI — La subvention de la somme de $100,000 remise par la Fondation MacDonald-Stewart au Musée du Saguenay servira à l'acquisition de nouvelles pièces, dont trois peintures de Théophile Hamel et deux pièces uniques de l'orfèvre Laurent Amyot.

La première tranche de la subvention de $25,000 sera remise au président du Musée du Saguenay, le Dr. Marcel Lapointe, par le président de la Fondation MacDonald-Stewart, M. David-M.Stewart, dimanche au cours d'une cérémonie spéciale.

Parmi les trois peintures de Théophile Hamel, une représente Peter McLeod, le fondateur de Chicoutimi.

Quant aux oeuvres de Laurent Amyot, ce sont deux ciboires sculptés par l'artiste, reconnu comme l'un des meilleurs orfèvres au pays.

Ordre des 21

M. David-M. Stewart, président de la Fondation MacDonald-Stewart, qui remettra, dimanche une somme de $25,000 au Musée du Saguenay, dans le cadre d'une subvention de $100,000 et le Dr Denis Renaud, de Bagotville, se verront remettre, dimanche, l'Ordre des Vingt-et-Un, au cours des cérémonies des Fêtes du Saguenay.

L'annonce a été faite, hier, lors de la conférence de presse donnée par M. Léonidas Bélanger, président de la Société historique du Saguenay, qui a confirmé la nouvelle publiée en primeur dans Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean, hier, concernant l'attribution de la subvention de $100,000 au Musée de Chicoutimi.

Six personnalités de la région ont reçu cet Ordre, jusqu'ici, dont Mgr Victor Tremblay, le premier récipiendaire.

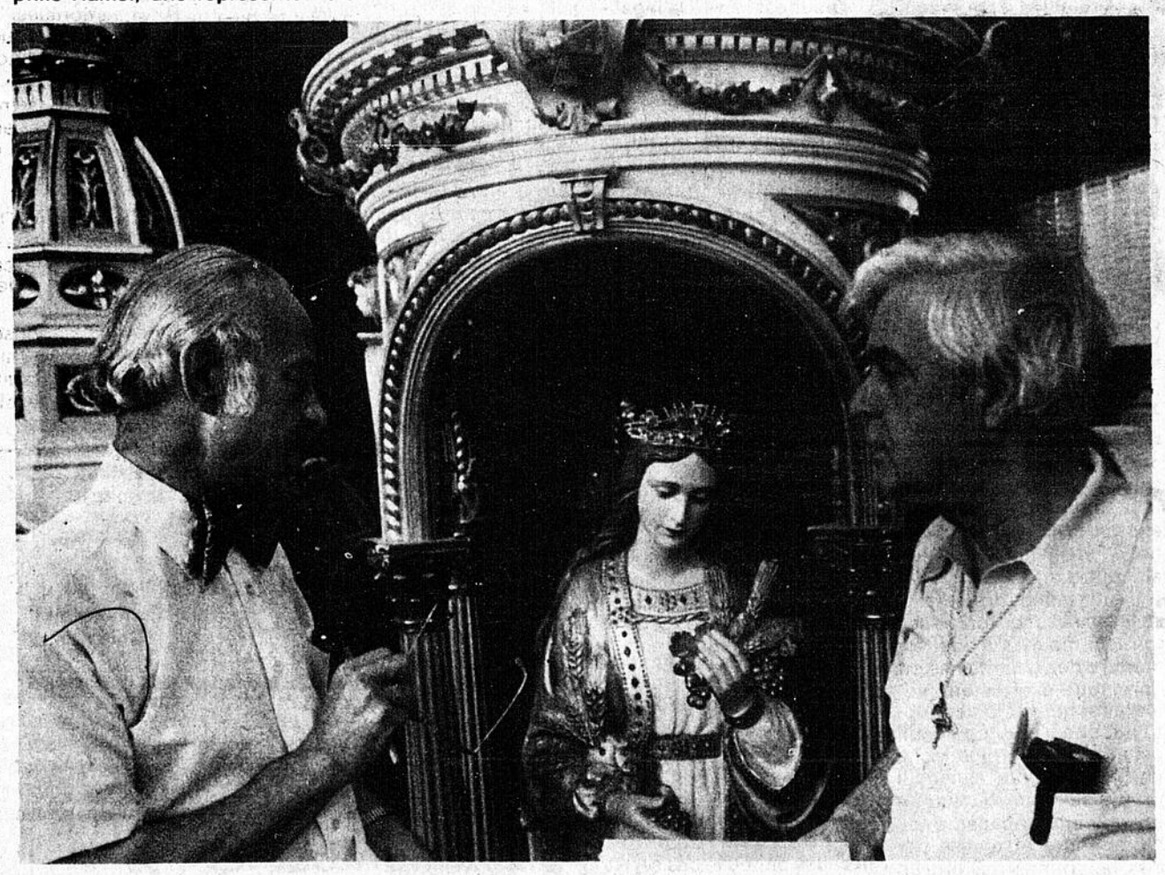

LES PRESIDENTS — Le Dr Marcel Lapointe, à gauche, et M. Léonidas Bélanger, respectivement présidents du Musée du Saguenay et de la Société historique du Saguenay examinent un baldaquin et une statue de la vierge, venant de la cathédrale de Chicoutimi. Ces oeuvres d'art ont leur place au Musée du Saguenay.

Une première séance presque symbolique

JONQUIERE — La première séance du nouveau conseil municipal de Jonquière, a été marquée par l'assermentation des conseillers municipaux, suivie des discours de remerciements d'usage, et de l'annonce, par le maire Francis Dufour, des affectations des conseillers à chacun des comités permanents.

Le maire Dufour n'avait pas attendu cette première séance publique (qui a été ajournée à lundi prochain) pour procéder à son assermentation, car c'est à la télévision locale qu'il devait prêter son serment d'office, utilisant le médium électronique comme il l'avait préféré lors de sa campagne électorale.

Le maire rompait ainsi avec la tradition et inscrivait une première régionale.

Après la série de remerciements et de déclarations, le maire devait donner la liste des affectations des conseilleurs municipaux à chacun des comités: le conseiller Henri Carrier présidera le comité des travaux publics et de l'électricité, assisté des conseillers Gérard Pelletier et Yvon Dubé.

Le comité des finances, de l'informatique et de la taxation, sera présidé par M. J.-Edouard Lapierre (un nouveau conseiller) assisté de MM. Victorien Gagnon et Eugène Bugeaud.

C'est le conseiller Marcel Dufour (élu par acclamation) qui présidera le comité des loisirs sportifs et culturels, en compagnie de Mme Angéline Girard et de M. Henri Carrier.

. Quant au comité d'urbanisme, de l'environnement et de la restauration, il sera présidé par M. Paul-André Cantin (seul candidat du Front municipal de Jonquière élu) assisté de MM. Jules Laferrière et Rosaire Villeneuve.

Le service du personnel sera sous la présidence de M. Jean Marchand (nouvel élu) secondé par MM. Jean-Marie Larouche et Marcel Dufour.

Le comité de sécurité publique (police et incendie) sera présidé par le conseiller Gérard Pelletier, assisté de MM. Yvon Dubé et Jean Marchand.

Le secteur de la promotion industrielle et commerciale ainsi que la rénovation urbaine sera sous la responsabilité de M. Victorien Gagnon, assisté des conseillers Lionel Salesse et Eugène Bugeaud.

Au comité de l'OMH, on retrouve la seule femme conseiller municipal comme présidente de comité, Mme Angéline Girard, assistée de M. J.-Edouard Lapierre également un nouveau conseiller municipal.

Au transport en commun, M. Yvon Dubé agira comme président du comité (il est également président du comité intermunicipal des transports en commun) en compagnie de MM. Jules Laferrière et Jean-Marie Larouche.

A l'enfouissement sanitaire, on retrouvera un nouvel élu en la personne de M. Lionel Salesse.

Et c'est M. Paul-André Cantin, qui présidera la délégation du conseil à la commission métropolitaine du Haut-Saguenay, en compagnie de MM. Jules Laferrière et Rosaire Boivin

Des changements sont à prévoir d'ici un an, après une évaluation du travail d'équipe et de façon à ce que chacun puisse bien jouer son rôle, affirmait le maire Francis Dufour.

Par ailleurs, le maire a placé les conseillers à leurs sièges, de telle façon que chaque élu puisse avoir à ses côtés, un membre de l'un des anciens conseils municipaux.

Perte d'évaluation

Le Conseil de comté recevra compensation

CHICOUTIMI — Le Conseil de comté de Chicoutimi sera compensé pour la perte de 55 pour cent de son évaluation quand les fusions du Haut-Saguenay seront réalisées.

Le préfet de comté, M. Elias Houde, en a eu la confirmation du ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, à la suite d'une rencontre qu'il a qualifiée de très fructueuse, à Québec, récemment.

Conpensation

A la réunion trimestrielle du Conseil de comté de Chicoutimi, hier, M. Houde a informé les maires des municipalités rurales organisées et non organisées que le ministère des Affaires municipales compensera financièrement pour la perte de l'évaluation par des subventions, comme ce fut le cas dans la région de l'Outaouais.

Le conseil de comté a en outre bénéficié d'une subvention d'équilibre de budget. "Ce fut une rencontre profitable, a dit M. Houde. Nous estimons que nous avons fait un voyage qui rapportera quelque $66,000 au Conseil de comté.

Regroupement demandé

Le Conseil de comté informera les commissariats industriels de Chicoutimi, de Jonquière et de La Baie de son désir de voir ces trois organismes se regrouper ensemble et que l'on procède à l'engagement d'un employé supplémentaire qui sera appelé à travailler de concert avec les municipalités rurales.

M. Elias Houde a mentionné que le Conseil de comté octroyait annuellement des subventions allant à près de $12,000 à ces trois commissariats industriels et qu'il considérait que l'organisme qu'il préside n'en retirait pratiquement rien.

M. René Brassard, commissaire industriel de Chicoutimi, qui a rencontré les membres du Conseil de comté pour leur expliquer le fonctionnement d'un commissariat industriel a rétorqué qu'à son avis, il existait une grande collaboration avec les municipalités rurales avec qui il était appelé à travailler fréquemment, au cours d'une année.

Pour un dialogue

"Je ne suis pas prêt à dire que ça rapporte rien, a dit M. René Brassard. Il existe une collaboration continuelle et nécessaire entre les municipalités rurales et le Commissariat industrielle du Chicoutimi métropolitain".

M. Brassard s'est dit prêt à rencontrer les maires avec les représentants des autres commissariats industriels dans le but que le dialogue persiste entre les maires ruraux et l'organisme qu'il représente.

BOUCHARD et BRASSARD
AVOCATS
LUCIEN BOUCHARD LL.L
RAYNALD BRASSARD LL.L
EDIFICE PLACE AUTOGARE
393 EST, RACINE, SUITE 305
CHICOUTIMI — 545-4580

NOUS DESIRONS VOUS CONSEILLER ET VOUS SERVIR!
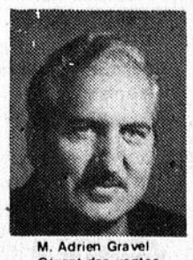
M. Adrien Gravel
Gérant des ventes

M. Marcel Bouchard

M. Yvan Thivierge

M. J.-Charles Brisson

M. Jules Blackburn

M. Laurent Boivin
FORD MERCURY
BOULEVARD AUTO
ALMA, — P.Q.

Les municipalités rurales préfèrent la consultation

ALMA — Pour être certains d'avoir le droit de subventionner, par le Conseil de comté, la Zone touristique du Lac-Saint-Jean-Est et le kiosque touristique d'Héberville, les maires de Lac-Saint-Jean ont décidé de demander conseil au procureur de l'Union des conseils de comté qui accompagnera prochainement le président Jean-Marie Moreau à l'occasion d'une visite à Alma.

La Zone touristique avait demandé une subvention de $5,000.00 à l'organisme, qui n'a pas osé poser ce geste, de peur de se retrouver dans la même situation qu'il y a quelques mois, alors qu'une décision en faveur de l'adhésion en bloc au Conseil économique (CEA) avait été rescindée, étant illégale, et dépassant les pouvoirs de l'organisme. Les maires se montrent surpris également d'avoir reçu une demande de subvention individuelle du BTR, et ont suggéré au président de la Zone, M. Jean-Paul Aubin, de procéder de la même façon.

Certains maires ont alors une fois de plus déploré que l'organisme dont ils font partie ait si peu de pouvoirs réels tandis que d'autres prévoient que ces pouvoirs vont encore diminuer.

Varia

Les maires ruraux du comté ont reçu hier des informations concernant l'Opération-placement, et sont maintenant mieux disposés à présenter certains projets, dont les coûts en main-d'oeuvre sont défrayés par le ministère des Affaires sociales. Ce programme, qui coûte $5 millions au Québec en 1975 et autant pour 1976, permet à des assistés sociaux de revenir sur le marché normal du travail, après une période de transition suivie. En 1974, près de $350,000.00 ont ainsi été dépensés au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le conseil de comté appuie unanimement le projet tourisitque de Pointe-Taillon, et une résolution en ce sens a été adopté hier en assemblée régulière. Pointe-Taillon fait l'objet d'une entente auxiliaire Ottawa-Québec présentement en négociation.

Les municipalités de St-Nazaire, Notre-Dame-du-Rosaire, et St-Léon, ne veulent pas joindre les rangs du conseil de comté Lac-Saint-Jean-Est, tandis que St-André serait disposé à le faire. Ces réponses ont été reçues à la suite d'invitations officielles adressées à ces municipalités. Notons que le conseil de comté va bientôt perdre plusieurs membres, la Paroisse d'Alma fusionnant avec la Cité d'Alma, St-Jérôme devenant ville le premier juillet, St-Bruno et Ste-Croix devant se fusionner entre villages et paroisses respectifs prochainement, de même que St-Gédéon, dans ces trois derniers cas un maire seulement au lieu de deux par municipalité.

Le conseil de comté demande aussi que le kiosque touristique d'Héberville soit relocalisé sur la route 169 nouvelle; décide de déléguer tous les maires au congrès de septembre, comme à chaque année; remettra aux municipalités qui ont payé leur cotisation pour le CEA l'argent ainsi devenue superflu qui avait été imposé à même la taxe.

Démissions

Notons que M. Laurent Plourde quittera St-Jérôme après avoir été secrétaire du conseil de comté depuis 1956. Son adjoint, M. Jacques Gagné, démissionne comme secrétaire du conseil de comté également, devenant le secrétaire de la nouvelle ville de St-Jérome.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

"Vous n'êtes pas écoeurés de mourir, bande de caves?"

Le député péquiste de Chicoutimi a rebondi comme un tigre, hier, après avoir pris connaissance des recommandations faites par deux cardiologues de Montréal, les Drs Ihor Dyrda et R.-Luc Beaudet, touchant la fermeture éventuelle du Service des sciences cardio-vasculaires à l'hôpital de Chicoutimi.

Il a lancé un appel à la solidarité régionale pour opposer un véritable front commun à un complot qui se tramerait dans l'officine du ministère des Affaires sociales.

La situation est-elle aussi grave? La perte d'une super-spécialité aussi essentielle que celle des sciences cardio-vasculaires m'apparaîtrait, en effet, tout simplement catastrophique, et comme je l'ai déjà écrit, notamment en réponse à une lettre que m'adressait le ministre Claude Forget, le 29 janvier dernier, j'y verrais l'aboutissement d'une stratégie de centralisation excessive à Montréal et à Québec dans le but de réduire l'institution régionale au rang d'un simple hôpital général.

C'est toute la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean, obligée de faire 135 ou 300 milles "pour aller mourir dans les grands centres," comme le signalait le confrère Lucien Emond, de "Progrès-Dimanche," qui en serait la victime.

Le président du bureau médical, le Dr Jean-Charles Claveau, a déjà exprimé ses craintes et adressé des reproches. Mais le conseil d'administration, qui demeure l'interlocuteur privilégié auprès du ministère, n'a pas pris panique. Certes, il grimace lorsqu'on fait allusion au rapport Dyrda-Beaudet, mais comme il l'a déjà déclaré de façon laconique, le jugement des deux spécialistes montréalais revêt un caractère personnel très intéressé puisqu'il ne porte pas sur le mandat que l'hôpital de Chicoutimi et le ministère des Affaires sociales leur avaient confié à la suite de la réunion du 27 février dernier, à Québec. Donc, le raisonnement biaisé que tiendraient les Drs Dyrda et Beaudet ne devrait pas être entendu par un ministre qu'on considère toujours de bonne foi.

Tout en faisant passer un fluide nerveux dans les délibérations du conseil d'administration, qui n'a pas eu la tâche facile depuis deux ou trois ans, le rapport Dyrda-Beaudet ne provoque pas la déroute, mais le dépit. On se prépare, apprend-on dans les coulisses, à le torpiller.

Entre-temps, l'action du conseil d'administration porte sur l'engagement du ministère à autoriser officiellement les travaux de rénovation des cliniques externes et d'urgence. Le ministre Claude Forget m'écrivait le 7 février dernier: "Mon ministère a déjà reconnu les besoins de rénovation de certains secteurs de ce centre hospitalier. Nous avons discuté avec les autorités de l'établissement et nous nous sommes entendus sur l'envergure des travaux et des ressources financières à y consacrer. Nous sommes prêts à procéder aux autorisations requises si le conseil d'administration est d'accord pour y accorder la première priorité et s'il est disposé à équilibrer ses revenus et dépenses de fonctionnement."

Les conditions posées par le ministre ayant été acceptées par l'hôpital de Chicoutimi, deux semaines plus tard à Québec, on attend toujours depuis, l'autorisation d'entreprendre les travaux. Et l'adoption de l'arrêté-en-conseil est toujours remise par le cabinet des ministres, d'une séance à l'autre. Pourquoi?

Quant à l'affaire du Service des sciences cardio-vasculaires, il ne faudrait surtout pas qu'elle serve de prétexte à un conflit politique. Le député péquiste de Chicoutimi ne mérite certainement pas de reproches quand il s'occupe, comme il le fait assidûment, des préoccupations de son comté. Mais l'avenir des services de santé dépasse les frontières de la circonscription de Chicoutimi, et je soutiens que le premier front commun à former, c'est celui de nos représentants à l'Assemblée nationale. Régulièrement d'ailleurs, lorsqu'il s'agit des intérêts supérieurs de la collectivité régionale, nos cinq députés, avec le ministre Gérald Harvey en tête, font l'unanimité et souvent, en présence des autorités du CRD.

C'est l'unique stratégie à adopter pour éviter que nos divisions folkloriques fassent le jeu des grands centralisateurs des gouvernements supérieurs, à nos dépens.

Et pour parodier le célèbre cri de Claude Péloquin inscrit dans le béton du Grand Théâtre, à Québec, je demande respectueusement à tous les intéressés: "Vous n'êtes pas écoeurés de mourir, bande de caves? Réveillez-vous!"

Bertrand TREMBLAY

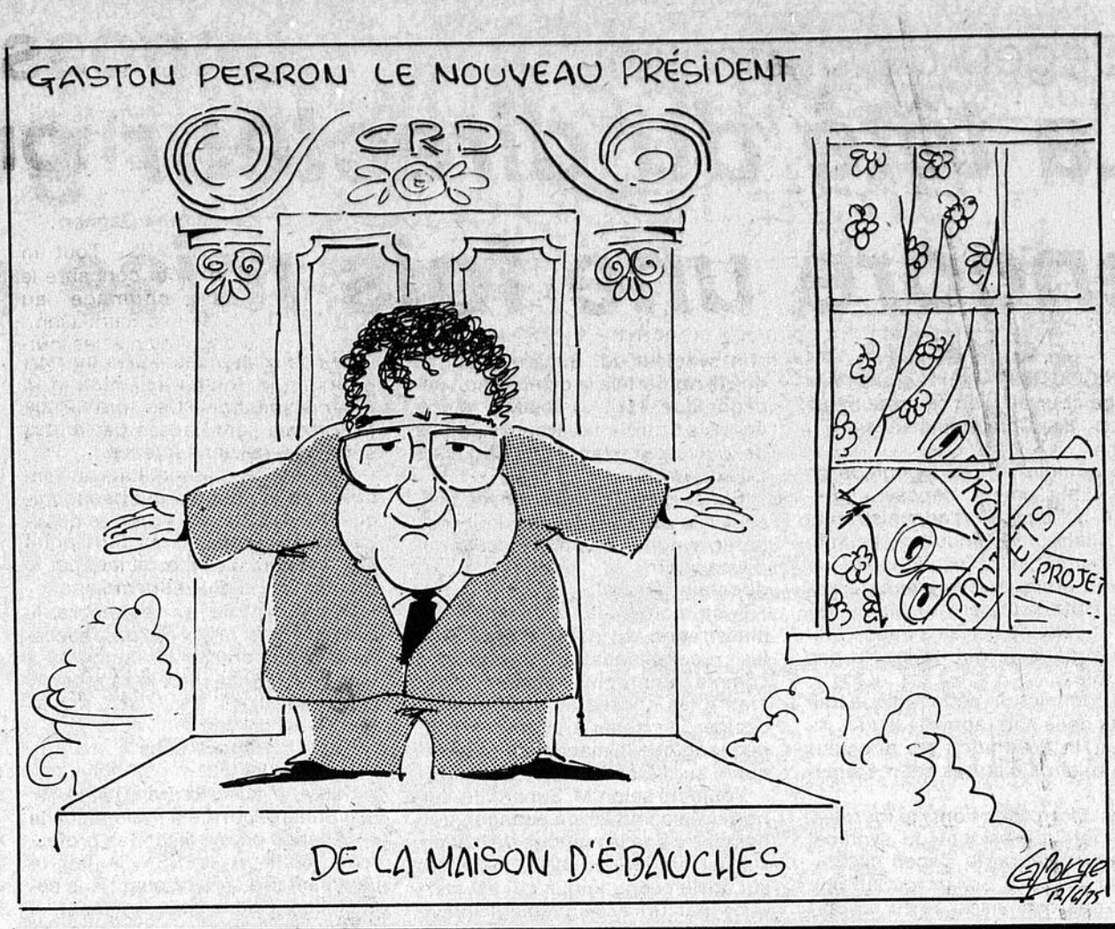

PAROLE AUX LECTEURS

Pour savoir où tu vas, vas voir d'où tu viens

La Fête du Saguenay se déroulera les 13, 14, 15 juin. Depuis quelques années, une équipe de bénévoles, sous la présidence de M. Denis Renaud, avait la responsabilité, chaque année, d'organiser cette fête.

Ce dernier contacta la Jeune Chambre de la Baie pour lui demander de prendre la relève... C'était là un hommage à notre organisme. Comme président, j'étais doublement fier de l'honneur qu'on nous faisait. Toutefois avant d'accepter une telle responsabilité, je me suis posé une question: "Est-ce que la Fête du Saguenay avait sa raison d'être?".

Toute festivité est plus ou moins controversée. Cependant, la Fête du Saguenay se doit d'être soulignée. Notre région est riche de passé et tous et chacun doivent savoir ce qu'il en est. Un chansonnier régional a dit: "Si tu veux savoir où tu vas, vas voir d'où tu viens". Cette citation est pleine de bon sens. Elle est vraie dans tous les domaines (culturel, économique, politique, etc.). On doit tirer des conclusions, faire le point de temps à autre.

Cette fête doit être pour nous un moyen d'exprimer notre fierté d'être Saguenéens. Durant cette fin de semaine, démontrons notre contentement et notre émerveillement face à ce coin de pays, notre bonheur d'y vivre. Participons à notre Fête nationale et amusons-nous dans un climat fraternel.

Christian Fortin
Président du Comité organisation de la Fête du Saguenay
Le 9 juin.

Des agents occultes travaillent à notre perte

Il faut lutter pour défendre la vie contre ceux qui tendent à la détruire: la vie humaine d'abord, mais aussi celle de tous les êtres qui sont utiles à l'humanité et même celle des oeuvres et entreprises bienfaisantes. C'est un devoir primordial, car la vie est le plus précieux de tous les biens.

Il faut empêcher les guerres par tous les moyens possibles, et là où elle est inévitable (car celui qui est attaqué injustement est dans la nécessité de se défendre) il faut l'organiser et la conduire de manière à réduire au minimum la dépense de vies.

Il faut combattre les famines et l'insuffisante alimentation, et les épidémies, et les milieux malsains, et les logements insalubres ou trop étroits, et le manque de soins, et les excès de table, et le surmenage, et même l'inanition alanguissante.

Il faut combattre surtout l'assassinat sous toutes ses formes: meurtre d'adultes, meurtre des enfants nés ou non, tout avortement volontaire, qui est la destruction d'une vie humaine, un assassinat et le plus lâche des assassinats puisqu'il est perpétré sur quelqu'un absolument incapable de se défendre et réalisé par des personnes qui ont un devoir particulier et strict de le protéger de toute manière.

Il faut encourager et aider les familles nombreuses, qui ont le courage de multiplier la vie et par autant de faire grandir la nation en lui procurant des éléments de force et d'activité.

Il faut éliminer le divorce, qui est la ruine de la famille et du bonheur, dont la vie a besoin pour prospérer et s'épanouir.

Il faut combattre tous les systèmes de contraception et de stérilisation volontaire qui tuent la vie dans l'acte même qui est par nature fait pour la procréer. Ils sont une violation de la loi naturelle, donc intrinsèquement mauvais, et en plus condamnés par Dieu lui-même et par sa voix, l'Eglise catholique.

Voilà en résumé les règles que le devoir de défendre la vie impose à toute personne humaine.

On glose de bien des façons pour s'en émanciper; on joue sur les mots pour fausser la notion de ces actes criminels, pour déformer les consciences et autoriser des comportements qui en réalité sont condamnables. Qu'on l'appelle "interruption de la grossesse" ou "libération de la femme", l'avortement reste ce qu'il est: l'assassinat d'un être humain.

On en est venu à le légaliser sous prétexte qu'il était pratiqué à l'encontre de la loi, et même à le laisser libre à la simple volonté de la mère. Ce serait ridicule si c'était moins triste. La légalisation ne change rien à la nature de l'acte; que la loi civile en supprime la répression, il demeure acte criminel, il est toujours un meurtre.

Pourtant y a-t-il quelque chose de plus monstrueux! La femme et son conjoint ou complice ont librement fait l'acte qui a produit une vie humaine. Peut-on raisonnablement admettre qu'une telle mère soit à ce point dénaturée, jusqu'à haïr son propre enfant, jusqu'à le tuer dans son sein même pour s'en débarrasser? Une femelle animale ne fait pas cela. Il est temps qu'on se mette à l'école de la bête.

Il y a un moyen bien simple de ne pas avoir d'enfant quand on n'en veut pas, c'est de s'abstenir de l'acte sexuel qui lui donne l'existence. Pourquoi tant chinoiser sur les suites quand il est si facile de connaître la cause par où le cas serait réglé?

D'autres veulent se prémunir contre les suites de leur coït par la mutilation de leurs organes sexuels. Ce n'est pas glorieux, surtout ce n'est pas raisonnable ni moral. Mutiler son corps ou l'un de ses membres sans nécessité, pour un simple motif de jouissance, est une faute contre la loi naturelle, donc immoral. Il importe de rectifier les idées là-dessus et le fait de demeurer dans l'ignorance n'empêche pas la chose d'être ce qu'elle est: un acte mauvais. Il est d'ailleurs condamnable parce que mauvais dans l'intention, et c'est là qu'est la responsabilité. Pas d'ignorance possible sur ce point.

De plus, au point de vue national, où chacun a des devoirs à l'égard de l'ensemble du peuple, les stériles volontaires se font nuls, se rendent d'eux-mêmes incapables de faire leur part. On devrait refuser tout emploi salarié dans les services de l'Etat à ceux et celles qui sont stériles volontairement. On devrait de même refuser tel emploi à tous les responsables d'avortements volontaires, si on n'a pas le courage de les punir pour assassinat.

N'est-ce pas dégoûtant et révoltant de voir ces campagnes et ces mouvements organisés pour multiplier les avortements, et même, par exemple, pour faire supprimer les quelques mois de détention imposés par les tribunaux à un mécréant auteur de l'assassinat de 7,000 Canadiens et cela au mépris de la loi, alors que le coupable ne regrette pas son méfait et se déclare décidé à continuer son ignoble pratique quand il sera libre.

Et cette haine de l'enfant! ce mépris de ce qu'on a été soi-même, cet oubli du fait que chacun doit son existence au respect que sa mère a su garder à l'égard de son foetus.

Au moins devrait-on continuer de cacher ce honteux sentiment, que n'ont pas les animaux, et non pas en faire un idéal à poursuivre.

Cessons de laisser prêcher le suicide national. Le peuple de l'Allemagne et celui de la France, avec moins de naissances que de décès, sont en voie de disparaître rapidement; celui du Québec, tombé en deux ans du sommet au dernier rang de la fécondité, les suit de très près et rend vains les efforts qui se font pour sa survivance.

Cessons donc de nous payer de mots et de nous laisser enguirlander par des théories destructives infiltrées chez nous par les agents occultes qui travaillent, par tous les moyens et avec tant de succès, à nous détruire.

Au-dessus des mille trucs superficiels qui dispersent notre attention et nos énergies, plaçons le souci de défendre et de fortifier le primordial de tous les biens; la vie sous toutes ses formes.

Victor Tremblay, p.d.h.,
La Société historique,
Chicoutimi.
Le 9 mai.

OPINION DES AUTRES

Pour que survive le transport en commun

"Les villes, a dit aux maires de la région, le ministre d'Etat aux transports, M. Paul Berthiaume, doivent reconnaître le transport en commun comme un service essentiel et y accorder une priorité dans leurs prévisions budgétaires. Les études, a-t-il ajouté, démontrent clairement l'importance névralgique du transport en commun dans la région de la Mauricie." Du même souffle, M. Berthiaume a reconnu la non-rentabilité de ce service.

Une fois le principe admis, il s'agit de définir les modalités d'application et surtout de partager les responsabilités au chapitre du financement de l'opération. Le défi est posé aux maires de la région qui se préparent à scruter plus attentivement la recommandation du ministre d'Etat.

Brièvement, M. Berthiaume suggère la municipalisation du transport en commun, à partir d'une formule qui se rapproche du système utilisé en milieu scolaire. Le mécanisme permettrait aux municipalités de desservir la clientèle selon les besoins, en plus d'exercer un meilleur contrôle des revenus et des dépenses.

Le partage financier tiendrait compte de quelques facteurs non négligeables comme le millage parcouru dans une municipalité, la densité de la population, l'évaluation foncière et le nombre des usagers. Le gouvernement absorberait, semble-t-il, la même part du déficit qu'actuellement, soit 50 pour cent.

L'avenue que le ministre propose d'explorer est intéressante.

Elle fournit des éléments qui devraient alimenter un débat de fond dans la région et pas seulement au niveau des conseils municipaux.

La question du transport en commun, à cause des coûts et des implications, doit drainer la participation des citoyens.

Il faudra cependant faire diligence, à six mois de la fin de l'entente en cours dont le prolongement apparaît peu souhaitable.

Non seulement l'actuel service est fortement déficitaire, mais on a aussi le sentiment qu'il ne répond pas toujours à des critères d'efficacité.

La formule Berthiaume a l'avantage de remettre le pouvoir de décision entre les mains de ceux qui acquittent la facture.

Il est, en effet, assez peu souhaitable que les déficits de l'entreprise privée soient épongés par le trésor public, sans un contrôle rigide non seulement sur les investissements, les revenus et les dépenses, mais également sur l'organisation des circuits.

L'autre facette de la proposition qui consiste à tenir compte de facteurs de pondération dans la répartition du fardeau financier amène une plus grande équité qui devrait regrouper plus de supporteurs que la présente formule qui n'est pas autre chose qu'un compromis, bâclé sous la pression des événements et de moins en moins acceptable dans une perspective à long terme.

Si l'on s'entend assez bien sur la nécessité du transport en commun dans les centres urbains, les opinions divergent sur la participation financière des villes. D'ailleurs, la réaction des maires de la région s'inspire directement des revendications faites encore récemment, lors de la rencontre provinciale-municipale, dans l'espoir d'obtenir une plus large part de l'assiette fiscale. Ce qui faciliterait, on s'en doute un peu, le financement de service jugé essentiel, comme le transport en commun. Les réserves exprimées par les maires sont fondées et tiennent compte de la capacité de payer des citoyens et des limites de l'impôt foncier. Les municipalités, ne peuvent, comme le gouvernement, profiter des "bienfaits" de l'inflation, par le biais des impôts.

De plus en plus de provinces reconnaissent l'urgence de la situation et participent plus généreusement au financement du transport en commun. C'est le cas de l'Ontario qui défraie 75 pour cent des frais d'investissement et 50 pour cent du déficit d'opération; l'Alberta vient d'annoncer un programme d'aide au transport qui prévoit $102 millions pour six ans; la Colombie-Britannique va plus loin, en mettant davantage l'accent sur le transport en commun, plutôt que sur la construction des routes.

La question demeure complexe. Néanmoins, il faut espérer un débat qui va déboucher sur une solution permanente, pour mettre fin à une situation qui a déjà trop duré. Le document du ministre Berthiaume n'est pas dépourvu de réalisme loin de là, pour doter la région d'un service de transport en commun plus à la mesure de besoins réels.

Raynald BRIERE,
"Le Nouvelliste,"
Trois-Rivières.

BILLET

Amiantose et cie

Il faut déplorer amèrement le fait que des travailleurs du Québec, dans l'exercice de leur travail, soient souvent placés dans des conditions telles que leur santé soit compromise, parfois de façon irrémédiable.

Je crois qu'il n'y a pas de citoyen qui ne soit très sensible à un état de choses dont on aurait pu penser qu'il était impossible en 1975. Ces situations nous rappellent que les choses évoluent très lentement au Québec comme ailleurs. Au Québec plus lentement qu'ailleurs probablement.

S'il fallait dresser un bilan de toutes les maladies, de tous les malaises, de tous les inconvénients qu'on impute généralement à la science et à la technologie ainsi qu'à l'exploitation industrielle des richesses naturelles, on se demande si ce bilan ferait le poids avec tous les avantages qu'en retire la société dans son ensemble.

Ce n'est pas une raison pour que le travail tue. Le travail est déjà assez pénible comme cela qu'il n'est pas obligé de nous tuer. A la longue, je veux bien, mais pas à courte échéance.

Inutile de vous dire que je suis de contre les maladies industrielles: amiantose, cuivrose, chlorose, etc... et je suis d'accord avec les syndicats qui sont de contre aussi. Ca n'a pas de maudit bon sens c't'affaire-là.

Ca va coûter cher, il paraît, pour venir à bout de ces sacrées maladies-là. Il faut trouver de l'argent, pis vite, pour régler ce problème-là.

Moi j'en ai trouvé. J'ai trouvé deux milliards pour arranger ça. Les deux milliards que les Canadiens dépensent chaque année pour contracter la cigarettose et la nicotinose. Deux milliards en fumée plus quelques milliers de malades sérieux. Et ça ne dépend pas des industries et des patrons, pour une fois.

C'est peut-être pour cela que les syndicats ne l'ont pas encore dénoncé.

LE RICANEUR

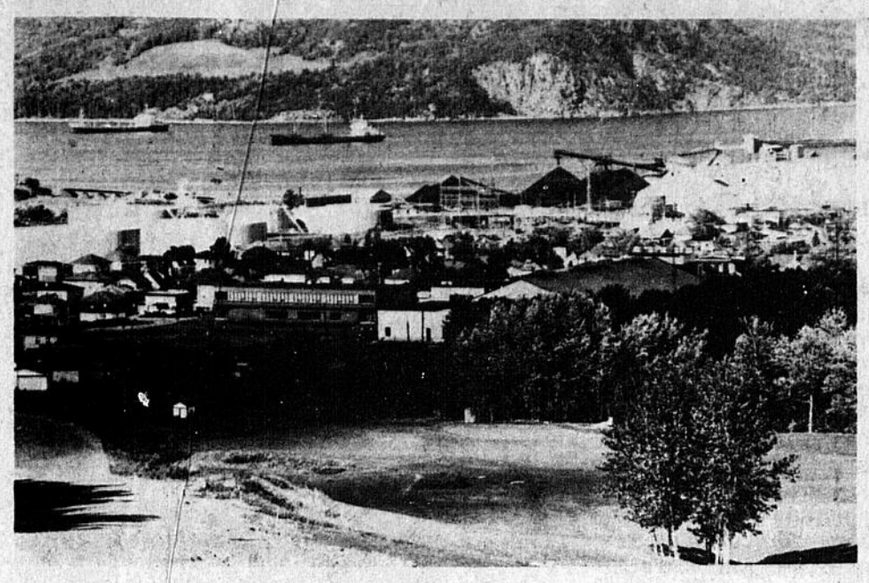

La rivière Saguenay, secteur de La Baie.

Un historique du Royaume du Saguenay

NDLR — Le QUOTIDIEN publie aujourd'hui le dernier d'une série de trois articles préparés par le comité des Fêtes populaires du Saguenay qui auront lieu, cette année, les 13, 14 et 15 juin, à la Baie.

Connu depuis des temps immémoriaux, le Saguenay fut reconnu officiellement par Jacques-Cartier qui, lors de son voyage de 1535, apprit son existence et sa localisation par des Hurons de la Vallée du St-Laurent.

D'après le témoignage de ces Indiens, notre Royaume constituait un pays vaste, riche en mines et bien organisé politiquement. Il était formé de petites nations ayant chacune son chef, groupées en une sorte de confédération présidée par un grand "sagamo" avec des réunions régulières pour régler les affaires.

Dans son volume intitulé **Mgr Dominique Racine,** M. Jean-Claude Drolet nous décrit comme suit: le Saguenay. Son nom signifie en langue algonquine "d'où l'eau sort"; c'est d'abord une région immense à laquelle la légende et l'histoire ont donné le titre de Royaume.

"Dans ses dimensions, par son étendue et ses ressources, par sa situation géographique et ses notes caractéristiques, c'est tout un pays.

Un des ses traits marquants est la variété. La Saguenay présente une sorte de triptyque: trois régions de carractère différent: la Côte Nord, ouvrant sur le large horizon marin, le Haut-Saguenay, plateau de soleil et d'espace où s'enchâsse comme une perle dans un écrin, le Lac St-Jean; le Bas Saguenay ou secteur de Chicoutimi qui sépare et unit les deux autres. Pays où alternent et se complètent les montagnes et les plaines, la mer et le plateau, l'activité et la solitude, le cycle à la fois capricieux et stable des saisons.

Pays pourvu en plus d'un fjord merveilleux aux rives escarpées, seule route de l'époque, et dotée d'un ciel aux riches couleurs.

Une autre de ses notes particulières, c'est qu'il est à la fois un pays neuf et un pays très vieux". (**Mgr Dominique Racine,** pages 12-13).

Connu dès le début de l'histoire de la Nouvelle-France, ce territoire, selon notre historien régional Mgr Victor Tremblay, est "parmi les entités géographiques canadiennes la plus ancienne qui a gardé sa désignation primitive: "Le Royaume du Saguenay"; c'est sur son sol que fut négocié l'établissement du Canada, par le traité d'alliance de 1603 entre les représentants de la France et les trois peuples de la Vallée du St-Laurent; c'est son territoire qui, grâce à la traite des fourrures fournit les moyens de subsistance à la colonie française; elle fut un des champs d'apostolat les plus féconds en dévouement et en résultats à l'épopée missionnaire' et depuis le jour encore récent, ou la colonisation en entreprit la conquête, les progrès qu'elle a réalisés émerveillent encore ceux qui les constatent". (Saguenayensia, v. 2, no.3, p. 57).

Le Saguenay fut un territoire fermé pendant trois siècles parce que réservé à la traite des fourrures. C'est par un truc audacieux qu'il fut ouvert à la colonisation en 1938.

Mais si nous considérons ses immenses possibilités forestières, minières, hydrauliques et agricoles, sa conquête ne fait que commencer. Nous habitons une région merveilleuse où le colon, le défricheur, sans le savoir, et sans en être conscient, ont accompli des tâches grandioses.

Les valeureux pionniers qui vinrent s'installer ici durent travailler fort et dur pour réussir, en dépit des multiples obstacles semés sur leur route par une nature revêche.

Cette nature revêche consistait surtout en forêt immense, en nombreux lacs et rivières, en rochers abrupts et abondants, en un climat rigoureux et en un pays éloigné de toute civilisation, sans moyen rapide de communication d'où l'isolement, qui devenait terrible et l'ennui sans issue.

Cependant rien ne rebuta le pionnier et pour lui d'abord, puis pour ses enfants qu'il voulait établir il a abattu la forêt, défriché le sol, bâti sa maison, labouré et semé sa terre avec des outils rudimentaires qu'il façonnait souvent de sa main; il a enfin élevé une solide et nombreuse famille.

Ce sont donc ces gens qui n'eurent pas peur de l'effort, qui avec leur sueur et parfois leur sang, ont écrit les premières pages glorieuses d'une histoire plus merveilleuse encore qui nous étonne et nous surprend lorsqu'on s'y arrête un tant soit peu. Faisons de la Fête du Saguenay un vibrant hommage à nos ancêtres dont le courage n'eut d'égale que l'humilité!

Impossible de connaître le taux de chômage dans la région

par Martha Gagnon

CHICOUTIMI — Tout un charivari pour connaître le taux de chômage au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La population et les journalistes devront continuer de se contenter de statistiques provinciales et nationales. La mobilité de la main-d'oeuvre d'une région à une autre demeure le problème numéro un que rencontrent les spécialistes lorsqu'ils veulent établir le taux de chômage propre à une région.

Lors du déjeuner du Cercle de presse, hier matin, quatre représentants des centres de Main-d'oeuvre du Québec et du Canada, de la commission d'assurance-chômage et du salaire minimum ont avoué qu'il était impossible de donner le taux de chômage au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le seul taux connu est celui pour tout l'est du Québec, soit 17.3 pour cent.

Dans la région, au début du mois de juin on signalait 24,500 prestataires de l'assurance-chômage sur une population globale de 280,000 habitants.

Depuis un an, le ministère du Travail de concert avec le centre de Main-d'oeuvre du Canada et le ministère des Affaires sociales tente de récupérer par divers moyens les travailleurs qui vivent de l'assurance-sociale.

Dans chaque région, on retrouve un comité spécial formé des trois instances concernées qui offre aux travailleurs défavorisés la chance de trouver un emploi, tout en lui permettant de s'adapter progressivement au nouveau rythme de vie.

La récupération de ces travailleurs depuis longtemps sur l'assurance-sociale, se fait grâce à des cours de formation professionnelle, à des stages transitoires, et par le financement de certains projets coopératifs.

Ainsi, au Saguenay-Laac-Saint-Jean, un groupe de travailleurs défavorisés de Petit Saguenay recevront prochainement l'aide financière nécessaire pour mettre de l'avant une coopérative qui s'occupera de la fabrication de raquettes. Un projet semblable est sur le point de voir le jour à Sainte-Monique.

Pénurie d'inspecteurs

La pénurie d'agents-inspecteurs à la Commission du salaire minimum pose actuellement un problème urgent.

C'est ce que faisait remarquer, hier matin, le directeur régional du bureau de Montréal, M. Paul-Emile Germain. Ce dernier était accompagné du directeur régional des centres de Main-d'oeuvre du Québec, M. Claude Pagé; du directeur de la commission d'assurance - chômage pour le district de Chicoutimi, M. Gabriel Harvey, et du directeur du centre de Main-d'oeuvre du Canada à Chicoutimi, M. Gaston Savard.

Concernant cette pénurie d'inspecteurs, M. Germain a expliqué que dans le secteur de Montréal on comptait 40 agents pour 68,000 employeurs qui sont assujettis à la loi du salaire minimu. Dans des conditions semblables, il devient presque impossible d'effectuer un travail adéquat.

Structure d'emploi

C'est dans le secteur minier et dans celui de la forêt que l'on trouve présentement le plus grand nombre d'emplois vacants.

Selon l'économiste du centre de Main-d'oeuvre du Canada pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Jacques Boucher, ces deux secteurs d'activités devraient réviser leur structure d'emploi pour attirer davantage les jeunes.

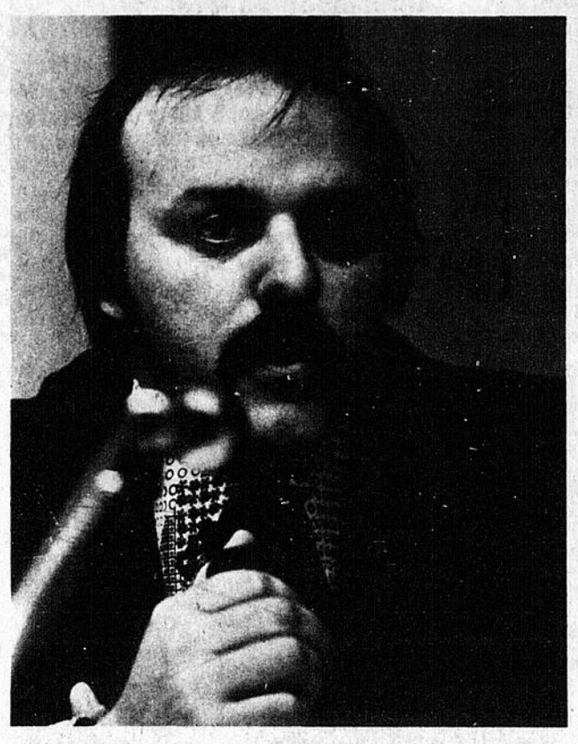

M. Claude Pagé, directeur régional des Centres de Main-d'oeuvre du Québec.

gagnon FRERES

400 EST, RUE RACINE, CHICOUTIMI TEL.: 543-1501

SPECIAL DE LA FETE DES PERES

$5.00

Pantoufles de belle apparence et de bonne qualité qui saura sûrement plaire à celui qui en possédera.

Nous avons en stock un grand choix de pointures et de couleurs telles que: brun, tan, bleu et noir.

Vous trouverez certainement celles qu'il vous faut.

Gagnon Frères Chaussures

406, rue Racine, Chicoutimi.

POUR UN ETE PAS COMME LES AUTRES

COSTUMES DE BAIN POUR FILLETTES
Choix de modèles une ou deux pièces. Teintes et grandeurs variées.
PRIX SUGG.: $5 à $21

GILETS DE COTON POUR FILLETTES
Coton polyester. Choix de modèles et de teintes. Grandeurs: 2 à 14 ans.
PRIX SUGG.: $3.49 à $8

GILETS, SHORTS, PANTALONS, VESTES POUR FILLETTES
Confection en ratine. Pour le confort et une parfaite élégance. Choix de teintes estivales. Grandeurs: 2 à 14 ans.

CORSAGE
Confection polyester, coton, ratine. Léger vêtement pour la saison d'été.

GILETS POUR GARCONS
Coton, polyester dans un choix de teintes unies ou à motifs. Manches courtes. Grandeurs: 2 à 16 ans.
PRIX SUGG.: $4.49 à $6.50

SHORTS POUR GARCONS
Confection polyester ou ratine. Choix de teintes. Grandeurs: 2 à 16 ans.
PRIX SUGG.: $4.99 à $6.99

gagnon FRERES 400 EST RACINE CHICOUTIMI

GAGNEZ UNE CADILLAC 1976: RECLAMEZ VOS COUPONS

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

Circulation en forêt

On sait déjà que depuis le début de la saison, plus de 75 feux ont ravagé la forêt régionale et que c'est la négligence humaine qui a été la cause de la plupart de ces incendies. Si la belle température qui s'annonce pour les prochains jours laisse craindre une multiplication des feux, il est fort possible que le ministère des Terres et Forêts ne prenne aucune chance et interdise immédiatement la circulation en forêt. A moins que les propriétaires d'habitations situées à proximité de la forêt et les excursionnistes redoublent de prudence dans l'utilisation qu'ils feront du feu au cours des prochains jours.

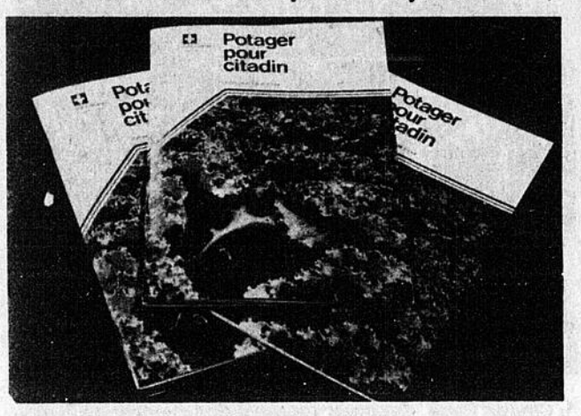

Petit jardin

Un petit jardin à proximité de la maison... Un citadin qui se transforme en jardinier amateur pour se détendre, alléger son budget et avoir à la portée de la main des légumes frais et appétissants. Comment cet apprenti-jardinier se renseignera-t-il sur les exigences à respecter et les erreurs à éviter pour réussir son potager, sur la disposition et le choix des légumes. Ces renseignements et une foule d'autres aussi utiles sont accessibles à tous les intéressés grâce à la brochure POTAGER POUR CITADIN, publiée et distribuée gratuitement, sur demande, par le service d'information du ministère de l'Agriculture du Québec, 220 A, Chemin Sainte-Foy, Québec.

Trois prix de $15,000

C'est le lundi, 16 juin, que l'on remettra, au Château Laurier, à Ottawa, les prix Molson aux lauréats de l'année 1974. Chacun des trois gagnants recevra un diplôme et un chèque de $15,000... Il s'agit de l'écologiste Pierre Dansereau, de Montréal, du peintre Alex Colville, de Nouvelle-Ecosse, et de l'écrivain Margaret Laurence, de Lakefield, Ontario. Ces prix, qui comptent parmi les plus hautes distinctions décernées au Canada dans le domaine de la culture, ont pour objet de signaler les contributions exceptionnelles de citoyens à la vie des arts, des humanités et des sciences sociales. La remise des prix, le 16 juin, se fera sous les auspices du Conseil des Arts du Canada.

Festival de musique

On attend la participation d'une quarantaine d'ensembles de tambours, clairons et trompettes, lors du festival provincial annuel, qui se tiendra les 22, 23 et 24 août, au Stade Richard-Desmeules, à Jonquière. Des trophées et des bourses seront remis à cette occasion.

Loisirs à La Doré

Le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports vient d'accorder une subvention spéciale de $37,200 à la Commission municipale des loisirs de Notre-Dame-de-la-Doré pour l'agrandissement du centre communautaire et l'amélioration de la piste de 400 mètres. Le député Robert Lamontagne a précisé qu'il s'agit là de la deuxième intervention du gouvernement dans le développement du loisir dans cette localité, en tenant compte des efforts financiers de la population et de la municipalité.

Nouvelle industrie

Le gouvernement d'Ottawa vient d'accorder une subvention à la Compagnie Les Ateliers Benoît Allard Inc., de Saint-Fulgence, pour l'implantation d'un établissement de la fabrication de courvoyeurs et autres pièces de machinerie lourde au coût de quelque $300,000. La compagnie a accepté une subvention de $47,275 comme participation du ministère de l'Expansion économique régionale au coût d'immobilisation, plus 15 pour cent des salaires et traitements approuvés qui sont estimés à $103,500.

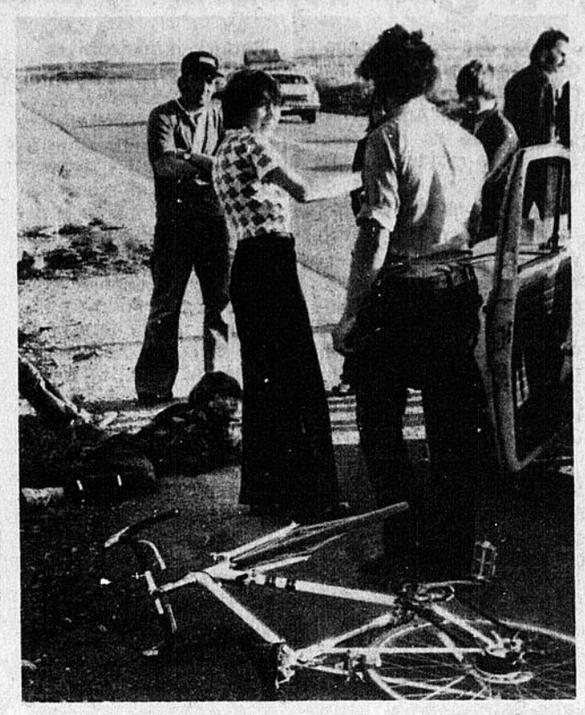

Les hasards du cyclisme

Tous les écoliers étant sur le point d'entreprendre la longue période de vacances estivales, il faut s'attendre à une augmentation impressionnante du nombre de cyclistes sur les routes de la région. C'est un excellent sport, mais les jeunes et leurs aînés devraient se rappeler qu'il n'est pas recommandé de le pratiquer sur les routes achalandées où les véhicules circulent à vive allure. De plus, les fervents de la bicyclette de même que les automobilistes devraient redoubler de prudence cette saison, pour éviter des scènes comme celles-ci: un jeune cycliste jonquiérois, Yves Bouchard, a été blessé lors d'un accrochage impliquant son véhicule et une automobile, sur la rue Panet, cette semaine.

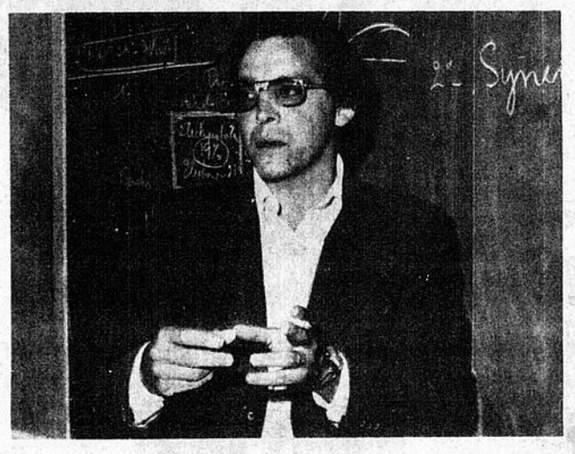

Professeur invité

Le département des sciences économiques et administratives de l'Université du Québec à Chicoutimi a l'intention d'adopter le système de professeurs invités pour que les étudiants puissent être mis en contact avec les politiques de gestion pratiquées tant en Amérique du Nord et en Europe. Le professeur Michel Montebello, de l'Institut d'administration des entreprises de l'Université d'Aix-Marseille, est actuellement au département des sciences économiques et administratives un cours de politique générale intitulé "Stratégie de l'entreprise". M. Montebello effectue également un stage à la "Business school" de l'Université de Texas.

Travaux de voirie

Le ministère des Transports, vient de publier un appel d'offres pour la pose d'un revêtement souple (couche d'usure), une distance de 7.15 milles, sur diverses routes dans la paroisse de Saint-Jérôme. L'ouverture des soumissions aura lieu le 3 juillet prochain.

Journée champêtre

Le président du Parti libéral du Québec, Me Claude Desrosiers, participera, à titre de président d'honneur, à toutes les activités de la Journée champêtre de l'Association libérale du comté de Roberval qui aura lieu samedi, à l'Hôtel-Motel Marina-Vauvert de Péribonka. Me Desrosiers sera accompagné de plusieurs dirigeants du Parti libéral du Québec, des membres de l'exécutif régional du parti et des députés de la région. Selon le président de l'Association libérale du comté de Roberval, Me Jacques Simard, c'est une journée de détente qui est offerte aux militants libéraux du comté de Roberval qui pourront profiter d'un programme d'activités intéressantes et variées.

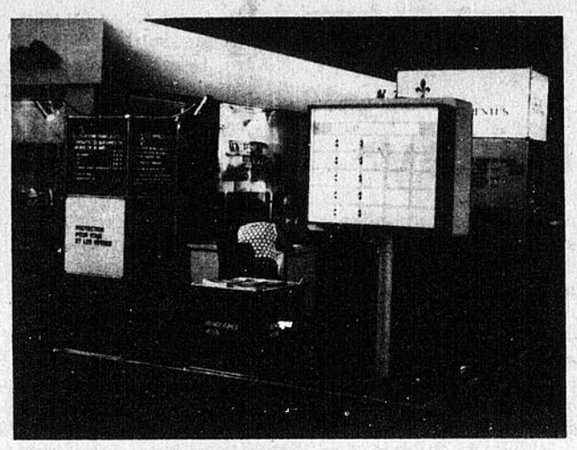

Pour les futurs rentiers

Un représentant de la Régie des rentes du Québec, M. Louis Godin, se tiendra à la disposition de la population du Lac-Saint-Jean jusqu'à samedi soir, au centre commercial Les Galeries Lac-St-Jean, à Alma.

Les personnes qui veulent en savoir davantage sur les régimes de retraite, publics ou privés, sur les rentes d'invalidité, de veuf ou veuve et d'orphelin, sur les allocations familiales du Québec, ont donc jusqu'à samedi pour se rendre au kiosque d'information, qui est ouvert aux mêmes heures que les magasins.

Notons qu'il s'agit d'un kiosque modeste, transportable facilement, mais qu'il ne sera exposé qu'à Alma, une interruption étant prévue pour l'été, et la Régie des rentes devant avoir des comptoirs lors des différentes expositions au Québec.

Fête des pères

La Jeune chambre de Saint-Ambroise organise pour une quatrième année consécutive une soirée en l'honneur de la Fête des pères, dimanche, au Bal Musette de l'endroit. Comme à chaque année, il y aura dévoilement de la personnalité masculine de l'année 1974-75 à Saint-Ambroise. Cette personnalité a été choisie par les principaux mouvements de la paroisse.

Jeunes ruraux

C'est le groupe des jeunes ruraux de Saint-Bruno qui représentera la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean aux éliminatoires provinciales du concours de mérite agricole des jeunes qui auront lieu les 2, 3 et 4 juillet.

Président de la CS

M. André Bergeron a été nommé président de l'exécutif de la Commission scolaire de Port-Alfred, succédant à M. Marcel Desgagné, qui a tenu le poste durant six ans, avant de remettre récemment sa démission. D'autre part, M. Aurélien Maltais a été nommé vice-président tandis que l'exécutif se compose de MM. Gaston Claveau, Georges Lafond et Fernando Lavole.

Perte de $5 millions

Le marché des oeufs d'incubation, des poussins et des dindonneaux au Québec a été de $38 millions en 1974. Une récente étude de M. Roger J. Palement, du Service de la mise en marché du Québec, dresse un inventaire de la dimension de ce marché en dénombrant les volumes selon les sources d'approvisionnement. Il est démontré que 13 p.c. de la valeur de ces produits vendus au Québec provient de l'étranger. Un revenu annuel potentiel, estimé à $5 millions échappe ainsi aux producteurs québécois.

Pour les pompiers

Le service de protection contre les incendies de la municipalité de Roberval pourra bénéficier prochainement d'un nouveau poste, d'un camion-citerne et d'une autopompe, le tout estimé actuellement à $235,000. Et comme participation financière du gouvernement, la municipalité pourra toucher une subvention de 75 pour cent du coût des dépenses. Le député de Roberval, Me Robert Lamontagne, précise toutefois, dans un communiqué de presse, que le pourcentage de cette subvention implique la mise en commun du service de prévention des incendies de la municipalité avec celui de la municipalité de Sainte-Hedwidge.

Match déloyal?

Bien sûr que non. D'une part, Mandy, le chien boxer, est une femelle qui vient tout juste de relever d'une grossesse qui a mal tourné. Et, d'autre part, le chaton de 10 semaines, qui répond au nom de Sach, était orphelin. Ce dernier a donc été adopté par Mandy. Et depuis ce temps, le duo file le parfait bonheur, Sach se gardant d'utiliser ses griffes de félin, et Mandy réservant ses crocs pour le facteur, le laitier et le boulanger...

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Pèlerinage au Lac Bouchette — Le 13 juin prochain, pèlerinage au Lac Bouchette et visite de la réserve de Pointe-Bleue. Pour informations, s'adresser à Mme Alfred Duchesne à: 543-3066.

Rencontre eucharistique — Jeudi soir, à 19.30 hres, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, rencontre eucharistique, messe et réception de nouveaux membres dans la Garde d'Honneur. Les personnes qui voudraient devenir membres de la Garde d'Honneur peuvent se présenter. Les paroissiens de Saint-Marc de Bagotville viendront en groupe et sont spécialement invités. Tous sont invités.

Réunion du Club de Jogging — Réunion du Club de Jogging de Chicoutimi-Nord au Club de Tennis du Parc de la Colline, jeudi le 12 juin, à 17 heures. Membres et supporters sont invités à y assister.

DÉPISTAGE PRÉCOCE
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
GUÉRISON POSSIBLE

Pepsi vous présente 5 bo
53onces de plaisir.
53 OZ LIQ. - 1.5 LITRE

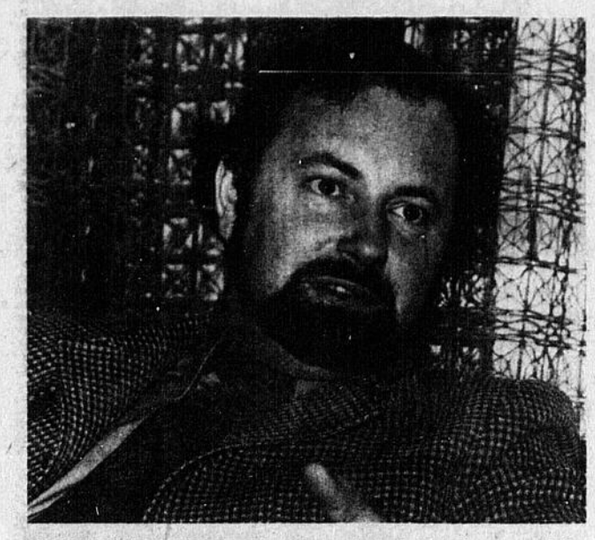

REGIS VIGNEAULT — Directeur de la formation au ministère de l'Immigration, il prépare le séjour dans la région de soixante immigrants sud-vietnamiens qui suivront des cours intensifs de français.

Des immigrants sud-vietnamiens viendront apprendre le français

par Denise Pelletier

CHICOUTIMI — Des cours de français seront donnés, à Chicoutimi, à une soixantaine d'immigrants sud-vietnamiens pendant 30 semaines.

C'est la première fois que ces cours sont donnés en dehors des grands centres, soit Montréal et Québec, et cette expérience se situe dans la politique de décentralisation des services que le ministère de l'Immigration du Québec veut mettre sur pied.

Pour M. Régis Vigneault, directeur de la formation au ministère de l'Immigration, qui est venu ces jours derniers dans la région pour voir aux détails qui assureront la bonne marche du projet, cette expérience est dans la logique des choses.

Intensifs

"Ces gens suivront, pendant 30 semaines, des cours intensifs de français.

Et nous pensons que l'environnement francophone qu'ils trouveront dans la région favorisera leur apprentissage de la langue, ce qui n'est pas toujours le cas à Montréal par exemple." Après Chicoutimi, et selon le succès obtenu, des expériences semblables seront tentées à Sherbrooke et à Hull.

Il s'agit d'ailleurs d'un projet fédéral-provincial, mais dont l'initiative appartient d'abord au Québec, le ministère de l'Immigration ayant signé un contrat avec le service d'éducation aux adultes de la Commission scolaire régionale Saguenay pour que celle-ci donne les cours et fournisse les locaux. Quant au gouvernement fédéral, il fournira une allocation destinée à

assumer les frais de séjour des "élèves".

Lien

Ce projet est d'ailleurs relié à l'accueil par le Canada de quelque 3,000 réfugiés sud-vietnamiens, dont 80% s'établiront au Québec. Sur ce nombre, environ 500 suivront des cours de français, dont 60 à Chicoutimi.

Il s'agit de 60 adultes suivant les cours, mais, comme ces derniers viendront avec leurs familles, il y aura, à partir du 30 juin, date du début des cours, une centaine de Sud-Vietnamiens qui s'installeront dans la région pour une période de sept mois.

Et, selon M. Vigneault, même si ces personnes sont libres par la suite d'aller vivre où elles le désirent au Québec, il est probable qu'une partie d'entre elles après ce "bain" dans la vie et les coutumes régionales, aura le désir de rester dans la région, surtout si l'accueil des Saguenéens est cordial.

Procès de Tremblay

Un individu demeure difficile à identifier

QUEBEC — Une jeune "barmaid" de 24 ans, Nathalie Saint-Pierre, du 1550, rue de la Ronde, à Québec, est venue raconter au jury, hier, que Michel Tremblay, 22 ans, de Sainte-Foy, s'était présenté avec un autre individu, à son appartement du 2101, rue de la Canardière, au début de mai 1974, pour prendre possession des vêtements appartenant à Hélène Hébert, la jeune danseuse à gogo de 19 ans, abattue d'une balle à la tête, vers le 5 mai 1975, et dont le cadavre fut découvert enterré dans un boisé de Saint-Fortunat, le 8 juin de la même année.

Mlle Saint-Pierre connaissait intimement la victime, pour avoir travaillé avec cette dernière dans différents clubs de la région de Québec, et ailleurs en province. De plus, Hélène Hébert avait habité avec Nathalie Saint-Pierre, sur la rue de la Canardière, à Québec.

Poursuivant son témoignage, Mlle Saint-Pierre a précisé que seul Michel Tremblay avait pénétré dans l'appartement. L'autre individu, selon le témoin, serait demeuré près de la porte. Mlle Saint-Pierre a ajouté qu'elle ne connaissait pas la personne qui accompagnait Michel Tremblay, ce soir-là.

La "barmaid" a renchéri en disant que Hélène Hébert n'habitait plus avec elle, depuis environ une semaine, lorsque Michel Tremblay est allé chercher les effets de la victime. "Elle était partie demeurer avec Michel Tremblay, aux Quatre-Bourgeois, à Sainte-Foy, devait-elle préciser.

Par ailleurs, Mlle Saint-Pierre a déclaré à la Cour, que ce n'est que deux ou trois semaines après le départ d'Hélène Hébert, qu'elle a appris le décès de son ancienne copine de travail et de chambre.

On se souviendra que mardi, le sergent-détective Gerry Desjardins, de la sûreté municipale de Québec, section des crimes sur la personne, avait déclaré que des policiers avaient saisi deux armes à feu, de la lingerie et des bijoux à l'appartement que Michel Tremblay partageait avec Hélène Hébert, aux Quatre-Bourgeois, à Sainte-Foy.

Les vêtements saisis le 7 juin 1974, en soirée, appartenaient bel et bien à Hélène Hébert. Mlle Saint-Pierre a d'ailleurs positivement reconnu certains vêtements qu'elle avait donnés à son amie de fille avant que cette dernière ne la quitte pour aller demeurer chez Michel Tremblay.

Par ailleurs, les deux carabines, (une de calibre 22 et une autre de calibre 303), étaient la propriété de Michel Tremblay. L'accusé a lui-même avoué au sergent-détective Desjardins, lors de son interrogation, qu'il en était bien le propriétaire.

Environ six témoins ont été entendus hier. Il reste encore au moins 25 personnes à faire entendre, dont possiblement l'accusé lui-même. Le procès de Michel Tremblay, qui a débuté lundi, en Cour supérieure à Québec, juridiction criminelle, se poursuivra donc jusqu'à la semaine prochaine.

Saint-Ambroise attend une réponse positive

par Denis Lavoie

SAINT-AMBROISE — Les autorités municipales de Saint-Ambroise attendent, pour aujourd'hui, une réponse du gouvernement, concernant une demande de subvention pour un projet d'aqueduc évalué à $210,000.

Il s'agit d'un problème d'eau qui effecte 22 maisons du rang ouest. Suite à une conversation téléphonique avec le représentant du comté, le député Ghyslain Harvey, le maire de Saint-Amboise, M. Jean-Yves Desbien, aurait reçu l'assurance que le gouvernement donnerait une réponse aujourd'hui, soit la veille du jour où le projet de règlement d'emprunt de la municipalité devra être présenté aux contribuables.

Ce projet a été mis en route il y a deux ans déjà, comme le signalait le maire Desbiens, et il serait nécessaire de recevoir une subvention du gouvernement pour que le coût global de ce projet ne repose pas sur les épaules des seuls propriétaires touchés, et qui se plaindraient de la mauvaise qualité de l'eau.

Ce qui semble curieux, selon le maire de Saint-Ambroise, c'est qu'il aurait suffi qu'un fonctionnaire soit malade, pour que l'étude du projet de la municipalité de Saint-Ambroise subisse un retard aussi important.

Quant au nouvel édifice municipal encore en construction, on prévoit que les travaux se termineront au début du mois d'août. Mais déjà, on serait un mesure d'accueillir la Sûreté du Québec à la fin du présent mois.

Le nouvel édifice municipal, en plus d'accueillir les locaux de la Sûreté du Québec, abritera également l'hôtel de ville, la caserne des pompiers, le garage municipal, la bibliothèque municipal et les hangars de la municipalité.

Il s'agit d'un projet de $767,000 qui devrait être inauguré au début du mois d'août.

Routes

Commentant l'état lamentable des routes qui relient la municipalité de Saint-Amboise aux centres urbains, le maire Jean-Yves Desbien signalait qu'il y avait quelque chose qui ne fonctionnait pas "quelque part", parce que la circulation vers l'extérieur de la plus grosse municipalité rurale du secteur, se faisait dans des conditions plutôt lamentables, surtout à l'occasion du dégel du printemps.

De toute façon, les routes qui mènent de Saint-Amboise aux centres urbains demanderaient à être refaites, tellement elles sont en mauvaise condition.

La CSN demande que le ministère sévisse...

CHICOUTIMI — La CSN a fait parvenir, mardi, un télégramme au ministère du Travail lui demandant de sévir dans le cas de la compagnie Zellers qui n'aurait pas respecté l'article 45 du code du Travail avant de fermer son magasin de Jonquière.

Selon la centrale syndicale, la compagnie aurait dû aviser les centres de main-d'oeuvre du Canada et du Québec, 30 jours avant de procéder aux mises à pied des employés du magasin de Jonquière, situé sur la rue Saint-Dominique.

Conflit

En attendant, le conflit se continue dans les trois magasins Zellers de Jonquière de Chicoutimi et Alma. Les 130 employés syndiqués font toujours du piquetage.

Le conciliateur François Guérin tente de convaincre les deux parties de retourner à la table des négociations. Du côté patronal, on semble réticent à répondre de façon positive à l'invitation du représentant du ministère du Travail.

Autre victime sur la route de l'Anse

ROBERVAL — Réjean Brassard, âgé de 24 ans, de la rue Marcoux à Roberval, a connu une mort affreuse, mardi matin, à l'Anse de Roberval, lorsque sa motocyclette est allée donner contre une automobile.

Il semble que le motocycliste circulait à grande vitesse, lorsqu'en empruntant une troisième voie, il a été heurté par l'automobile.

La Sûreté du Québec mène une enquête dans cette affaire.

Par ailleurs, au cours des dernières heures, Silvain Guay, âgé de 18 ans, fils de M. et Mme Hidola Guay, du 748 avenue Israël-Dumais à Roberval, a connu la mort, mardi sur la rue Tremblay, à Roberval, alors qu'il a essayé d'éviter une jeune fille qui traversait la route, en bicyclette.

Encore là, la sûreté municipale a ouvert une enquête.

Les deux morts accidentelles survenues à Roberval au cours des dernières heures inquiètent autant les policiers municipaux que la Sûreté du Québec.

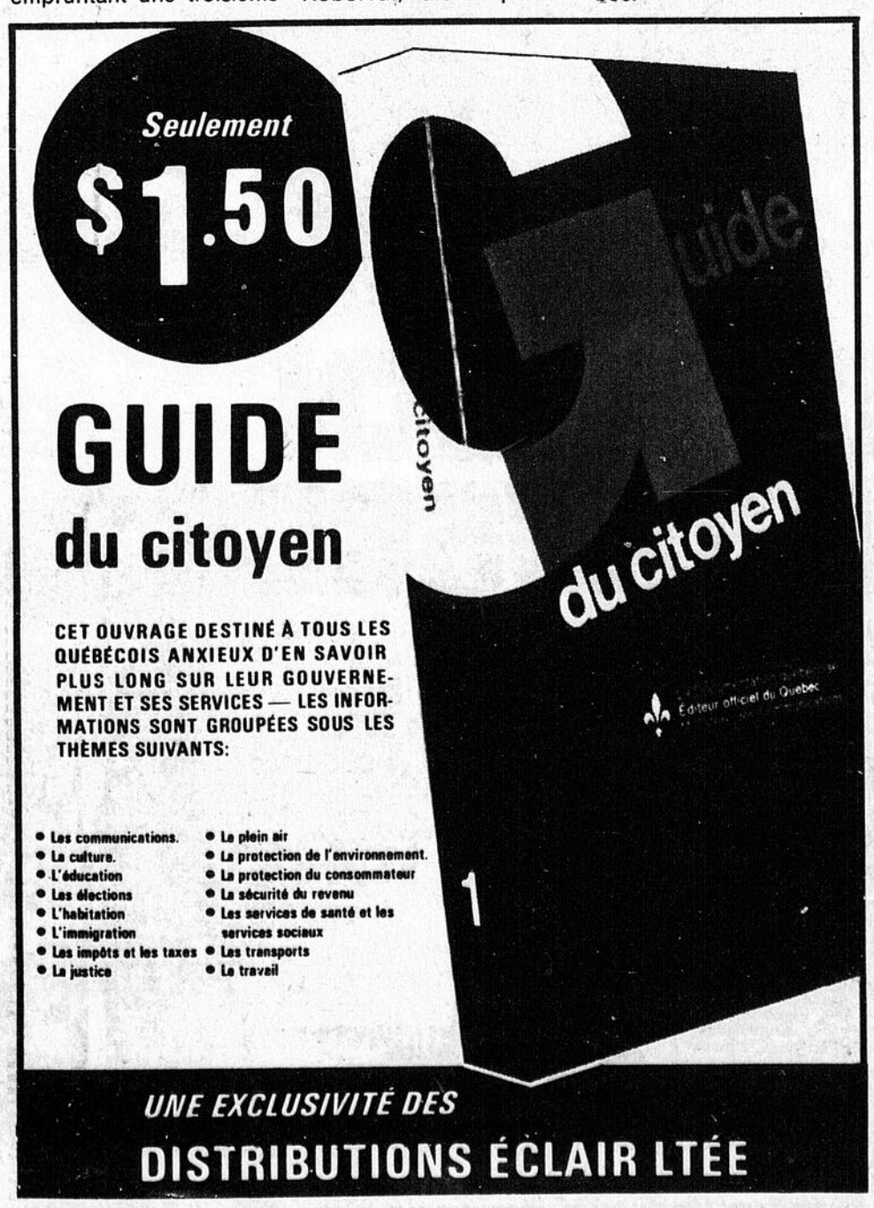

Liste des numéros gagnants du tirage numéro 5

8 juin 1975

1er million

3	7	0	1	4	4	8

59 billets se terminant par	0 1 4 4 8	gagnent $5,000
540 billets se terminant par	1 4 4 8	gagnent $1,000
5400 billets se terminant par	4 4 8	gagnent $100

2e million

6	3	4	9	8	5	2

59 billets se terminant par	4 9 8 5 2	gagnent $5,000
540 billets se terminant par	9 8 5 2	gagnent $1,000
5400 billets se terminant par	8 5 2	gagnent $100

Billets du 6e tirage en vente maintenant
Possibilité de
3 prix de $1 million
3 prix de $½ million
3 prix de $¼ million
36 grands prix
jusqu'à
90,000 prix
près de
28.5 millions en prix, au total. Comptant/non imposable
3 séries de 2,500,000 billets chacune

Achetez vite. Procurez-vous vos billets dans les banques, compagnies de fiducie, caisses populaires, caisses d'économie, institutions financières autorisées, détaillants autorisés, agences gouvernementales ou agents participants de la Loterie de l'Ouest Canadien, selon la province que vous habitez.

3ième numéro complet	5 6 2 0 7 1 2	gagne $500,000
59 billets se terminant par	2 0 7 1 2	gagnent $5,000
540 billets se terminant par	0 7 1 2	gagnent $1,000
5400 billets se terminant par	7 1 2	gagnent $100
4ième numéro complet	2 1 6 4 0 2 8	gagne $250,000
59 billets se terminant par	6 4 0 2 8	gagnent $5,000
540 billets se terminant par	4 0 2 8	gagnent $1,000
5400 billets se terminant par	0 2 8	gagnent $100
5ième numéro complet	3 2 5 3 6 2 8	gagne $200,000
59 billets se terminant par	5 3 6 2 8	gagnent $5,000
540 billets se terminant par	3 6 2 8	gagnent $1,000
5400 billets se terminant par	6 2 8	gagnent $100
6ième numéro complet	2 4 2 8 3 0 5	gagne $150,000
59 billets se terminant par	2 8 3 0 5	gagnent $5,000
540 billets se terminant par	8 3 0 5	gagnent $1,000
5400 billets se terminant par	3 0 5	gagnent $100
7ième numéro complet	5 2 1 2 2 7 3	gagne $125,000
59 billets se terminant par	1 2 2 7 3	gagnent $5,000
540 billets se terminant par	2 2 7 3	gagnent $1,000
5400 billets se terminant par	2 7 3	gagnent $100
8ième numéro complet	6 1 1 8 1 1 7	gagne $100,000
59 billets se terminant par	1 8 1 1 7	gagnent $5,000
540 billets se terminant par	8 1 1 7	gagnent $1,000
5400 billets se terminant par	1 1 7	gagnent $100
9ième numéro complet	2 5 8 9 0 7 4	gagne $75,000
59 billets se terminant par	8 9 0 7 4	gagnent $5,000
540 billets se terminant par	9 0 7 4	gagnent $1,000
5400 billets se terminant par	0 7 4	gagnent $100
10ième numéro complet	5 8 3 4 2 2 3	gagne $50,000
59 billets se terminant par	3 4 2 2 3	gagnent $5,000
540 billets se terminant par	4 2 2 3	gagnent $1,000
5400 billets se terminant par	2 2 3	gagnent $100
11ième numéro complet	3 7 3 8 6 5 8	gagne $50,000
59 billets se terminant par	3 8 6 5 8	gagnent $5,000
540 billets se terminant par	8 6 5 8	gagnent $1,000
5400 billets se terminant par	6 5 8	gagnent $100
12ième numéro complet	4 6 6 4 8 2 4	gagne $50 000
59 billets se terminant par	6 4 8 2 4	gagnent $5,000
540 billets se terminant par	4 8 2 4	gagnent $1,000
5400 billets se terminant par	8 2 4	gagnent $100
13ième numéro complet	4 1 4 4 0 3 8	gagne $50,000
59 billets se terminant par	4 4 0 3 8	gagnent $5,000
540 billets se terminant par	4 0 3 8	gagnent $1,000
5400 billets se terminant par	0 3 8	gagnent $100
14ième numéro complet	6 1 8 0 4 5 1	gagne $50,000
59 billets se terminant par	8 0 4 5 1	gagnent $5,000
540 billets se terminant par	0 4 5 1	gagnent $1,000
5400 billets se terminant par	4 5 1	gagnent $100

Parc des Laurentides

Plus de 9 millions de livres de bleuets près de Chicoutimi

par Denis Lavoie

CHICOUTIMI — A seulement une heure de route de Jonquière-Chicoutimi, près de 9,000,000 de livres de bleuets sauvages pourraient facilement procurer un revenu hebdomadaire de $150 à $200 à 1,333 cueilleurs.

C'est ce que révèle une étude réalisée par des étudiants en techniques d'aménagement, du Cégep de Jonquière.

Parc des Laurentides

C'est sur un secteur facile d'accès, à l'intérieur du parc des Laurentides, qu'a porté l'étude menée par Sylvain Bouchard, Adrien Champagne, Pierre Fontaine, Michel Gauthier, Jean-Pierre Saint-Amand et Martin Sauvé.

Situé à une quarantaine de milles des villes de Jonquière et de Chicoutimi, ce territoire est riche en bleuets sauvages (300 livres à l'acre sur une superficie de 20,000 acres). De plus, cette "incalculable richesse inexploitée" est facile à atteindre par les chemins forestiers qui sillonnent le territoire.

Le secteur exploitable se trouve au sud de Laterrière, entre la rivière Cyriac et la rivière du Moulin, de chaque côté du boulevard Talbot.

Planification

Il serait très facile de planifier la récolte des bleuets dans le secteur du parc des Laurentides, comme le signalaient les auteurs du rapport. En effet, on aurait qu'à planifier de concert avec les compagnies forestières présentes dans le parc des Laurentides, et qui sont en mesure de créer l'infrastructure (voies d'accès) pour la cueillette du bleuet.

Deux années suivant la coupe de bois dans un secteur, il serait possible d'y cueillir des bleuets en abondance pendant environ trois autres années.

Une exploitation rationnelle de la cueillette du bleuet est donc réalisable, et, pour autant que l'on s'en donne la peine, on pourrait identifier les territoires susceptibles de donner un bon rendement en production de bleuets, ainsi que l'ont démontré des étudiants en techniques d'aménagement du Cégep de Jonquière.

Le ministère de l'Agriculture serait d'ailleurs intéressé par la confection d'une carte localisant les endroits propices à la cueillette des bleuets, dans la région.

$187.50

A raison d'un prix de $0.25 la livre, les auteurs du rapport sur la cueillette des bleuets sauvages estiment que le territoire proche de Jonquière - Chicoutimi pourrait procurer un revenu hebdomadaire de $187.50 pour chacun des 1,333 cueilleurs que le secteur étudié pourrait accueillir.

Les cueilleurs ne travailleraient que sept heures par jour, deux personnes pouvant se partager un terrain d'un acre où chacun amasserait 150 livres de bleuets quotidiennement. Et en certains endroits, le potentiel serait de 500 livres de bleuets par acre.

La saison de cueillette des bleuets s'étend normalement du 5 août au 5 septembre. Quant aux terrains les plus propices à la découverte des bleuets, ils sont habituellement peuplés de pins ou d'épinettes noires.

Pour des associations comme les scouts, qui cherchent souvent des sources de financement, la cueillette des bleuets sauvages dans un territoire inexploité et facile d'accès, constituerait une intéressante source de revenus, ainsi que le signalaient les étudiants qui ont rédigé le rapport.

DELICE MECONNU — La mécanisation et la rationalisation de l'exploitation des bleuetières tendent de plus en plus à se répandre, mais on est encore loin derrière les productions de fruits comme la pêche.

LA MANNE BLEUE — Les conditions des cueilleurs de bleuets seraient meilleures dans le parc des Laurentides, puisqu'ils n'auraient pas à camper sur place. Ils se trouveraient à seulement une heure de route de Jonquière ou Chicoutimi.

Québec devrait soutenir aussi le marché du bleuet

CHICOUTIMI — Le gouvernement devrait soutenir le marché du bleuet, tout comme il le fait pour le prix du lait et la production de blé dans l'ouest canadien.

C'est ce qu'affirmait au QUOTIDIEN, le professeur Georges-Henri Poirier du Cégep de Jonquière, lequel considère qu'un fort potentiel de production bleuetière est inexploité.

Les chiffres prouvent par ailleurs que les bleuets ne constituent encore qu'une faible proportion de la consommation nord-américaine de fruits.

En effet, alors que les Nord-Américains consomment annuellement sept livres de pêches, trois livre de poires et une livre et demie de framboises, ils ne consomment qu'un tiers de livre de bleuets par habitant.

Mécanisation

D'autre part, la mécanisation de la récolte des bleuets ferait bientôt son apparition, un premier tracteur spécial étant au stade expérimental.

Il faudra donc protéger les cueilleurs, soutenait M. Georges-Henri Poirier, d'autant plus que les prix offerts l'année dernière aux cueilleurs de la région ont permis à certains revendeurs de faire passablement d'argent sur le dos des gens de la région.

C'est toute la problématique de la commercialisation des bleuets et de leur entreposage, qu'il faudrait étudier attentivement, selon M. Poirier.

Car les possibilités de récolte de bleuets sont très considérables au Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais les cueilleurs sont toujours à la merci des acheteurs qui fixent le prix d'achat, lequel devrait normalement se situer entre $0.25 et $0.30 la livre, alors qu'il n'était que de $0.15 à $0.17 la livre l'an dernier.

Etudes

La situation régionale de la cueillette du bleuet est pratiquement encore au stade artisanal, les cueilleurs ne bénéficiant d'aucune sécurité ou garantie, et demeurant à la merci de ceux qui contrôlent le marché.

Une analyse en profondeur de cette industrie, qui pourrait représenter des millions de livres de bleuets à cueillir dans notre région, s'imposerait donc.

Les études à réaliser devraient porter à la fois sur le potentiel des bleuetières, comme sur l'entreposage et la mise en marché.

SUGGESTIONS DE CADEAUX POUR LA FETE DES PERES LE 15 JUIN

Kodak caméra instamatic pocket

model 10, model 20, model 40, model 50.

Escompte

15%

RASOIRS électriques *"Phillips"*

2 ou 3 têtes,

RABAIS DE

$5

Eaux de toilette, parfums,
Musk d'Houbigant,
Pierre Cardin,
Gyvenchy,
4711 Cologne
Dior.

DIVISION DES COSMETIQUES

Pharmacie Chicoutimi

28, est rue Racine, Chicoutimi, Tél.: 549-0950

PHARMACIE HAMEL ENR.

549-1410

PARTICIPEZ AU CONCOURS DE LA CADILLAC 1976.

COMBIEN TU CHAUSSES ?

Petits, moyens ou gros, on chausse toutes les voitures, tous les camions et même les tracteurs.
On a toutes les grandeurs et les meilleures marques
FIRESTONE **MICHELIN**
Techniques modernes de rechapage à chaud et à froid.
Nombreuses succursales — une seule garantie

SERVICE DE PNEUS TURCOTTE

CHICOUTIMI
524, Price ouest • 1545, boul. Talbot

BAGOTVILLE
1654, boul. St-Anicet

JONQUIÈRE
605, St-Pierre

en association avec

La plus vaste organisation de vente, service et rechapage à Québec

CTR On chausse toute la famille

ALMA • CAP DE LA MADELEINE • CHANDLER • CHIBOUGAMAU • DOLBEAU • HAUTERIVE • LA TUQUE • MATANE • MONTMAGNY • MURDOCHVILLE
NORMANDIN • PORT CARTIER • QUÉBEC • RIMOUSKI • ROBERVAL • ST-FÉLICIEN • SEPT-ÎLES • THETFORD-MINES

Même en détenant en otage les membres de la famille d'un gérant de caisse populaire de Laval, mercredi, quatre bandits n'ont pas réussi à obtenir les $200,000 qu'ils réclamaient. L'un d'eux, bien plus, a été arrêté par la police et il devait comparaître devant le tribunal, aujourd'hui même, pour être mis en accusation. L'affaire a commencé à 5 heures du matin, dans le quartier Chomedey, au moment où les bandits ont fait irruption dans la maison de M. Jean-Guy Bérubé. L'un des bandits est demeuré avec le mari, tandis que les autres amenaient la femme et les deux enfants dans un motel de Montréal. Vers 9 heures, le gérant est arrivé escorté à la caisse populaire Saint-Vincent-de-Paul. Une vingtaine d'employés ont dû obéir aux ordres du bandit, mais l'un d'eux a pu s'échapper et alerter la police. Cerné, le bandit s'est livré au sergent-détective Pierre Lafleur, qui était entré à l'intérieur. Les trois autres bandits ont pris la fuite, en apprenant l'affaire, et ils ont relâché leurs otages.
(Téléphoto de la PC)

20 pays du Tiers-Monde sont présents à la CISO

MONTREAL (PC) — Vingt pays du Moyen-Orient, de l'Afrique, de l'Amérique latine et des Antilles seront représentés à la Conférence internationale de solidarité ouvrière (CISO) qui s'ouvre demain soir, à 20h, au Cégep Maisonneuve de Montréal. Cette conférence internationale, qui succède à celle tenue à Santiago du Chili en avril 1973, se terminera dimanche en fin d'après-midi.

44 délégués étrangers, représentant quelque 27 organisations, se joindront aux militants du Québec pour étudier en ateliers, puis en plénière, la domination des multinationales, la lutte que les travailleurs mènent ou peuvent mener contre l'impérialisme et, enfin, la solidarité internationale concrète des travailleurs.

Ces discussions seront appuyées par cinq documents de travail préparés à l'intention des délégués et qui ont pour objets: "L'impérialisme et les luttes de libération en Afrique australe", "Les travailleurs d'Amérique latine et les multinationales", "Le monde arabe et la lutte pour l'indépendance", "Le capitalisme à l'heure des multinationales" et "Les travailleurs québécois contre les multinationales et leurs alliés: une lutte à finir".

La CISO a obtenu l'appui officiel de la CSN et de la CEQ, mais non celui de la FTQ. D'autre part, la CISO est appuyée par plusieurs organismes de coopération internationale, tels SUCO, OXFAM et Développement et Paix, des groupes de solidarité, comme Québec-Palestine, Québec-Chili, Québec-Amérique latine, ainsi que par plusieurs syndicats et mouvement tant québécois qu'étrangers.

M. Michel Chartrand, président du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CSN), a été nommé président de la conférence par les organismes participants. M. Chartrand présidera la soirée d'ouverture et les plénières qui suivront.

Les délégués seront répartis en une vingtaine d'ateliers de travail. Le français, l'espagnol, l'anglais et l'arabe seront les quatre langues de travail de la CISO et toutes les plénières seront couvertes par un service d'interprétation simultanée.

La loi sur la qualification des entrepreneurs est adoptée

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale a adopté, mercredi, en deuxième lecture, la troisième loi qui découle directement des recommandations du rapport Cliche, la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Cette loi, adoptée unanimement, vise à définir les conditions que devront remplir ceux qui exerceront la profession d'entrepreneurs dans l'industrie de la construction.

Le projet de loi no 33 vise à s'assurer que les entrepreneurs sont "à la fois des personnes solvables et compétentes". Pour ce faire, une Régie de huit membres émettra des permis d'entrepreneurs aux personnes dont elle aura vérifié la compétence et la solvabilité.

Les porte-parole de l'Opposition, MM. Robert Burns (PQ-Maisonneuve) et Maurice Bellemare (UN-Johnson) ont appuyé le projet de loi tout en maintenant les réserves qu'ils ont maintes fois émises face au parrain de ce projet, le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer.

Me Robert Burns a reproché au gouvernement Bourassa d'avoir commencé par appliquer, dans les recommandations du rapport Cliche, "celles qui étaient les plus provoquantes pour le monde syndical", c'est-à-dire les lois 29 et 30, soit mise en tutelle de 4 syndicats et présomption de culpabilités contre des syndicalistes.

Selon Me Burns, il s'agit d'une autre preuve que le gouvernement préfère légiférer "en pièces détachées" plutôt que de façon cohérente dans la ligne du rapport Cliche.

Pour sa part, M. Maurice Bellemare a rappelé qu'en 1962, un certain Jean Cournoyer, aujourd'hui ministre du Travail, venait présenter au gouvernement Lesage un mémoire le priant de passer au plus tôt une loi sur les systèmes de permis pour les entrepreneurs en construction.

M. Cournoyer agissait alors à titre d'agent de relations extérieures pour la Fédération de l'industrie de la construction, selon M. Bellemare.

Le chef de l'Union nationale estime que M. Cournoyer aurait eu intérêt à relire son mémoire de 1962 depuis qu'il est ministre du Travail, "ce qui l'aurait convaincu d'agir plus rapidement qu'il ne l'a fait".

La CSN-construction présente son mémoire devant Cournoyer

QUEBEC (PC) — La poursuite des séances de la commission parlementaire sur l'étude du rapport Cliche a été d'une certaine monotonie, mercredi, à l'occasion du témoignage de la CSN, représentée notamment par son président, M. Marcel Pepin, et par le président de la CSN-construction, M. Michel Bourdon.

Les leaders syndicaux ont réitéré les positions qu'ils avaient déjà fait connaître il y a dix jours, lors d'une conférence de presse. Un point majeur les préoccupe: le placement.

De son côté, le ministre Jean Cournoyer a répété qu'il ne pouvait pas immédiatement donner suite aux recommandations Cliche relativement au placement, mais il soutient qu'il en sera question dans le projet de loi devant créer l'Office de la construction.

M. Pepin estime que le placement est la cause fondamentale des troubles dans la construction et il soupçonne le gouvernement de ne pas avoir le "courage" d'apporter les correctifs qui s'imposent à ce chapitre.

Opposition absente

Les échanges Pepin-Cournoyer en commission parlementaire ont toutefois eu lieu dans un climat extrêmement serein et positif, selon l'expression du titulaire du Travail.

L'absence de l'opposition à ces travaux y est sûrement pour quelque chose, si ce n'était que la durée des témoignages de chacun des organismes est beaucoup plus courte qu'en temps normal.

Le congrès de la CSD est hanté par sa rivale

QUEBEC (PC) — Prédisant un avenir précaire à la CSN, le président de la CSD, M. R.E. Dalpé, s'est insurgé mercredi contre la campagne de dénigrement dont fait l'objet sa centrale syndicale.

C'est sur cette dénonciation que s'est ouvert le 2e congrès biennal de la Centrale des Syndicats démocratiques dont les assises se poursuivront jusqu'à samedi dans la vieille capitale.

Prononçant son discours d'ouverture du congrès ayant pour thème principal les inégalités salariales, M. Dalpé s'en est pris à sa rivale, la Confédération des syndicats nationaux qui aurait entrepris, selon lui, une campagne systématique pour éliminer la CSD.

Cette campagne entreprise depuis plusieurs mois cache la misère dans laquelle baigne la CSN depuis la fondation de la CSD, estime M. Dalpé qui prévoit d'importantes défections chez son ennemie.

La CSN ne comptera plus bientôt 170,000 membres, poursuit-il: "Vous serez surpris de ce qui reste", annonce M. Dalpé qui se dit convaincu que l'avenir appartient maintenant à la CSD.

Inégalités

Les congressistes devront se pencher en atelier jeudi, sur quatre sujets contenus dans le document de travail de la CSD, portant sur les inégalités sociales:

Ils étudieront d'une part, les inégalités de salaire dues à des facteurs régionaux, sectoriels, ou encore discriminatoire, ainsi que les inégalités à l'intérieur de l'entreprise, explique le document.

Le domaine de la sécurité sociale et le revenu garanti, de même que les politiques de développement économique du gouvernement, axé sur l'entreprise privée et financé à même les deniers publics, sont traités dans les deuxième et troisième chapitres du dossier. Et finalement, le mode de financement des transferts d'impôt et de taxes constitue le dernier volet du document de la CSD.

Pas de règlement en vue dans la grève de l'amiante

THETFORD MINES (PC) — Le conflit des 3,500 travailleurs de l'amiante de la région de Thetford Mines est entré dans son quatrième mois mardi, et aucun règlement ne pointe à l'horizon.

Hier, les 1,800 employés de la société Asbestos Ltée ont rejeté les dernières offres patronales qui portaient sur une augmentation de salaire horaire variant entre $1.60 et $2.12 répartie sur une période de trois ans et demi, et une indexation payable annuellement.

Les négociations se poursuivent, par ailleurs, avec les trois autres producteurs, soit Lake Asbestos of Canada Ltd., Bell Asbestos Ltd. et Carey Canadian Ltd., mais ces trois entreprises n'ont pas encore déposé de nouvelles offres.

Selon le président du syndicat des mineurs de la société Asbestos Ltée, M. Oliva Lemay, il y a eu progrès au chapitre des clauses normatives mais l'écart demeure considérable sur la question des salaires.

La société Asbestos a informé le syndicat qu'elle ne ferait pas de nouvelles offres et qu'elle attendait maintenant des contre-propositions. M. Lemay a répondu à cela en disant que les dirigeants syndicaux n'étaient pas encore prêts à franchir cette étape, "car nos demandes sont justifiées".

Les mineurs réclament une hausse salariale de 15 pour cent en 1975 et une autre de $1.00 l'heure en 1976, et l'indexation tous les trois mois, en plus d'un rajustement horaire de $1.20 dans l'échelle de salaire était en vigueur le 31 décembre dernier.

Entre-temps, les grévistes ont décidé d'entreprendre une marche sur le parlement de Québec, le 6 juillet. Ils comptent franchir à pied en cinq jours les 70 milles qui séparent Thetford Mines de Québec.

Le but de cette manifestation est le hâter l'adoption par le gouvernement des mesures visant à préserver la santé des mineurs.

"L'affaire Morin" trouverait une solution à "l'amiable"

QUEBEC (PC) — Les tractations secrètes se sont poursuivies très intensément, mercredi, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, pour trouver une solution à ce qu'il est convenu d'appeler "l'affaire Morin".

A plusieurs reprises pendant les débats de la Chambre, le président Jean-Noël Lavoie a cédé son poste à son assistant Harry Blank et a invité les principaux antagonistes de cette "affaire", soit MM. Gérard-D. Lévesque, Jean Bienvenue, Robert Burns et Jacques-Yvan Morin, à le suivre dans son bureau pour d'importantes réunions.

De nombreux journalistes se sont cependant heurtés à la consigne du silence lorsqu'ils ont voulu obtenir des commentaires de la part de l'une ou l'autre partie dans ce dossier.

En décembre dernier, le ministre Jean Bienvenue accusait le chef de l'Opposition péquiste, M. Jacques-Yvan Morin, d'avoir "illégalement encaissé" un chèque de dépenses de $1,796 comme frais de voyage alors que M. Morin représentait le Québec à une assemblée de parlementaires à Bruxelles, en Belgique.

Selon M. Bienvenue, M. Morin n'avait pas le droit d'encaisser ce chèque, la Loi de la législature précisant que des comptes de dépenses ne peuvent être octroyés au chef de l'Opposition.

M. Morin soutenait pour sa part que les Libéraux lui avaient tendu un piège, puisque trois ministres libéraux étaient responsables de l'émission du chèque.

Le Parti québécois affirmait que les libéraux voulaient se venger parce que le péquiste Robert Burns avait accusé un des leurs, M. Jean-Claude Boutin, ex-député de Johnson, d'avoir enfreint la Loi de la législature.

Le président Jean-Noël Lavoie, député libéral de Laval, affirmait pour sa part "qu'aucun méfait ou délit" n'avait été commis par un député dans cette affaire.

AVIS

LOI DES HEURES D'AFFAIRES DES ETABLISSEMENTS COMMERCIAUX

Saint-Jean Baptiste, 24 juin et Confédération, 1er juillet.

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce, chargé de l'exécution de la Loi des heures d'affaires des établissements commerciaux, tient à aviser les propriétaires et gérants des établissements commerciaux que le mardi 24 juin (Saint-Jean Baptiste), et mardi, le 1er juillet (Confédération), sont des jours fériés visés par la Loi des heures d'affaires et que par conséquent, ces jours-là, aucun client ne doit être admis dans leur établissement. On se souviendra que toute infraction à cette loi est passible d'amendes pouvant s'élever jusqu'à $1,000.00.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

...teilles en une.

Voici une nouvelle façon d'apprécier votre rafraîchissement préféré: le Pepsi 53 onces (1 litre et demi). C'est la plus grande saveur au Canada. Le plus grand format. 5 bouteilles de Pepsi dans une bouteille refermable. Ainsi, il y aura toujours du Pepsi sous la main quand les enfants amènent leurs amis. Procurez-vous le nouveau format de Pepsi 53 onces chez votre épicier.

La plus grande saveur
Le plus grand format

PEPSI-COLA

★ Pepsi-Cola et Pepsi sont des marques déposées de Pepsico Inc.

ARTS ET SPECTACLES

Abolition de la censure

Mainmise étrangère sur le cinéma québécois

QUEBEC (PC) — Le projet de loi-cadre du cinéma parrainé par le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy, ne fera rien pour empêcher le "monopole que des sociétés étrangères comme Famous Players, les cinémas Odéon, Canadian Theatres et France-Film ont développé sur le territoire québécois".

C'est ce qu'a soutenu, mardi, le porte-parole de l'Opposition, M. Claude Charron, lors du débat en deuxième lecture du projet de loi-cadre no 1, la loi sur le cinéma.

D'autre part, le ministre Hardy a rendu public les amendements qu'il entend apporter au projet de loi. Les deux amendements majeurs visent:

— d'une part à empêcher la censure du ministère des Affaires culturelles sur les films, en laissant seulement le Code criminel s'appliquer sur toute production cinématographique

— d'autre part à modifier le mode de nomination des membres de l'Institut du cinéma, un organisme créé par la loi avec le mandat de répartir les fonds consentis par le gouvernement à l'industrie du cinéma.

M. Charron

Le député de Saint-Jacques a longuement détaillé, statistiques à l'appui, la mainmise étrangère sur le cinéma québécois et sur les profits qui se font aux guichets des théâtres.

"Les compagnies étrangères que j'ai nommées possèdent 20 p.c. des salles de cinéma au Québec et c'est croissant, a dit M. Charron. Rien ne les empêchera d'augmenter ce nombre, même après la loi".

"La totalité de ces salles, où sont montrés les meilleurs films, sont dites d'exclusivité. Dans ces salles, 90 p.c. des films présentés sont étrangers, et 47 p.c. sont des films américains. En tout, les compagnies dont je viens de parler contrôlent 112 des 374 salles de cinéma au Québec, dont 61 p.c. des salles à Montréal, et 46 p.c. à Québec" a poursuivi M. Charron.

Le député de Saint-Jacques a également rappelé que parmi les 988 longs métrages approuvés par le Bureau de surveillance l'an dernier, moins de 50 p.c. étaient en langue française, et seulement 27 étaient québécois.

Au niveau des profits faits par les compagnies produisant et distribuant des films au Québec, M. Charron a expliqué de quelle façon se répartissait chaque dollar dépensé dans un cinéma par un Québécois.

Une fraction de $0.65 va à l'exploitant de la salle. 50 p.c. de ces exploitants sont étrangers, notamment "Gulf et Western, plus familièrement connues sous le nom de Famous Flayers" a dit M. Charron.

De ces $0.65, une partie, soit $0.06, va en taxe municipale; le reste sert à payer les employés et le solde est un profit net.

Du $0.35 qui reste, le distributeur garde $0.12 de profit et paiera, avec le $0.23 qui demeure, les frais de publicité et de visa. Ainsi, le producteur du film ne touchera que $0.15 ou $0.18 du dollar payé pour aller voir un film.

Avec ce système, M. Charron estime qu'il ne reste plus que $0.05 par dollar pour payer les artistes, les techniciens et ceux qui ont fait le film, tandis que des compagnies étrangères retireront de $0.90 à $0.95.

M. Charron a conclu qu'en dépit de la loi que le ministre se propose d'adopter, "les films que nous recevons à la tonne continueront à entrer à la tonne sur le marché québécois, qui est l'avant-dernière étape avant le Guatémala et le Honduras".

Hardy

Pour sa part, le ministre Hardy, parrain du projet de loi, a déposé une impressionnante liste d'amendements au projet de loi. Il s'agit pour la plupart d'amendements de concordance ou techniques.

Deux amendements majeurs cependant:

1 — le directeur du bureau de classification des films n'aura plus le droit d'interdire la projection d'un film dont il juge que "la projection porte atteinte aux bonnes moeurs et à l'ordre public".

Il pourra tout au plus exiger que "le film soit précédé d'un avertissement aux spectateurs" s'il juge que le film est "susceptible de choquer les spectateurs".

"Cet amendement, a expliqué M. Hardy, établit que les citoyens doivent avoir la liberté de voir les films qu'ils veulent voir".

"Nous croyons que les citoyens adultes (18 ans et plus) ont suffisamment de responsabilités pour être en mesure de juger les films qu'ils peuvent voir", selon le ministre.

2 — le deuxième amendement vise à modifier le nombre et le mode de nomination des membres de l'Institut du cinéma, un organisme qui aura mandat de distribuer les fonds gouvernementaux mis à la disposition du cinéma.

De 10, le nombre de membres de l'Institut passe à 7.

Au lieu d'être tous nommés par le conseil des ministres, 5 des 7 membres seront nommés par le conseil des ministres; les deux autres seront nommés par le conseil des ministres sur recommandation du ministre des Affaires culturelles, mais devront être "acceptés" par les 5 premiers membres.

Selon M. Hardy, cette formule de "cooptation" diminue les pouvoirs que la loi confère au ministre, pouvoirs que certains jugeaient trop forts.

Les charmes d'une anglaise romantique

Le nouveau film de Joseph Losey très réussi intéressera les cinéphiles, mais il devrait aussi beaucoup plaire aux femmes. Nombre de celles-ci se retrouveront peut-être en cette anglaise insatisfaite, malgré un mari séduisant, un enfant charmant, une vie bourgeoise extrêmement confortable. Son titre: "Succombez sans hésiter au charme d'une anglaise romantique".

Même quand on a tout il peut encore manquer quelque chose. Mais quoi? C'est pour le savoir qu'Elisabeth s'en va seule passer quelques jours de vacances à Baden-Baden. Elle y rencontre un jeune homme, Thomas qui se dit poète, mais en réalité vit en se faisant le gigolo de vieilles dames riches et en passant un peu de drogue pour le compte des truands. Thomas intrigue et amuse la jeune femme, mais leurs rapports se limitent à une certaine complicité et ayant ainsi respiré de loin le parfum de l'aventure, Elisabeth retourne chez elle en Angleterre. Elle a parlé de Thomas à Louis son mari, et celui-ci écrivain célèbre et imaginatif, pense tout de suite que sa femme l'a trompé. Pour en savoir plus long, il invite chez lui le soi-disant poète, qui, en parasite professionnel, se laisse faire avec plaisir, étudie à la loupe son comportement avec sa femme, provoque des situations tellement ambiguës que l'inévitable arrive. Elisabeth aura une vraie liaison avec Thomas, s'éprendra de lui, quittera son mari, vivra la vie dangereuse et exaltante dont elle rêvait. Puis se rendra compte de la médiocrité de ses illusions et reviendra au foyer.

A première vue cette histoire d'une Madame Bovary anglaise et d'aujourd'hui pourrait paraître conventionnelle. Mais il faut compter avec le talent de Losey qui apporte une couleur nouvelle aux situations les plus banales. C'est un jeu subtil de sentiments qui s'établit entre les trois protagonistes. Le masochisme du mari, les états d'âme de l'épouse, l'ironie du troisième larron, tout cela s'organise comme une fugue musicale, mais à l'Anglaise, c'est à dire ne perdant jamais contact avec la pudeur, et sachant faire intervenir l'humour pour corriger l'émotion. Une simple conversation mondaine peut ressembler à un jeu du chat et de la souris. Le sujet grave se dissimule volontiers sous un ton de comédie légère.

Tout en pratiquant l'autopsie d'un couple, Losey met à nu les incertitudes de la passion, l'usure des sentiments, la nostalgie de l'aventure, les rêves féminins, les périls de l'intelligence. Il arrive ainsi à bâtir une grande histoire romanesque se situant à l'antipode des romans photos, tant la classe est évidente à tous les niveaux.

Et notamment au niveau de l'interprétation. Ce n'est pas à sa beauté un peu masculine que Glenda Jackson doit d'être attachante, mais à un magnétisme indéfinissable. Et si, nous l'avons dit, elle résumera les rêves insatisfaits de bien des femmes.

RENE QUINSON

TELEVISION

C.K.R.S.-T.V. 12-2-4-8-9

JEUDI, 12 JUIN

10.45 En mouvement (C)
11.00 La souris verte (C)
11.15 Tribulle (C)
11.30 Bagatelle (C)
11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information midi
12.30 La bonne équipe (C)
13.00 Croquons le verbe (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Réseau-Soleil (C)
14.31 Cinéma chez vous (C) "L'amour à trois"
16.00 Allo grenouille (C)
16.30 La ribouldingue (C)
17.00 Salto Mortale (C)
18.00 Le jeune Fabre (C)
18,30 Information première et nouvelles du sport
18.49 Commentaires (C)
19.00 La panthère rose (C)
19.30 Les grands films (C) "Un frisson dans la nuit"
21.31 Lawrence Welk Show (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.50 Nouvelles du sport et météo (C)
22.56 Reprise des manchettes et météo (C)
23.00 Cinéma Western (C) "Le massacre des Sioux"

VENDREDI, 13 JUIN

10.45 En mouvement (C)
11.00 La souris verte (C)
10.15 Oum le dauphin blanc (C)
11.30 Bagatelle (C)
11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information midi
12.30 Mon fils (C)
13.00 Dans la note (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Réseau-Soleil (C)
14.31 Cinéma (C) "La chasse royale"
16.00 Allo grenouille (C)
16.30 Bidule de Tarmacadam
17.00 Pour tous (C) "Les amoureux du France"
18.30 Information première et nouvelles du sport
18.40 Les plus beaux films (C) "A bout portant"
20.31 Hors séries (C) "Jo. Gaillard"
21.30 Propos et confidences (C)
22.00 L'école en question (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.50 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma (C) "Le soleil des voyous"

C.J.P.M.-T.V Canal 6

JEUDI 12 JUIN 1975

12:00 Les bouts d'chou (C)
12:30 Les nouvelles du midi
12:45 A votre service
23:15 Cinéma
15:00 Sans détour (C)
15:30 Pour vous mesdames (C)
16:00 Bonjour été
16:30 Patofville (C)
17:00 Les Munroe (C)
18:00 Studio six
18:30 Parle parle, jase jase (C)
19:30 Jeudi 7:30
21:15 Mannix (C)
22:15 Loto Perfecta (C)
22:30 Nouvelles TVA (C)
23:00 En fin de soirée

VENDREDI 13 JUIN 1975

12:00 Les bouts d'chou (C)
12:30 Nouvelles du midi
12:45 A votre service
13:15 Cinéma
14:45 Touche du bois (C)
15:00 Sans détour (C)
15:30 Pour vous mesdames (C)
16:00 Enfant du cirque
16:30 Patofville (C)
17:00 Le justicier (C)
18:00 Studio six
18:30 Parle parle, jase jase (C)
19:30 Comédie musicale
21:30 Arrêt
21:45 Bonjour été
22:00 Claude Patry Country (C)
22:30 Nouvelles TVA (C)
23:00 En fin de soirée

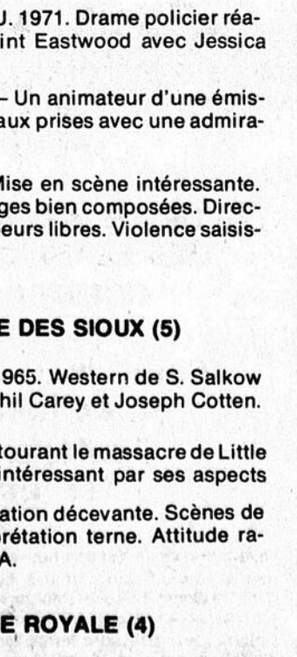

6 jours par semaine dans votre foyer grâce aux petits porteurs du
QUOTIDIEN

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A signifie pour adolescents et E, pour enfants.

JONQUIERE-CKRS

UN FRISSON DANS LA NUIT (4)

Jeudi, 19h. 30. — E.U. 1971. Drame policier réalisé et interprété par Clint Eastwood avec Jessica Walter et Donna Mills.

— Un animateur d'une émission radiophonique est aux prises avec une admiratrice déséquilibrée.

— Mise en scène intéressante. Tension bien dosée. Images bien composées. Direction d'acteurs habile. Moeurs libres. Violence saisissante.

LE MASSACRE DES SIOUX (5)

Jeudi, 23h. — E.U. 1965. Western de S. Salkow avec Darren McGavin, Phil Carey et Joseph Cotten.

— Les circonstances entourant le massacre de Little Big Horn. — Scénario intéressant par ses aspects démystificateurs.

Réalisation décevante. Scènes de combat réussies. Interprétation terne. Attitude raciste désapprouvée. — A.

LA CHASSE ROYALE (4)

Jeudi, 14h. 30. — Fr. 1968. Drame de F. Leterrier avec Sami Frey, Claude Brasseur et Ludmila Mikael.

— Invité à une partie de chasse, un homme qui sort d'une épreuve sentimentale a l'occasion de connaître un nouvel amour. — Traitement plutôt littéraire. Mise en scène soignée. Belles images de nature. Interprètes de talent.

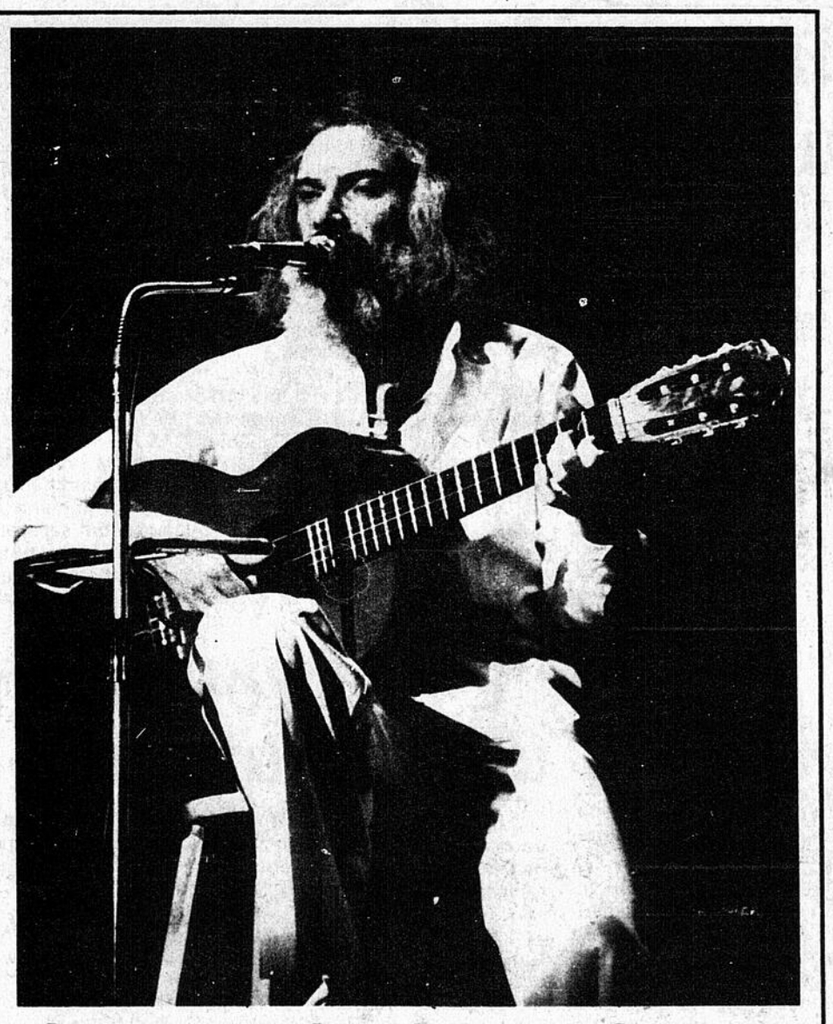

La gueule de métèque

par Denise Pelletier

JONQUIERE — Avec sa gueule de métèque, et ses chansons en forme de poèmes, de langue parlée ou de pastiches, Georges Moustaki, par un cheminement qui commence à petits pas et se termine en un galop débridé, conquiert tout public qui vient l'entendre, comme ce fut le cas mardi soir à Jonquière, et également cette semaine dans les auditoriums d'Alma et de Chicoutimi.

Il se présente sur scène avec un calme olympien (adjectif qui convient bien à ses origines méditerranéennes), tout vêtu de blanc, y compris barbe et cheveux. Calme qui ne se dément jamais tout au long du spectacle.

Curieusement, cependant, c'est un spectacle plutôt gai, très entraînant à cause de ses rythmes divers, sud-américains ou grecs, qui nous entraînent loin des éternelles batteries qui accompagnent généralement les professionnels du show-business. Non d'ailleurs que ces batteries soient sans charme ni sans qualités, mais le dépaysement et la qualité venue d'un ailleurs que l'on connaît peu, sont en eux-mêmes des atouts pour un spectacle, et des éléments qui furent tout particulièrement appréciés en ce début de la chaude saison.

Pas de batterie ne veut pas dire d'ailleurs pas de musiciens, et Georges Moustaki, en plus de savoir pincer la guitare avec subtilité et précision, sait également s'entourer de musiciens d'excellente qualité. En particulier, un instrumentiste qui joue du luth (en tous cas son instrument ressemble à un luth, moderne et électrique) d'une façon délicieuse, qui sait en tirer des sons et des harmonies vraiment remarquables. Egalement, une jeune fille l'accompagne, qui se sert de toutes sortes d'instruments bizarres et exotiques, des percussions brésiliennes paraît-il, et qui prête aux chansons de Moustaki le concours d'une voix chaude et bien jolie.

Et les chansons? "La solitude", "Le métèque", "Les amis de Georges", un poème de Verlaine et des aphorismes indiens mis en musique, les grandes idées, la révolution, la liberté, la libération des peuples opprimés, tout s'enchaîne dans ce style particulier à Moustaki.

Et la voix de ce dernier, grave, le plus souvent douce mais avec parfois des accents intenses et sonores, claire et reposante, se prête avec souplesse à tout ce qu'il chante, tout en étant toujours la même voix, reconnaissable quoiqu'elle fasse.

Un spectacle à la fois prenant et reposant, dans lequel on entre comme dans un voyage autour du monde, dont les misères et les beautés nous deviennent plus tangibles.

CINEMA

ALMA

Alma
Dernière représentation: "Ilsa la louve des SS" — "La dame rouge tua 7 fois"

Canadien
Dernière représentation: "Larry le dingue, Mary la garce" — "Refroidi à 99%"

CHICOUTIMI

Impérial
Dernière représentation: "Larry le dingue, Mary la garce" — "Refroidi à 99%"

Cartier
Dernière représentation: "Extase de 5 à 7" — "Rapport sur les maîtresses dans le monde entier"

Capitol
Dernière représentation: "Opération dragon" — "La ceinture noire"

BAGOTVILLE

Saguenay
Dernière représentation: "Ilsa la louve des SS" — "2ème film en couleur"

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1
"Ilsa la louve des SS" — "2ème film en couleur"

Cinéma 2
"Le fantôme de Cat Dancing" — "Trader Horn l'Aventurier"

Cinéma 3
"Moto grand-prix" — "Monsieur X"

CINE-PARC

Ciné 1
"Le fils du bossu" — "Santo contre les momies"

Ciné 2
"Les quatre Charlots mousquetaires" — "Les quatre Mercenaires Del Paso"

JONQUIERE

Centre
Dernière représentation: "Opération dragon" — "La ceinture noire"

Bellevue
Dernière représentation: "Larry le dingue, Mary la garce" — "Refroidi à 99%"

Elysée
Dernière représentation: "Maris en quête de sensations" — "Vas-y bonhomme"

DOLBEAU

Météore
Jusqu'au 14 inclusivement: "Le cercle noir" — "Gunn la gachette"

ARVIDA

Palace
Jusqu'au 14 juin inclusivement: "La Cité de la violence" — "5 doigts de la mort"

ANSE ST-JEAN

La Liberté
Jusqu'au 15 juin inclusivement: "Frère du vent" — "Hommes de guerre"

NORMANDIN

Le Foyer
Jusqu'au 16 juin inclusivement: "Larry le dingue, Mary la garce" — "Le policier ricanant"

MISTASSINI

Orphéon
Dernière représentation: "Et que ça gaz coccinelle" — "L'homme sans visage"

LIFTERS'
MARCO POLO
CASUAL & INFORMAL MOTEL & TENNIS RESORT OCEANFRONT AT 192nd ST., MIAMI BEACH
ENTERTAINMENT AND SPORTS CAPITAL OF MIAMI BEACH

Vous offre:
● Très grandes chambres avec 2 lits doubles.
● TV couleur et réfrigérateur.
● Stationnement gratuit.
● Activités sociales et sportives.
● Golf (disponible).
● Activités organisées pour tous.
● Salle de jeux complète.
● Prix sur demande pour congrès.
● Discothèque avec système de son quadraphonique.
● Marco's Den.
● Piscine chauffée et piscine pour enfants.
4 NOUVEAUX COURTS DE TENNIS TOUTES SAISONS
Pour réservations, voyez votre agent de voyage ou téléphonez sans frais, entre 9 hres et 18 hres à:
800-327-6363

Persian Theatre
Comédies musicales
THE Swinger NITE CLUE
Reconnu pour ses divertissements, danse tous les soirs.
Bird Lounge
Distractions continuelles et danse tous les soirs.
Marco's Pub
Dîner complet à partir de: $3.95.
GOLD COIN RESTAURANT
Spécialistes de la cuisine chinoise.
NOUVEAU
Backgammon Room
Leçons et tournois de trictrac.
NOUVEAUX SERVICES:
A la semaine, au mois, à l'année.
A l'année: $300. par mois.
Plus $100. par mois pour le service quotidien de bonne.

$20.00 JUSQU'AU 21 AVRIL
par jour, par personne.
Plan familial:
Les enfants de moins de 15 ans gratuit si dans même chambre que 2 adultes (2 enfants maximum), excepté pour février et Pâques (23 mars au 6 avril). Ajoutez $5.00 par enfant
$10.00 à partir du 22 avril.
MOBIL AWARD
AAA
DAN & BENNETT
LIFTER OWNERSHIP
CHUCK ROSEN GENERAL MGR

Québec se donne six mois pour décider s'il produira de l'uranium enrichi

QUEBEC (PC) — C'est dans six mois que la France saura si elle peut compter sur le Québec pour s'approvisionner en uranium enrichi.

C'est ce qu'a déclaré, hier, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, au cours d'une conférence de presse conjointe avec le ministre du Commerce extérieur du gouvernement français, M. Norbert Segard.

"La réponse appartient maintenant, a dit M. Saint-Pierre, au gouvernement du Québec, et nous prendrons la décision en fonction des intérêts de la province."

M. Segard s'est montré optimiste quant à la décision en soulignant que si la réponse était positive, cela aurait pour effet de créer un lien fondamental au point de vue économique entre les deux pays.

Investissement

Le ministre français estime "qu'il y a une chance sur deux pour que le gouvernement du Québec dise oui ou non".

Cette usine d'uranium enrichi pourrait être construite à la baie James et son implantation coûterait entre $6 ou $7 milliards, a pour sa part souligné M. Saint-Pierre.

M. Segard a d'autre part souligné que son gouvernement n'avait pas entrepris de négociations avec d'autres pays en vue de s'assurer un approvisionnement d'uranium enrichi.

Si le gouvernement du Québec disait non, le gouvernement français se tournerait alors vers d'autres pays producteurs.

Le gouvernement fédéral, qui a juridiction en cette matière, exige, pour permettre l'exportation de cette richesse, que le pays importateur fournisse des garanties que l'uranium enrichi ne servira qu'à des fins pacifiques.

M. Segard souhaite aussi que la question de l'implantation de cette usine scientifique et technique "ne soulève pas les passions".

La France compte donc sur le Québec pour assurer sa sécurité d'approvisionnement et le ministre Saint-Pierre a dit qu'il y avait une possibilité de trouver de l'uranium sur le territoire de la baie James et que le gouvernement du Québec pourrait même s'approvisionner dans d'autres provinces canadiennes si nécessaires.

Coopération

Au cours de sa visite de deux jours au Québec, M. Segard a par ailleurs participé en compagnie de M. Saint-Pierre, à la réunion préparatoire organisée en vue de la constitution du groupe franco-québécois de coopération industrielle, dont la création avait été décidée lors de la visite du premier ministre Robert Bourassa en France, en décembre dernier.

En plus de deux ministres impliqués, ce groupe de travail sera formé de huit hauts-fonctionnaires, quatre du Québec et quatre de la France.

Lors de la réunion exploratoire d'hier, on a déjà retenu quatre domaines principaux sur lesquels on jettera les bases de cette nouvelle coopération France-Québec.

Il s'agit des transports urbains et inter-urbains, les installations portuaires, les recherches et l'exploitation minière, le secteur énergétique et l'enrichissement de l'uranium.

La première réunion du groupe de travail aura lieu en septembre, à Québec, et M. Segard a promis d'y participer et d'amener avec lui une vingtaine d'industriels français qui pourront rencontrer leurs collègues québécois.

Enfin, il a été décidé que cette coopération ne devrait pas se limiter strictement aux échanges franco-québécois, mais on a convenu de s'efforcer d'inciter les firmes de deux pays à mener des opérations en direction de pays tiers.

Déplacements

Pour ses déplacements en terre canadienne, la délégation française dispose d'un avion "Corvette" en service en France depuis seulement quelques semaines.

Cet avion, très fonctionnel selon M. Segard, et de type exécutif, peut permettre des déplacements de 6 à 14 personnes dépendant de son aménagement intérieur.

Le but de faire venir cet appareil de France est de démontrer aux gouvernements canadiens son utilité et si possible les intéresser à en acquérir.

Cet avion de courrier intérieur dont les moteurs sont fabriqués à l'usine Pratt and Whitney, à Longueuil, (United Aircraft) se vend $1,300,000, et on se plaît dans les milieux français à le surnommer "le petit frère du Concorde".

Contradictions entre Bourassa et Cournoyer

U. Aircraft accepte-t-elle le rapport Laporte?

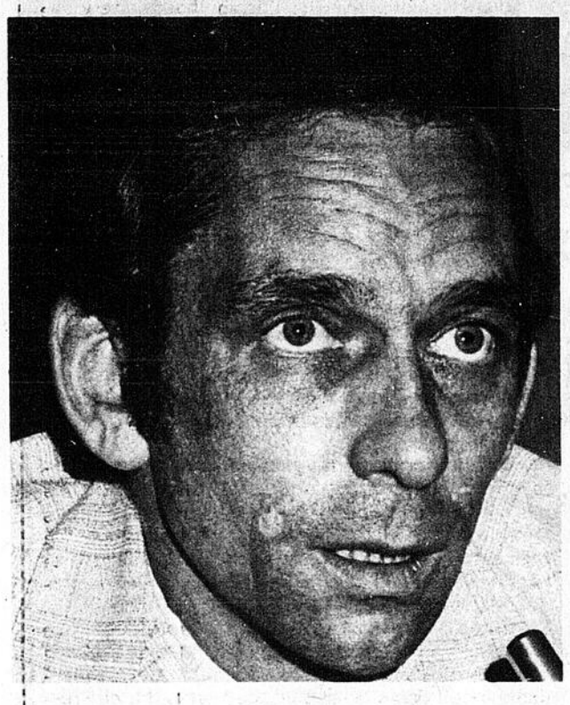

QUEBEC (PC) — Il y a eu contradiction apparente, du moins, mercredi à l'Assemblée nationale, entre les déclarations du premier ministre Bourassa et le ministre Jean Cournoyer relativement au conflit de la United Aircraft.

Cette question a été soulevée par le député péquiste Robert Burns, à qui le chef du gouvernement a fait remarquer que la compagnie "a accepté les principes du rapport Laporte", mais en désirant en discuter les modalités.

Le titulaire du Travail est intervenu dans le débat quelques instants plus tard pour affirmer catégoriquement que "la compagnie n'a jamais accepté jusqu'ici le rapport Laporte", sauf pour en discuter les modalités, a-t-il ajouté.

Ce conflit, qui date déjà de 18 mois, porte maintenant sur le nombre d'employés-grévistes que la compagnie est disposée à accepter dans le protocole de retour au travail, car il semble que les deux parties se soient entendues sur le projet de convention collective.

Comité neutre

Parmi les modalités du rapport Laporte (du nom du conseiller du ministre du Travail, M. Gilles Laporte)il y a eu la formation d'un comité neutre chargé d'évaluer le nombre exact de travailleurs prêts à retourner à la Pratt and Whitney, mieux connue sous le nom de United Aircraft.

Le syndicat des TUA a déjà estimé ce nombre à 976, tandis que la compagnie soutient que 500 grévistes au maximum retourneraient au travail. Le rapport préconise, quant à lui, le réembauchage de tous les grévistes.

Le député Burns a toutefois obtenu mercredi matin des renseignements par voie téléphonique auprès de M. Robert Dean, porte-parole des TUA, voulant que la United Aircraft interprète le rapport Laporte à sa façon.

"La compagnie, dit-il, ne rappellerait au travail que des employés en grève qui sont dans le besoin immédiat d'obtenir un emploi.

Les grévistes qui auraient un autre emploi seraient les derniers à être rappelés, ce qui est la cause du blocage entre les deux parties".

Cournoyer

Le ministre Cournoyer a observé qu'il s'occupe "encore" de ce dossier et, dit-il, "j'ai peut-être plus de détails immédiats que le premier ministre n'en possède".

M. Burns a interjeté: "Vu qu'il a passé par-dessus votre tête et qu'il a négocié avec les deux parties, cela est une autre affaire".

"Je vous demande pardon, a rétorqué le ministre, mon premier ministre ne passe jamais par-dessus ma tête sans obtenir ma permission".

M. Cournoyer a ensuite indiqué qu'on lui a communiqué les mêmes informations que celles que détenait le député Burns, mais ces informations provenaient d'une des deux parties en cause, a-t-il insisté.

"Tant et aussi longtemps que le comité neutre n'a pas dit lui-même au ministre ou au premier ministre qu'il est dans l'incapacité de remplir son mandat, je considère qu'il doit exercer le mandat tel qu'il est écrit".

Loi spéciale

M. Bourassa a tenu un langage analogue lorsque le critique péquiste lui a demandé s'il avait effectivement été approché une nouvelle fois par le syndicat pour intervenir dans ce dossier par voie législative.

Malgré l'acharnement du député Burns, qui est revenu trois fois à la charge — il a posé sa question en anglais la quatrième fois "pour mieux se faire comprendre" — le chef du gouvernement n'a pas indiqué s'il avait ou non été approché par le syndicat, "qui est anxieux de signer la convention".

Il a simplement déclaré que s'il s'apercevait, à l'occasion de discussions privées, qu'une des deux parties manifeste de la mauvaise volonté, le gouvernement pourrait intervenir avec autorité. Mais rien ne justifierait actuellement une telle intervention, a ajouté M. Bourassa.

Comité neutre

L'on s'est étonné du côté de l'opposition que le premier ministre claironne depuis deux semaines que le conflit de la United Aircraft est pratiquement réglé, alors qu'il n'était même pas au courant des derniers développements connus du ministre Cournoyer et du député Burns.

"Il est évident que, tant qu'il n'y a pas de signature de la convention collective, on ne peut pas dire que la grève est réglée", a noté M. Bourassa en Chambre.

Le comité neutre dont il est question est formé de personnalités épiscopales, du sénateur Golsenberg, du secrétaire général de l'UPA, M. Jules Saint-Pierre, et de deux éditorialistes, MM. Vincent Prince et Claude Ryan.

Le ministre Cournoyer a déclaré en Chambre que ce comité "est formé de personnes avec ceinturons rouges et avec la réputation, le "kit" au complet".

"Le "kit", dit-il ensuite au député Burns, ce sont les éditorialistes dont vous invoquiez souvent la compétence et la capacité pour demander la démission du ministre du Travail. De toute façon, ils sont là".

Le PQ s'oppose à ce qu'un contrat régisse le futur Institut de cinéma

QUEBEC (PC) — Jusqu'ici, dans le domaine du cinéma, les producteurs, les propriétaires de cinéma, chacun a pensé à ses intérêts et personne n'a pensé à la collectivité, a affirmé hier le ministre Denis Hardy.

La loi sur le cinéma doit d'abord être faite pour l'ensemble de la collectivité et non pour le milieu cinématographique, a déclaré le ministre des Affaires culturelles en débattant son projet de loi-cadre sur le cinéma devant une commission parlementaire.

Le Parti québécois s'oppose à ce qu'il y ait un contrat entre le ministre des Affaires culturelles et le futur Institut de cinéma que va créer le bill 1.

Le projet de loi prévoit que l'Institut du cinéma exercera son mandat conformément à un contrat qu'il devra conclure avec le ministre des Affaires culturelles.

Ce contrat établira les orientations que devra suivre l'institut pour la durée du contrat, ses champs d'activité, les effectifs minima et maxima qu'il doit mettre en oeuvre, les limites aux engagements financiers que l'Institut peut prendre et les modalités d'exécution de ses fonctions.

M. Hardy a expliqué que ce contrat constituait un précédent au Québec et qu'il en existait un entre le gouvernement suédois et l'institut suédois du cinéma. Le contrat est révisé périodiquement pour s'ajuster aux situations du cinéma, "un domaine extrêmement changeant".

Le contrat, qui sera négocié, déterminera les grandes orientations de l'institut, la partie de son budget qui sera consacrée à la distribution, à la production et aux prix d'excellence.

Le PQ croit que ce contrat "multiplie abusivement les contrôles" sur l'Institut du cinéma. Etant donné que la loi va définir le mandat de l'institut, le PQ ne voit pas pourquoi il faut "y ajouter une entente ou des ententes qui seront négociées derrière les portes closes des cabinets ministériels, entre officines de fonctionnaires".

"Pourquoi ajouter ce contrôle si tant est que le ministre est sincère lorsqu'il nous dit que cet institut aura une autonomie suffisante?" a demandé le chef de l'Opposition Jacques-Yvan Morin.

La négociation de ces ententes sera un moyen de pression subtil mais efficace sur l'institut, a-t-il ajouté.

"Les grandes orientations d'une politique culturelle doivent être données par l'expression politique de la collectivité qui communie à cette culture", a répondu M. Hardy en soulignant que le contrat n'avait pas pour objectif de déterminer ce cadre général mais seulement de fixer les grandes orientations de l'institut à partir des besoins exprimés par la population.

"Est-ce que le gouvernement est l'expression de l'ensemble de la collectivité, oui ou non? Croyez-vous à la démocratie?" a demandé le ministre.

"Sûrement pas de la manière que vous la concevez," a répondu M. Morin.

"Vous avez une notion, jusqu'à un certain point, péjorative de l'action politique ou de l'action du gouvernement", a rétorqué M. Hardy.

Il a ajouté: "Vous pouvez bien ne pas aimer le gouvernement actuel, vous pouvez bien ne pas aimer ses politiques mais... le gouvernement actuel est l'expression de la majorité...

"Je crois que dans un régime démocratique, les grandes orientations politiques doivent être données par le gouvernement en matière économique comme en matière culturelle. Le gouvernement doit déterminer le cadre général, les priorités.

"La seule autorité, le seul organisme, le seul centre de décision représentatif de l'ensemble de la collectivité, c'est le gouvernement", a dit M. Hardy.

"Je regrette, ce sont nos institutions. Tant qu'elles sont là, elles seront là.

De la visite au chalet du couple Trudeau

GATINEAU (PC) — Il faut rouler environ cinq milles sur une route de gravier étroite et tortueuse avant d'arriver à la barrière du domaine d'été du premier ministre du Canada, au lac Harrington, dans le splendide parc de la Gatineau, environ 15 milles du parlement d'Ottawa.

Quelque peu intrigués par la querelle Diefenbaker-Trudeau à propos des dépenses effectuées à la maison estivale du chef du gouvernement canadien, un petit groupe de journalistes ont décidé d'en avoir le coeur net et de se rendre constater de visu sur les lieux ce qui justifiait la dépense annuelle de quelque $50,000 pour entretenir ces bâtiments assis sur une superficie de 14 acres.

Rien de spécial ne frappe l'imagination du visiteur qui a eu le privilège d'obtenir l'autorisation de pénétrer en ces lieux jalousement gardés jour et nuit par deux agents de la Gendarmerie royale du Canada.

Une maison de bois bleue et blanche d'apparence extérieure modeste surplombe le magnifique lac Harrington (autrefois le lac Mousseau), entouré de montagnes, autour de laquelle gravitent un petit cottage pour invités, de gros arbres, dont un de lilas, de la pelouse, une plage miniature, un minuscule jardin de fleurs, un jardin potager un peu plus grand et, en avant-poste, le lieu d'observation des agents de la GRC, situé à un demi-mille de la solide barrière cadenassée qui donne accès au domaine.

Au cours de la dernière année du mandat de l'ex-premier ministre Diefenbaker, il en coûtait près de $8,000, en 1962-63, pour entretenir la place et, pour 1974-75, le coût était grimpé à $48,000, ce que n'a pas manqué de souligner M. Diefenbaker lors de son altercation verbale avec le premier ministre Trudeau, il y a deux semaines.

"Pourquoi faire tant d'histoires avec tout ça? C'est un endroit si beau et nous avons de si bons voisins. Le couple Trudeau a passé une partie de sa lune de miel ici et les deux sont très gentils".

Ces propos flatteurs, c'est le couple Charlebois qui nous les tient quand nous lui apprenons que nous nous rendons à côté visiter le domaine du lac Harrington en qualité de journalistes.

"C'est sûrement à cause de tout ce qui s'est dit sur la résidence d'été du premier ministre", fait la dame pendant que nous tentons de rejoindre un des gardiens du domaine, au téléphone.

En arrivant à la barrière, en effet, il n'y avait personne et, après un coup de fil, un agent de la GRC et un collaborateur de M. Trudeau sont venus nous cueillir pour nous acheminer vers la résidence du premier ministre.

Celle-ci était déserte, fermée à clé et le collaborateur du premier ministre nous a fait visiter l'endroit, précisant que depuis le début du printemps, M. Trudeau n'a pas eu l'occasion d'y séjourner souvent, à cause de ses engagements de fins de semaine.

La résidence du chef du gouvernement abrite cinq chambres à coucher pour invités, une pour le couple employé au maintien du domaine, une salle à dîner, une cuisine, un studio de travail et une salle de repos.

De ce qui nous a été loisible de voir de l'extérieur, la salle de repos de la maison est décorée d'un mélange de meubles anciens et modernes, d'une peinture représentant un paysage d'hiver canadien, d'un foyer de pierres, d'une photographie de Mme Trudeau, d'un petit tapis sur le plancher de bois franc.

Derrière la maison mouillaient une chaloupe à moteur et un petit yacht muni d'un moteur de 40 forces attachés à un débarcadère recouvert d'un beau tapis vert.

Non loin de là, baigne un quai flottant d'environ 20 pieds carrés qui permet aux gens de plonger dans le lac.

La controverse suscitée autour des dépenses d'entretien de la résidence du lac Harrington a été provoquée par le premier ministre Trudeau lui-même, le 22 mai, quand, voulant répondre aux attaques des conservateurs au sujet de la construction d'une piscine de $200,000 au 24 Sussex, a accusé, à son tour, son prédécesseur, M. Diefenbaker, de s'être adonné à des frais excessifs d'amélioration quand il occupait le poste de premier ministre entre 1958 et 1963.

M. Trudeau avait reproché à M. Diefenbaker d'avoir ensemencé, aux frais des contribuables, le lac Harrington de poissons, affirmation qu'il a dû retirer par la suite puisqu'il s'est avéré que cette initiative émanait plutôt de la Commission de la capitale nationale et du service canadien de la faune.

En somme, le domaine du premier ministre au lac Harrington ne donne pas l'impression de propriété luxueuse que pourrait détenir un millionnaire, par exemple.

Mais ce qui ne laisse pas d'intriguer certains, c'est le montant annuel consacré à son maintien, abstraction faite de l'inflation...

D'autant plus que le premier ministre Trudeau ne paraît pas en faire un abus, principalement cette année, jusqu'à date.

Peut-être faudrait-il pénétrer dans le lieu saint et y découvrir des trésors? La question demeure en suspend et donne prise aux critiques les plus acerbes des députés de l'Opposition officielle.

De son côté, M. Trudeau maintient son principe que les améliorations qui y sont apportées ne le serviront pas seulement lui mais aussi ses successeurs, comme il a profité des initiatives de M. Diefenbaker...

Boycott du "Dix"

La FTQ lance une campagne de boycottage contre les commanditaires de Télé-Métropole.

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et le Syndicat des employés en grève de Télé-Métropole ont décid de lancer une vaste campagne de boycottage contre les commerçants et les compagnies qui continuent à annoncer à CFTM-TV (Canal 10) en dépit du conflit de travail qui y dure depuis un mois.

C'est ce qu'ont annoncé au cours d'une conférence de presse M. Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, les représentants du Syndicat canadien de la Fonction publique (SCFP) et les responsables du local 687 du SCFP, qui regroupe les 315 travailleurs en grève.

"Depuis sa fondation en 1960, c'est la première fois que Télé-Métropole doit faire face à des employés syndiqués. C'est la première fois que cette entreprise fort prospère est mise au pied du mur par des employés décidés à ne plus se laisser bafouer et qu'elle doit révéler publiquement la vraie nature de sa direction rétrograde", a déclaré le secrétaire général de la FTQ.

M. Jacques Beaulieu, président du syndicat local, a souligné: "Notre grève a entraîné l'annulation de plus de 50 pour cent de la programmation locale pour la période de l'été et a déjà fait perdre à Télé-Métropole une partie de ses commanditaires. Télé-Métropole tente quand même de fonctionner comme si la grève n'existait pas. C'est pourquoi, avec l'appui de la FTQ et du SCFP, nous mènerons au cours des prochaines semaines une campagne efficace de boycottage contre les commerçants et les compagnies qui agissent en scabs en continuant d'appuyer financièrement Télé-Métropole".

Les diverses formes que prendra ce boycottage seront révélées au cours des jours qui viennent et la FTQ a invité tous les travailleurs syndiqués et la population en général à ne pas acheter de produits annoncés sur les ondes du Canal 10.

Appel aux artistes

D'autre part, la FTQ et les grévistes ont lancé un appel à tous les artistes pour qu'ils fassent preuve de solidarité envers les 315 employés en grève, en refusant tout contrat avec Télé-Métropole. Les responsables du syndicat ont mentionné que déjà plusieurs artistes ont décidé de boycotter Télé-Métropole mais que, malheureusement, certains de leurs collègues profitent de la situation pour obtenir des contrats.

A ce sujet, le secrétaire général de la FTQ a noté que l'Union des Artistes a convoqué tous ses membres à une asssemblée générale lundi prochain et qu'une ligne de conduite générale sera alors adoptée face au conflit de Télé-Métropole.

Des salaires de famine

"Télé-Métropole est la plus importante station de télévision à Montréal et ses bénéfices nets pour les premiers six mois de la période fiscale en cours ont dépassé les 2 millions. Malgré cela, les employés de Télé-Métropole ont en moyenne des salaires de 46 pour cent inférieurs à ceux payés à Radio-Canada", a affirmé M. Roger Laramée, directeur-adjoint.

Ainsi, une habilleuse à T-M est payée entre $92.56 et $97.75 alors qu'à Radio-Canada, elle reçoit entre $167.39 et $195.90 par semaine. Des écarts semblables existent pour les machinistes, les monteurs de film, les commis-dactylos, les téléphonistes-réceptionnistes, les assistantes à la réalisation...

"Les employés qui sont au service de Télé-Métropole n'ont pas reçu d'augmentation salariale depuis septembre 1973 malgré l'inflation et certains employés, qui sont au service de Télé-Métropole depuis plus de 10 ans, ont encore des salaires de crève-faim de $110 par semaine", a expliqué Gilles Pelland, négociateur syndical.

Les 315 employés de la production, du secrétariat et des services auxiliaires, qui sont en grève depuis le 12 mai dernier, réclament la parité salariale avec Radio-Canada, qui est l'entreprise concurrente de Télé-Métropole.

Des affaires en or

Au cours de la conférence de presse, la FTQ a dévoilé une étude qui démontre clairement que Télé-Métropole, qui est en plein projet d'expansion, fait des affaires en or.

Le dernier rapport financier remis aux actionnaires et signé par Roland Giguère, président et chef de direction, met en relief le fait que les revenus consolidés de la compagnie pour le semestre terminé le 28 février 1975, se sont élevés à 14,373,112 comparativement à 12,157,839 pour la période correspondante l'an dernier, soit une augmentation de 18.22 pour cent.

Pour les mêmes six mois, les bénéfices nets consolidés ont été de 2,182,253 contre 1,885,927 l'année précédente.

"Télé-Métropole est largement en mesure de satisfaire les revendications légitimes de ses employés. Son obstination entraînera une guerre qui risque de lui être fort coûteuse", a conclu le secrétaire général de la FTQ.

Woolco
AVIS
Dans l'annonce parue le 11 juin de Place du Royaume
on aurait dû lire:
"PUISSANTE SCIE CIRCULAIRE"
$36.88
au lieu de $36.00
NOUS NOUS EXCUSONS DE CETTE ERREUR

PARTICIPEZ AUX
FÊTES DU SAGUENAY

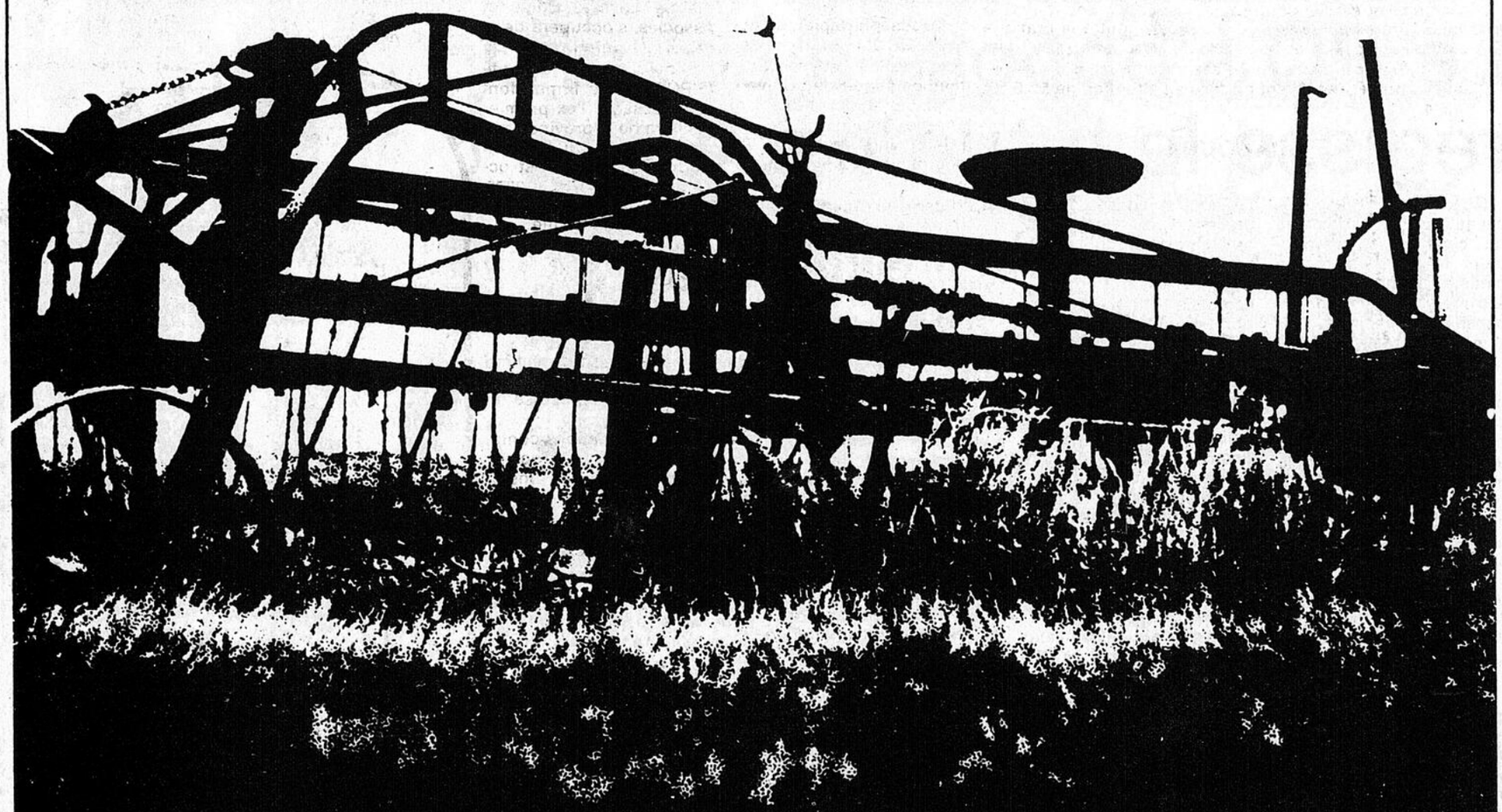

VENDREDI, 13 JUIN - SAMEDI, 14 JUIN - DIMANCHE, 15 JUIN
qui se tiendront à la Baie des Ha! Ha! organisées par la Jeune Chambre de la Baie.

PROGRAMMES DES ACTIVITES

VENDREDI, 13 JUIN, 19.30 HEURES:

Ouverture officielle des fêtes à l'hôtel de ville de Bagotville.

Le premier maire de conseil du village de Bagotville 1875, M. P.-E. Gravel, et les conseillers tiendront une assemblée du conseil où tous les habitants du village sont invités à venir faire valoir leurs droits.

(Les membres du conseil de Bagotville actuel personnifieront les membres du 1er conseil 1875) à 21.30 hres, la soirée en l'honneur des Belley du Saguenay en la salle des Moose.

Tous les Belley de la région sont invités à venir se recréer où il aura beaucoup de choses à se raconter.

M. et Mme François Belley seront personnifiés par M. et Mme Rodolphe Belley.

SAMEDI, 14 JUIN, 13 HEURES:

Ralliement des bateaux à la Baie.

Invitation à tous les bateaux faisant partie des marinas de la région à se rendre au Club Nautique de la Baie.

Démonstration et spectacles des corps de cadets de la région aux alentours du Club Nautique.

20.30 heures: grande soirée saguenéenne, à la salle de l'école Georges-Vanier, Bagotville, orchestre du bon vieux temps. Spectacle par des groupes vocaux de la Baie.

"Heureux ceux qui assisteront à la soirée saguenéenne, car le royaume du Saguenay est à eux".

DIMANCHE, 15 JUIN, 1.30 HEURE:

Arrivée des 14 pionniers à St-Alexis de Grande-Baie.

2 heures: cérémonie au monument.

3 heures: grande parade, départ: St-Alexis. Arrivée: Bagotville.

4 h. 30: messe au centre culturel et sportif (aréna).

5 h. 30: Souper champêtre sur les terrains du centre culturel et sportif. Mets typiquement saguenéens, à prix modique, suivi de la soirée de clôture au Club Mont-Mars, de Port-Alfred.

Mgr Victor Tremblay sera la personnalité de la fête.

QUEBEC EN BREF

AGRICULTURE

QUEBEC (PC) — Un nouveau projet de loi facilitant davantage l'accès au crédit agricole a été déposé mercredi à l'Assemblée nationale par le ministre Normand Toupin.

Le bill portant le numéro cinq modifie l'actuelle loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles, l'une des nombreuses lois dont peuvent bénéficier les producteurs agricoles en matière de crédit et de subventions.

Le titulaire de l'Agriculture a résumé les nombreuses dispositions nouvelles contenues dans le bill 5 qui, somme toute, est particulièrement technique.

Les "exploitants conjoints", les "aspirants-agriculteurs" et les "coopératives d'exploitation agricole" pourront désormais recevoir des subventions en vertu de la vouvelle loi amendée.

Les subventions de $1,000 et $3,000 accordées pour un établissement agricole pourront être versées à tout agriculteur de 18 à 40 ans et à tout aspirant-agriculteur, sans égard au délai de réception par l'Office du crédit agricole de la demande de subvention.

D'autres dispositions de ce genre seront appliquées lors de l'entrée en vigueur de ce projet que le ministre Toupin espère faire adopter d'ici l'ajournement des travaux sessionnels le mois prochain.

BERTRAND-RENEGAT

QUEBEC (PC) — M. Jean-François Bertrand, membre de l'exécutif national du Parti québécois, a été qualifié de "renégat" par le chef de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, dans un communiqué émis mercredi.

M. Bellemare n'a pas aimé les propos tenus par M. Bertrand en fin de semaine. M. Bertrand avait affirmé que les militants unionistes blâmaient la récente fusion entre l'UN et le Parti présidentiel fondé par M. Yvon Dupuis.

M. Bellemare définit même le mot "renégat" dans son communiqué: "personne qui abjure ses opinions et trahit son passé". Selon M. Bellemare, la fusion a été approuvée par les 39 membres du Conseil exécutif et par les 150 militants de l'Union nationale qui étaient présents à Montréal, le 31 mai, lors de la signature de l'accord.

Ironie de la vie politique, le communiqué dénonçant M. Bertrand est signé par l'attachée de presse de M. Bellemare, Mlle Louise Bertrand, soeur de Jean-François. Les deux sont les enfants de l'ancien premier ministre Jean-Jacques Bertrand.

TRUDEAU — MORGENTALER

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau ne croit pas que l'intention du ministre québécois de la Justice d'en appeler d'un deuxième verdict d'acquittement rendu par un jury en faveur de Henry Morgentaler ainsi que d'intenter contre ce dernier une série d'autres accusations pour avoir pratiqué des avortements illégaux constitue une menace au système de jury au pays.

"Je ne vois pas le rapport entre cette question et le système de jury; présumément, les autres procès se dérouleront devant un jury, tout comme il en fut le cas lors du dernier procès", a-t-il affirmé hier aux Communes.

En réponse au leader parlementaire du Nouveau Parti démocratique, M. Stanley Knowles, qui demandait à M. Trudeau de conférer avec le premier ministre Bourassa sur cette question, "compte tenu que les intentions du ministre québécois de la Justice dérogent à la pratique établie au pays", le premier ministre canadien s'est contenté de répondre qu'il s'assurerait que les représentations du député soient portées à l'attention de M. Bourassa.

CACOUNA

QUEBEC (PC) — Le député libéral de Rivière-du-Loup, M. Paul Lafrance, a révélé, mercredi à l'Assemblée nationale que le ministre fédéral de la Santé, M. Marc Lalonde, avait "mis en doute la parole du premier ministre du Québec", M. Robert Bourassa.

M. Lafrance a accompagné, mardi, un groupe de citoyens de son comté venus à Ottawa pour manifester leur appui au site de Cacouna pour l'établissement d'un port pour pétroliers géants.

Le groupe a rencontré M. Marc Lalonde, ministre de la Santé, et, selon M. Lafrance, le ministre Lalonde aurait mis en doute l'engagement qu'avait pris M. Bourassa en faveur du site de Cacouna le 8 avril 1975.

M. Lafrance a invité le premier ministre Bourassa à transmettre à M. Lalonde copie de sa déclaration d'avril dernier. Le gouvernement québécois avait alors appuyé le projet de port proposé par la compagnie Havre-Champlain, à Cacouna.

ASBESTOS

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa annoncera sous peu les mesures qu'il entend prendre face aux glissements de terrain d'Asbestos, mais ne pourra participer au grand rassemblement public qui se tiendra dans cette ville le 17 juin prochain.

M. Bourassa a expliqué hier en Chambre qu'il se trouvera à ce moment au Nouveau-Brunswick, participant à la conférence des premiers ministres de l'Est du Canada et des gouvernements des Etats de la Nouvelle-Angleterre.

La municipalité d'Asbestos avait invité M. Bourassa à participer au rassemblement et à annoncer les mesures que prendra le gouvernement pour corriger les effets du glissement de terrain de janvier dernier.

"Des gestes très concrets seront annoncés incessamment et certainement avant l'assemblée en question", a dit M. Bourassa, qui a avoué n'avoir pas encore pris connaissance de l'invitation qui lui a été faite.

MIC-SUBVENTIONS

QUEBEC (PC) — Six commissions industrielles bénéficieront de subventions dépassant $175,000 de la part du ministère de l'Industrie et du Commerce, a-t-on annoncé hier au ministère.

La commission de développement économique de St-Jérôme recevra $33,109; le conseil économique d'Alma, $30,000 et celui de Montmagny, $27,811.

La Corporation de promotion industrielle de la région de Rivière-du-Loup recevra $27,526; celle de Sept-Iles, $28,995 et celle de la région de St-Hyacinthe, $28,856.

De plus, le ministère poursuit l'étude de 30 autres demandes de subventions du même genre.

Au 1er mai dernier, 56 commissions industrielles étaient en opération au Québec.

BOURGEOIS ARRETE

TROIS-RIVIERES (PC) — La police de Trois-Rivières a capturé, mercredi, un évadé du pénitencier de Toronto, qui était revenu dans sa ville natale.

Il s'agit d'Edouard Bourgeois, de Trois-Rivières, qui avait été condamné à cinq ans de bagne, le 26 juin 1974, pour vol avec effraction et viol.

La veille de son arrestation, Bourgeois aurait attenté à la pudeur d'une jeune fille, en pleine rue et en plein jour, dans la capitale de la Mauricie.

Ce sont les détectives Guy Poisson et Jacques Lauzer qui, faisant irruption chez une amie du fugitif, l'ont surpris et mis sous arrêt, en attendant de le retourner à Toronto.

Hardy s'adressant à Morin:

"J'attends que vous arriviez au 20è siècle"

QUEBEC (PC) — M. Gérard Pelletier et M. Jacques-Yvan Morin, ainsi que la majeure partie des gens du Parti québécois ont une conception sur la souveraineté qui date du XIXe siècle, a déclaré hier le ministre des Affaires culturelles Denis Hardy.

M. Pelletier est ministre fédéral des Communications et M. Morin leader du PQ et chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale.

Tous deux, a dit le ministre Hardy devant la commission parlementaire qui étudie le projet de loi-cadre sur le cinéma, ont une conception très voisine sur cette question de la souveraineté.

"J'attends que vous arriviez au 20e siècle", a ajouté le ministre.

M. Hardy venait de proposer un amendement au premier article du bill 1 prévoyant que la définition de ce que constitue un film québécois serait laissée à l'Institut québécois du cinéma, un organisme dont la création est prévue dans le projet de loi.

Cet article définissait ce qu'est un film québécois, ce qui serait imprudent, a admis M. Hardy.

Financement

M. Hardy a donc proposé de laisser à l'IQC, qui sera formé de gens du milieu cinématographique, la définition d'un film québécois.

Autrement, la classification d'un film québécois financé en partie par un organisme fédéral, tel que la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, aurait posé un problème.

"Dois-je comprendre, a demandé M. Morin, que le ministre accepte l'idée que le financement des films québécois puisse, à l'avenir, continuer à venir d'organismes fédéraux?"

M. Hardy a alors expliqué qu'il espérait obtenir que la SDICC, au lieu de financer individuellement des films québécois, verse à l'Institut du cinéma québécois l'argent qu'elle peut consacrer aux films québécois. L'institut administrerait alors la somme provenant du fédéral.

Des entrevues ont déjà eu lieu à ce sujet entre des fonctionnaires provinciaux, des représentants de la SDICC et du secrétariat d'Etat.

Au cas où cet arrangement ne pourrait être conclu, M. Hardy n'aurait pas d'objection à ce que l'institut considère comme film québécois un film financé en partie par la SDICC.

Souveraineté

Le ministre a alors souligné que, selon une thèse du PQ, tant que le Québec payera des taxes au fédéral, il est normal qu'il en retire tout ce qu'il peut.

"Je ne vois pas en vertu de quel fétichisme on refuserait" des fonds fédéraux investis dans une coproduction de l'Institut du cinéma québécois et de la SDICC, a-t-il dit.

"A ce moment, il ne faudrait pas parler de souveraineté culturelle", a déclaré M. Morin, qui s'est fait dire qu'il avait une conception démodée de la souveraineté.

Denis HARDY. (Téléphoto de la PC)

A quoi M. Morin a rétorqué:

"Quand un gouvernement prend des décisions à la place d'un autre, on ne saurait, ni au 20e, ni au 19e siècle, ni jamais, parler de souveraineté".

Les deux membres du PQ à la commission, MM. Morin et Claude Charron (St-Jacques) ont quand même approuvé l'adoption de l'amendement.

Le ministre a publié, hier, une liste d'une cinquantaine de modifications qu'il veut faire subir au premier texte du bill 1. Nombre d'articles ont été réécrits et la section 3, portant sur l'information, la classification des films et l'admission aux projections publiques, a été remplacée totalement par un nouveau texte.

Roy penche vers le Parti québécois comme "3è force"

SHERBROOKE (PC) — Le député créditiste de Beauce-Sud à l'Assemblée nationale a laissé entendre, mercredi, que c'est autour du Parti québécois que devrait se réaliser l'unification des forces de l'opposition au gouvernement libéral.

Au cours d'une conférence de presse, à Sherbrooke, M. Fabien Roy a cependant précisé que le PQ devra faire "certaines concessions à l'intérieur de son programme", notamment dans le domaine de l'agriculture, où "il est ignorant et irréaliste".

Pour ce qui est de la question de l'indépendance du Québec, le député créditiste ne voit plus de difficulté, puisque le PQ lui-même a décidé de tenir un référendum après la prise éventuelle du pouvoir.

M. Roy croit que tous les partis d'opposition devraient s'entendre pour ne pas présenter de candidats dans des circonscriptions où les péquistes ont de meilleures chances de l'emporter. Le PQ, de son côté, devrait s'abstenir là où un meilleur homme pose sa candidature.

"Ainsi, a poursuivi M. Roy, nous pourrions en arriver à un gouvernement de coalition et éventuellement faire des élections à date fixe et instaurer un système présidentiel."

Bourassa

Le député de Beauce-Sud, qui a rencontré des organisateurs politiques de tous les partis, dans tous les coins du Québec, au cours des dernières semaines, a déclaré qu'il avait rencontré un sentiment de mécontentement envers le gouvernement Bourassa, "qui est incapable de faire respecter les lois qu'il a votées".

Il a cité en exemple les ministres Jean Cournoyer et Normand Toupin, au Travail et à l'Agriculture, "dont l'incapacité flagrante a été mise au jour par les commissions d'enquête Cliche et Dutil".

Les "administrateurs-délégués" pourraient devenir tuteurs-adjoints

MONTREAL (PC) — Le tuteur en chef des quatre syndicats mis en tutelle, M. Yves Ryan, a annoncé, mardi, la nomination de quatre "administrateurs délégués" dont le mandat pourrait être transformé prochainement, dans certains cas, en celui de tuteurs-adjoints.

M. Joseph Napier, un actuaire de Québec et professeur au département de mathématique de l'Université Laval, prendra en charge le local 791, de l'Union internationale des opérateurs de machinerie lourde. Chez les plombiers du local 144, l'administrateur délégué sera M. D'Arcy Saint-Pierre, un ingénieur, actuellement secrétaire général au conseil de sécurité de la CUM. M. Saint-Pierre, qui fut autrefois conseiller au directeur de la police de Montréal, a été détaché pour six mois.

M. Richard Labelle, conseiller de la firme d'actuaires Murray G. Bulger et Associés, s'occupera de la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité (FIPOE). Cette firme, dont Jean Lesage, l'ex-premier ministre de la province, est un membre du conseil d'administration, s'est occupée pendant des années du fonds des avantages sociaux de la Fraternité.

Le poste d'administrateur délégué du tuteur au sein du syndicat des constructeurs d'ascenseurs (non-membre de la FTQ-construction) est confié à M. P. G. James, un ex-employé des firmes d'ascenseurs.

Le tuteur en chef a déclaré à la suite de ces nominations qu'il écarterait sans distinction n'importe quel des administrateurs s'il était prouvé que l'un d'eux se trouvait en conflit d'intérêt.

D'autre part, M. Ryan a participé à de nombreuses rencontres avec les dirigeants des quatre syndicats visés et il participera la semaine prochaine à une assemblée générale de la FIPOE.

Il faut protéger nos belles forêts

QUEBEC (PC) — Le budget de la recherche forestière au Québec devrait être porté de $7 millions à $60 millions, compte tenu de l'importance de la forêt québécoise en termes de ressources.

C'est l'une des principales recommandations contenues dans un rapport préparé par le Conseil de la recherche et du développement forestier, un organisme consultatif mis sur pied il y a quelques années par le ministère des Terres et Forêts dans le but d'élaborer un projet de politique forestière.

Le quotidien Le Soleil a obtenu une copie de ce rapport de 117 pages qui a été remis au ministre Kevin Drummond il y a un mois.

Ses auteurs estiment que la recherche forestière au Québec ne reçoit pas toute l'attention et tout le soutien nécessaires et qu'il est impérieux que l'on se prépare à relever le défi que va présenter d'ici l'an 2,000 la pression de la demande mondiale en produits issus de la forêt.

Appuyé par d'autres études, le document décrit l'état actuel de la recherche forestière au Québec, fait une étude critique de la situation actuelle ainsi qu'une série de propositions susceptibles d'accroître le rendement et l'efficacité de la recherche forestière.

"Le Québec ne peut plus se permettre de laisser la forêt se détériorer sans prendre les mesures nécessaires pour la protéger, la perpétuer et l'améliorer, souligne notamment le rapport. La recherche forestière est un outil essentiel à la gestion des forêts. Si le Québec admet que le progrès scientifique et technologique est à la base de son développement, son attention devrait d'abord se porter vers l'utilisation de ce progrès dans le secteur forestier."

Le mémoire recommande également une restructuration en profondeur du Conseil de la recherche et du développement forestier.

Afin de faciliter cette restructuration, ses neuf membres, dont le président, M. André Lafond, doyen de la faculté de foresterie et de géodésie de l'Université Laval, ont tous remis leur démission au ministre depuis la remise du mémoire. Ceux-ci représentaient les principaux milieux intéressés à la recherche et au développement forestiers au Québec.

Tetley a-t-il menti?

QUEBEC (PC) — Le ministre William Tetley a menti à l'Assemblée nationale relativement à la hausse des primes d'assurance-automobile, a déclaré mercredi le député péquiste Marcel Léger.

Le titulaire des Institutions financières a soutenu vendredi dernier que la hausse des primes n'excéderait pas 15 pour cent au Québec en 1975 et il a reproché au député Léger de se "tromper magistralement" en pensant que la hausse serait de l'ordre de 30 p.c.

Mais le député de Lafontaine a mis le ministre Tetley au défi de lui prouver le contraire et il a indiqué à la Chambre mercredi qu'un bulletin du Bureau des Assurances du Canada révèle en date du 29 avril 1975 que la hausse des primes variera entre 25 et 32 pour cent au Québec, selon la catégorie des véhicules.

M. Léger s'est toutefois engagé à retirer ses paroles si le ministre Tetley lui apporte d'autres chiffres officiels. "Je vais obtenir les chiffres et vous aurez votre réponse demain", a simplement observé M. Tetley.

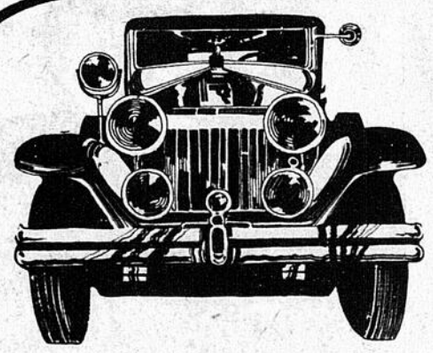

AUTOS usagées

1973, NOVA,
2 portes, 8 cylindres, automatique, servodirection, radio, bas millage, garantie O.K. $2,675

1975, OLDSMOBILE,
Omega, 2 portes, 8 cylindres, automatique, servodirection, servofreins à disque, radio, toit de vinyle, 4,000 milles seulement, garantie: 12 mois. $4,875

1972, CHEVROLET,
Impala, hardtop, équipement complet, radio, en excellent état, garantie: 60 jours. $2,575

1972, FORD,
4 portes, 6 cylindres, automatique, servodirection, servofreins, garantie O.K. $2,175

1974, VEGA,
coupé, automatique, radio, bas millage, comme neuve, garantie: 6 mois ou 6,000 milles, moteur. $2,475

1974, CHEVROLET,
Bel-Air, 2 portes, hardtop, équipement complet, radio, toit de vinyle, garantie: 4,000 milles ou 90 jours. $4,275

1973, MONTE-CARLO,
équipement complet, radio, toit de vinyle, garantie: 60 jours, moteur, transmission, différentiel. $3,375

1971, VENTURA,
4 portes, 8 cylindres, automatique, servodirection, radio, garantie O.K. $2,175

Nous avons un urgent besoin de voitures usagées sur lesquelles nous accordons des allocations exceptionnelles.

Avec l'achat d'une voiture neuve ou usagée, nous remettons 100 billets, pour le tirage de la Cadillac, de l'année 1976, ainsi que sur tout achat de pièces et accessoires et réparation, nous remettons un billet pour chaque $5.00 d'achat.

CÔTÉ boivin
auto service inc.
76-80 EST, RACINE, CHICOUTIMI — C.P. 1450
TELEPHONE: 543-7721

CANADIAN TIRE

Pour enjoliver votre maison à bon compte..

Mastercraft LATEX ACRYLIQUE

12.95 LE GALLON
3.95 LA PINTE

Mettez de la couleur dans votre vie. Décorez votre maison avec la peinture d'extérieur Mastercraft en latex acrylique. Une couche suffit pour recouvrir la plupart des couleurs. S'applique aisément et sèche en 30 minutes. Beau fini lustré, très résistant aux intempéries et d'application facile. Vous avez le choix parmi une myriade de couleurs. Parfait pour l'extérieur de la maison.

Faites votre choix parmi les 2978 couleurs offertes!

Echelles en aluminium à coulisses

- Echelons plats de sécurité
- Montants emboîtés
- Verrouillage automatique
- Légères, se manient bien

MONTANTS EN U

FIXATION DES ÉCHELONS

LÉGÈRES MAIS TRÈS ROBUSTES

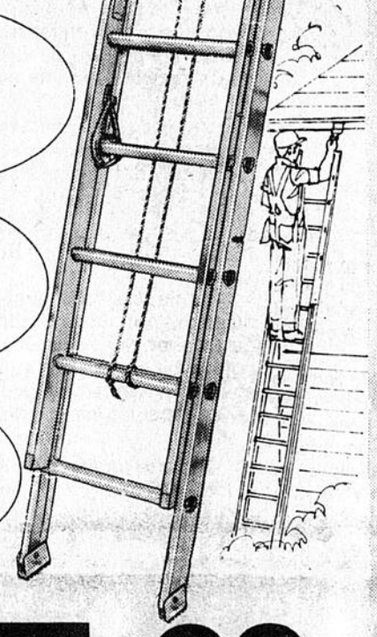

45.88 20 pieds

24 pieds **53.49** 28 pieds **63.99** 32 pieds **69.99**

Dispositif de blocage en fonte; construction très soignée, en aluminium refoulé traité à la chaleur. Pieds articulés, à bout en caoutchouc. Corde imputrescible. Cert. par l'ACNOR (CSA).

ESCABEAU en aluminium

18.88 5 pieds

Supérieur 8 pieds **39.99**

- Aluminium traité à la chaleur
- Entièrement rivé
- Marches à rainures antiglissantes

Alum. Reynolds cert. par l'ACNOR (CSA). Bords arrondis. Montants avant en U. Montants arr. en cornière de 1x1". Marches, tablette à seau à rainures antiglissantes.

ALKYDE D'EXTÉRIEUR DE MAISON — Beau fini lustré durable. Pinte 4.25 Gallon **13.50**

APPRÊT D'EXTÉRIEUR POUR LATEX — Spécial pour latex acrylique. Pinte 4.35 Gallon **13.95**

APPRÊT ALKYDE D'EXTÉRIEUR — Accroît le pouvoir couvrant du fini. Pinte 4.35 Gallon **13.95**

GELÉE ALKYDE NON COULANTE — Une couche suffit. Application facile. Pinte 4.55 Gallon **14.50**

LATEX À MAÇONNERIE D'INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR — Résistant aux alcalis, cloquage, décoloration. Gallon **8.55**

ÉMAIL POLYURÉTHANE À PLANCHERS, GARNITURES — Pour sols en bois ou en béton. Pinte 4.19 Gallon **12.95**

Pour faciliter le travail du décorateur

A. **Rouleau et plateau en métal léger** — Rouleau de 7½" Dylon. Mélange nylon ressemblant à l'agneau. Toutes peint. **3.10**
Rouleau de 9½" et plateau **4.29**

B. **Gratte-peinture électrique** — Tête en métal 6¾ x 3½": 115V, 800W. Aussi rapide qu'un chalumeau. **10.99**

C. **Feuille de 8 x 12 pi.** — En plastique. Moyenne, .001". . . . **1.29**

Polyéthylène transparent
Largeur 120", .002", le pi. .19 — Largeur 120", .004", le pi. .29 — Largeur 120", .006", le pi. .43
Polyéthylène vert, largeur 120". Le pied 49

D. **Ruban-cache** — Rouleau de ¾" x 60 verges. Utile. **1.37**

E. **Préservatif imperméabilisant** — Pour bois. Résine alkyde incolore. **7.89** Gal.

F. **Pulvérisateur à poussoir** — Pour retouches, décoration. Seul. . . . **5.99**

G. **Décapant à peinture et vernis** — Décapant liquide Mastercraft. Pinte **3.19**

H. **Obturateur Poly** — Pour béton, pierre, brique. Boîte de 5 lb. **1.99**

K. **Pinceaux à soies naturelles** — Renforcées nylon, fixées dans l'époxy. 1" **1.15**
1½", 1.98 — 2½", 3.79 — 3½", 7.49
2", 2.99 — 3", 5.79 — 4", 8.95

SOYEZ UN EXPERT!
Tout pour décorer votre maison avec une CARTE DE CRÉDIT Canadian Tire

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

En plus! BILLETS-BONIS au comptant

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

JONQUIÈRE, 697, boul. Harvey, 542-3501
CHICOUTIMI, 1257, boul. Talbot, 549-5014
ALMA, coin du Pont et St-Luc, 662-6618

LE QUOTIDIEN SPORT
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

McNally: parallèle avec Bill Stoneman

Les Expos de Montréal viennent de prendre une vilaine "débarque" avec le lanceur gaucher Dave McNally.

Mais tout cela n'avait-il pas été prévu à Daytona Beach, en mars dernier?

Déjà à cet endroit on relevait un certain parallèle avec le lanceur Bill Stoneman. Vous souvenez-vous de Bill Stoneman?

Il s'est envoyé tout un feu de paille de deux matches sans point ni coup sûr avec les Expos. Il avait signé le dernier exploit en septembre 1972.

Six mois plus tard, il était gréviste. Monsieur Stoneman n'était pas là au début du camp de 1973 pour se dérouiller le bras. Il se mettait finalement au labeur avec quinze jours de retard, et dans l'espoir de rattraper les autres, mettait les bouchées doubles s'envoyant des bobos dans le coude qui allaient le mener droit au cimetière.

Fin février drenier, la triste histoire de Bill Stoneman hantait le camp des Expos alors que Dave McNally qu'on était allé chercher à prix d'or, à Baltimore, tardait à s'amener au camp d'entraînement.

Gréviste, l'as-gaucher qui devait porter les jeunes Expos! Gene Mauch et Jim Fanning cachaient

CLAUDE LAROCHELLE

mal leur confusion. Pas fou Mc Nally. Il réclamait $150,000 par année, $30,000 d'augmentation, à titre de compensation pour ce travail au milieu d'un guépier qu'on lui réclamait avec ces jeunes Expos.

Maladroit, Jim Fanning refusait de payer. Invoquant un règlement du baseball, Fanning tirait le lanceur gaucher par les oreilles, et le forçait à se joindre aux Expos au même salaire que l'an dernier.

Même méthode basée sur une attitude butée qui avait condamné Bill Stoneman au chômage! Je me souviens très bien. Déjà à Daytona Beach, on percevait les gros nuages noirs sur la ligne de l'horizon.

On avait maté l'enfant terrible, mais le problème était mal réglé. La situation était mal foutue pour un bon nombre d'autres raisons.

Message clair

Je suis de ceux qui pensent que le camp d'entraînement du baseball, à cause de prétextes historiques qu'on a de la difficulté à briser, est beaucoup trop long. Mais un lanceur se trouve dans un état psychologique d'infériorité quand il est allé sur la ligne de feu avec trois semaines de retard. Ses voisins expédient des boulets de canon alors que lui se contente de balles grosses comme des pamplemousses.

Ca fait encore plus mal pour un lanceur comme Dave McNally, sur son déclin depuis trois ans à Baltimore. Il y a de quoi virer à la dépression maniaque.

J'étais resté abasourdi un matin de l'entraînement alors que Gene Mauch avait confessé qu'il ne connaissait rien de Dave McNally, sauf qu'il "tirait" de la gauche!

A son grand désarroi, Gene Mauch devait constater, dans les semaines suivantes, que Dave McNally n'avait plus de balles rapides dans son arsenal. C'est un tournant brutal qui arrive à tout lanceur. On peut réhabiliter un lanceur, le métamorphoser de "garrocheur" de balles en stratège du monticule. A 32 ans, McNally a l'expérience pour changer son style.

De façon on ne peut plus sentie, Dave McNally vient de faire savoir à Gene Mauch qu'il ne ferait pas cette transformation au milieu d'une bande d'apprentis répétant bourdes par-dessus bourdes. McNally ne l'a pas dit, mais on retour à son domicile de Baltimore est un message très clair et très précis.

Jim Fanning vit ces jours-ci avec le téléphone accroché à son cou. Il tend sans doute de ramener McNally au parc Jarry. C'est peut-être possible. Mais McNally a coûté trop cher (Singleton et Torrey). Il faut le rescaper d'une façon ou d'une autre.

Le gaucher a encore une bonne valeur d'échange. Il n'est pas fini. A tout événement, les Expos qui ne tirent pas leur argent par les fenêtres, disposent maintenant d'un salaire de $120,000 à déposer sur la tête d'une super-vedette. Si les choses ne s'arrangent pas avec McNally, qui sera le nouvel élu?

Fanning craint Davis

Jim Fanning craint l'escale des Cards de Saint-Louis, à la fin du mois, au parc Jarry, en raison du concours qu'apporte maintenant Willie Davis à cette équipe... "Il déteste ses anciens clubs, certifie Fanning. Je me souviens encore comment Willie avait malmené les Dodgers de Los Angeles dans les premières rencontres qu'il avait jouées contre eux sous les couleurs des Expos. J'ai pas hâte de voir ce qu'il va nous faire à la fin du mois."

S'il veut rester dans les bonnes grâces du propriétaire John Bassett, le prochain entraîneur des Toros de Toronto qui ne sera pas Bob Leduc, devra faire en sorte que le petit patineur d'origine tchèque, Richard Farda, fasse de nombreuses sorties sur la patinoire... Bassett a un net penchant pour Farda d'autant plus qu'il lui coûte passablement de sous.

Bassett semble en avoir assez de payer pour des gros noms qui ne rapportent guère et qui craquent dans les moments décisifs... Que penser des $230,000 qu'il a balancés dans les mains de Frank Mahovlich... Pour cette raison, il est prudent avec Eddie Shack... Ce dernier n'est pas en peine puisqu'il associe son nom à de multiples affaires. La dernière, une agence de voyages qui sera connue sous le nom de "Eddie Shack Travel Agency".

John McHale se rend à San Diego

Les Expos hésitent à échanger Renko

SAN DIEGO, Cal. — Les Expos feront-ils une transaction d'ici la fin de la semaine, soit d'ici le 15 juin, date limite pour effectuer des échanges dans le baseball majeur? Telle est la question que se posaient les observateurs hier à San Diego où les Expos ont commencé une série de deux parties contre les Braves.

Le fait que Jim Fanning se soit entretenu longuement avec Bob Lemon, dépisteur des Braves d'Atlanta, à Los Angeles mardi soir pourrait être significatif. Et le fait que le président des Expos, John McHale, ait rejoint l'équipe hier à San Diego, n'est tout simplement pas l'effet du hasard.

"Mon patron Eddie Robinson m'a ordonné de prendre l'avion pour Los Angeles à trois heures mardi après-midi de façon à pouvoir assister au match entre les Expos et les Dodgers en soirée. Je suis ici pour surveiller des "prospects" de révéler Bob Lemon. Sans en dire plus long, Lemon a vu trois joueurs des Expos, qui n'ont rien fait qui vaille depuis le début de la saison, contribuer directement à la victoire de 5-4 remportée par les Montréalais sur les Dodgers.

Il s'agit de Steve Renko Bob Bailey et Hal Breeden. Breeden a obtenu un simple comme frappeur d'urgence à la place de Mike Jorgenson à la troisième manche et a fait compter le premier des deux points des Expos dans cette manche. Bob Bailey a cogné son premier circuit de la saison à la sixième avec Barry Foote sur les sentiers, permettant ainsi aux Expos de créer l'égalité, 4-4.

Enfin, Renko a bien espacé huit coups sûrs et quatre buts sur balles en huit manches et deux tiers et a reçu le crédit de son premier gain depuis le 28 septembre dernier. Il va sans dire que Renko, Bailey et Breeden ont sensiblement rehaussé leur prestige et leur valeur marchande en ce faisant valoir ainsi et ce cinq jours avant la date limite pour faire des échanges, d'autant plus qu'ils ne figurent pas tellement dans la phase deux des Expos, soit la période de rajeunissement.

"D'accord de dire le directeur-général Jim Fanning hier en discutant du sujet. "Mais il ne faut pas oublier que la phase deux ne comprend pas nécessairement seulement des jeunes. Il faut quelques vétérans pour compléter l'équipe", dit-il.

Questionné à savoir si certains clubs s'étaient montrée intéressés aux services de Renko et Bailey tout spécialement dans les pourparlers d'échanges récemment, Fanning a dit: "Je ne serais pas honnête envers Renko si je vous disais que j'ai reçu un appel d'un représentant de club intéressé à obtenir ses services aujourd'hui. Il faut protéger ses joueurs".

Puis il continua: "Avec la retraite prématurée de McNally, qui a surpris tout le monde, nous ne pouvons nous permettre le luxe d'échanger maintenant l'un de nos lanceurs. Et je suis très encouragé par la tenue de Don Stanhouse qui a réussi un blanchissage au début de la semaine à Memphis".

"Tout le monde sait que Bailey peut nous aider, s'il frappe comme il en est capable. Certains clubs se sont montrés intéressés à Bailey, mais la demande serait plus grande, s'il avait cinq circuits ou encore une vingtaine de points produits. Mais tel n'est pas le cas. Il faut toutefois reconnaître la valeur de Bailey par ce qu'il a fait par le passé et aussi admettre le fait qu'il n'a pas joué souvent depuis le début de la saison".

Fanning a dit en terminant qu'il n'est pas intéressé à échanger ses jeunes joueurs, spécifiant que les joueurs qui intéressent certains clubs, n'étaient pas disponibles.

PIEDS DEVANT — Mike Schmidt effectue une heureuse glissage au marbre, à la suite d'un double de Greg Luzinski, sous le regard impuissant du receveur Mike Sabek.

(Téléphoto PC)

Les Expos s'effondent en huitième manche

SAN DIEGO (AP) — Mike Ivie et Tito Fuentes ont réussi chacun un ballon-sacrifice en huitième manche, hier soir, et les Padres de San Diego ont surclassé les Expos de Montréal 3-1.

Il s'agissait pour les Expos d'une 30ième défaite en 48 matches cette saison.

Le lanceur perdant Dennis Blair, 2-8, a été retiré de la rencontre en sixième manche après avoir accordé des buts sur balles à Enzo Hernandez, Bobby Tolan et Dave Winfield. Ivie et Fuentes ont ensuite produit chacun un point contre l'artilleur de relève Chuck Taylor.

Les Padres ont profité d'une erreur de la formation montréalaise à la huitième pour marquer leur troisième point.

Larry Biittner a produit l'unique point des Expos à la neuvième avec un roulant au champ intérieur.

A Houston, Larry Dierker a bien espacé six coups sûrs, et les Astros de Houston ont triomphé des Pirates de Pittsburgh 5-1.

Les Pirates ont pris une avance de 1-0 à la deuxième mais les Astros ont riposté avec deux points dans la seconde moitié de la manche. Doug Rader a produit le point décisif.

A Cincinnati, Don Gullett a limité les Cards de St-Louis à sept coups sûrs, en plus d'amorcer une poussée de deux points avec un double dans la 3e manche, alors que les Reds de Cincinnati ont triomphé 3-1.

C'était la 4e victoire successive de Gullett et la 17e des Reds en 22 matches.

Après son double, Gullett a compté sur un simple de Pete Rose qui a aussi croisé le marbre sur un simple et un roulant.

Tony Perez a produit l'autre point des Reds avec un simple dans la 8e tandis que Ted Simons privait Gullett d'un zéro avec un circuit dans la dernière reprise.

A Los Angeles, Rusty Staub a profité d'un mauvais lancer de Mike Marshall pour atteindre le deuxième coussin et a croisé le marbre sur un simple de Mike Phillips, en neuvième manche, permettant aux Mets de New York de vaincre les Dodgers de Los Angeles 2-1.

Jesus Alou a produit le premier point des Mets à l'aide d'un double en huitième manche.

Joe Ferguson a réussi un ballon-sacrifice à la deuxième pour Los Angeles.

Dans la Ligue américaine, à New York, Rudy May a bien espacé sept coups sûrs, méritant sa cinquième victoire consécutive, et Roy White a fait produire deux points quand ils ont conduit les Yankees de New York à une victoire de 5-1 contre les Twins du Minnesota dans un match de la Ligue américaine de baseball.

Les Yankees ont obtenu deux points à la deuxième manche aux dépens du perdant Mike Pazik (0-4) et deux autres à la cinquième quand ils ont remporté leur 18e victoire au cours de leurs 23 dernières parties.

Un simple de Graig Nettles a fait produire le premier point des Yankees et un amorti de Sandy Alomar a permis aux Yankees de marquer leur deuxième point.

May, dont la fiche est maintenant de 7-2, a retiré 10 frappeurs au bâton. Un simple de Glenn Borgmann à la quatrième a produit le seul point des Twins.

A Milwaukee, Reggie Jackson a réussi son 12ième circuit de la saison, alors que les Athletics d'Oakland ont battu les Brewers de Milwaukee 5-3.

Jackson a cogné son circuit en sixième manche, contre le lanceur perdant Jim Slaton, avec Joe Rudi sur les sentiers.

Dick Bosman a recueilli sa troisième victoire de la saison.

A Kansas City, Cookie Rojas a claqué un circuit de trois points et la recrue Dennis Leonard a bien espacé six coups sûrs, conduisant les Royals de Kansas City à une victoire de 7-1 contre les Indians de Cleveland.

Rojas a claqué son circuit, son premier de la saison, à la quatrième manche quand les Royals ont marqué quatre points.

Leonard, (3-2), a accordé un seul point, suite à trois simples en huitième manche. Rick Manning a alors fait produire le seul point des Indians.

Harmon Killebrew a lui aussi claqué un circuit pour les Royals. Il s'agissait de son huitième de la campagne.

Le gérant des Indians, Frank Robinson, a été expulsé du match à la quatrième manche, après avoir vivement critiqué une décision de l'arbitre du premier coussin, Ron Luciano.

A Arlington, un double de Ken Singleton, en 10ième manche, a procuré aux Rangers du Texas une victoire de 9-8 contre les Rangers du Texas.

Dave Ducan, qui avait réussi plus tôt dans le match deux circuits de deux points, a entrepris la 10ième avec un simple contre le lanceur perdant Stan Thomas. Après le retrait de Mark Belanger, Singleton a expédié la balle au champ centre pour le point décisif.

Enfin, à Detroit, les Angels de la Californie ont réussi 15 coups sûrs, et ont battu les Tigers de Detroit 14-7 dans le premier match d'un programme double.

La deuxième rencontre, qui a été interrompue à cause du couvre-feu, sera complétée aujourd'hui. Les Tigers menaient 5-3 après huit manches de jeu.

Une entente est conclue entre la LNH et l'URSS

MONTREAL (PC) — Les représentants de la LNH et de l'URSS en sont venus à une entente, encore à approuver, en vue d'une série de matches de hockey international à disputer l'hiver prochain.

Les représentants soviétiques devront obtenir d'abord une approbation finale à Moscou en vue d'une série de matches qui opposeront chacun des deux clubs russes à quatre formations de la LNH en décembre et janvier prochains en Amérique du Nord.

Les deux clubs soviétiques seront choisis entre Spartak de Moscou, Dynamo de Moscou, Armée soviétique et Soviet Wings, tous des clubs de la ligue majeure russe.

Les représentants de la LNH, au cours de cette réunion de trois jours, étaient le président Clarence Campbell, les gouverneurs Harold Ballard, de Toronto, Bruce Norris, de Détroit, Walter Busch, du Minnesota, Ed Snider, de Philadelphie, John Ziegler, de Detroit, et le directeur Brian O'Neill.

Selon le porte-parole de la LNH, les clubs seront probablement choisis lors de l'assemblée annuelle du circuit à Montréal la semaine prochaine.

Par ailleurs, on a ignoré la suggestion d'Alan Eagleson et du ministre Marc Lalonde qui espéraient opposer des clubs d'étoiles de l'URSS, USA, Finlande, Tchécoslovaquie et Suède à un club d'étoiles du Canada en septembre 1976.

Championnats internationaux de tennis

Eddy Dibbs met sa jeunesse à profit et surprend le mexicain Raul Ramirez

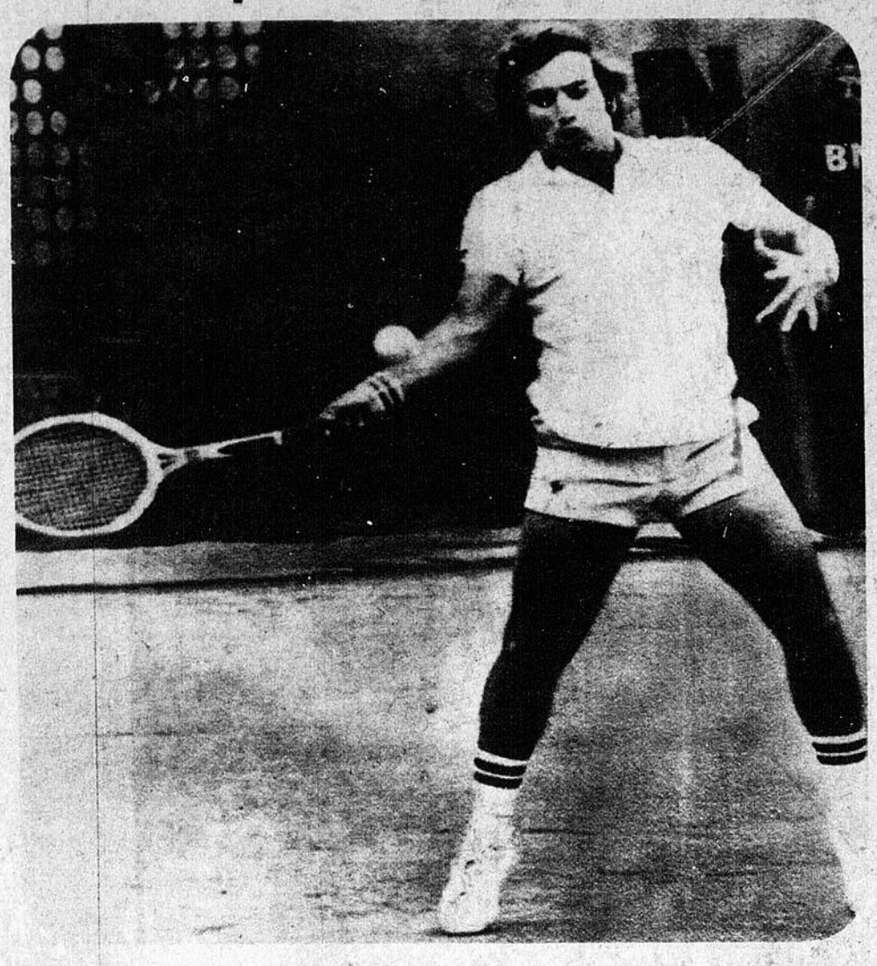

DEXTERITE — Le jeune Eddie Dibbs, de Miami, s'est ressaisi à temps pour triompher de Raul Ramirez, lors des championnats internationaux de tennis de France.

(Téléphoto PC)

PARIS (AFP) — Le petit Américain de 24 ans, Eddy Dibbs, de Miami Beach, a été la vedette de la journée de mercredi aux championnats internationaux de France de tennis sur terre battue.

Il a réussi l'exploit de triompher, sur le central du stade Roland Garros, devant 8,000 spectateurs, du récent champion d'Italie, le Mexicain Raul Ramirez en cinq manches (4-6, 7-6, 6-1, 5-7, 6-4), après une rencontre d'une durée totale de quatre heures.

Si le niveau de ce match a été dans l'ensemble médiocre, le scénario de la partie a été en revanche passionnant. Ramirez a sauvé en effet deux balles de match dans le 10e jeu du quatrième set avant d'égaliser à deux manches partout.

Déconcentré par plusieurs fautes d'arbitrage, Dibbs s'est mis alors à accumuler les erreurs et le Mexicain s'est détaché 4-0 dans la manche décisive, ayant même une balle de 5-0.

Mais, après être "sorti" de la partie, Dibbs a soudainement mieux joué, réglant la longueur de ses balles, pendant que Ramirez, très décevant, a manqué de nombreuses volées au filet à des moments importants. Et l'Américain—numéro 11 dans son pays—, a égalisé à 4-4 sous les acclamations des spectateurs.

Il a pris le commandement (5-4) sur un as et sur le service de Ramirez et gagné sur une faute au filet du Mexicain.

Dibbs affrontera en demi-finale le Néo-Zélandais Onny Parun ou l'Argentin Guillermo Vilas.

La journée d'aujourd'hui sera marquée par les quarts-de-finale du simple messieurs dans le bas du tableau. Comme l'année dernière, l'Américain Harold Solomon retrouvera le Suédois Bjorn Borg, tenant du titre.

Les deux hommes s'étaient alors affrontés en demi-finale et Borg avait triomphé en quatre sets. Le Suédois, dont la puissance est toujours aussi impressionnante, partira favori, mais il devra se méfier du jeu peu orthodoxe mais efficace de l'Américain qui est un des meilleurs spécialistes du monde sur terre battue.

Par ailleurs, l'Italien Adriano Panatta rencontrera l'inattendu Américain John Andrews, 47e joueur dans son pays, qui a battu en cinq manches successivement ses compatriotes Roscoe Tanner et Erik Van Dillen. L'Italien, vainqueur du Roumain Ilie Nastase et du Chilien Jaime Fillol, devrait triompher, mais, là aussi, il devra être prudent devant le jeu glissant de l'Américain.

Heureux à Jonquière

Sylvain Hudon ne regrette rien

par Pierre Raymond

JONQUIERE — Le joueur de deuxième but des Braves de Jonquière, Sylvain Hudon, ne regrette pas sa décision d'avoir quitté les Royaux de Kénogami pour se joindre à la formation jonquiéroise.

Hudon a été échangé aux Braves, la saison dernière, selon une entente spéciale qui permettait à ces derniers de profiter de ses services pour deux saisons. Mais cette entente a été brisée, la semaine dernière, suite à la vente des Royaux à d'autres propriétaires.

"Je suis très heureux à Jonquière. Je n'étais pas satisfait de mon sort à Kénogami parce que certaines personnes jouaient au paternalisme. Je ne jouais pas aussi souvent que je l'aurais désiré", a soumis Hudon.

"Au départ, je ne voulais pas être échangé après avoir confié au président de l'équipe que je ne désirais plus jouer. Mais la direction des Braves m'a fait changer d'avis".

Hudon jouit pleinement de ses années de baseball junior à Jonquière. A 19 ans, il lui reste encore trois autres saisons au sein du circuit régional.

La présente situation des Braves au classement général, ne l'inquiète nullement. "Il nous manque un petit quelque chose mais sois assuré que tout reviendra à la normale avant longtemps. Nous possédons de bons lanceurs mais ils ne sont pas toujours soutenus à la défensive", analyse le numéro 12 des Braves.

"Hudon a du mal à mettre le doigt sur les raisons de la tenue des Braves, depuis l'amorce de la campagne. Peut-être la nervosité, je ne sais trop. Le fait que tout le monde nous situait en tête de liste nous a donné un peu trop confiance.

Nous commettons définitivement trop d'erreurs", dit-il. "Il ne faut pas se créer d'illusions, l'équipe qui remportera le championnant ne risque pas de perdre six matches consécutifs. Il faut faire quelque chose immédiatement".

La perte de Martin Voyer et André Fortin n'a pas aidé la cause des Braves, selon lui. "Martin constitue un frappeur respectable et son absence paraît sur le terrain et au bâton. Leur retour nous fera certainement du bien".

Hudon frappait pour une moyenne de .468 avant les rencontres de la fin de semaine dernière. Depuis, les choses vont moins bien dans son cas. "Ma moyenne en a pris un coup avec une piètre performance au bâton. J'espère me reprendre au cours des prochains jours", avoue Hudon, un amateur de golf à ses heures.

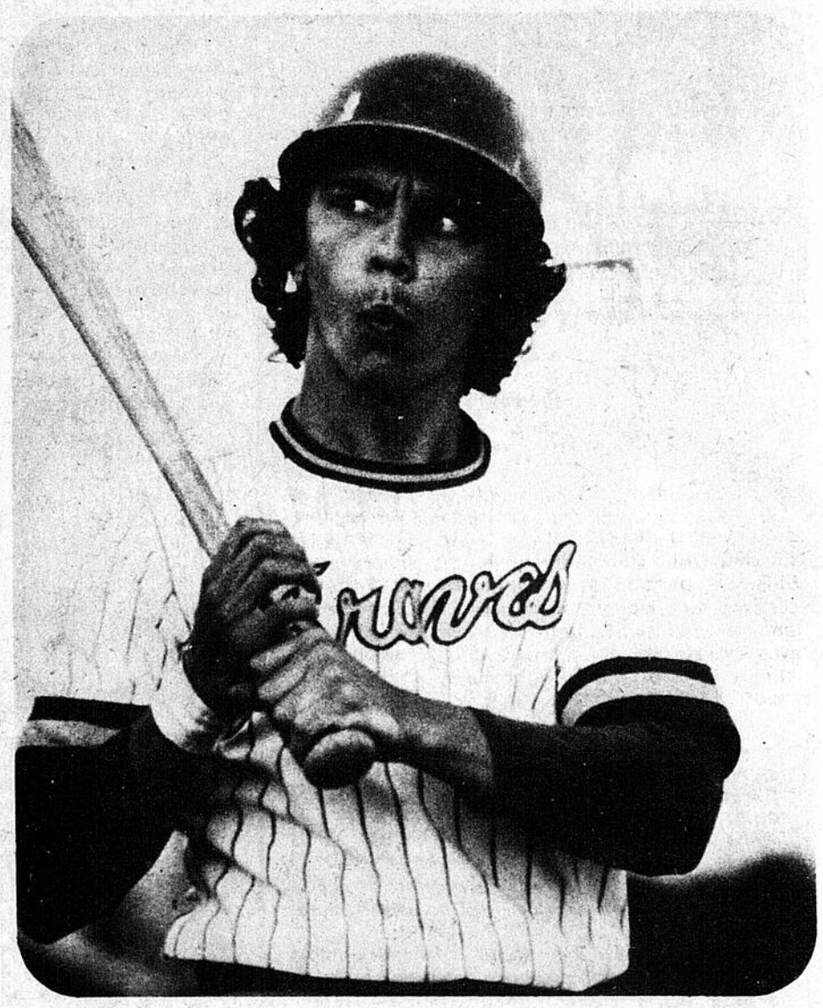

SYLVAIN HUDON... heureux de s'aligner avec les Braves de Jonquière.

Le contrôle de Ferguson Jenkins revient et c'est de bonne augure

BOSTON (UPI) — Ferguson Jenkins a retrouvé la moyenne de .500 et ça signifie qu'il est sur la bonne voie.

Jenkins, un vainqueur de 20 parties dans sept de ses huit dernières saisons, a porté son dossier à six victoires six défaites mardi soir avec un gain de 8-3 sur les Red Sox de Boston. Il a bien donné 11 coups sûrs mais n'a pas accordé de buts sur balles, une indication que son contrôle revient.

"J'ai toujours mieux lancé durant la seconde moitié de la saison", a dit Jenkins, qui avait une fiche de sept victoires sept défaites à la même époque l'an dernier alors qu'il a terminé la saison avec 25 victoires et 12 revers. "Je crois bien être capable de gagner quelques rencontres avant la joute d'étoiles et après je vais commencer à accumuler les victoires".

Le droitier de 31 ans, a laissé savoir que la plus grande partie des problèmes qu'il connaissait cette saison était due au fait qu'il ne lançait pas à tous les quatre jours. Il a ajouté qu'il est assuré de commencer un match seulement quand il se rend dans le vestiaire "à ce moment je trouve une balle dans mon soulier droit. C'est là seulement que je sais que c'est mon tour. L'an dernier, j'ai travaillé à tous les quatre jours et je lançais pendant plusieurs manches mais cette saison j'ai même vu des périodes allant entre sept et huit jours sans lancer. Plus vous lancez, meilleur est votre contrôle". Le gérant des Rangers du Texas, Billy Martin n'a pas voulu assurer Jenkins qu'il lancerait à tous les quatre jours.

"Nous avons eu une période vraiment difficile ce printemps, et cela inclut le camp d'entraînement. L'an dernier, je me fiais sur lui pour mettre fin à des périodes difficiles, mais pas cette année. Je me fie à ce que je vois, non pas à ce qui est passé. Seulement quand il recommencera à lancer avec force que je le ferai travailleur à tous les quatre jours. Il lancera au Texas samedi parce qu'il avait retrouvé sa balle rapide ce soir". Jenkins n'a toutefois pas commencé le match avec force en accordant un circuit à Bernie Carbo, le premier frappeur à lui faire face dans la manche initiale. Cependant Jeff Burroughs a donné les devants aux Rangers à la troisième manche avec un circuit bon pour deux points. C'était son 15e de la saison.

Le Texas a ajouté deux autres points à la sixième et quatre à la huitième pour remporter le match. Jenkins a connu quelques moments de faiblesse, à la sixième quand il a accordé des triples consécutifs à Jim Rice et Tim McCarver pour un point, A la neuvième, avec deux retraits, il a donné un autre coups de circuit à Carbo.

Pour les vainqueurs, Roy Smalley y est allé de deux points produits et deux des 12 coups sûrs accordés par le lanceur perdant Luis Tiant.

Du côté des Red Sox, leur plus gros problème ces derniers temps est leur difficulté à compter. Ils ont commencé leur série à domicile avec quatre victoires et un revers, mais ils ont terminé avec trois défaites de suite. Le département des lanceurs a été quelque peu chancelant mais par contre les frappeurs ont pu prendre la relève. Dans leurs trois derniers matches, l'adversaire à eu le meilleur, 27-12, pour les points comptés...

"Nous avons toujours été trop en arrière, dans le pointage a dit le gérant Darrell Johnson, des Red Sox, au sujet des Rangers qui ont laissé Boston avec seulement une partie d'avance en tête sur les Yankees de New York, dans la division Est de la Ligue Américaine.

Le budget des Olympiques est à nouveau retardé

MONTREAL (PC) — La publication du budget d'ensemble des J.O. 1976 a été remise à la suite d'une réunion de l'exécutif du COJO prévue le 5 juillet.

On devait révéler ces montants hier, lesquels devraient révéler un déficit de $250 millions sur un ensemble de $626.1 millions.

En somme, le porte-parole de l'exécutif a dit que le COJO veut étudier ce bilan à nouveau.

L'exécutif ne se réunit qu'en fin de semaine, car il est composé de membres venant de tous les coins du pays. Il s'est débattu avec le budget au cours des deux dernières fins de semaine, remettant, à chaque occasion, la date de publication des coûts et revenus.

Le maire Drapeau avait d'abord présenté un projet de $310 millions qui devait se financer lui-même.

Toutefois, en janvier dernier, le gouvernement provincial prévoyait un déficit de plus de $200 millions. Les prévisions déficitaires ont fluctué depuis de $234 millions à 246 millions, le coût du village olympique exclus.

La ville de Montréal devait consacrer $416 millions à la construction du stade, du vélodrome et de la piscine olympiques, mais ces dépenses sont maintenant évaluées à $511 millions.

Kawasaki annonce de nouveaux prix de détail à réduction.

Effectif immédiatement, Kawasaki Motors Canada annonce de nouveaux prix de détail suggérés à réduction sur leurs plus populaires motocyclettes 1975.

G4-100
La motocyclette de route et hors route à 2 temps. 5 vitesses fournissant 10 rapports d'engrenages. Pneux bosselés. Gravira presque n'importe quoi.
$899. **une réduction de $70.**

G5-100
La motocyclette de route et hors route à 2 temps. 90 milles au gallon. La moto idéale pour les novices.
$799. **une réduction de $70.**

KS-125
La motocyclette de route et hors route à 2 temps. Emet une puissance maximale sans toutefois en sacrifier la rapidité. Ses 6 vitesses lui donnent la puissance nécessaire pour aller n'importe où. Ne pèse que 214 lb.
$999. **une réduction de $100.**

F7-175
La motocyclette de route et hors route à 2 temps. Allumage magnéto CDI. Très puissante sur route. Très manoeuvrable hors route.
$1099. **une réduction de $100.**

S1-250
Une motocyclette de route 2 temps 3 cylindres. Economique. S'adapte aux vitesses des grandes routes avec facilité.
$1299. **une réduction de $170.**

S3-400
Une motocyclette de route 2 temps 3 cylindres. Frein avant à disque. Conduite stable. Un moteur monté sur caoutchouc réduit les vibrations. Parfaite pour se rendre au travail.
$1499. **une réduction de $250.**

H-1 500
Une motocyclette de route 2 temps 3 cylindres. Grande performance offrant un grand parcours en milles. Frein avant à disque. Moteur monté sur caoutchouc. Allumage électronique CDI.
$1899. **une réduction de $100.**

H-2 750
Une motocyclette de route 2 temps 3 cylindres. Grande performance offrant un grand parcours en milles. Frein avant à disque. Allumage magnéto CDI. Parcourt ¼ de mille en 12 secondes. Torsion massive.
$2299. **une réduction de $300.**

KZ-400S
Une motocyclette de route 4 temps à cames en tête simple bicylindre. Jusqu'à 65 milles par gallon. Idéale pour se rendre au travail. Douce, stable, une puissance fiable. Un système P.C.V. en réduit la pollution.
$1599. **une réduction de $100.**

KZ-400D
Une motocyclette de route 4 temps à cames en tête simple bicylindre. Modèle de luxe. Frein avant à disque. Démarrage électrique.
$1699. **une réduction de $150.**

Z-1 900
Une motocyclette de route 4 temps 4 cylindres DOHC. S'est mérité plus de 50 records mondials et Américains pour sa rapidité et son endurance. Démarrage électrique. Frein avant à disque. Grand parcours en milles. Un système P.C.V. réduit la pollution. Super moto.
$3199. **une réduction de $300.**

Allez dès aujourd'hui chez:

GAGNON FRERES, **406, rue Racine, Chicoutimi, 543-1501**	ROLAND SPENCE & FILS, **R.R. #3, Jonquière, 542-4456**	Ouellet & Riverin Sport Enr., **2045, rue Roussel, Chicoutimi-Nord, 543-1173**

Ne m'oubliez pas

Quoique vous fassiez cet été, emportez votre appareil Kodak pocket Instamatic 10. Petit et léger, il vous suit partout et se charge en quelques secondes en y glissant simplement une cassette. Il ne vous reste plus qu'à viser et presser le bouton. S'il vous faut un flash, fixez un magicube. Vous obtenez de magnifiques diapositives ou de grandes photos couleur ou noir et blanc de 3½ sur 4½ pouces. Emportez un appareil Kodak pocket Instamatic 10. Il se vend chez votre fournisseur photo. Photographiez votre été avec un appareil Kodak, à partir de moins de $30.

Les prix peuvent changer sans avis.

Les appareils Kodak pocket Instamatic® Kodak

Port-Alfred blanchit les Lions

Le Richelieu plie devant Leblanc

CHICOUTIMI — Les Royaux de Kénogami ont repris le premier rang du classement de la Ligue junior régionale de baseball, hier soir, au terme d'une victoire de 12 à 3 sur le Richelieu de Chicoutimi, le deuxième revers consécutif pour les Chicoutimiens.

Une fois de plus, Michel Leblanc a joué le rôle de leader dans le camp des Royaux en méritant son troisième verdict contre aucune défaite.

Alain Blais, moins chanceux, a dû prendre le chemin des douches après deux tiers de manches seulement.

Vianney Tremblay a pris la relève mais il n'a pu tenir le coup devant une offensive de 13 coups sûrs des Royaux.

Les protégés de Paul-Henri Turbide n'ont pas tardé à s'affirmer en prenant les devants 4 à 0 dès la manche initiale. Les points ont été marqués grâce au travail de Bernard Lachance et Daniel Martel qui ont placé leurs coups en lieu opportun.

Serge Girard, le robuste joueur de premier coussin de la formation chicoutimienne, a bien tenté mais en vain de sauver les siens à la deuxième et septième manches en cognant des circuits.

Il en a d'ailleurs placé un au champ centre, à plus de 350 pieds.

Marcel Savard, Luc Vaillancourt et Bernard Lachance ont tous excellé à l'offensive.

En duo, Savard et Vaillancourt ont fait produire trois points chacun.

Les Pionniers blanchis

Les Pionniers de Chicoutimi-Nord, en commettant cinq erreurs, ont favorisé la cause des Braves de Jonquière qui ont arraché une victoire de 5 à 0. De plus, les Pionniers ont frappé seulement deux coups sûrs dans le match.

Les Braves, pour leur part, ont réussi quatre coups sûrs tout en abandonnant neuf coureurs sur les sentiers. Sylvain Audet a remporté sa deuxième victoire de la campagne et Raynald Tremblay a été le lanceur perdant.

Les Braves ont compté trois points à la cinquième manche.

A Port-Alfred, l'artilleur Christian Boudreault a aidé sa propre cause en cognant un circuit bon pour deux points qui a procuré une victoire de 4 à 0 au Barachois sur les Lions de St-Félicien.

Les joueurs du Barachois ont frappé six coups sûrs contre le lanceur perdant, Paul-André Fortin.

Il s'agissait du deuxième revers de Fortin, cette saison.

SENS DE L'HUMOUR — Joe Morgan, qui tente ici de calmer son gérant Sparky Anderson à la suite d'une décision de l'officiel, prétend que les railleries sont le résultat d'un grand esprit de corps chez les Reds de Cincinnati.

(Téléphoto PC)

Balle-molle de La Baie

Les Athlètes du Terminal accumulent les succès

BAGOTVILLE — Les Athlètes de l'hôtel Terminal ont continué leur marche victorieuse, vers le sommet de la Ligue de balle-molle de la Baie, hier soir, en écrasant les Trois LLL au pointage de 8 à 2.

Marcel Lavoie a mérité la victoire pour les Athlètes tandis que Gérald Lavoie était débité du revers. Yvon Bouchard a excellé à l'offensive avec trois coups sûrs en quatre apparitions au bâton.

Dans un autre match, le Sélect de Port-Alfred a vaincu l'équipe de l'hôpital de la Baie 3 à 0. Richard Tremblay a été le lanceur gagnant et Denis Bélanger, le perdant.

Le Crack en première

Au terme d'une victoire de 10 à 3 sur Hébertville-station, le Crack de St-Bruno partage maintenant le premier rang du circuit de balle-lente Sporama d'Alma, à égalité avec les vaincus.

Les représentants d'Hébertville-station ont tout de même cogné le plus grand nombre de coups sûrs, soit dix, comparativement à huit pour les vainqueurs. Ghislain Côté a remporté la victoire au monticule du Crack de St-Bruno.

Dans la Ligue balle-rapide du Lac-St-Jean, l'équipe de Ste-Croix a défait celle de St-Bruno 7 à 4. Les deux équipes ont frappé sept coups sûrs chacune. Il s'agissait de la première défaite cette saison de Magella Gagnon. Noël Hudon a mérité la victoire. Réjean Fortin, Claude Lacroix et Noël Hudon ont tous frappé des circuits pour les gagnants.

Poussée des Chevaliers

Les Chevaliers de Chicoutimi ont donné la frousse au Claveau et Fils, au même moment, en marquant huit points à la dernière manche. Le Claveau a quand même mérité la victoire au compte de 10 à 8.

Jean-Paul Girard a remporté le match au monticule du Claveau. Pierre Raymond a encaissé son quatrième revers de la saison.

Toujours au sein de la Ligue de balle-lente du Saguenay, les Tigres de Chicoutimi ont vaincu les Pirates au pointage de 8 à 1. Mauril Bonneau, le lanceur gagnant, a fourni deux coups sûrs dans cette victoire.

A la cinquième manche, la Boulangerie Morin menait 10 à 5 aux dépens de Laterrière.

Deux circuits pour Boivin

A l'instar de Zénon Castilloux, Clément Boivin a cogné deux circuits pour ainsi conduire le Pavillon du hot dog à une victoire de 13 à 5, sur le Spur d'Arvida dans la Ligue de balle-lente AJK. Pour Castilloux, il s'agissait de ses septième et huitième circuits cette saison.

Gaétan Boily, qui n'a pas encore connu la défaite au monticule, a mérité sa septième victoire. Blanc Crevier a subi son premier revers.

Le Veillette et Deschênes a remporté sa deuxième victoire consécutive en battant le Lavoie et Duchênes au compte de 15 à 8. Benoît Langlois a cogné deux circuits pour les vaincus.

Les railleries ont contribué beaucoup aux succès des Reds

CINCINNATI (AP) — Le joueur de deuxième but Joe Morgan prétend que ses coéquipiers des Reds de Cincinnati ont un curieux sens de l'humour.

"Tous les gars veulent s'amuser en jouant au baseball, a mentionné Morgan. Leur façon de s'amuser c'est la raillerie".

Et les railleries des Reds sont parfois méchantes.

"Hé Joe, lancera Pete Rose à Morgan, quel est le code régional de Cincinnati?".

Morgan répondra "513".

Rose enchaînera: "Si tu divises ce nombre par deux, tu obtiendras un nombre encore supérieur à la moyenne au bâton de Perez".

Morgan, qui connaît un de ses meilleurs débuts de saison avec une moyenne de .335, a donné un autre exemple de l'humour des Reds. Il croit que ces railleries sont le résultat d'un grand esprit de corps.

"Je me retrouve au bâton face à Jon Matlack et il lance une balle glissante, mentionne Morgan. Je m'élance d'une drôle de façon à cause de la trajectoire de la balle et tout à coup j'entends un éclat de rire qui vient de l'abri des joueurs. J'essaie de faire de mon mieux et mes coéquipiers éclatent de rire à me voir m'élancer".

Ces taquineries se poursuivent à tous les jours. Dave Concepcion est même surnommé Bozo, comme le clown, par ses coéquipiers à cause de sa garde-robe.

Certains jeunes joueurs des Reds avaient de la difficulté à accepter ces taquineries. Le gérant Sparky Anderson a tenté de les faire cesser.

Lors d'une réunion de l'équipe à Philadelphie au début de la campagne, Anderson a demandé à ses joueurs de cesser ces railleries.

"Certains jeunes joueurs ne pouvaient plus rien supporter", a mentionné Anderson.

Morgan a expliqué que sans leurs railleries, les Reds sont devenus la risée des autres équipes. A la mi-mai, quand ils sont venus à Montréal y rencontrer les Expos, ils tiraient de l'arrière par six parties devant les Dodgers de Los Angeles et le moral était à son plus bas niveau.

Morgan se rappelle fort bien comment le vent a tourné. Il mentionne qu'il est entré dans le vestiaire un bon jour en lançant des injures à ses coéquipiers et même à Anderson. Tous les joueurs se sont mis à rire de même que le gérant. Depuis lors, les railleries ont repris de plus belle et les Reds ont retrouvé le chemin de la victoire.

Avec les Yankees

Chris Chambliss a trouvé une formule qui est devenue magique

NEW YORK (AP) — Chris Chambliss a joué 22 matches consécutifs au premier but pour les Yankees de New York. Il ne lui manque donc plus que 2,108 matches pour égaler la marque de Lou Gehrig. Mais malgré tout, Chambliss n'aurait jamais pensé, lors du camp d'entraînement jouer autant de matches au premier coussin.

Après sa première saison médiocre dans les ligues majeures, Chambliss, qui est âgé de 26 ans, a vu que le poste de premier but était très populaire à son arrivée en Floride. Bob Oliver, acquis des Orioles de Baltimore, et Roy White se partageaient la tâche.

"La première chose à laquelle j'ai pensé, c'est d'être échangé à nouveau", a mentionné Chambliss, qui n'avait conservé qu'une moyenne au bâton de .243 l'année précédente après avoir été échangé par les Indians de Cleveland.

"Tout ce qu'il me restait à faire, c'était de connaître le meilleur camp d'entraînement de ma carrière", a-t-il poursuivi.

Il a connu un bon camp d'entraînement, mais quand la saison a débuté, il a été employé exclusivement contre les lanceurs droitiers.

La situation est demeurée la même jusqu'au 19 mai quand Chambliss a claqué deux circuits aux dépens de Steve Busby des Royals de Kansas City. Le lendemain, il a commencé le match contre un lanceur gaucher et est demeuré au premier coussin depuis lors. Avant le match d'hier soir, Chambliss avait frappé en lieu sûr au cours de ses 13 derniers matches et présentait une moyenne de .327.

"Il frappe très bien et il abat de l'excellente besogne, a mentionné le gérant Bill Virdon. S'il continue à jouer de la sorte, il se retrouvera au premier coussin à tous les jours".

AVANT D'ACHETER, COMPAREZ LES AVANTAGES DE LA LOCATION

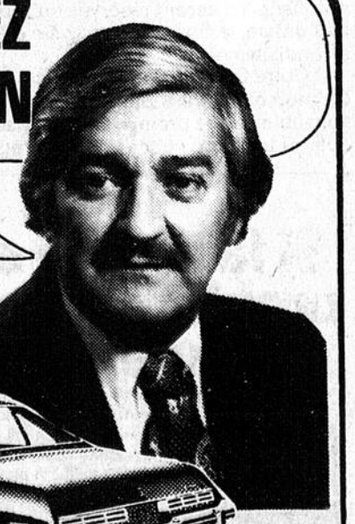

Location à long terme voitures de toutes catégories.

Pontiac Ventura 1975
- 8 cylindres, 260 po. cu., automatique.
- Radio.
- Servodirection.
- Freins à disques.
- Suspension renforcée.

36 mois $130.00 par mois avec option d'achat.

Buick Le Sabre 1975
- 350 po. cu., 4 corps.
- Radio.
- Dégivreur arrière.
- Miroir télécommandé.
- Suspension renforcée.
- Pneus blancs.

36 mois $151.00 par mois avec option d'achat

Nous pouvons racheter votre voiture actuelle.

Pour vous conseiller en toute confiance, consultez: Yvan, chez

YVAN LAFONTAINE

GM VENTE SERVICE

Boivin Fils AUTO INC.

CONCESSIONNAIRE

PONTIAC — BUICK — CAMIONS G.M.C.

Detroit Diesel Allison VENTE SERVICE

CHICOUTIMI: 549-7120 31, EST JACQUES-CARTIER. ARVIDA: 548-4686

Juin est le mois Can-Am* Gagnez-y...

D'abord parce que vous pourrez profiter de prix et d'allocation d'échange imbattables. Ensuite parce que vous posséderez une des meilleures machines sur pistes ou sur route.

Profitez des spéciaux de juin chez les concessionnaires participants.

La motocross Can-Am MX2 250, celle qui gagne les courses.

La Can-Am* 250, une dévoreuse de pistes.

Voyez votre concessionnaire Can-Am* dès aujourd'hui. Juin n'a que trente jours.

BOMBARDIER can-am motocyclettes *

*Marque de commerce de Bombardier Limitée.

Bouliane & Fils Ltée
130, boul. Chanoine Gaudreault, Bagotville, 544-2333.

Roland Spence & Fils
6, Chemin St-Georges, Jonquière, 542-4456.

Tremblay & Lamothe Sports Inc.
1372, boul. Walberg, Dolbeau, 276-4616.

Villeneuve Equipement Inc.
1178, boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord, 543-3600.

Bouliane Sport de Normandin
386, Boulianne, Normandin, 274-3626.

J. Martel auto Ltée
2685, Avenue du Pont Sud, Alma, 662-6669.

DIXIT...

Tom Seaver

"Il n'y a pas de comparaison avec l'an dernier.

J'ai retrouvé mon contrôle que j'avais perdu en 1974.

C'est ce qui me satisfait le plus.

Je lance maintenant de façon plus mécanique, ce que je n'étais pas capable de faire par le passé et je n'ai pas à m'efforcer autant que jadis, car je crois que je possède un meilleur choix de lancers", ...dixit Tom Seaver.

BASEBALL

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Hier
Kénogami 13 Chicoutimi 3
Jonquière 5 Chicoutimi-Nrd 0
St-Félicien 0 Port-Alfred 4

Aujourd'hui
Chicoutimi-Nord vs Port-Alfred
Chicoutimi vs St-Félicien

CLASSEMENT

Kénogami	9	7	.777	—
Chicoutimi	10	7	.700	½
St-Félicien	8	5	.625	1½
Jonquière	10	5	.500	2½
Chicoutimi-N.	9	4	.444	3
Port-Alfred	9	4	.444	3
Dolbeau	7	3	.429	3
Arvida	8	0	0000	6½

LIGUE NATIONALE

Résultats

Philadelphie 000 200 010-3 9 1
San Francisco 102 302 00x-8 11 0
Underwood (6-5), Hoerner (4), Schueler (5), Hilgendorf (7) et Boone; Caldwell (3-5) et Sadek. C: Phil- Luzinski (12); SF- Speier (2), Thomasson (2).

Pittsburgh 010 000 000-1 6 1
Houston 020 011 10x-5 7 0
Kison, Moose (7) et Sanguillen; Dierker (6-6) et May. LP- Kison (6-2).

Pittsburgh 010 000 000-1 6 1
Houston 020 011 10x-5 7 2
Kison (6-2), Moose (7) et Sanguillen; Dierker (6-6) et May.

St-Louis 000 000 001-1 7 1
Cincinnati 002 000 01x-3 9 0
Forsch (6-5) Garman (8) et Simmons; Gulett (8-3) et Bench. C: SL- Simmons (7).

Montréal 000 000 001-1 6 1
San Diego 000 002 01x-3 4 0
Blair, Taylor (6), Demola (9) et Foote; Folkers, Frisella (9) et Kendall. LG- Folkers (1-3). LP- Blair (2-8).

Classement

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	29	23	.558	—
New York	27	23	.540	1
Philadel.	29	26	.527	1½
Chicago	29	26	.527	1½
St. Louis	26	26	.500	3
Montréal	18	29	.383	8½

Section Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Cincinnati	35	24	.593	—
Los Angeles	34	25	.576	1
San Francisco	29	27	.518	4½
San Diego	27	29	.482	6½
Atlanta	25	32	.439	9
Houston	22	40	.355	14½

Hier
San Franscico 8 Philadelphie 3
Cincinnati 3 St. Louis 1
Houston 5 Pittsburgh 1
Montréal 1 San Diego 3
New York à Los Angeles
Chicago à Atlanta, pluie

Aujourd'hui
Montréal (Rogers 4-4) à San Diego (Freisleben 3-7)
Philadelphie (Carlton 5-5) à San Francisco (Halicki 2-1)
Chicago (Burris 6-5 et Reuschel 4-6) à Atlanta (Morton 5-6 et Niekro 6-4), 2.
Pittsburgh (Ellis 2-3) à Houston (Roberts 3-7)
St. Louis (Reed 6-5) à Cincinnati (Billingham 6-3)
New York (Matlack 7-4) à Los Angeles (Sutton 10-4).

Demain
Cincinnati à Chicago
Pittsburgh à Atlanta
Houston à St. Louis
Philadelphie à Los Angeles
New York à San Diego
Montréal à San Francisco

Les meneurs

	J	AB	P	CS	Moy.
R. Smith ST-L	34	126	24	45	.357
Bowa, Phi.	41	175	18	59	.337
Madlock, Chi.	55	217	28	73	.336
Morgan, Cin.	54	185	35	62	.335
Watson, Hou.	53	196	24	65	.332
Cash, Phil.	54	227	34	75	.330
Sanguillen Pitt.	48	171	18	56	.327
Grubb, SD	54	208	32	68	.327
Cardenal, Chi.	55	207	36	66	.319
D. Parker Pitt.	47	173	27	55	.318

Circuits: Bench, Cincinnati, 13; Schmidt, Philadelphie, 12; Wynn, Los Angeles, 12; Luzinski, Philadelphie, 11.

Points produits: Bench, Cincinnati, 49; Winfield, San Diego, 41; Luzinski, Philadelphie, 39; T. Simmons, St. Louis, 39; Garvey, Los Angeles, 39.
Lanceurs: (7 décisions) — Kison, Pittsburgh, 6-1, .857; Messersmith, Los Angeles, 9-2, .818; R. Jones, San Diego, 8-3, .727; Sutton, Los Angeles, 10-4, .714.

LIGUE AMERICAINE

Les résultats

Première partie

Califor. 000 250 061 14 15 1
Detroit 100 001 212 7 0 3
Tanana 4-4 Sells 8 et Rodriguez; Lolich 7-4 Lemanczyk 5 Reynolds 8 et Uockenfuss. Cs: Cal-Stanton 5; Det-Uockenfuss 1 Colbert 4.

Deuxième partie

Califor. 000 250 061 14 15 1
Detroit 100 001 212 7 10 3
Tanana, Sells (8), et Rodriguez; Lolich, Lemanczyk (5), Reynolds Hr Wockenfuss (1), Stanton (5), Colbert (4).

Minnesota 000 100 000 1 7 1
New York 020 020 10X 5 12 1
Pazik 0-4 Albury 7 et Borgmann; May 7-2 et Munson.

Oakland 100 004 000 5 9 1
Milwaukee 000 020 001 3 6 1
Bosman, Todd (7), Fingers (&) et Tenace; Slaton, Rodriguez (6) et Porter. GG: Bosman (3-3). LP-Slaton (3-8). Hr: Campaneris (3), Jackson (12).

Cleveland 000 000 010 1 6 1
Kansas City 001 410 01X 7 9 1
Perry (6-9) et Ellis; Leonard (3-2) et Healy. HR: Rojas (1), Killebrew (8).

Minnesota 000 100 000 1 7 1
New York 020 020 10X 5 12 1
Pazik, Albury (7) et Borhmann; May (7-2) et Munson. LP-Pazik (0-4).

Baltimore 000 002 321 1 9 16 2
Texas 001 300 130 0 8 13 1
Torrez, Garland (4), Alexander (8), Miller (9) et Duncan; Hargan, Foucault (7), Umbarger (8), Brown (9), Kekich (9), Thomas (9) et Sunndberg. LG. Miller (1-1). LP: Thomas (3-1). C: Harrah (7), May (9), Duncan 2 (5 et 6), Smalley (2).

CLASSEMENT

	G	P	MOY	DIFF.
Boston	28	22	.560	—
New York	30	25	.545	½
Milwaukee	25	28	.472	4½
Detroit	23	27	.460	5
Baltimore	23	30	.434	6½
Cleveland	23	31	.426	7

Section Ouest

	G	P	MOY	DIFF.
Oakland	34	22	.607	—
Kansas City	33	25	.569	2
Minnesota	26	26	.500	6
Texas	28	28	.500	6
Californie	28	29	.491	6½
Chicago	23	31	.426	10

Hier
New York 5 Minnesota 1
Oakland 5 Milwaukee 3
Kansas City 7 Cleveland 1
Baltimore 9 Texas 8
Bsoton vs Chicago
Californie 14 Detroit 7

Aujourd'hui
Minnesota (Goltz 5-5) à New York (Dobson 6-5)
Californie (Figueroa 4-2) à Detroit (Lagrow 4-4)
Oakland (Blue 9-4) à Milwaukee (Castro 1-1)
Cleveland (Raich 2-0) à Kansas City (Busby 7-5)
Boston (Pole 1-1) à Chicago (Kaat 8-3)
Baltimore (Palmer 9-3) à Texas (Bibby 2-5)

Demain
Cleveland à Texas
Chicago à New York
Oakland à Detroit
Californie à Milwaukee
Baltimore à Minnesota
Boston à Kansas City

Les meneurs

	J	AB	P	CS	MOY.
Carew, Min.	46	165	33	69	.418
Lynn, Bos.	45	157	32	55	.350
Hargrove, Tex.	48	162	32	56	.346
Munson, NY	52	203	32	69	.340
Chambliss, NY	45	168	24	55	.327
Bumbry, Balt.	37	130	17	42	.323
Dent, Chic.	53	191	17	61	.319
C. May, Chic.	51	174	17	55	.316
C. Was. Oak.	55	207	25	65	.314
L. Roberts, Det.	39	135	27	42	.311

Circuits-Bonds, New York, 15; Burroughs, Texas, 15; Horton, Detroit, 14.
Points produits-Horton, Detroit, 42; Bonds, New York, 41; Burroughs, Texas, 39.
Lanceurs 7 décisions-Palmer, Baltimore, 9-3, .750; R. May, New York, 6-2, .750.

Pour la PECHE
CONSULTEZ LES EXPERTS DE
Sporama (face au bureau de poste)
JONQUIERE 547-9566

DATE	6 Hres à 10 Hres	14 Hres à 18 Hres	10 Hres à 14 Hres	18 Hres à 23 Hres
12				
13				
14				
15				

TRES BON
BON
PASSABLE
MAUVAIS

La flamme olympique se promènera par satellite

Pour votre information, la flamme olympique des Jeux de Montréal en 1976 sera transportée d'Athènes à Ottawa par satellite. On lui rendra bien volontiers sa forme originelle à Ottawa, à l'aide d'un rayon laser. De plus, l'opération Atlantique commencera immédiatement après la cérémonie de l'allumage de la vasque du stade panathénien et se terminera par l'allumage de la vasque du parlement d'Ottawa. Des athlètes canadiens se rallieront d'Ottawa à Montréal.

PAS D'ACCORD

Rodrigue Jobin, président du club de moto du Saguenay, principal organisateur du motocross Laurentide, n'a guère prisé les commentaires de Yves Lévesque, un coureur de la région de Québec, dans notre édition de lundi dernier. Lévesque contestait de belle façon la victoire du Chicoutimien Carol Tremblay, dans la classe 125cc junior. "Il faut bien faire une distinction entre les membres du club de moto du Saguenay et ceux de l'équipe Gref moteurs sports. Gref ne comptait aucun de ses hommes parmi le groupe d'officiels lors de la compétition de dimanche. Les propos de Lévesque portant à des préjugés et c'est regrettable", de nous dire Jobin, hier après-midi... en collant un billet de stationnement à un automobiliste.

LE RAPIDO

INVITATION A TOUS

Avec cette belle température, l'Association du hockey mineur de Chicoutimi invite tout de même les parents, gérants d'équipes, arbitres ou toutes autres personnes intéressées, à l'assemblée annuelle de l'organisme, samedi prochain, à 9h.00, au chalet du parc Rosaire-Gauthier.

ET DE L'ENCRE

A ne pas douter un seul instant. Normand Yacola fait couler beaucoup d'encre depuis son arrivée à Montréal, au sein de la Ligue de baseball Montréal junior. Les dirigeants du 300 de Repentigny font des pieds et des mains pour s'assurer la permanence de Yacola mais certaines autres équipes ne seraient pas d'accord, prétextant l'âge (17 ans) du jeune prodige. Son cas devait être statué hier soir, à Montréal.

DE TOUTE FACON...

Oui, de toute façon, il serait regrettable que Yacola revienne dans la région, où il s'alignerait avec le Richelieu de Chicoutimi. Yacola épate littéralement les observateurs montréalais en accumulant les succès. Evidemment, il serait une attraction au Saguenay mais la région montréalaise est un endroit idéal pour un jeune premier de se faire connaître.

INSTRUCTEUR FRUSTRE???

La décision de Miville Leclerc serait-elle celle d'un instructeur frustré par les événements. Le duo de pilotes des Saguenéens de Chicoutimi, Leclerc et Jocelyn Houde, a pris un peu tout le monde par surprise en annonçant sa retraite du hockey junior. Pour sa part, Leclerc est un gagnant de nature qui accepte mal la défaite. Quand on connait l'histoire des Saguenéens sous le régime Leclerc, nous pouvons tirer certaines conclusions. Tout de même une perte importante pour le circuit régional de hockey.

EFFICACITE DES LANCEURS

Après deux semaines d'activités, l'efficacité des artilleurs des Athlètes du Terminal ont conduit leur équipe en avantageuse position au classement de la Ligue de balle-molle de la Baie. Jean-Claude Chartrand, avec une moyenne de onze retraits au bâton par match, fait belle figure au sein de ce circuit. Les Lynx de J.-E. Morin, pour leur part, également au premier rang, conservent une fiche vierge à la défensive. Une moyenne de 400 personnes assistent aux rencontres de cette ligue.

DE MANIERE RADICALE

Les magnats de la Ligue nationale de football ont eu un éclair de génie. Selon eux, tout changement radical doit avoir une solution radicale. Bravo les gars, lâchez pas! Ils sont disposés, s'il le faut, à forcer l'Association des joueurs à s'asseoir à la même table que leurs représentants pour négocier une échelle de salaire au football majeur.

VERNISSAGE DEMANDE

Rick Cassata, qui est passé des Rough Riders d'Ottawa à l'équipe d'Hawaii, dans la Ligue mondiale de football, prétend que la direction des Rough Riders a terni son image et compromis son pouvoir de négociations avec d'autres équipes professionnelles.

UN "VIEUX" DE RETOUR

Bobby Baun, l'ancienne vedette défensive des Maples Leafs de Toronto fera possiblement un retour sur la scène de ce sport. Il vient en effet de poser sa candidature au poste d'instructeur des Toros de Toronto, de l'Association mondiale. Baun a beau jeu puisqu'il semble que le contrat de Bob Leduc ne sera pas renouvelé.

UNE RETRAITE SI...

Il n'existerait qu'un écart de 15 à 20 milles dollars entre la direction des Rough Riders d'Ottawa et l'ailier rapporché Tony Gabriel relativement à la signature d'une entente de trois ans. Un petit pet quoi!

S'il n'obtient pas $50,000 par année, Gabriel a soutenu qu'il prendrait sa retraite...

EN DILIGENCE

Wayne Conrad vient de signer un contrat de trois ans avec les Alouettes de Montréal... L'ex-joueur des Expos de Montréal, Terry Humphrey a été blessé lors du match opposant les Tigers de Détroit aux Royals de Kansas City... John Newcombe ne participera pas cette année aux épreuves de Wimbledon...

A Bagotville

300 athlètes participeront aux premiers Jeux de secteur

Par Pierre Fellice

BAGOTVILLE — "Il y a définitivement du potentiel sportif dans le secteur de la Baie. Est-il latent ou endormi quelque peu?... Nous allons le constater au cours des prochains jours".

Voilà le commentaire émis hier soir par Monsieur Ghislain Girard, directeur des loisirs à Bagotville, suite à une réunion visant à établir les grandes lignes des premiers Jeux de secteur qui se dérouleront du 27 au 29 juin prochain.

Qu'il suffise de rappeler que cette idée des Jeux de secteur a pris naissance il y a quelque temps, suite à une recommandation du comité organisateur des Jeux du Québec régionaux. Il s'agit en quelque sorte d'un projet pilote, susceptible de prendre beaucoup plus d'ampleur l'an prochain.

Ces premiers Jeux de secteur se dérouleront quasi entièrement sur les terrains du Centre culturel et sportif de Bagotville et huit disciplines ont été acceptées officiellement au cours de la réunion d'hier soir. Il s'agit du golf, du cyclisme, du handball, de l'athlétisme, du tir-à-l'arc et à la carabine, de l'équitation et de la balle-molle. Une neuvième discipline pourrait compléter le tableau, la voile. La décision finale au sujet de cette discipline relève du club nautique de La Baie.

Les seules disciplines susceptibles de sortir des limites du Centre culturel sont le golf, l'athlétisme et la voile, si nécessairement cette discipline est acceptée.

Aux dires de Ghislain Girard, certains jeunes n'osent pas, pour une raison ou pour une autre, participer directement aux finales régionales des Jeux du Québec. "Cette idée des Jeux de secteur leur permettra alors de s'infiltrer plus facilement dans certaines disciplines et qui sait, peut-être découvrirons-nous alors quelques perles rares du sport amateur", a conclu Ghislain Girard.

Ces Jeux de secteur devraient attirer quelque 300 jeunes athlètes, lesquels auront ainsi l'opportunité de se dénicher une participation aux prochaines finales régionales des Jeux du Québec qui se dérouleront à Chicoutimi-Nord, du 14 au 20 juillet. Ces Jeux de secteur, notons-le, ne seront réservés qu'aux athlètes du territoire de La Baie, la Base de Bagotville étant comprise dans cet arrondissement.

Outre Ghislain Girard, François Fradette, Marc-André Gagnon et Richard Stevens compléteront le comité responsable de ces premiers Jeux de secteur qui, dit-on, ont obtenu un franc succès dans la région de Québec.

Golf québécois

Jack Bissegger au premier rang

Les professionnels de golf du Québec seront au Club de golf Ki-8-EB à Trois-Rivières, vendredi, le 13 juin, pour la troisième manche du système de points de la Coupe Labatt. Un contingent de 60 professionnels partiront sur un départ simultané fixé pour 12:30 p.m. ils joueront en compagnie de 60 amateurs recrutés parmi les membres du Club KI-8-EB, pour cet événement.

On pourra noter parmi les professionnels, Jack Bissegger de la Vallée du Richelieu qui se classe présentement premier dans le système de points Labatt avec un total de 33 points accumulés lors du tournoi printanier à Sorel, où il s'est mérité la 5ième position, et à Bromont, vendredi dernier, où il s'est également placé au 5ième rang. Adrien Bigras, le gagnant au tournoi printanier, sera en quête de sa deuxième victoire de la saison sur ce pittoresque parcours. D'autres candidats sérieux pour la première bourse de $400.00 sont Richard Millaire, le champion de l'A.C.G.P.-Québec pour l'année 1974, George Arnold, le professionnel-hôte ainsi que Pierre Gaumond, le vainqueur au tournoi pro-membres qui a eu lieu à Bromont vendredi dernier.

Les professionnels se disputeront une bourse de $2,000.00 lors de ce tournoi 18 trous, partie par coups. Chaque amateur jouera en équipe avec un professionnel et le compte de l'équipe sera déterminé en utilisant le meilleur du compte brut du professionnel ou du compte net de l'amateur sur chacun des trous. Le résultat de cette meilleure-balle déterminera le classement des amateurs dans ce tournoi.

Si la rouille est un problème, Tremclad® est une solution.

- Formule spécial qui inhibe la rouille sans beaucoup de travail.
- Pas de grattage ni de sablage laborieux.
- Disponible en aérosol ou pinceau.
- Aucune couche d'apprêt nécessaire pour la plupart des applications.

Vous trouverez le centre d'entretien Tremco partout où vous achetez de la peinture et des articles de bricolage.

SUR LE NEZ

Piste Pré Vert

Première course - $250

4- Beau Blazes, R. Marquis, 6.30, 4.00, 2.60; 2- Canadian Sunset, R. Lambert, 17.80, 3.90; 6- Mieleine de Tracy, B. Voyer, 2.70.
Ont aussi couru: Castor, Cleveland Girl, Golden Jersey, Clayhaven Peagus, Insko Hanover.
Temps: 2.19.

Deuxième course — $350

5- Grey May, Cl. Blackburn, 10.40, 5.00, 6.70; 1- Peanut Boy, R. Lambert, 4.80, 3.80; 3- Hasty Chance, G. Bouchard, 7.60.
Ont aussi couru: Star Man, Abe Patch, Mr Tim, Lassie Irish, Davey Top It.
Temps: 2.18.2.
Pari-double: (4-5) $50.00

Troisième course — $600

4- Henry T. Volo, R. Lambert, 12.00, 6.70, 6.20; 7- Duane Coloniale, R. Marquis, 4.20, 3.20; 2- Abrasive Yankee, M. Riverin, 5.10.
Ont aussi couru: Step Moraka, Tish's Wally K. P.T. Foster, Coquette Bri, Senator Sattie.
Temps: 2.15.1.

Quatrième course — $300

5- Edgewood Myrna, N. Bélanger, 5.00, 3.40; 4- Baron de Tracy, G. Asselin, 3.70.
Ont aussi couru: Blazer Majesty, Confiture, Granby Shadow, Our Little Wonder, Helga Bunter, Early Dale.
Temps: 2.15.3.
Quinella: (4-5) $7.40

Cinquième course — $400

6- D. Cs Cocoa, G. Corneau, 6.30, 3.40, 2.50; 3- Cax Scott, R. Violette, 3.50, 3.00; 8- Roméo Gold, G. Bouchard, 2.50.
Ont aussi couru: Sea Lee, Dell Drummond, Honor Leo, Lowell C., Snoppy Moot.
Temps: 2.17.2.

Sixième course - $350

2- Pleasant Larry, R. Lambert, 4.50, 3.00; 3- Denise Lapinière, X. Gagnon, 4.70.
Ont aussi couru: Racey Gene, Trailer Profit, Richard Belle, Blue Valley Boy, Spencers Sauns, Ginger Stick.
Temps: 2.18.
Quinella: (2-3) $14.60.

Septième course - $400

4- Windbreaker, L.-G. Martel, 13.30, 4.70, 3.70; 5- Bocage Fleurie, R. Lapointe, 6.90, 4.80; 3- Steady Candi, R. Tremblay, 8.10.
Ont aussi couru: Batting Mir, Anita Counsel, Timely Stone, Gamu, Oregon Adios.
Temps: 2.16.4.

Huitième course — $350

4- Judge Scott, G. Corneau, 32.90, 15.90; 6- Abe Ann, R. Violette, 6.90.
Ont aussi couru: Espadin, True Fire Mama, Flashy Merry, Foxcroft Duke, Bulet Kast, Bold Cross.
Temps: 2.17.1.
Quinella: (4-6) $126.80.

Neuvième course — $1,000

1- Mikes Time, Roger Violette, 7.00, 5.00; 2- Love Bomb, Ernest Boivin, 12.10.
Ont aussi couru: Quick Asset, Rusty Relco, Finnigan, Mauds Champ, National Rhythm, Big Dick.
Temps: 2.11.3.
Quinella: (1-2) $85.00.

Dixième course — $650

1- Miss Duke Demon, Ernest Boivin, 9.40, 6.50; 4- Duke Counsel, R. Marquis, 6.30.
Ont aussi couru: Irish Kent, Stormy Will, Molly Moraka, Thérèse de Tracy, Wildcat Kelly.
Temps: 2.13.2.
Exacta: (1-4) $51.10.
Pari-mutuel: $43,400.

A LA BARRIERE

Piste Jacques-Cartier

Première course - Trot - $600.

1. Jan Van	J.-M. Marcoux
2. Flaniven	J. Beaudoin
3. Dadares	M. Cournoyer
4. The Workingman	Y. Pelchat
5. Wallace Direct	P. Noël
6. Western Bill	(pas nommé)
7. Burdock Song	F. Nadeau
8. Steve's Hope	G. Julien

Deuxième course - Amble - $600.

1. H. T. Pepe	A. Jean
2. Roman Ruler	C. Denault
3. Yankee Battle	M. Birou
4. Jack Honers	J. Lefebvre
5. Meadow Byrd	L. Desrosiers
6. Rey Win Sparkle	J.-C. Guenette
7. Art's Call	G. Boily
8. Chuck Time	A. Doré
El.: Bobs Breeze	
Tarr Blackstone.	

Troisième course - Trot - $800.

1. Donald James	R. Page
2. Lord Forney	P.-E. Alain
3. Barefoot Contessa	Y. Roger
4. Speedy Ember	C. St-Jacques
5. Diller Bloom	G. Julien
6. Unitas	R. Duclos
7. Hopeful Venture	F. Nadeau

Quatrième course - Amble - $650.

1. Prima Daryl	(pas nommé)
2. Dancing Man	G. Boily
3. Mountain Actor	R. Dufour
4. Tamar Ben Joe	R. Marcotte
5. Mr Vineddy	A. Jean
6. Gerry Larry	R. Guérard
7. Marie Elaina	P. Noël
8. Night Out	J. Beaudoin
El.: Pierre Rotan.	

Cinquième course - Amble - $6,000

1. Cher Chris	C. Dupont
1A. Irish Hanover	(pas nommé)
1B. J. D'S Miracle	(pas nommé)
2. Clancy Lobell	Y. Pelchat
3. J. D'S Steam	M. Giguère
4. Post Graduate	N. Tremblay
5. Ithaca	M. Cournoyer
6. Garçon Angus	A. Jean
El.: Perpetua.	

Sixième course - Amble $800.

1. Mark Bill	A. Jean
2. Left Field	A. Laliberté
3. Wainuis Gold	C. Dupont
4. I Wonder	F. Nadeau
5. Mar Con Lee	J. Cyrenne
6. Rubes Colt	L. Duquette
7. Blazer Gene	Y. Pelchat

Septième course - Amble $1,100.

1. Louder Mir	N. Tremblay
2. Curiosity A.	G.-G. Lachance
3. Pea Coat	Y. Pelchat
4. Jangle	R. Marois
5. Charlie G.	M. Giguère
6. Valor C.	G. Robichaud

Huitième course - Amble $750.

1. Don's Bob	R. Marois
2. Boumfrise	G. Hébert
3. Tordarroch	L. Duquette
4. Erney Goose	M. Cournoyeer
5. Mar Mic Rodney	Y. Pelchat
6. Great Thunder	E. White
7. Mr. Coffee	A. Jean
8. Blazer Scotdale	G. Beauchemin
El.: Indian Brave.	

Neuvième course - Amble - $700.

1. Uniform Alee	J. Cyrenne
2. War Cry	M. Côté
3. Lucky Beejay	Y. Pelchat
4. Bev's Fella	G. Boily
5. Orphan Buster	A. Laliberté
6. Sneaky Pine	G.-G. Lachance
7. Richeland Adios	G. Julien
8. Trafic Tramp	C. Dupont
El.: Mr. Red Adios.	
Senga Rascal.	

Dixième course - Amble - $900.

1. Rio Frise	Y. Pelchat
2. Wiekers Gold	C. Dupont
3. Mc. Adios Hanover	C. St-Jacques
4. Whisper Lobell	J.-C. Guenette
5. Marie Madeleine	M. Cournoyer
6. Jeannot Bunter	G.-G. Lachance
7. Enchanted Heels	F. Nadeau
8. Gaby High Test	G. Boily

POUR UN MEILLEUR AVENIR

Si vous êtes âgé de 17 à 24 ans et désirez un avenir plein de satisfaction, venez voir ce que vous offrent les Forces canadiennes. Vous avez peut-être les qualifications nécessaires pour être accepté sur l'un des nombreux programmes de formation d'officiers ou la possibilité de suivre un cours d'apprentissage pour les hommes ou femmes de métier.

Venez nous rencontrer pour discuter des possibilités d'acceptation vers un avenir intéressant et bien rémunéré.

De plus amples renseignements veus seront fournis en allant visiter votre conseiller au Centre de la Main-d'Oeuvre du Canada, ou en communiquant directement avec nous au Centre de Recrutement, ou en venant nous rencontrer lors de notre passage à

Port-Alfred, au Centre de la Main-d'Oeuvre, de 9h.00 à 14h.00 le 16 juin 1975.

CENTRE DE RECRUTEMENT

200, RUE RACINE EST
CHICOUTIMI, P.Q. G7H 1S1
TEL.: 543-1880 (C-9)

Veuillez, s'il vous plaît, me faire parvenir de plus amples renseignements sur les Forces armées canadiennes.

(Postez ce coupon à l'adresse ci-haut)

Nom .....
Adresse .....
.....
.....
Comté .....
Scolarité .....
Téléphone .....

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES
SI LA VIE VOUS INTÉRESSE

Résultat: une femme tuée

Les otages assaillent les trois mutins

OTTAWA (PC) — En négociant avec les trois prisonniers détenant 14 otages au pénitencier de New Westminster, le gouvernement a cherché avant tout à s'assurer que les otages soient en sécurité et ensuite que les criminels ne puissent impunément s'enfuir à l'étranger.

C'est ce qu'a déclaré hier, aux Communes, le premier ministre Trudeau en réponse aux questions de l'Opposition, qui a demandé des éclaircissements sur la tragédie survenue quelques heures auparavant au pénitencier de Colombie-Britannique, alors que l'un des otages, Mme Mary Steinhauser, perdait la vie dans des circonstances qui ne sont toujours pas définies.

Le solliciteur général a pour sa part demandé la tenue d'une enquête policière, en vertu de la Loi sur les pénitenciers, ce qui lui a valu de vives critiques de la part des porte-parole de l'Opposition, qui ont réclamé une enquête publique présidée par une personne indépendante.

FINI — Deux des trois mutins qui détenaient 14 otages sont transportés vers la prison municipale, hier, après avoir été maîtrisés. (Téléphoto de la PC)

D'après les déclarations du premier ministre et du solliciteur général, un pays étranger aurait accepté à certaines conditions, d'accueillir les prisonniers vers 23h00 mardi soir, mais le message ne leur fut pas communiqué jusqu'au moment où, apparemment, les otages décidaient de prendre la situation en mains, vers 4h00 mercredi matin.

Après plusieurs démarches auprès de nombreux gouvernements étrangers, un pays, qui n'a pas été nommé, avait accepté de recevoir les prisonniers, mais à la condition que ceux-ci soient immédiatement incarcérés pour être retournés au Canada dans les plus brefs délais.

Pourquoi ne pas avoir alors transmis la proposition aux prisonniers, a demandé le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield.

A cette question, le solliciteur général a répondu qu'on en était pas encore rendu à cette étape dans le processus des négociations.

"Après avoir appris qu'un gouvernement étranger avait accepté de les recevoir, a-t-il dit, j'ai communiqué avec les autorités du pénitencier pour connaître leurs réactions face à la proposition et leur demander leur avis sur les modalités relatives à sa communication aux prisonniers, ainsi que les conditions qui pourraient y être reliées, si jamais ils acceptaient la proposition."

De son côté, le premier ministre a souligné que même si la proposition avait été transmise aux prisonniers, il n'est pas certain qu'ils l'eussent acceptée, compte tenu des conditions qu'elle contenait.

Mais alors pourquoi le délai de cinq heures entre l'acceptation par le pays étranger et le moment où les otages passaient à l'action? a demandé M. Stanfield.

Sur ce point, M. Allmand ne peut établir clairement le déroulement des opérations, mais précise que le processus de consultation avec les autorités sur place a pris un certain temps, d'autant plus que l'un des responsables au pénitencier avait décidé de rentrer chez lui après de nombreuses heures passées sans sommeil.

Quant au déroulement ultime des événements, M. Allmand a indiqué qu'il semble que l'un des détenus, adonné de la drogue, en ait obtenu d'une quelconque façon.

A ce moment, a ajouté M. Allmand, les otages auraient décidé de renverser leurs ravisseurs puisque l'un d'entre eux ne paraissait plus en mesure d'offrir quelque résistance.

C'est alors, toujours selon M. Allmand, que les gardes seraient intervenus, mais les circonstances exactes restent à être éclaircies, particulièrement en ce qui concerne la mort de Mme Steinhauser.

C'est le rapport d'autopsie qui pourra déterminer la cause exacte de sa mort, a déclaré M. Allmand.

La cause de la mort de la victime demeure mystérieuse jusqu'ici puisque les autorités du pénitencier n'ont pas encore rendu publics les résultats des premières constatations, tandis que l'ambulancier qui a transporté Mme Steinhauser aurait déclaré qu'elle avait été atteinte d'une balle à la poitrine.

Les prisonniers, pour leur part, étaient armés de couteaux. L'un d'eux repose toujours dans un état critique.

Du côté de l'Opposition, conservateurs et néo-démocrates se sont particulièrement attachés à déplorer que l'enquête ordonnée par le solliciteur général n'englobe pas un examen serré du système pénitentiaire en général.

MM. Stuart Leggatt (NPD—New Westminster) et John Reynolds (PC—Burnaby-Richmond-Delta) ont tour à tour demandé que l'enquête puisse déterminer au moins les raisons profondes de la présence de trois détenus aussi dangereux au cours d'activités de réhabilitation surveillées par un seul garde.

Du côté des créditistes, M. André Fortin s'en est vivement pris au solliciteur général, le tenant responsable de ce genre de tragédie aussi longtemps qu'il ne consentira pas à ouvrir à nouveau le débat sur le rétablissement de la peine de mort.

Le syndicat réagit à la mort violente de Mme Steinhauser

OTTAWA (PC) — Suite à la mort de Mme Mary Steinhauser, employée du pénitencier de New Westminster qui comptait parmi les otages pris par trois détenus, l'Alliance de la fonction publique demande que les prisonniers classés irrécupérables soient isolés en raison des mesures de sécurité inadéquates faisant partie de programmes de réhabilitation de récidivistes endurcis.

"Plusieurs des détenus dans les pénitenciers ne peuvent bénéficier de programmes de réhabilitation; ce sont des irrécupérables. La vie de nos membres ne doit plus être mise en danger pour tenter de récupérer ces personnes", a affirmé hier le président du syndicat représentant les employés du Service des pénitenciers, M. Claude Edwards.

Dans une déclaration à la presse, le président de l'AFPC a rappelé que Mme Steinhauser était la troisième employée cette année au travail.

"L'APFC et ses membres ont toujours appuyé les programmes de réhabilitation, mais un choix plus étroit doit se faire. On doit identifier les irrécupérables et les isoler de façon à assurer la protection maximale des employés et du public qui pourraient être victimes de violence si des mesures de sécurité ne sont pas prises", a conclu M. Edwards, dans son message adressé au solliciteur général.

MOTS CROISES

problème: no 494

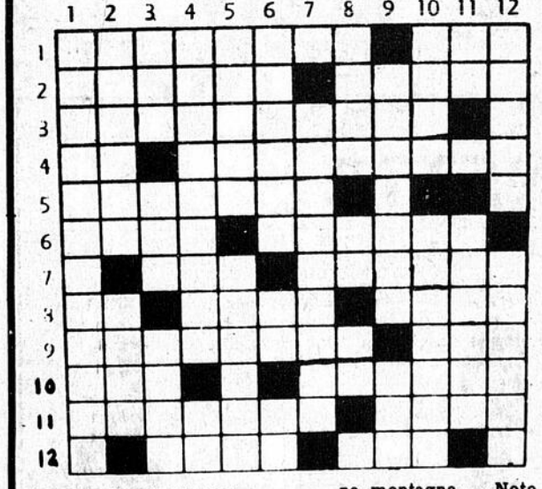

HORIZONTALEMENT
1- Sagesse (vx).-- Eau-de-vie.
2- Lettre missive écrite par un auteur ancien.-- Monastère de l'Eglise grecque.
3- Office du soir.
4- Erbium. -- Variétés de pommes à couteau.
5- Ancienne ville de Cappadoce.
6- Allure du cheval.-- Passer au sas.
7- Meuble pour se reposer.-- Communauté humaine.
8- Osmium.--Air.--Ville d'Italie.
9- Ferais une marque sur.-- Acide Désoxyribo.-Nucléique.
10- Contesta.-- Petit logement retiré.
11- Passera du dedans au-dehors.-- Se dit chez les champignons d'une lamelle largement fixée sur le pied.
12- Anneau de cordage. --Sans inégalités.

VERTICALEMENT
1- Sportifs choisis pour représenter un club.
2- Vérifier et arrêter définitivement.-- Diligence.
3- Sommet pointu d'une montagne.-- Note de musique.-- Explore à l'aide du toucher.
4- Répétée plusieurs fois.-- Route rurale.
5- Aller çà et là, à l'aventure . -- Domaines ruraux.
6- Chants funèbres. -- Sodium.--Note.
7- Détruira entièrement.
8- Prophète juif.-- Possessif.--Pronom personnel.
9- Personne qui exerce un métier avec goût.-- Degré de qualification d'une ceinture noire de judo.
10- Action d'épier.-- Economiste et homme politique italien(1874-1961).
11- Infinitif.-- Gros bâton.
12- Ville d'Allemagne .-- Edit rendu par Henri IV.

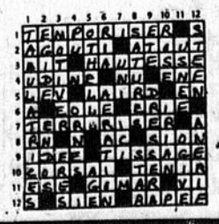

PROGRAMME ETE 1975"

FRAIS D'INSCRIPTION
$4.00 PAR JEUNE
$7.00 PAR FAMILLE

N.B. Tu es inscrit au Baseball? Apporte ton reçu. Aucun frais supplémentaire.

AUTRES RENSEIGNEMENTS
542-3462

PARENT ON T'INVITE : Kiosques et Personnel seront sur les lieux pour donner l'information.

Arts plastiques
Guitare accompagnement
Marionnettes
Folklore
Mime
Ballet jazz

Cours de natation, nage synchronisée, water-polo, plongeon.

Pensez-y une seule journée d'inscription
Voile
Canoe-Kayak
Canot camping

Enfance inadaptée et handicapé (8-18 ans)
Jardins d'enfants (3-5 ans)
Tennis
Les services offerts pour l'été 1975 jeunes 3-18 ans
Ateliers dirigés et Plein Air (11-18 ans)
Quartier des jeunes (8-10 ans)

Cyclo-tourisme
Ado
Pagaen aquatique
Kermesse
Spéciales
Activités
Journée Plein-Air
Camping
Baignade
Kirielle de petits jeux
Bibliothèque
Spectacles
Jardinage
Tir à l'arc

Escalade
orientation parcours
Sensibilisation à la nature
Camp Science municipal

Baseball
Balle-molle féminine

Soccer
Crosse

SERVICE DES LOISIRS DE JONQUIERE, "PROGRAMME ETE 1975"

NE MANQUEZ PAS LA GRANDE JOURNEE D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION : POLYVALENTE DE JONQUIERE, SAMEDI, LE 14 JUIN 1975

TES "CHOIX" SE FERONT SUR LES LIEUX DE L'INSCRIPTION ET SELON TON AGE.

INSCRIPTION
LIEU : Polyvalente de Jonquière, (cafétéria)
DATE : Samedi le 14 juin 1975
HEURE : 9h.00 A.M. à 5h.00 P.M.

Le contingent canadien de l'OTAN rapatrierait son aviation

OTTAWA (PC) — Sensible à des suggestions polies qui lui viennent d'Europe, le gouvernement canadien serait actuellement en train d'étudier sérieusement le moyen de transformer son contingent de l'OTAN en un corps militaire entièrement terrestre.

De source informée, on apprend cette semaine qu'Ottawa penche dans cette direction, même si récemment le bruit a couru que le ministre de la Défense James Richardson favorisait plutôt un corps entièrement de forces aériennes.

On donne comme indice du sentiment qui prévaut en ce moment dans l'entourage du premier ministre des remarques faites aux Communes, la semaine dernière, par M. Maurice Dupras, député libéral de Labelle, et président du comité parlementaire de la Défense et des Affaires extérieures.

M. Dupras avait alors recommandé des effectifs entièrement terrestres pour remplacer les forces canadiennes de l'OTAN, qui groupent 5,000 hommes en unités à la fois aériennes et terrestres.

Il a également suggéré un programme de modernisation pour les vieux chars d'assaut Centurion utilisés en Europe par les Canadiens.

Certains observateurs sont d'avis que M. Dupras aurait ainsi traduit le sentiment qui règne actuellement au bureau du premier ministre.

Inquiétude

M. Trudeau, son ministre des Affaires extérieures Allan MacEachen, et M. Richardson ont été mis au courant, il y a peu de temps, de l'inquiétude qui régnerait en Europe sur les visées du Canada quant à sa participation à l'OTAN. Mais le Canada a assuré ses alliés que l'importance numérique de ses engagements ne sera pas réduite, et que tout changement ne sera fait qu'après consultations, et sera conforme aux intérêts tant canadiens qu'européens.

La plupart de nos alliés d'Europe préféreraient que les Canadiens participent à l'OTAN avec des forces entièrement terrestres. Et la visite cette semaine du ministre de la Défense de l'Allemagne de l'Ouest, M. Georg Leber, en serait une confirmation.

M. Leber, officiellement, vient voir les troupes allemandes actuellement à l'entraînement à Shilo, Manitoba. Mais on l'aurait chargé de rencontrer M. Trudeau et M. MacEachen pour leur faire savoir que si le Canada effectue des changements dans ses effectifs de l'OTAN, le gouvernement de Bonn accorde sa préférence à des forces entièrement terrestres.

Le chancelier Helmut Schmidt en aurait également parlé à M. Trudeau, récemment à Bruxelles.

Une secte secrète terrorise Toronto

TORONTO (PC) — Une enquête vient d'être entreprise au sujet d'un groupe de personnes qui, selon la police, utilisent comme paravent la secte politico-religieuse des Rastafariens de Jamaïque pour se livrer à un culte de violence dans la région métropolitaine de Toronto et ailleurs.

Le chef de police Harold Adamson a révélé, mercredi, que des membres de cette secte étaient impliqués dans plusieurs crimes commis à Toronto, notamment une série de vols dans des caisses populaires et des hold-up dans des magasins, en janvier.

"Nous avons la conviction qu'un bon nombre de ces malfaiteurs sont dans notre zone métropolitaine, et certains d'entre eux sont même connus de nous", a ajouté le chef.

Selon des policiers, les Rastafariens ont été accusés d'avoir tué des agents de police à New York et d'avoir attaqué et dépouillé des gens dans la région de Toronto. Les enquêteurs estiment qu'il y a des centaines de vrais Rastafariens à Toronto, mais on ignore combien peuvent être liés avec la secte de bandits qu'on cherche à démasquer.

L'enquête se fait avec la coopération de plusieurs corps policiers tant du Canada que des Etats-Unis, y compris la Gendarmerie royale, la police du Toronto métropolitain et des officiers d'immigration.

"Ces gens peuvent vous attaquer ou même vous tuer sans rime ni raison", a déclaré un détective. "Voilà pourquoi ils sont tellement dangereux."

Le trafic des bébés est devenu rentable

VANCOUVER (PC) — Si le crime organisé n'est pas déjà impliqué dans le "trafic des bébés", il le sera bientôt puisqu'il s'agit d'un commerce très lucratif, a déclaré, mardi, M. Joseph Reid, directeur exécutif de la Ligue de protection de l'enfance des Etats-Unis.

M. Reid a souligné que la vente de nouveaux-nés à des parents adoptifs était répandue surtout aux Etats-Unis et dans certaines parties de l'Europe, mais que quelques personnes au Canada étaient probablement impliquées dans ce trafic.

Il a précisé qu'environ 5,000 à 6,000 bébés étaient "vendus" chaque année aux Etats-Unis, pour des sommes variant de $10,000 à $25,000.

Les organisateurs de ce trafic payent d'abord des médecins ou des infirmières travaillant dans les cliniques d'avortement en échange de listes de patients, puis entrent en contact avec la femme enceinte en lui offrant une certaine somme d'argent pour placer son enfant en adoption.

Quant aux parents adoptifs, on leur dit qu'il pourrait y avoir certains problèmes légaux pour compléter la transaction, mais qu'avec $3,000 de plus tout pourrait être réglé.

M. Reid ne conteste pas le fait que plusieurs de ces enfants ont peut-être ainsi trouvé un "bon" foyer, mais soutient que ce trafic est dangereux parce qu'il prête flanc à toutes sortes de pratiques telles que le chantage, la coercition, etc.

MOT MYSTÈRE

Problème 465 — 9 lettres cachées — THÈME : UN CHANSONNIER

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	Braun	E	Girard	M	R
Aglaé	C	Eric	H	Miller	Rémy
Alarie	Caron	F	Hébert	N	Reno
André	Cartier	Fédor	Hétu		Richard
Angélil	Chenail	Filion	Huot	Noël	Robie
Aubé	Chénier	Flamand	L	O	Robin
B	Conte	G	Lalonde	Oderra	Rock
Bégin	D	Gascon	Landré	P	S
Béland	Danis	Gaube	Lebel	Page	Soleil
Boucher	Devlin	Gélin	Lepage	Paris	V
Bouvier	Dudan	Gignac	Lisi	Perrier	Valade

La réponse du problème précédent: écran

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	E	I	N	E	H	C	A	R	O	N	I	B	O	R
2	E	E	A	L	A	R	I	E	D	U	D	A	N	E	O
3	I	B	H	G	I	V	A	L	A	D	E	E	I	C	D
4	R	R	L	C	E	S	A	E	I	B	R	V	R	A	E
5	R	A	I	R	U	N	I	P	U	E	U	A	V	R	F
6	E	U	D	C	D	O	A	A	I	O	L	R	R	T	A
7	P	N	T	R	H	G	B	G	B	N	O	O	G	I	N
8	A	M	E	R	E	A	N	E	I	C	F	E	S	E	G
9	R	I	Y	M	E	R	R	G	K	I	O	E	A	R	E
10	I	L	G	A	U	B	E	D	L	D	D	N	O	O	L
11	S	L	U	I	E	B	E	I	H	N	E	B	T	N	I
12	I	E	E	L	G	E	O	H	O	U	I	V	I	E	L
13	N	R	A	B	L	N	R	L	T	E	O	L	L	R	E
14	A	N	C	H	E	N	A	I	L	H	E	T	U	I	O
15	D	N	A	M	A	L	F	C	C	G	A	S	C	O	N

ENTRECROISÉS

5 LETTRES CACHÉES — **PROBLÈME NO 461** — LA CRIMINOLOGIE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

3				
bar	état	élude	intrus	8
ému	mine	fuite	menace	carabine
feu	nuit	nommé	mobile	jalousie
nié	peur	sondé	nargue	querelle
osé	race	tâter	tuerie	9
tir	ruer	trêve	7	incriminé
tué	truc	6	enquête	manoeuvre
4	vite	accusé	justice	meurtrier
arme	5	apache	meurtre	ouverture
code	abîme	baller	serment	10
émoi	alibi	danger	tumulte	assassinat
	butin	émeute	victime	conscience
	délit			témoignage

La réponse du problème précédent: hausse

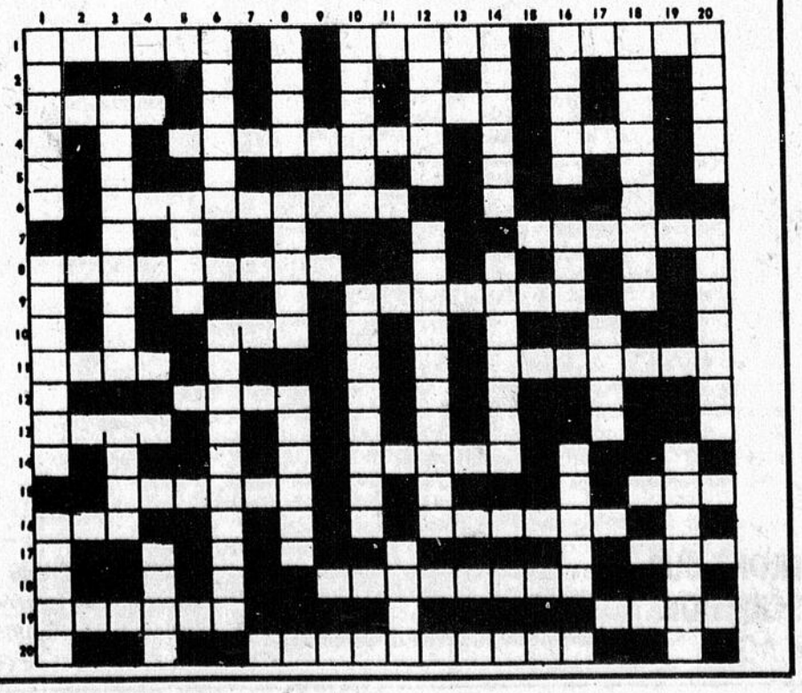

LES BANDES ILLUSTRÉES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE

SOURIS MIQUETTE

LA FAMILLE FLOP

AGENT SECRET

JULIETTE

BLONDINETTE

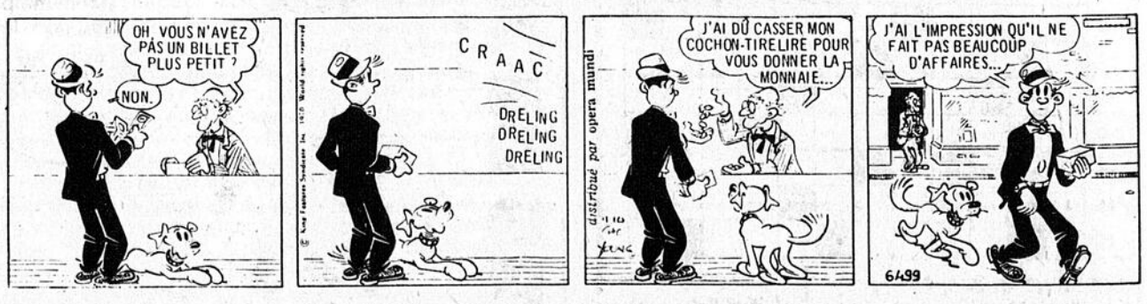

LUC BRADEFER

SCAMP

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

Conférence de l'OPEP

Pas de hausse avant le premier octobre

LIBREVILLE (Reuter) — L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) est convenue, mercredi, de ne pas relever les prix avant la fin du "gel" volontaire, le 1er octobre.

Mais, en concluant les travaux de sa conférence ministérielle de Libreville, l'OPEP a décidé de recourir, à partir de cette date, aux droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds monétaire international (FMI) pour le calcul des revenus pétroliers des 13 pays membres.

Certains producteurs avaient tenté d'obtenir qu'il soit recouru au DTS dès le 1er juillet et à un taux supérieur au cours actuel du dollar, de manière à obtenir une légère augmentation de leurs revenus dans les prochains mois. Ils n'ont toutefois pas été suivis par la conférence.

Annonçant cette décision, le chef de la délégation iranienne, M. Mohammed Yeganeh, gouverneur de la Banque centrale d'Iran, a expliqué que le choix du 1er octobre permettait de reporter la délicate question de savoir quel taux de référence devra être retenu pour le calcul des DTS. Il appartiendra à la conférence ministérielle de l'OPEP, qui se réunira le 24 septembre, à Vienne, de choisir ce taux de référence.

Cette décision est, de l'avis des observateurs, un geste de bonne volonté à l'égard des pays industrialisés lesquels l'OPEP désire reprendre le dialogue interrompu en avril, à Paris.

Ils se retrouveront à Vienne, le 24 septembre, les ministres de l'OPEP conviendront des ajustements nécessaires pour contrebalancer l'inflation et fixeront le taux en DTS du baril de pétrole.

Aucun doute que les producteurs de pétrole demanderont alors de substantielles augmentations du prix du baril pour compenser, du moins en partie, la perte de pouvoir d'achat qui atteindra selon eux de 30 à 35 pour cent, entre janvier 1974 et octobre 1975.

Un comité d'experts se réunira dans la première semaine de juillet pour préparer une étude à jour des effets de l'érosion monétaire et de l'inflation sur les revenus pétroliers de l'OPEP.

Ces experts tiendront également compte de l'accroissement de la demande mondiale en pétrole, attendue vers la fin de cette année.

Il appartiendra alors aux ministres d'adopter, sur la base de ces recommandations, un nouveau prix pour le baril de pétrole. Cette décision autant politique qu'économique dépendra des progrès réalisés dans la relance du dialogue producteurs-consommateurs.

Dialogue

Ce dialogue n'était pas inscrit à l'ordre du jour des travaux de la conférence, pas plus qu'il ne figure dans le communiqué final, mais il apparaît clairement qu'il a fortement influé sur la décision de ne pas modifier dès maintenant le prix du pétrole.

Lors des débats, une majorité de participants s'est dite prête à respecter les engagements pris, même au prix de "sacrifices", selon le mot d'un chef de délégation.

Les ministres de l'OPEP ont également décidé que la fixation du prix du gaz, jusqu'à présent du ressort de chaque pays producteur, relèvera désormais de l'organisation.

Les experts auront également à se pencher sur la question des différences de qualité dans les productions. Leurs conclusions seront soumises à la conférence ministérielle de Vienne.

Le communiqué final de cette conférence, qui a également vu l'admission du Gabon en tant que treizième membre à part entière de l'OPEP, doit être rendu public dans la soirée.

La CEE JAK s'intéresse aux logements luxueux

JONQUIERE — La Caisse d'entraide économique JAK (qui verserait de $600,000 à $650,000 en intérêts à ses sociétaires, lors de l'assemblée annuelle du 19 juin) s'intéresse toujours à la construction d'un édifice à logements luxueux.

Ce projet, de l'ordre de $3,000,000 serait réalisé près du nouvel édifice administratif, à l'arrière de l'hôtel de ville de l'ancienne municipalité de Jonquière.

C'est le président de la Caisse d'entraide économique JAK, M. Odillon Deschênes, qui a informé le maire Francis Dufour qu'une nouvelle demande pourrait être formulée au conseil municipal au sujet de ce projet.

Mais auparavant, les dirigeants de la CEE discuteront avec les représentants de la Société centrale d'hypothèque et de logements, de même qu'avec des promoteurs qui s'étaient montrés intéressés à investir dans un tel projet.

Les autorités municipales auront leur mot à dire, puisque l'édifice que la CEE voudrait construire dans le centre-ville de l'ancienne municipalité de Jonquière, serait érigé sur des terrains libérés par le programme de rénovation urbaine.

On se souviendra par ailleurs que ce centre-ville compte un moins grand nombre de résidants, depuis que la rénovation a relocalisé les familles qui habitaient dans ce secteur.

Cependant, la SHQ devrait construire un édifice pour personnes retraitées, dans ce même secteur. Ce projet comprendrait 83 nouveaux logements.

Quant au projet de la Caisse d'entraide économique, il mise sur une clientèle financièrement aisée. De plus, on compte sur la proximité de services comme l'édifice administratif et le nouveau centre commercial, pour accueillir des locataires dans ce complexe résidentiel.

On pourrait aussi loger différents services dans ce nouvel immeuble, qu'il s'agisse de commerces ou de services gouvernementaux.

Une impulsion nouvelle au secteur ferroviaire

PARIS (AFP) — Le renchérissement du prix du pétrole a donné une impulsion nouvelle aux projets de modernisation ou de construction de voies ferrées partout dans le monde, comme le souligne le bulletin d'information "Ferinfor", publié par l'Union internationale des chemins de fer, mardi à Paris.

La revue cite ainsi un certain nombre de plans d'investissement "désormais mieux soutenus financièrement par les gouvernements". En Grèce, un plan quinquennal de 700 millions de francs est destiné à améliorer les infrastructures: électrification des lignes, standardisation de l'écartement des voies, signalisation, rénovation du matériel roulant et de certaines gares.

Le deuxième plan quadriennal algérien accorde une grande place au transport ferroviaire: la construction de trois nouvelles lignes est envisagée, et 320 kilomètres de voies seront rénovés. Les tronçons les plus chargés seront doublés, et un équipement moderne de signalisation va être mis en place. En Guinée, la construction d'un réseau de quelque 1,200 kilomètres de long est à l'étude, et permettrait l'exploitation de riches gisements de fer et de bauxite, qui trouvaient ainsi un débouché maritime. Le projet porte sur 550 millions de dollars, et avec l'aide de capitaux canadiens, pourrait débuter dès 1976.

Nouvelles liaisons

Aux Pays-Bas, les chemins de fer néerlandais vont dépenser près de 2.83 milliards de francs pour rénover les liaisons interurbaines, et des lignes désaffectées doivent être remises en service. En Israël, une nouvelle ligne doit desservir en 1982 les mines de phosphate de Hor Hahar, dans le désert du Neguev, et comprendra la construction du plus grand viaduc du pays. Cette ligne pourrait être ultérieurement prolongée jusqu'à Eilat, et permettrait d'acheminer plus de deux millions de tonnes de phosphate chaque année.

Enfin, au Brésil, un programme quinquennal d'investissement prévoit la construction de 3,800 kilomètres de lignes, la conversion des voies à l'écartement standard, l'électrification de nombreuses lignes, et l'achat de quelque 300 locomotives et de 20,000 wagons.

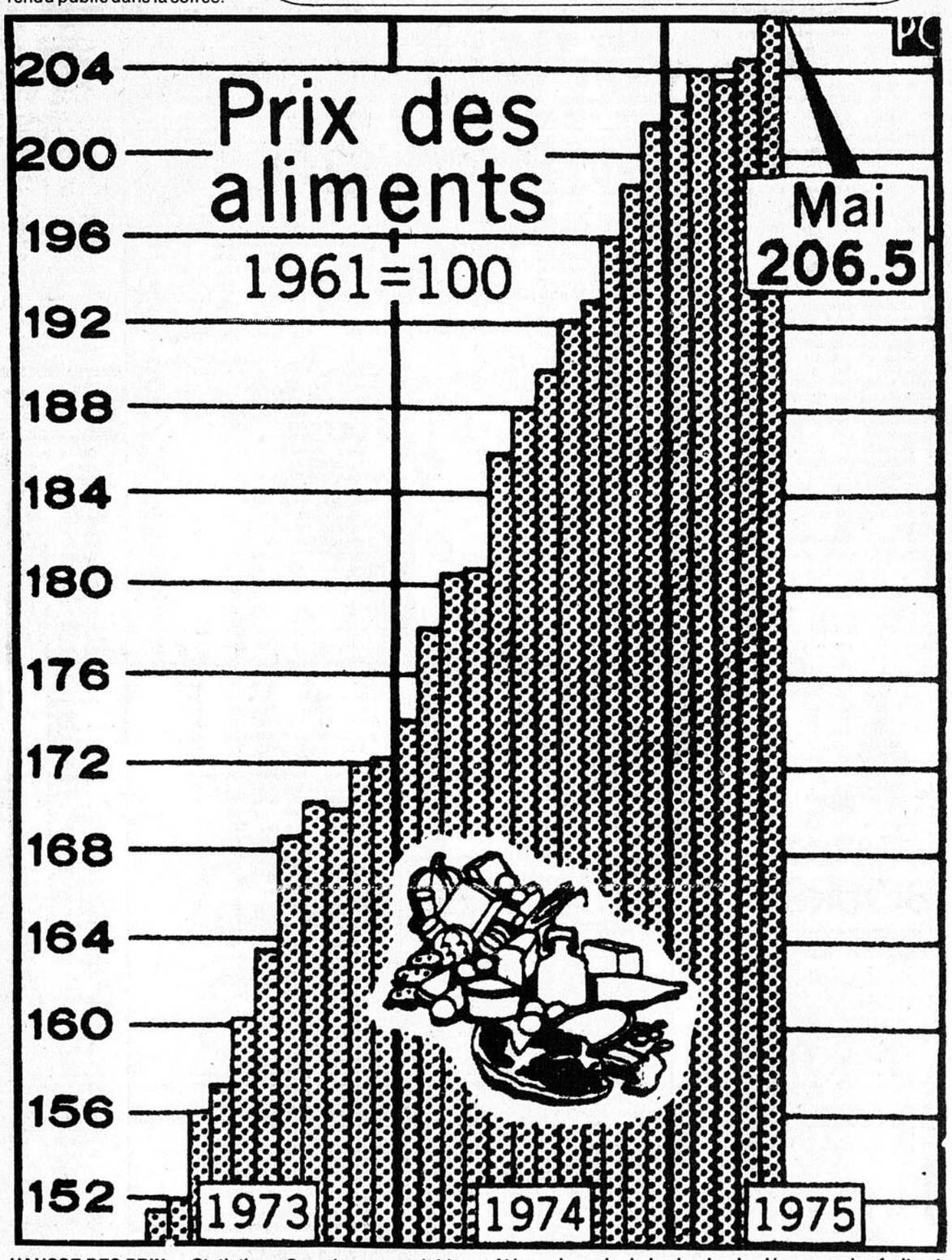

HAUSSE DES PRIX — Statistique-Canada rapportait hier que les prix de la nourriture ont encore augmenté de 2.2 points le mois dernier, atteignant 206.5 à la fin de mai. L'office de révision des prix des aliments précisait de son côté que les prix de la viande, des légumes, des fruits et des produits laitiers avaient augmenté régulièrement au cours des dernières semaines.

(Graphique PC)

Dans la région

Succès des obligations d'épargne du Québec

CHICOUTIMI — Suivant les renseignements en provenance des différents comptoirs de ventes (banques, caisses populaires et sociétés de fiducie), la présente campagne des obligations d'épargne du Québec remporte un succès sans précédent au Saguenay-Lac-St-Jean.

On sait que les gens ont jusqu'au vendredi, 13 juin (demain) pour acheter une ou plusieurs de ces obligations sans payer d'intérêt. Après cette date, il en coûtera 8½ pour cent d'intérêt, calculé à partir du 1er juin.

Selon les connaisseurs, investir dans les obligations d'épargne du Québec constitue l'un des placements les plus sûrs et elles rapportent un rendement intéressant.

Ainsi, une obligation d'épargne du Québec de $100, achetée avant le 13 juin 1975, et qui ne sera pas échangée avant son échéance, en 1980, procurera à son détenteur un montant additionnel de $42.50. Il s'agit donc d'un intérêt annuel cumulatif de 8½ pour cent.

On peut ajouter que les obligations du Québec peuvent être achetées au comptant ou par versements, en coupures de $100, $500, $1,000 et $5,000, et le vendeur ne peut imposer de frais lors de la transaction.

Pour un particulier ou pour un groupe, il est possible d'acheter jusqu'à concurrence de $50,000 de la présente émission d'obligations du Québec.

Et, comme c'est le cas pour les obligations d'épargne du Canada, celles du Québec sont aussi encaissables en tout temps à leur pleine valeur, plus les intérêts accumulés.

Cours de l'or

PARIS (AP) — Voici les cours de l'once d'or à la clôture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains:

Londres:	$164.75
Paris:	$169.61
Francfort:	$165.93
Zurich:	$164.75
Hong Kong:	$162.15
Beyrouth:	$5,320 le kilo.

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — La cote a fléchi dans tous les secteurs à la Bourse de Montréal mercredi et l'activité n'a pas été grande sur ce marché.

Au fait, le virement s'y établit à 570,000 actions, contre 574,000 actions la veille.

L'indice composé recule de 0.31 et tombe à 187.89, l'indice des banques, de 0.51 et tombe à 258.99, celui des services publics, de 0.32 et tombe à 130.37, celui des industrielles, de 0.27 et tombe à 193.72 et celui des papiers, de 0.10 et tombe à 109.46.

Le comportement des valeurs est le suivant: 38 gains, 109 reculs, 64 sans changement, contre 43 gains, 116 reculs et 71 sans changement la veille.

Cablecasting Ltd. est le titre industriel le plus actif. il monte de 1 3-4 et atteint $5 1-8 dans un virement de 165,500 actions. Silver Stack Mines est le titre minier le plus actif. Il recule de sept cents dans un virement de 54,500 actions.

Les pétroles régressent. Il y a exception pour Imperial Oil A, qui monte de 1-8 et atteint $28 3-4.

Dans le secteur de la spéculation, Mount Jamie Mines, à 25 cents, est inchangé dans un virement de 25,000 actions.

New York

NEW YORK (AFP AP) — Marché mou et sans ressort mercredi à Wall Street, où l'indice des industrielles a néanmoins réussi à se redresser, après deux journées de fortes baisses, et à clôturer en hausse de plus de deux points.

Les transactions se sont nettement ralenties par rapport aux séances précédentes. Les cours, en forte hausse à l'ouverture, se sont ensuite effrités, tout en fluctuant en dents de scie. En l'absence d'une nouvelle particulièrement importante, le marché semble finalement avoir fluctué en fonction de considérations techniques.

Quelques compartiments terminent en légère hausse, comme les pétroles, où Exxon avance de 1 1-8, les chimiques, les automobiles, radio-télévisions, aciers et tabacs, où Phillip Morris s'adjuge 1 1-4. Les pharmaceutiques ont été faibles, ainsi que les ordinateurs, où Burroughs cède 1 3-4. Le reste du marché termine de façon irrégulière, mais sans grand changement. On note seulement une avance de 1 3-8 pour JC Penney aux grands magasins et une perte de 2 3-4 pour McIntyre Porcupine aux mines d'or.

L'indice Dow Jones gagne 2.43 et atteint 824.55. Au début de la séance, il progressait d'environ huit points.

Le comportement des valeurs est le suivant: 747 gains, 615 reculs et 449 sans changement, contre 419 gains, 1,038 reculs et 382 sans changement mardi.

L'indice composé de la Bourse de New York monte de .06 et atteint 48.18.

Le virement se situe à 18.23 millions d'actions, contre 21.13 millions d'actions la veille.

L'indice des valeurs à la Bourse Américaine monte de .24 et atteint 89.51.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, McIntyre recule de 2 3-4 et tombe à $45 1-2 et les autres titres ne fluctuent que légèrement.

APPELEZ VOTRE COURTIER LE SPECIALISTE DU PLACEMENT
POUR VOS
OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC
8½%
ENCAISSABLES EN TOUT TEMPS
MAURICE COTE
GILBERT GRAVEL
ROLAND SIMARD
549-8888
LEVESQUE BEAUBIEN INC.
206 RACINE EST
ÇA RAPPORTE À COUP SÛR

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
AbbyGlen	2900	320	315	315		– 5
AbyGInw	1000	100	98	98		– 3
Abitibi	1434	$9⅞	9¾	9¾		– 1/8
AcInd	27175	$16½	15⅜	16½		– ½
AckInd2p	400	$15¼	15	15¼		– ¾
Acme	15000	14	13½	14		+ 1
AcresLtd	1107	$9½	9⅜	9½		+ ⅜
A.G.F.M	500	161	161	161		– 9
AgncE	26600	$6⅜	6⅜	6½		
AgraInd	200	$5⅞	5⅞	5⅞		
Albany	3000	34	34	34		– 1
AltEastG	1500	$7⅜	7⅜	7⅜		
AltaGasA	5150	$12⅛	12½	12½		– 1/8
AltaGCp	z100	$53	53	53		
AltaNat	310	$22	22	22		
Alcan	8960	$23⅜	23⅛	23¼		+ ¼
Alcanpr	100	$25½	25½	25½		+ ¼
AlgoCent	1060	$13¾	13¾	13¾		
AlgomaSt	417	$26¼	26¼	26¼		– 1/8
Algon	176	450	450	450		+40
All-CanB	200	240	240	240		–10
Alminex	400	$5½	5⅜	5⅜		– 1/8
Alum4pr	z25	$14	14	14		
Alum4½p	z30	$30¼	30	30		
AmBonza	5100	220	218	220		+ 5
AmEagle	5000	40	40	40		+ 3
AQuasarP	100	$15	15	15		– ¼
AndresW	600	$8	8	8		
AngCT265	z75	$26	26	26		
AngCT315	100	$30	30	30		+ ½
AngUDev	2100	106	102	102		– 4
Aquitaine	4532	$23⅛	22⅞	23⅛		+ ¼
Argus	2830	$30	30	30		
ArgusBpr	550	$27	27	27		– 1
Asamera	3100	$10¼	10	10⅛		– ⅜
Asbestos	1215	$17½	17⅛	17⅛		+ 1/8
AshlandC	400	$9¼	9⅛	9¼		– 1/8
APorc	37000	110	105	105		– 5
AtcoA	725	$18¾	18¾	18¾		
AuricRes	5500	29	29	29		–1½
Autolec	1860	$6⅜	5¾	5¾		–1¼
BadBoy	100	360	360	360		– 5
BanisterC	3400	$9½	9	9¼		+ ¼
Bankeno	500	168	166	166		– 9
BkMtl	13375	$15⅞	15½	15¾		
BankNS	4284	$43⅜	43¼	43¼		– ¼
BCdnNT	26400	$15¼	15⅛	15¼		+ ¼
Bartaco	600	231	230	230		– 1
BaryExpl	3000	54	54	54		– 1
BayMills	400	$10½	10½	10½		
BeckerBp	1000	$6	6	6		+ 1/8
BellCan	17832	$45	44⅝	44¾		– ⅞
BellApr	z100	$44¾	44½	44⅜		
BellBpr	140	$44¾	44¾	44¾		– ⅞
BellCpr	2100	$23⅞	23¾	23¾		
BellDpr	250	$48⅞	48⅞	48⅞		– 1/8
BethCopA	2025	$11½	10⅝	11½		+ ⅜
Biltmorel	200	250	250	250		+10
BlkwodA	1200	$6⅛	6	6		
BlockBros	3425	320	310	320		+15
BorderC	500	230	230	230		– 5
BovisCor	9413	130	127	129		+ 2
Bow-mpr	z10	$39	39	39		
BowValy	3050	$15½	15¼	15½		+ ⅜
BowVlypr	300	$10¼	10½	10¼		
BPCan	2331	$12¾	12⅝	12¾		
BralorRes	5100	205	192	205		+10
Bramalea	1400	$5⅛	5	5		– 1/8
Brameda	6500	75	72	75		– 2
BrascanA	2008	$12¾	12⅝	12¾		
BrendaM	100	430	430	430		– 5
BrdgTank	z100	400	400	400		
BrightA	700	$11	10¾	11		
Brinco	180	$5⅛	5⅛	5⅛		
BCForest	700	$14½	14½	14½		– ¼
BCFrestp	100	$32½	32½	32½		– ½
BCSugarA	200	$22½	22¼	22¼		– ¼
BPhone	1525	$10¼	10¼	10¾		+ ⅜
BCPh1956	z15	$44⅞	44⅞	44⅞		
BCPh4.84	z65	$12¼	12¾	12¾		
BCPh5.15	z25	$50	50	50		
BCPh6.80	300	$17¼	17¼	17¼		+ ¼
Brunswk	100	390	390	390		
BuddAuto	100	$6	6	6		
BuddAw	400	235	235	235		
BuloraCor	1300	119	116	116		+ 1
BurnsFds	2223	$10½	10¼	10¼		– ⅜
Bushnell	800	$5	5	5		
C						
CadFw	105430	$11¼	11¼	11¾		+ 1/8
CAEA	200	$9⅞	9⅞	9⅞		+ 1/8
CalPow	1200	$24⅛	23¾	24⅛		+ 1/8
CalP5p	z20	$57½	56½	57½		
CalP5.40p	z25	$71	71	71		
CalP10p	50	$102	102	102		
Calvert	4000	16	16	16		+ 1
CMine	22000	31½	30	30		– 1
Cambridg	1200	$21¾	21½	21½		
Camflo	1350	$13½	13¼	13¼		– 1/8
CampRL	150	$32¾	32¾	32¾		
CampauA	570	$5¾	5¾	5¾		
Campau7p	300	$8⅛	8⅛	8⅛		+ 1/8
CanCemL	584	$11	11	11		
CCemLp	z59	$14	13¾	14		
CanMaltA	z25	$23⅜	23⅜	23⅜		
CNorWest	2950	340	330	340		+ 5
CPakrsC	1200	$19¾	19½	19½		
CanPerm	1100	$17¾	17½	17¾		+ ¼
CSPete	5960	219	213	213		– 5
CSLpr	z104	475	455	455		
CTung	1500	310	305	310		+ 5
CCablesy	152	$14⅜	14⅜	14⅜		
CCablew	1109	140	140	140		
CdnCel	1100	$5	5	5		
CExGas	2350	320	315	315		
CFoundpr	100	$9	9	9		– ½
CGInvest	1223	$20	20	20		+ ½
CHidrogas	1304	139	130	132		– 8
CHomestd	1583	$5¼	5	5		– 1/8
CHydr	800	$6⅛	5⅞	6		
CImpBank	5694	$24⅝	24½	24⅝		+ 1/8
CIndGas	1917	$7⅛	7	7		
CIL	400	$20⅜	20⅜	20⅜		– 1/8
CIntPow	200	$14¼	14¼	14¼		– ¼
CLencour	z500	8	8	8		
CLIPete	500	15	15	15		– 1
CManoir	1900	410	405	405		– 5
CMalart	5000	25½	24	24		– 1
CMarconi	550	365	365	365		+ 5
COcdental	300	$12	12	12		– 1/8
CPInve	3470	$16¼	16	16⅛		
CPInvepr	792	$32	31¾	31¾		– ¼
CPLtd	13969	$15⅛	14¾	15		+ ¼
CPLAp	z60	$8⅜	8⅜	8⅜		
CPLUKp	z6	$5⅛	5⅛	5⅛		
CReserve	200	275	275	275		
CdnSupO	2050	$40¼	40	40¼		+ ¼
CdnTire	650	$45	44½	44½		– ½
CdnTireA	2545	$47¾	47½	47½		– ½
CUilties	450	$8⅞	8⅞	8⅞		
CUtil10¼p	100	$26¾	26¾	26¾		
CandelOil	z75	$9⅛	9⅛	9⅛		
Canron	1825	$17½	17½	17½		
CapitDiv	z50	32	32	32		
Cara	1575	365	365	365		
CarlOK	5290	260	250	260		+15
CarlOKBp	450	$20⅛	20⅛	20⅛		
Cassiar	210	435	435	435		– 5
Celanese	2130	440	430	435		
Celan175p	z95	$16⅜	16⅜	16⅜		
CtlFundA	400	$10¼	10¼	10¼		
CFndr	10900	28	21	22		–7½
CentPat	1900	97	95	95		+ 5
Chestrvile	4000	9½	9	9½		
Chib-K	30000	20	17	19		+ ½
ChieftanD	1950	$9	8⅞	9		+ 1/8
Chimo	500	105	105	105		
Chromaco	400	250	250	250		
Chrysler	2100	$11	10¾	10⅞		+ 1/8
Claiborne	3000	240	238	238		+13
CochWill	200	108	108	108		
Cokfield	600	370	370	370		–10
CoinLake	500	13½	13½	13½		–1½
Coldstm	z300	70	70	70		
ColesBook	102	$8½	8½	8½		
Cmnc	11762	$28¾	28½	28¾		+ 1/8
ComCap	700	230	215	230		
COholidayI	125	325	325	325		– 5
CHInsAp	100	$18½	18½	18½		+ ½
Compro	100	305	305	305		–10
Coniagas	1000	100	100	100		
ConnChm	300	360	360	360		–15
ConBath	810	$25¼	25⅛	25⅛		+ 1/8
ConBldg	3850	320	310	310		
CFardy	16273	139	135	139		+ 2
CMrsn	18000	130	125	127		+ 2
ConsProf	6500	45	44	45		+ 1
CRexspar	5000	41	39	39		– 1
ConDistrb	6155	425	415	425		+10
ConsGas	5090	$13⅞	13⅜	13¾		+ 1/8
ConGasA	z10	$59	59	59		
ConGasD	950	$22	21¾	21¾		– 1/8
ConGlass	z50	$12½	12½	12½		
Conwest	500	300	300	300		
CooperC	500	235	235	235		
Corbyvt	255	$17½	17½	17½		
CornatInd	2825	480	475	480		
CorpFood	200	375	375	375		–15
Cosek	24606	300	295	300		+11
Coseka6	z80	280	280	280		
CostainR	550	$8⅞	8⅞	8⅞		– 1/8
CostinRw	300	295	295	295		– 5
Craigmt	400	435	425	425		–10
CrainRL	1000	$10¾	10¾	10¾		– ¼
Crestbrk	2600	310	300	300		–10
CrowNest	400	$25	24½	25		
CrushIntl	1600	$7⅞	7½	7⅞		
CuvierM	1500	118	116	116		– 2
CygnusB	100	$5	5	5		
Cyprus	1200	$7⅞	7½	7⅝		– 1/8
D à G						
DalmyA	400	$8⅞	8⅞	8⅞		+ ⅜
DaonDev	100	$9⅛	9⅛	9⅛		
Dataline	500	$5	5	5		
DeccaR	3720	465	450	455		– 5
DeltaBen	1200	275	275	275		
DeltanLtd	500	$6½	6	6½		+ ¾
Denison	3086	$54⅜	54¼	54⅜		– 1/8
Dicknsn	5300	$9⅛	9	9⅛		– 1/8
Discovry	133	165	165	165		– 5
Domanl	550	$7¼	7⅛	7¼		+ 1/8
Dome	z75	$53	51	51		
DomePete	2200	$28⅜	28⅛	28⅜		
DBridge	6170	$22	21¼	21⅜		– ½
DExplor	1200	19	19	19		– 1
DofascoA	8950	$24⅜	24¼	24⅜		– ¼
DomStore	6500	$16¾	16½	16¾		+ 1/8
DTextA	3100	$8½	8¼	8½		+ ¼
Domtar	970	$22¾	22⅝	22¾		+ 1/8
Domtarp	100	$11¾	11¾	11¾		+ 1/8
DonleeM	100	350	350	350		–10
DRGLtdA	500	$7¼	7¼	7¼		+ ¼
DrMcCA	100	$13	13	13		+ 1/8
DuPont	z50	$22¼	22¼	22¼		
DylexA	5000	$8⅞	8¾	8⅞		+ 1/8
EstnCanS	1100	$11⅜	11⅜	11⅜		+ 1/8
EstnProv	200	290	280	290		+15
EastMal	331	385	385	385		–10
EconInv	387	$12⅜	12½	12½		– ½
EconInvp	z30	$25½	25½	25½		
EddyMtch	150	$23⅜	23⅜	23⅜		– ⅜
EgoMines	1500	60	59	60		+ 1
E-LFin	500	$5¼	5¼	5¼		
E-LFinw	1600	105	105	105		
ElectroA	3035	$5¼	5	5⅛		– 1/8
Extndcar	160	470	470	470		
FalconC	4400	$5⅞	5¾	5¾		– 1/8
Falcon	2324	$31¾	31½	31⅜		– 1/8
FedDiver	1000	165	165	165		+10
FedIndA	2525	400	385	400		+ 5
FedPion	300	$22¼	22¼	22¼		
FideltyTr	500	320	320	320		– 5
FoodcrpL	2100	155	150	150		
FoodexS	200	230	230	230		
FSeasons	z4	460	460	460		
FSeaApr	300	$6⅛	6⅛	6⅛		+ 1/8
Frobex	1000	14	14	14		
GazMetr	520	$6¾	6¾	6¾		+ ¼
GenBaker	100	405	405	405		+ 5
GDistrbA	6000	$7¾	7¾	7¾		
GMC	731	$44	43¾	44		+ ½
GenstarL	590	$19⅜	19⅜	19⅜		– ¼
GtMascI	2200	66	65	65		– 4
Gibraltar	1700	485	480	480		
Glendale	1100	165	165	165		– 4
G00dyearp	100	$33½	33½	33½		
Granduc	200	100	100	100		
GtOilSds	745	$6¾	6¼	6¾		+ ¼
GLPaper	200	$23	22½	22½		– ½
GNGasAp	z25	$17	17	17		
GtWLife	z6	$58	58	58		
GtWestS	1950	$6⅞	6¾	6⅞		
GWstwt	450	225	225	225		
Greyhnd	524	$17	17	17		
GSWCpr	z35	$85	85	85		
GuarTrst	236	$5⅞	5⅞	5⅞		
GulfCan	3040	$31	30⅝	31		+ 1/8
H à L						
HambroC	1700	180	170	180		+15
HGroup	525	425	415	425		–25
HamTr	500	$10⅛	10⅛	10⅛		
Hardee	2550	100	99	100		
HardCrpA	1944	$5⅜	5⅜	5⅜		– 1/8
HardCrpC	200	485	485	485		
Harlequin	1300	$22⅞	22¾	22¾		+ 1/8
HarrisJS	z50	$5	5	5		
HWoodA	600	335	335	335		
HawkerS	6560	$5⅛	5¼	5⅜		+ ⅜
HayesDA	1669	$5¼	5	5¼		+ 1/8
Highmont	7500	61	60	60		– 5
HolingerA	700	$29¾	29½	29¾		+ ¼
HomeA	8077	$27¼	27⅛	27¼		
HomeB	z1	$26¼	26¼	26¼		
HBramor	300	270	270	270		+20
HoustonO	6300	173	165	170		+ 3
HudBayA	880	$18¼	18⅛	18⅛		
HBayCo	520	$17½	17⅜	17⅜		– 1/8
HBOilGas	270	$30⅜	30⅝	30⅜		– ⅛
HuronEri	850	$23½	23½	23½		
HuskyOil	2469	$18	17⅞	17⅞		– 1/8
HuskyBpr	z20	$33	33	33		
HuskyEw	400	$6	6	6		– 1/8
HydraEx	500	45	45	45		
IAC	4300	$18⅞	18⅝	18¾		+ 1/8
ImascoA	825	$30½	30¼	30¼		
IOilA	18565	$29	28¾	28¾		
IndalCan	400	$11	11	11		– ¼
Indusmin	100	$6⅜	6⅜	6⅜		
InlandGas	600	$9⅛	8⅞	8⅞		– ¼
Inter-City	1050	470	465	465		
InterCBw	700	275	270	275		– 5
Intrmetco	2700	$6	5⅞	6		+ 1/8
IBM	166	$216⅜	212	212		– 5
IMogulA	800	$7	6⅞	6⅞		– 1/8
IncoA	10484	$27¼	26¾	26¾		– ¼
IncoB	1200	$27	26⅜	26⅜		–1⅛
IntObaska	2000	12½	12	12		– ½
Interpool	500	$16	16	16		
IntprPipe	3000	$12¼	11⅞	12⅛		+ 1/8
IntPipew	500	105	105	105		
Ipsco	2700	$15¼	15	15¼		+ ½
InvGroup	3000	$6½	6½	6½		– ½
InvGrpA	500	$6⅜	6⅜	6⅜		
InvGrp5p	450	$14½	14½	14½		
IronBayT	300	$5⅛	5⅛	5⅛		– 1/8
Iso	1000	90	90	90		– 1
ITLInd	2000	105	100	105		
ITLIndpr	200	$10¾	10¾	10¾		– ⅜
IUIntl	9760	$11⅜	11⅛	11¼		
IvacoA	10200	$10½	10⅜	10⅜		– ⅜
Janoc	12928	$6¾	6⅛	6⅛		– ⅜
JannockD	4450	$6¾	6	6		– ½
Janock6p	z57	$59¼	59	59		
JannockA	300	$12	12	12		– ¼
JannockB	1000	$11½	11½	11½		
Jelex	1000	12	12	12		+ 1
Joliet	1000	22½	22½	22½		
Joutel	1700	46½	46½	46½		
KaiserRe	7900	$10⅞	10⅝	10¾		
Kaiserw	2800	$7⅞	7¾	7⅞		
KamKotia	2000	75	70	70		– 1
KapsTran	2900	265	265	265		
KeepriteB	200	$6¼	6¼	6¼		+ ¼
KerrAA	1056	$12¼	12¼	12¼		
KAnacon	2000	21	21	21		– 1
Koffler	100	350	350	350		+ 5
KofflerAp	2000	$7	7	7		
Kofflerw	7800	24	22½	22½		+ ½
LabattA	1988	$16⅜	16½	16½		– 1/8
LabattAp	1900	$16½	16½	16½		– 1/8
LabMin	200	$25⅝	25½	25⅝		– ⅞
Lacanexw	z500	1	1	1		
LaidlawA	500	$5⅛	5⅛	5⅛		
LOntCem	200	330	330	330		
LShore	155	345	345	345		– 5
LaLuz	650	$8	7⅞	8		
Langi	500	15	15	15		– 2
Laurasia	z200	55	55	55		
LeighInst	200	150	150	150		+ 2
LevyApr	400	$5½	5½	5½		
Liberian	400	$13¾	13¾	13¾		
LLLac	905	158	155	158		+ 3
LobCoA	800	$5¾	5¾	5¾		
LobCoB	1900	$5¾	5¾	5¾		– 1/8
LobLtdAp	100	$15	15	15		– ¼
LoebM	500	305	305	305		+ 5
LostRiver	7600	370	360	370		+15
LyttonM	100	110	110	110		
M à O						
MaclarnA	100	$28½	28½	28½		+ ½
MCable	350	$8¾	8¾	8¾		– ½
MBLtd	37290	$23⅛	22⅞	22⅞		– 1/8
Madeline	1500	250	250	250		
MagnaInt	200	$8⅞	8⅞	8⅞		+ ⅜
Magnason	300	140	140	140		–10
MajstWil	4000	330	315	315		–25
MajorHD	134	380	380	380		– 5
Malartic	z17	90	90	90		
ManBar	2000	91	91	91		
MrtmeEIA	1650	$7⅜	6⅞	7¼		+ ¼
Maritime	z41	$16	16	16		
MassFer	9160	$16¾	16½	16½		– 1/8
MasF2.50	1125	$25½	25½	25½		
Mattgmi	400	$16	15⅞	15⅞		+ 1/8
McGrawH	100	400	400	400		– 5
McIntyre	1365	$48⅛	47⅛	47⅛		–1⅞
McLaghln	128	$10	10	10		
Melchers	z25	315	315	315		
MeltonRE	750	310	310	310		
Mentor	1600	220	211	211		– 9
MEPC	700	$7⅛	7	7		– 1/8
MEPCw	200	175	175	175		
Mercantil	1556	$17¾	17⅜	17⅜		– 1/8
MerlandE	1000	200	191	200		+ 6
MetStores	1000	$13	13	13		
MetStorsp	z25	$13½	13½	13½		
MetSfr67p	z25	$13⅜	13⅜	13⅜		
MICC	100	$10⅜	10⅜	10⅜		
Midri	10000	10	10	10		
Mindamr	5000	21½	21	21		– ½
MolsonA	833	$19	18⅞	19		+ ¼
MolsonB	200	$17⅛	17⅛	17⅛		– ⅜
MonInv	100	$7	7	7		
Monenco	100	$12½	12½	12½		– ½
More	21457	$50	49⅜	50		+ ½
MtWright	1000	25	25	25		+ 1
Multi-Mi	9000	43½	41	41		– 3
MymarM	z166	72	69	69		
NabrsDig	200	$30	30	30		
NaChrsl	750	$8¾	8⅜	8⅜		– ¼
Natpete	4200	46	45	45		– 1
NatTrust	200	$18⅛	18⅛	18⅛		
NBUMine	200	246	246	246		– 4
Neonex	700	150	149	149		
NB Tel	z18	$12¾	12¾	12¾		
NewCal	–1000	14	14	14		+ 1
Newconx	200	425	425	425		+15
NKelore	5000	23	22½	22½		–1½
NQueRagl	200	257	257	257		– 3
NSenator	3100	12½	12½	12½		– 1
NfldLP	100	$11¼	11¼	11¼		
NiagStruc	100	$17	17	17		– 3
NorAcme	3500	10	10	10		+ ½
NorandaA	7382	$35⅛	34½	34⅝		– ½
NordairL	300	250	250	250		+10
Norlex	4300	21	21	21		
NCOils	2300	470	465	470		+ 5
NorCflG	2084	$10⅞	10¾	10⅞		+ ⅛
NorCflBp	200	$19¾	19¾	19¾		+ ¼
NorCt270p	z4	$25⅞	25⅞	25⅞		
NorCt150p	2175	$19¾	19⅜	19½		– ⅜
NorElect	1265	$27⅜	27¼	27¼		– ⅜
NEBellw	8350	$7¼	6¾	7		– 1/8
Northgat	2102	400	395	395		– 5
Northld	1000	15	15	15		– 2
NBeauc	500	43	43	43		+13
NSSavngs	100	$12⅞	12⅞	12⅞		– 1/8
NowscoW	4850	$17½	16⅜	17¼		+ ¾
Numac	2725	$10⅛	10	10		– ¼
Nu-WstA	1100	$9¼	9	9¼		
OPILtd	1100	190	190	190		
OakwoodP	2500	83	80	83		– 2
Obrien	z200	62	62	62		
OcdentlPt	600	$18¾	18¾	18¾		+ ⅜
OcelotInd	800	$6¾	6⅝	6¾		
OntarioTr	400	280	280	280		
Orchan	7100	221	220	220		– 4
OSFInd	350	360	355	355		–10
OshawaA	3400	$6¼	6	6¼		
Oshawaw	z198	30	27	27		
P à S						
PacCoper	1000	64	64	64		– 4
PacPete	1100	$22½	22	22		– ½
Pamour	2930	$7	6⅞	6⅞		– 1/8
Pancanal	z300	83	83	83		
PanCdnP	9200	$13⅛	13	13		– 1/8
PanCentr	6160	150	146	150		– 5
PangoGld	2000	105	105	105		+ 5
PanOcean	4500	$11	10⅞	10⅞		– 1/8
PatinoNV	z37	$12⅜	12⅜	12⅜		
Peerless	1323	265	250	250		–25
PembinB	1000	355	355	355		– 5
Pennant	500	185	185	185		
Penningtn	1000	$10½	10¼	10⅜		+ ⅜
PDeptS	4800	$7⅞	7¾	7¾		
Petrofina	z25	$21⅞	21⅞	21⅞		
Petrol	z5	110	110	110		
PeytoOils	800	395	390	395		
PhotoEng	100	$25	25	25		+ 1
PinePoint	745	$29¼	29	29¼		+ ¼
PittEngC	325	$6⅜	6½	6½		– 1/8
PlaceG	6000	35	35	35		– 1
Placer	1050	$18¾	18¾	18¾		+ ¼
Pominex	5600	58	53	56		+ 4
powCrppr	z26	$24¾	24¾	24¾		
PowC5pr	100	$8¾	8¾	8¾		+ 1/8
Precamb	2000	80	75	80		+ 5
Preston	8100	$15	14⅜	15		
Prestonr	36500	55	46	55		
PriceCo	289	$14⅜	14⅜	14⅜		
PureSilv	200	275	275	275		– 5
Pursides	300	100	100	100		
QCIInd	200	110	110	110		–15
QCIIndA	800	225	225	225		+ 9
QasarPet	150	190	190	190		–10
QMattgmi	1200	34½	34½	34½		+ 1
QueSturg	1400	390	380	380		–15
Ranger	6320	$19¼	19	19		– ½
Rayrock	1400	82	82	82		
RdpathA	z25	$21	21	21		
Redstone	3500	23	21½	21½		– 2
ReedPapA	300	$21½	21½	21½		
ReedOslrA	350	$6	5⅞	6		+ 1/8
Reichhold	500	$21	21	21		– ½
Reitman	1700	$13	13	13		
ReitmanA	2000	$12⅞	12¾	12¾		– 1/8
RepubRes	6500	51	51	51		– 4
ResServic	1100	200	200	200		–10
Revelstk	235	$8¼	8¼	8¼		+ ¼
RevnuPrp	5200	86	85	85		
RileysD	1000	80	80	80		– 5
RioAlgom	700	$27	27	27		– ⅜
RAlgr	33450	68	58	68		
RLittle	500	240	240	240		+ 5
Roman	4025	$15	14⅜	14¾		– ¼
Rothman	z25	$10	10	10		
Rothm2p	310	$14	13¾

Projet d'aide aux victimes albertaines d'actes criminels

OTTAWA (PC) — Les gouvernements d'Ottawa et de l'Alberta mettront à l'essai, pendant trois ans, un programme-pilote sur le dédommagement des victimes d'actes criminels, a fait savoir, mercredi, le solliciteur général, M. Warren Allmand.

Il s'agira de l'étude la plus approfondie jamais entreprise en Amérique du Nord en matière de dédommagement pénal.

Les deux gouvernements défraieront à part égale les frais du programme qui sera amorcé plus tard cette année, à Calgary.

Au cours des trois années, on offrira à certains délinquants reconnus coupables de crimes n'impliquant aucune violence contre la personne (vol qualifié, effraction, vandalisme, recel et fraude), et dont la valeur ne dépasse pas $500, l'occasion de dédommager leur victime.

Les auteurs du projet espèrent ainsi détourner le délinquant du chemin de la prison tout en lui laissant jouer un rôle plus positif pour réparer le mal qu'il a fait.

Coût

On s'assurera que le délinquant respecte ses engagements, l'indemnisation pouvant d'ailleurs s'ajouter au paiement d'une amende et pouvant aussi faire l'objet des conditions de la probation ou du sursis de sentence.

Le professeur Arnold J. Katz, de l'Ecole de service social de l'Université de Calgary, dirigera cette étude qui évaluera divers groupes de délinquants en fonction de la valeur de réadaptation du dédommagement.

Le solliciteur général de l'Alberta, M. Ferron, a précisé que les détenus violents seront exclus de cette expérience-pilote étant donné, a-t-il ajouté, que la protection de la société demeure toujours d'importance primordiale en tout temps.

Le coût du programme est évalué à environ $70,745.

La femme et les media

OTTAWA (PC) — Un colloque sur "la femme et les media", parrainé par le programme de la promotion de la femme du Secrétariat d'Etat, aura lieu à Ottawa du 16 au 18 juin.

La rencontre visera surtout à changer l'image que projettent sur la femme les media et poursuivra pour objectif général de favoriser des transformations positives dans la façon dont les media établis et influents décrivent le rôle et la situation de la femme.

Parmi les sujets qui y seront abordés, il y aura l'image de la femme véhiculée par les magazines d'information, les périodiques féminins et le film.

Les participantes auront l'occasion de discuter de ces problèmes avec des représentants des principaux moyens de communications, tel la Société Radio-Canada.

Il s'agira du quatrième colloque d'une série consacrée aux questions liées à la situation de la femme, dans le cadre de l'Année internationale de la femme.

Mise en vente de trois timbres olympiques

PARIS (AFP) — La mise en vente simultanée dans tout le Canada et à Paris, à compter de mercredi, de trois timbres olympiques canadiens, a été annoncée hier par le ministre des Postes du Canada, M. Bryce Mackasey qui est, depuis quelques jours à Paris, venu visiter l'exposition internationale "Arphila" à laquelle le Canada participe dans deux stands.

Le ministre, qui parlait à l'occasion d'un déjeuner au Centre culturel canadien, a remis à M. Boulet, directeur du cabinet de M. Aymar Achille-Fould, en l'absence du secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications, des tirages des trois timbres émis à l'occasion des Jeux olympiques de Montréal, l'an prochain.

Les vignettes de 20, 25 et 50 centimes représentent un athlète au saut à la perche, courant le marathon et franchissant un obstacle dans une course de haies.

M. Mackasey a indiqué qu'une ristourne serait reversée au Comité olympique français sur la vente en France des timbres olympiques canadiens.

M. Boulet, dans sa réponse, a souligné "les relations directes existant entre les administrations postales française et canadienne".

Au déjeuner assistaient notamment le commissaire général d'"Arphila", M. Edmond Skinazy et des hauts fonctionnaires des ministères des Postes et de la Qualité de la vie.

A l'issue du repas, le ministre canadien a déclaré à la presse que l'entretien qu'il a eu ce matin avec le secrétaire d'Etat, M. Achille-Fould, lui avait permis de constater que les problèmes qui se posaient aux dirigeants des postes en France et au Canada étaient très similaires: les questions sociales avaient été tout particulièrement évoquées.

Le ministre a visité le musée de la poste et de la philatélie puis le centre de tri postal automatique de Paris, l'un des plus modernes du monde.

SOUSCRIVEZ GÉNÉREUSEMENT
À LA LUTTE CONTRE LE CANCER
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Sears

PRIX ENCORE PLUS BAS!
Réalisez de plus grandes économies sur ces articles choisis dans notre cahier "Grande revue de bonnes affaires".

Notre cahier publicitaire "Grande revue de bonnes affaires" a paru dans Le Quotidien du 11 juin. Mais nous nous permettons de vous offrir ces prix encore plus bas dès maintenant, ceci dû à notre grand pouvoir d'achat. Comparez!

PAGE 27
ENSEMBLE DE SALON "KROEHLER"
Etait 734.98
MAINTENANT
634.98 ens
Comprend un sofa, un fauteuil, et un tabouret; coussins réversibles, roulettes frontales, ton beige sable. # 01R 651 048.
Meubles — (Rayon 1)

PAGE 28
MOBILIER DE SALON SUEDOIS
Etait 649.98
Maintenant
599.98 ens.
Ensemble comprenant un sofa, un fauteuil berçant et un tabouret; recouvrement de vinyle ton peau de daim. # 01R 650 119.
Meubles — (Rayon 1)

PAGE 35
REFRIGERATEUR 15.1 PI. CU. "COLDSPOT"
Etait 479.98
459.98 ch.
Réfrigérateur sans givre, congélateur pour 140 lb. Blanc. Porte à rangement pratique. Charnières à droite. # 46R 655 950.

Fini couleur, **469.98**
Modèle avec charnières, à gauche, $489.98
Fini couleur, $479.98 ch.
$469.98 ch.
Appareils ménagers — (Rayon 46)

PAGE 35
REFRIGERATEUR 17.1 PI. CU.
Etait 509.98
Maintenant
489.98 ch.
Réfrigérateur sans givre, congélateur spacieux pour 155 lb. Dos sans serpentins. Ton blanc. # 46R 675 950. Fini couleur, $499.98.
Modèle avec charnières à gauche, $519.98
Fini couleur, $509.98 ch.
$499.98 ch.
Appareils ménagers — (Rayon 46)

REGRIGERATEUR ECONOMIQUE
Etait 429.98
Maintenant
389.98 ch.
Réfrigérateur "Coldspot" sans givre avec congélateur pour 140 lb. Contrôles séparés de température. Blanc, #48R 655 910.
$409.98 ch.
Appareils ménagers — (Rayon 46)

PAGE 36
LESSIVEUSE 2 PROGRAMMES
Etait 339.98
Maintenant
329.98 ch.

- Programme normal et court
- Contrôle de 2 niveaux d'eau
- Blanc, # 26R 640 540.

Sécheuse assortie, $209.98
$199.98 ch.

PAGE 37
LESSIVEUSE 5 PROGRAMMES
Etait 369.98
Maintenant
349.98 ch.

- Programme normal, délicat, plis permanent, pré-lavage et pré-trempage.
- 5 températures lavage/rinçage.
- Blanc, # 26R 644 040.

Fini couleur, $379.98
$359.98 ch.
Fini couleur: $249.98
$229.98 ch.
Sécheuse assortie, $239.98
$219.98 ch.
Appareils ménagers — (Rayon 26)

PAGE 39
CLIMATISEUR 6000 BTU
Etait $229.98
Maintenant
209.98
Rafraîchit et déshumidifie l'air, thermostat automatique, filtre germicide. # 47R 675 600.
Appareils ménagers — (Rayon 47)

PAGE 41
TONDEUSE GENRE TRACTEUR
Etait $509.00
Maintenant
$499.00 ch.
Tondeuse Craftsman avec moteur 7 hp., décompresseur mécanique, 3 vitesses avant, marche arrière. # 09R 665 089.

PAGE 42
PNEUS NYLON A BANDES "KEVLAR"
Etait 37.99
32.99 ch.
La corde Kevlar est, à poids identique, plus robuste que l'acier. F78-14, installation en sus. # 95R 622 339.
Pneus — (Rayon 95)

PAGE 43
BICYCLETTE "SPIDER I"
Etait 54.98
MAINTENANT
44.99 ch.
Cadre à 2 barres fini émaillé vert. Guidon surélevé et garde-boue chromés. # 06R 627 684/5 pour garçons ou filles.
Articles de sport — (Rayon 6)

PAGE 46
REMISE DE JARDIN 10 x 13'
Etait $419.98
Maintenant
408.98 ch.
Notre plus grande remise en acier, avec toit en croupe. Entretoises à mi-hauteur. Portes 58 x 67" de haut. # 64R 658 487.
Matériaux de construction — (Rayon 64)

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING
549-8240

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous entretenons ce que nous vendons.
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m.
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA 548-8213
ALMA 668-8357
ROBERVAL 275-3722
DOLBEAU 276-0947

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Félicien et les environs 679-3832

ANIMAUX A VENDRE

CHIEN de maison, brun à poil long, âgé de 7 semaines, pesant 7 lb. Prix: $20.00. Tél.: 549-2856.
F-4345

PONEY, femelle domptée, selle et voiture, douce pour enfants, aussi selle et sulky, avec attelage. Téls: 549-8401 ou 678-9941.
F-4344

AUTOS A VENDRE

CAMPEUR, Econoline, 1974, heavy duty, V-8, 18,000 milles, toit fibre de verre, équipement complet, couche 6, isolation hiver. Tél.: 543-1063.
F-4293

CHEVROLET, 1972, Biacayne, 350, automatique, 4 portes, très bonne condition. DATSUN, 1600, 1972, 4 vitesses, 29,000 milles. Tél.: 547-4153.
F-4296

RENAULT, 12, 1973, 24,000 milles, pneus Michelin, 1 seul propriétaire. Tél.: 543-9155.
F-4201

PIECES de tous genres, s'adresser à: PIECES ET AUTOS USAGEES, 2630, Route 170, (16-A). Tél.: 549-3912.
F-4272

ACADIAN, BEAUMONT, 1966, 6 cylindres, automatique, radio, en parfait état, prix: $500.00. Tél.: 547-2569.
F-4223

OLDSMOBILE, Delta 88, 1969, pour renseignements, téls: 548-3877 ou 549-9538.
F-4290

BATEAUX A VENDRE

CHALOUPE, aluminium, 14 pieds, aussi: canot, toile, 12 pieds. Tél.: 543-4332.
F-4196

STARCRAFT, 20 pieds, avec cabine, moteur 85 H.P., coque en aluminium, trailer, parfaite condition, prix: $3,000. Tél.: 549-2481.
F-4299

CAMIONS A VENDRE

CHEVROLET, 1971, très propre, 3 tonnes, 900 x 20, 17,000-7,000 essieux. Moteur neuf, 8,000 milles, K.P. et essieux neufs avant. Téls: jour: 662-4041, soir: 662-8635.
F-4280

CAMION, DODGE, PICK-UP, 1972, V-8, automatique, peinture neuve, AUSSI: DATSUN, 1200, 1972, 4 vitesses, 30,000 milles. Tél.: 547-4153.
F-4295

PICK-UP, Ford, 1972, Ranger, XLT, 8 cylindres, 360, automatique, P.B., P.S., radio, tapis, pneus neufs, vitre arrière ouvrant, millage 46,000 milles, à l'état neuf, prix spécial. Tél.: 545-0429.
F-4148

CANADA
MINISTERE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Mirabel, Québec. EXPLOITATION ET ENTRETIEN DES VEHICULES TRANSBORDEURS DE PASSAGERS A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, MIRABEL, QUEBEC.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, ministère des Transports, pièce 175C, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué. H4Y 1B9 (636-3203), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 4 juillet 1975.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $100.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres.

Les soumissionnaires éventuels sont invités à assister à une réunion qui aura lieu à la salle de réception, Motel du Côteau, 330, boul. Labelle, Ste-Thérèse, Qué., le 27 juin 1975 à 10.00 heures de l'avant-midi, heure avancée de l'est, afin d'examiner les devis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P.-E. Arpin,
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne des Transports aériens.
Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal,
Le 4 juin 1975.

CHALETS A VENDRE

CHALET: meublé, avec dépendance, chaloupe avec moteur, tapis mur à mur, chauffage électrique, etc. Pour informations: 549-1317, fin de semaine: 673-7116. Situé au lac Clair.
F-4196

COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT d'accommodation à vendre à bon chiffre d'affaires et aussi aurait un autobus scolaire à vendre. Situé Route Cyriac, lac Kénogami. Tél.: 547-0148.
F-4267

COMMERCE: épicerie licenciée à vendre, bon potentiel, directement du propriétaire. Equipement complet. rue Price, Chicoutimi. Tél.: 543-7304.
F-4276

DIVERS A VENDRE

LAVEUSE automatique, blanche, assez récente, $150.00, garantie 3 mois. Tél.: 542-5915.
F-4297

SET DE SALON colonial, Kholer, avec tables de centre et coin, le tout à l'état neuf. Tél.: 548-6844, ou venez voir à: 262, Ross, Arvida.
F-4200

MENAGE neuf, pour vente rapide en bloc ou séparément, aussi: lits Continental (matelas et sommiers, toutes grandeurs), bas prix. Tél.: 543-3915.
F-4269

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, neufs, à vendre, pour informations, tél.: 549-3925.
F-4065

MACHINERIE, pour atelier, mécanique, tour, milling, radial drill, planeur à fer, surface grinder. Tél.: (819)-362-3455.
F-4119

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp jack, camions, loader, chargeuse, tracteur, chenille, etc... Communiquez au numéro de téléphone: (418)-899-6840.
F-4064

MINI-LAVEUSE et mini-sécheuse, Hoover, 1974, 2 mois d'usage, $300.00. Tél.: 548-3202.
F-4283

MAISONS A VENDRE

ALMA

DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE: 2 logements, dans le quartier Naud, au prix de $16,000. S'adresser à 455, Francoeur, Alma. Tél.: 662-3780.
F-4291

CHICOUTIMI

PLAIN-PIED, 5 pièces, grandeur 26 x 40, extérieur briques et pierres, abri d'auto, terrain gazonné, tapis mur à mur, libre immédiatement, 105, des Saguenéens, courtier Trépin Inc. Broker M.L.S. Tél.: 549-4322.
F-4071

BUNGALOW, sous-sol fini, piscine, avec dôme, des Sizerins. Téls: Henri Boulianne: 549-3238, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-4204

BUNGALOW, 9 pièces, terrain paysagé, rue Provencher. Téls: Aimé Dionne: 549-3193, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-4205

BUNGALOW, 5½ pièces, garage, tapis mur à mur, rue Duhaime. Téls: Charles Jalbert: 549-5290, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-4206

CHICOUTIMI-NORD

BUNGALOW, 5½ pièces, terrassement fait, remise aluminium, René-Bergeron. Téls: Joseph Laliberté: 549-2299, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-4207

BUNGALOW, 6½ pièces, sous-sol fini, boul. Ste-Geneviève. Téls: Aimé Dionne: 549-3193, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-4208

BUNGALOW, 4½ pièces, (grandes), briques, terrassement fait, rue Elie. Téls: Christiane Roy: 545-4029, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-4342

RIVIERE-DU-MOULIN

MAISON EN BRIQUES, abri d'auto, 5 pièces, cuisine en céramique, tapis mur à mur, bar, salle de réception, plus 1 logement, 65, de Paris, Rivière-du-Moulin, conditions avantageuses, Trépin Inc., courtier. Tél.: 549-4322.
F-4070

LAC-ST-JEAN

RUE RACHEL, Roberval, bungalow, 5½ pièces, briques et pierres. Téls: Thomas-Eugène Tremblay: 668-2411, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-4343

MAISONS MOBILES A VENDRE

MAISON MOBILE: 65 x 12, meublée, avec laveuse et sécheuse, réservoir d'huile de 200 gallons, extension 20 x 10, située à la Base de Bagotville, rouloette 44. Tél.: 677-2023, demandez M. ou Mme Jean Lefebvre.
F-4263

MOTOS A VENDRE

YAMAHA ENDURO, 100 c.c., 1973, 2,300 milles, très bonne condition, laissée à: $450.00, deux pneus de rechange, 1 guire, 1 pneu. Tél.: 549-1426.
F-4292

YAMAHA, 200, de route, 1973, 1,200 milles, à l'état neuf, démarreur électrique, prix à discuter. Tél.: 548-4839.
F-4300

YAMAHA: 100 c.c., de route, 1973, à l'état de neuf, prix à discuter. Tél.: 543-8032.
F-4298

TERRAINS A VENDRE

DEUX TERRAINS: à vendre, 1 boisé, 1 non boisé, Domaine Saguenay, rue Crécerelles, arrière de Place du Royaume, prix: $3,950.00 chacun. Trépin Inc. courtier, tél.: 549-4322.
F-4069

5 TERRAINS près de Place du Royaume, Domaine Saguenay Inc. Prix: $2,000.00, conditions faciles, service d'eau non rendu. Trépin Inc. courtier, tél.: 549-4322.
F-3993

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: 2½ pièces, meublé, tapis mur à mur, chauffé, $115.00 par mois. Tél.: 543-2816.
F-4264

GARCONNIERE: 1½ pièce, meublée, chauffée, éclairée, stationnement d'auto, buanderie, située au centre-ville d'Arvida. Téls: 543-4021 ou 542-6419.
F-4146

APPARTEMENT: 3½ pièces, meublé, chauffé, libre le 1er juillet. Tél.: 545-1230.
F-4203

APPARTEMENT: 4½ pièces, meublé colonial, tapis mur à mur, libre immédiatement. Tél.: 549-4322.
F-3991

CHALETS A LOUER

CHALET: sur l'Ile d'Alma, douche, eau chaude, plage, magnifique vue. Tél.: 543-5265.
F-4273

CHALET: 4 milles de Jonquière, électricité, plage, eau courante, laveuse, sécheuse, libre en juin et août. Téls: 548-5552 ou 542-6685.
F-4303

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE: simple ou double, située près du centre-ville de Chicoutimi, tranquillité, cuisine communautaire, tapis mur à mur, buanderie. Téls: 543-4021 ou 542-6419.
F-4147

ARVIDA: (Rond-Point), dans sous-sol, entrée privée, tapis, réfrigérateur, libre vers le 15 juin, $20.00 par semaine. Tél.: 548-3202.
F-4285

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, $145.00 par mois, Chicoutimi-Nord. Téls: 549-4229 ou 548-5578.
F-4197

LOGEMENT: ALMA: 5½ pièces, moderne, situé près du centre-ville. Libre le 1er juillet, $150.00 par mois. Composez: 668-8556.
F-4286

LOGEMENT: 4½ pièces, entrées laveuse et sécheuse, situé Rivière-du-Moulin, 1096, Forest Aussi: plants de géranium. Tél.: 543-4630.
F-4202

ARVIDA: (Rond-Point), 4½ pièces, chauffé, avec poêle, réfrigérateur, laveuse, eau chaude, électricité, terrasse et remise, $170.00 par mois. Couple sans enfant de préférence. Libre le 1er juillet. Tél.: 548-3202.
F-4282

LOGEMENT: non chauffé, 5½ pièces, entrées laveuse et sécheuse, au 49, St-François, Chicoutimi-Nord. Tél.: 549-1239.
F-4186

LOGEMENT: 3 pièces, eau chaude, moderne, chauffé, entrées laveuse, sécheuse, arbres, stationnement, coin St-Martin, St-Joseph, Rivière-du-Moulin, $85.00. Tél.: 545-1964.
F-4278

LOGEMENTS: 3½ pièces, modernes, situés près de Place du Saguenay, à Chicoutimi, libres immédiatement. Téls: 543-4021 ou 543-3113.
F-4149

LOGEMENTS: 1½, 2½, 3½, 4½ meublés, libres immédiatement, aussi: 3½ pièces, meublé, Rivière-du-Moulin. Téls: 543-4021 ou 543-3113, fin de semaine: 547-0321.
F-4150

OFFRE A LOUER: logement, 3½ pièces, meublé ou non, libre le 1er juillet, situé rue Châteauguay, Jonquière. Téls: 543-4021 ou 543-3113.
F-4178

ATTENTION LOCATAIRES: vous voulez vous réserver un logement: 3½, 4½, 5½ pièces, pour juin, juillet. Communiquez à: 543-4021 ou 543-3113. Nous en avons de disponibles immédiatement. Fin de semaine: 547-0321.
F-4151

LOGEMENT: haut de maison, 4½ pièces, chauffé, eau chaude fournie, conviendrait pour jeune couple, entrées lessiveuse, sécheuse, libre le 1er août. Tél.: 543-1865.
F-4288

MAISON A LOUER

MAISON: 5 pièces, chauffée, éclairée. S'adresser à: 545-0302.
F-4287

DIVERS

FAIRE-PART: Futures Mariés; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix, s'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-3025

ON DEMANDE

ACHETERAIS REMORQUE (Trailer) pour chaloupe. Capacité 1,000 à 1,200 livres. Tél.: 548-5763.
F-4275

ACHETERAIS roulotte de voyage, de 20 pieds et plus, dans les modèles 1969 à 1973. Tél.: 548-3202.
F-4284

JE DEMANDE un logement de 5 pièces ou 5½ pièces, situé à Chicoutimi-Nord. Chauffé, éclairé si possible. Tél.: 547-2315.
F-4270

HOMMES DEMANDES

COMPAGNIE PROGRESSIVE d'éclairage a un besoin urgent d'agents de ventes. Vous aurez à servir les commerces, les industries, les institutions et offrir une sélection de produits inégalés au Canada. Notre politique de vente et autres commissions que nous payons, vous permettront de gagner un salaire au-dessus de la moyenne. Plus de 50 applications seront acceptées. Temps partiel et temps plein. Nous ne faisons ni livraison, ni collection. Les commissions sont payées et les commandes livrées chaque semaine sans retenues. Pour plus de détails, tél.: (416) 632-9020 et demandez M. Don Crossley.
F-4274

FEMMES DEMANDEES

ETUDIANTES de 17 à 21 ans, demandées, pour travail au téléphone. Tél.: 543-3631, demandez M. Bouffard.
F-4305

SECRETAIRE, 2 ans d'expérience, bilingue. Tél.: 549-5535, demandez Pierre Pedneault.
F-4304

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

HOMMES ET FEMMES demandés avec auto pour suivre entraînement de promoteurs et de gérants, devons ouvrir 6 succursales d'ici 1 an, aucune expérience requise, avancement rapide et intéressant. Pour informations: 543-3367 de 1 hre à 7 hres.
F-4261

La CROIX-ROUGE est toujours à l'oeuvre

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean:
$1.00 par semaine, 6 éditions.
1 an: $50.00, 6 mois: $25.00.
Prix dans les dépôts: 20 la copie.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe: ministère des Postes et port payé en numéraire.
Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac-St-Jean et Côte-Nord:
1 ans: $50.00, 6 mois: $25.00.
Autres regions au Canada:
1 an: $60.00, 6 mois: $30.00.
Pays etrangers:
1 ans: $70.00, 6 mois: $35.00.
Dépôt legal: Bibliotheque Nationale du Québec.

POUR INSERER UNE ANNONCE CLASSEE
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI 545-4895
Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

La CIA s'est défaite de la plupart de ses "couvertures"

WASHINGTON (AP) — Le rapport Rockefeller sur les activités de la CIA, qui a été rendu public mardi, indique que l'organisation de renseignements a fermé ou vendu la plus grande partie des sociétés qu'elle utilisait pour fournir à ses agents des "couvertures" à l'étranger.

Parmi ces sociétés, poursuit le rapport, seule la compagnie aérienne "Air America", qui opérait pour le compte du gouvernement U.S. en Asie du Sud-est, et plusieurs compagnies financières liées à l'agence ont fait de substantiels bénéfices.

Mais la commission Rockefeller indique que la plupart des compagnies aériennes contrôlées par la CIA ont été vendues ou fermées, et qu'il en sera bientôt de même pour celles qui existent encore.

Les revenus tirés des ventes de sociétés ou de leurs liquidations sont encaissés par le trésor américain et non par l'agence de renseignements.

Le rapport révèle d'autre part que le point fort de la CIA dans le monde des affaires demeure un réseau de sociétés financières "qui permettent à l'organisation de contrôler crédits, annuités, engagements financiers et honoraires contractuels, sans que ces déboursés lui soient imputés".

Enfin, le rapport indique que la CIA continue d'entretenir l'existence d'un nombre limité de petites sociétés — employant généralement moins de 10 personnes — qui servent de "couvertures" aux agents secrets, et auxquelles peuvent être imputés certains achats d'équipement.

Trust Royal

Trust Royal — L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

CENTRE-D'ACHAT ARVIDA
555 RTE 170
548-7165

ARVIDA

Maison résidentielle, louée présentement, 13 pièces, 2 entrées indépendantes, garage double.

Bungalow 38 x 26, situé sur la rue Hébert, possibilité d'un loyer non fini au sous-sol. Construction 3 ans.

Bungalow 27 x 51, situé dans paroisse St-Philippe, vaste terrain à proximité des écoles et terrains de jeu.

Cottage, situé rue Gay-Lussac, 4 chambres à coucher, salle à manger, garage.

Cottage, semi-détaché, rue Hunt, soubassement fini. Prix raisonnable.

Bungalow 31 x 29, en pierres, sous-sol fini, 8 pièces, tapis mur à mur, abri d'auto, terrain paysagé.

CHICOUTIMI

Propriété 4 logements, située dans paroisse St-Joachim, chauffage indépendant pour chaque loyer, revenu $285. par mois.

CHICOUTIMI-NORD

Terrain 90 x 50, coin de rue, paroisse St-Luc, près écoles, magasins.

Bungalow 36 x 24, terrain paysagé, 60 x 90, construction récente, sous-sol fini avec salle de bains, balance d'hypothèque avantageuse.

JONQUIERE

Trois terrains avec maison. Bon poste pour commerce.

Triplex, rue Montfort, extérieur en briques, 1 logement de 7 pièces, 2 logements de 5 pièces, 1 logement de 4 pièces, revenu intéressant.

2 maisons à logements, situées St-François, St-Hubert. Rapportent $650 par mois.

Maison 42 x 32, située rue Truchon, sur terrain de 100' x 308', plus autre terrain, 2 chambres de bains, foyer, plancher en terrazo au soubassement.

Maison à 3 logements, chemin St-Dominique, chauffage à l'eau chaude. En bon état.

Lac Kénogami, chalet meublé, grand terrain, très bien situé.

2 bâtisses commerciales, rue St-Dominique, louées présentement. En bonne condition.

LATERRIERE

Station de service, épicerie, restaurant, terrain 100 x 200, bâtisse 24 x 24, prix avantageux.

PORT-ALFRED

Bungalow 32 x 26, construction 2 ans, quartier résidentiel, situé près école, magasins, balance d'hypothèque avantageuse.

Conduire à prix Economique

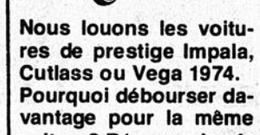

Nous louons les voitures de prestige Impala, Cutlass ou Vega 1974. Pourquoi débourser davantage pour la même voiture? Réservez la vôtre chez Budget Rent a Car dès maintenant.

Budget Rent a Car

CHICOUTIMI DRIVE YOURSELF
PIERRE OUELLET
Prop.-Gérant
23 ouest, J.-Cartier
CHICOUTIMI 543-7701
ALMA: 662-4226
ROBERVAL: 275-1041

JONQUIÈRE

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA VILLE DE JONQUIERE

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Proposition de restauration et modernisation de gazon, restauration dalle de béton, réfection des trottoirs, restauration et remplacement de renvoi, restauration et modernisation de terrasses, restauration et modernisation de clôtures, installation de drainage agricole à Place-de-la-Rivière et construction d'un égout pluvial à Place-du-Moulin.

Les soumissionnaires devront se présenter au bureau de l'Office Municipal d'Habitation de la ville de Jonquière, au 149, de la rue St-Jean, Jonquière, entre 9:00 heures et 12:00 heures a.m. et 1:30 heure à 4:00 heures p.m. pour venir chercher le cahier des charges.

L'Office Municipal d'Habitation de la ville de Jonquière ne considérera que les propositions qui respecteront la présente condition et celles prévues dans le cahier des charges.

L'Office Municipal d'Habitation de la ville de Jonquière ne s'engage pas à accepter la proposition offrant la plus basse soumission ni aucune des propositions reçues et le promoteur-soumissionnaire ne pourra prétendre aucune indemnité ni contester, pour quelque motif que ce soit, le choix de l'Office Municipal d'Habitation de la ville de Jonquière.

De plus, les propositons seront jugées au mérite suivant les critères décrits au dossier de demande de propositions.

Les propositions devront être nécessairement remises en un (1) exemplaire au bureau de J.-Laurent Riverin, directeur général, Office Municipal d'Habitation de la ville de Jonquière, 149, St-Jean, Jonquière, avant 4:00 heures p.m. (h.a.e.) le 19 juin 1975.

JONQUIERE, le 9 juin 1975.

J.-LAURENT RIVERIN,
directeur général.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION
DE LA VILLE DE JONQUIERE.

VILLE DE JONQUIERE
DISTRICT DE CHICOUTIMI
PROVINCE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC

Sur la foi du certificat qui m'a été transmis ce 10ième jour de juin 1975 par l'Honorable Juge Edmond Savard, J.C.P., et en conformité de l'article 264 de la Loi des Cités et Villes, je proclame que:
M. Gérard Pelletier, opérateur sénior;
270, rue Labrecque, Jonquière, P.Q.,
a reçu le plus grand nombre de votes à l'élection tenue le 1er juin 1975 pour un conseiller au siège numéro 11 du quartier numéro 6 de la Ville de Jonquière et qu'il a été élu conseiller pour ce siège.
DONNE SOUS MON SEING à Jonquière, P.Q., ce 10ième jour de juin 1975.

René Perron,
Secrétaire d'élection

CITY OF JONQUIERE
DISTRICT OF CHICOUTIMI
PROVINCE OF QUEBEC

PUBLIC NOTICE

On belief of the certificate that has been transmitted to me on this 10th day of June 1975 by the Honorable Judge Edmond Savard, J.P.C., and in conformity with Section 264 of the Cities' and Towns' Act, I do hereby proclaim that:
Mr. Gérard Pelletier, senior operator;
270, Labrecque Street, Jonquière, P.Q.,
has received the greatest number of votes at the election held on the first of June 1975 for councillor for seat number 11 of ward number 6 of the City of Jonquière and that he has been elected councillor for the aforementioned seat.
GIVEN UNDER MY HAND at Jonquiere, P.Q., this 10th day of June 1975.

René Perron,
Election Clerk.

PATRONS

Fraîche et amincissante!

Patron imprimé 9339, grandeurs: 10½-18½.

Par Marian Martin

Baladez-vous au soleil dans cette jolie robe princesse à encolure arrondie. Facile à coudre avec, ou sans broderie de confection rapide.

Patron imprimé 9339; demi-grandeurs: 10½, 12½, 14½, 16½, 18½.

La grandeur 14½ (buste 37) requiert 2½ verges de tissu 45 pouces de largeur. Appliqué inclus.

$1.00 pour chaque patron.

Marian Martin

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN du Sag.-Lac-St-Jean
Numéro.....
60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, M1T 4P7
Nom .....
Adresse .....

Distribution exclusive de biscuits

Disponible pour les régions du Saguenay-Lac-St-Jean, Côte-Nord.
Investissement de $1,500.00.
Expérience comme vendeur-livreur de préférence, devra posséder camion.
Très belle possibilité pour personne sérieuse.
Ecrire en donnant curriculum vitae à:

René Demers
C.P. 223
Loretteville, Québec

ON RECHERCHE POUR ST-AMBROISE - BEGIN

Homme ou femme possédant Econoline, pour travail à temps partiel; pour livraison et collection dans les municipalités de St-Ambroise et Bégin.
Travail facile et rémunérateur.
Les intéressés doivent écrire en donnant le plus de renseignements possible à:

C.P. 1523, — CHICOUTIMI

ON RECHERCHE POUR ROBERVAL - STE-HEDWIDGE

Homme ou femme possédant un station-wagon ou Econoline, pour travail à temps partiel; pour livraison et collection dans la ville de Roberval et la municipalité de Ste-Hedwidge.
Travail facile et rémunérateur.
Les intéressés doivent écrire en donnant le plus de renseignements possible à:

C.P. 1523, — CHICOUTIMI

La thérapie de l'exorcisme

LONDRES (PC) — Michael Taylor, un commerçant prospère âgé de 31 ans, était considéré par ses voisins dans le Yorkshire comme un mari et un père responsable, de même qu'un participant valable aux affaires communautaires.

C'était il y a environ un an. Aujourd'hui, il est interné à l'hôpital psychiatrique d'une prison, après avoir assommé sa femme Christine, âgée de 25 ans, et terrorisé leurs cinq petits enfants.

Il fut retrouvé par la police, alors qu'il errait, nu et couvert de sang, aux alentours de leur maison dans le village. Le procès qu'il subit à la suite de ces incidents a été une des causes criminelles les plus célèbres des dernières années.

Contre son gré, l'Eglise d'Angleterre a été entraînée dans la controverse, et plusieurs pratiques occultes, comme l'exorcisme, le satanisme et la sorcellerie sont maintenant l'objet de sérieuses recherches.

Le procès de Taylor, à la suite duquel il fut exonéré pour cause d'aliénation mentale, avait commencé assez calmement, jusqu'au moment où les avocats de la défense firent la révélation renversante que Taylor avait tué sa femme quelques heures seulement après avoir quitté la sacristie d'une église, où des ministres du culte et d'autres personnes avaient tenté d'exorciser les esprits démoniaques qui, croyaient-ils, le possédaient.

Une confrérie

Les témoignages ont permis de découvrir qu'à la fin de l'année dernière, Taylor et sa femme s'étaient joints à une confrérie chrétienne apparemment innocente, dans leur village près du centre minier de Barnsley.

Au moins un membre du groupe, cependant, était un adepte de Satan et autres "mauvais esprits". Taylor devint instable, et un ami l'emmena voir le révérend Peter Vincent, de l'Eglise anglicane St-Thomas, à Barnsley. Au rév. Vincent et à sa femme Sally se joignirent le rév. Raymond Smith, un méthodiste, et sa femme Margaret, ainsi que Donald James, un prédicateur laïque méthodiste, et un ami, John Eggins.

Tout ce monde décida que l'âme de Taylor était possédée du démon, et qu'il serait profitable de pratiquer sur lui le rite antique de l'exorcisme et de la purification.

On ne sait pas exactement quelles méthodes furent employées. Dans les églises protestantes, il existe très peu de directives définies pour l'exorcisme, contrairement à celles qui sont établies dans l'Eglise catholique.

Mais l'avocat-conseil de la défense, Harry Ognall, a dit que la confrérie chrétienne à laquelle appartenait Taylor était formée de gens tourmentés, qui avaient communiqué leur névrose à un étranger, et en quelques jours avaient fait de Taylor un maniaque homicide. "C'est dans cet état qu'il a été soumis à des pratiques grotesques et méchantes, sous le couvert de la religion".

Confession forcée

"L'exorcisme fut supervisé par les membres de deux sectes de l'Eglise d'Angleterre, a dit Ognall, et Taylor fut forcé de confesser des péchés dont il était innocent, et soumis à des humiliations qui dépassent la compréhension."

C'est à la suite de cet exorcisme que Taylor se sentit poussé à tuer sa femme, pour expulser les esprits du mal qui, croyait-il, l'habitaient.

Le rév. Vincent fut plus tard interrogé longuement par l'évêque de Wakefield, mais ce dernier refusa de l'obliger à donner sa démission, et déclara qu'il continuait d'avoir confiance en lui, même si ses agissements dans l'affaire de l'exorcisme avaient été mal inspirés.

Néanmoins, tous les exorcismes ont été suspendus dans le diocèse pendant qu'une commission d'enquête étudie cette pratique, et les méthodistes, de leur côté, ont entrepris une enquête interne.

L'affaire, cependant, a soulevé l'intérêt du public, et une série apparemment interminable de récits ont surgi, relatant les agissements de sociétés secrètes qui se livrent à diverses pratiques du même genre. Certaines de ces pratiques ne sont qu'un prétexte à des ébats sexuels inoffensifs. D'autres sont plus sérieuses, et certaines sont mortellement dangereuses.

Il semble que dans de nombreux cas, la pratique de l'exorcisme ait aidé considérablement certaines personnes à recouvrer leur équilibre mental, après avoir perdu la raison par suite de leur appartenance à des sociétés de sorcellerie. Dans d'autres cas, ces pratiques ont été inutiles ou nuisibles.

Dépression nerveuse

Une jeune fille, qui travaille comme mannequin sous le nom de Barbara, a raconté comment son patron l'a convaincue de se joindre à un groupe de satanistes. Son initiation, dit-elle, a été quelque chose de répugnant. "J'ai été couverte de sang, et j'ai dû faire l'amour avec une demi-douzaine de vieux vicieux. Les activités du groupe semblaient être surtout un prétexte à des orgies sexuelles".

Plus tard, elle a quitté l'organisation, mais elle ajoute: "Mon appartement semblait toujours conserver une odeur de moisi, même quand je le nettoyais à fond."

Barbara a ensuite été victime d'une dépression nerveuse, et a dû passer trois mois dans un hôpital psychiatrique. Finalement, elle fut recommandée au rév. Christopher Neil-Smith, un ministre âgé de 54 ans, attaché à l'église anglicane St-Saviour, à Londres. Le ministre pratiqua l'exorcisme sur elle, et elle recouvra apparemment son équilibre.

"Quand je pratique un exorcisme de ce genre, a-t-il dit plus tard, je peux vraiment sentir une odeur nauséabonde qui quitte le corps de la personne."

Serge Kordiev, un photographe à la page âgé de 55 ans, et sa femme Anne ne furent pas aussi heureux. Eux aussi s'étaient joints à un groupe de satanistes. Ils se soumirent à l'initiation, où le sexe avait aussi la plus grande part, et Serge s'aperçut soudainement que ses affaires étaient plus prospères qu'elles ne l'avaient jamais été.

Cependant ils furent bientôt désenchantés et quittèrent le groupe. Immédiatement la prospérité cessa. Le commerce de Serge s'effondra du jour au lendemain, sa fille trouva un cercueil miniature contenant une effigie d'elle, et le jour suivant elle faillit être tuée dans un accident de motocyclette. L'exorcisme se révéla impuissant à faire cesser la malédiction.

Anne Kordiev croyait qu'elle était possédée du diable. Elle eut plusieurs dépressions nerveuses, et finalement se suicida en avalant des sommifères. Les livres, les fascicules et les articles de journaux racontant des expériences du même genre n'ont cessé de proliférer depuis le procès Taylor, et, quel que soit le résultat final, ont jeté une lumière terrifiante sur un serment de la société dont bien peu de Britanniques connaissaient l'existence.

LE MONDE EN BREF

Canal de Suez

LE CAIRE (Reuter) — Depuis sa réouverture, le 5 juin, le canal de Suez a rapporté un million de dollars, a déclaré, mercredi, le président de l'Autorité du canal.

La plupart des bâtiments qui ont jusqu'à présent emprunté la voie d'eau battaient pavillon soviétique, chinois ou yougoslave, a-t-il ajouté.

Menace de marée noire

TORBAY, Angleterre (AP) — Les plages de la côte sud-ouest de l'Angleterre étaient menacées, mercredi, par une marée noire: 10 tonnes de pétrole répandues en mer par le pétrolier "Hemitrochus" de la Shell.

La Royal Navy est intervenue pour empêcher la nappe d'atteindre la côte.

Suharto

DJAKARTA (AP) — Le président indonésien Suharto rencontrera le président Gérald Ford, le 5 juillet prochain aux Etats-Unis, afin de s'entretenir de la position américaine en Asie du Sud-Est, a-t-on appris mercredi dans la capitale indonésienne.

Le président Suharto se rendra également en Iran, en Yougoslavie, au Canada et au Japon au cours d'une tournée qui débutera le 26 juin.

Incendie criminel

BANGKOK (AP) — Six bonzes sont morts brûlés dans une pagode, mercredi matin, et la police a arrêté un homme qui est soupçonné d'avoir arrosé d'essence les cellules des bonzes, d'en avoir fermé les portes de l'extérieur et d'avoir mis le feu.

Il y avait des bonzes thaïlandais, birmans, et chans dans cette pagode où, l'année dernière, des troubles avaient éclaté. Les Chans avaient pris la direction à la suite d'un différend avec les Birmans. La police était intervenue mais la querelle n'était pas éteinte.

Les morts sont cinq bonzes birmans et un thaïlandais. Les policiers ont trouvé sur les lieux un bidon d'essence et un chiffon imprégné de carburant dans le local des Chans, et ont arrêté un jeune homme qui vivait dans la pagode.

Grève — Pays basque

SAINT-SEBASTIEN, Espagne (Reuter) — Plusieurs milliers de travailleurs basques ont participé, mercredi, à un mouvement de grève pour protester contre l'état d'urgence proclamé depuis sept semaines dans la région, et contre "la brutalité policière".

Mais le mouvement était loin d'atteindre l'ampleur de la grève générale du 11 décembre, observée par 200,000 travailleurs.

Les représentants des travailleurs attribuent cela à un climat de peur régnant dans la région en raison des nombreuses arrestations opérées par la police depuis la proclamation de l'état d'urgence dans les provinces de Vizcaya et de Guipuzcoa, le 25 avril.

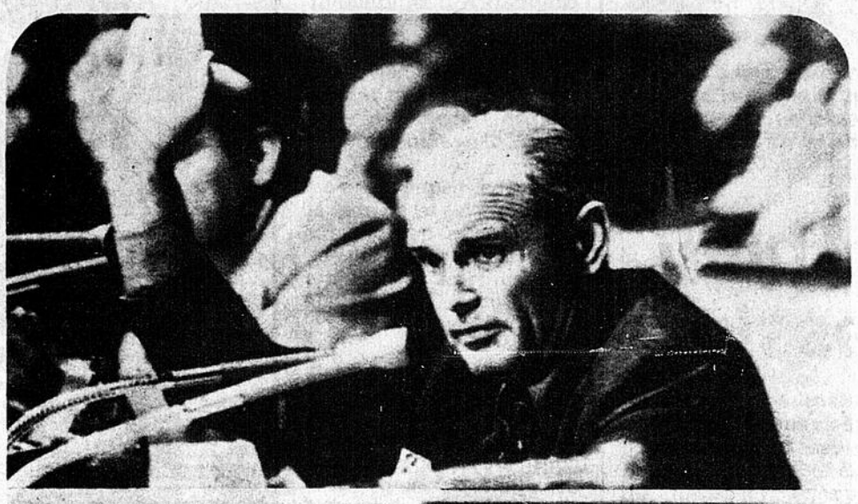

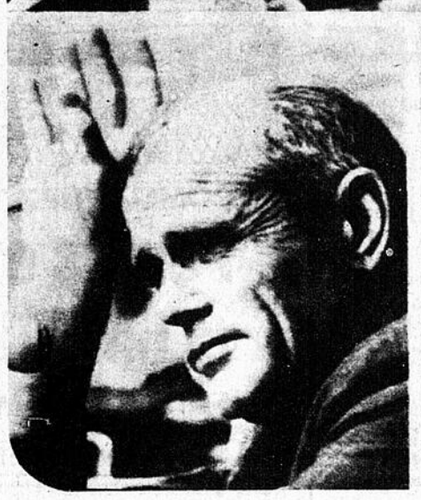

MONSIEUR SVP — Le gouverneur de l'Etat du Maine, M. James Longley, tente de retenir l'attention du président de l'assemblée afin d'obtenir la parole. La scène se passait mardi, à la Nouvelle-Orléans, où se tient présentement la conférence des gouverneurs américains.

(Téléphoto PC)

BRIDGE

A-2414

L'incertain

Si un choix entre l'assurance et l'incertain peut sembler ne soulever aucune difficulté, au bridge ce n'est pas toujours aussi simple. C'est que le choix de la suite devant devenir l'atout ne peut pas toujours se porter sur la suite comportant le plus grand nombres de cartes, mais bien parfois sur la suite où les mains solidaires présentent le plus grand nombres de cartes.

Donneur: Ouest
Nord-Sud vulnérables

	Pi-néant Co-A-R-9-8-5 Ca-R-9-6 Tr-A-7-6-5-2	
Pi-A-R-D-10-7 Co-D-6-2 Ca-4 Tr-R-D-V-10	**N** **O** **E** **S**	Pi-8-6-5-4-2 Co-V Ca-A-7-5-2 Tr-9-8-3
	Pi-V-9-3 Co-10-7-4-3 Ca-D-V-10-8-3 Tr-4	

Ouest	Nord	Est	Sud
1-pique	contre	4-piques	passe
passe	4-S-A (1)	passe	5-carreaux (2)
Passe	passe	passe (3)	

(1) Cette enchère 4-S-A ne peut avoir qu'un sens, forcer le partenaire à intervenir dans les enchères.

(2) Si Sud limite ses observations à sa propre main, nul doute que son choix se portera sur la suite carreau. Si un certain complément de cette suite peut être espéré chez le partenaire, il n'en demeure pas moins que Sud mise un peu sur l'incertain. Si tout d'abord Nord promettait un complément des coeurs par son premier contre d'appel, en revenant à 4-S-A Nord promettait une forte main et un solide complément des coeurs, certainement un minimum de quatre cartes. Si, en principe, en réponse à un contre appel une suite majeure de quatre cartes doit être montrée de préférence à une suite mineure de cinq cartes. Une autre considération devait également inciter Sud à annoncer 5-coeurs de préférence à 5-carreaux. C'est que si carreau est choisi comme atout il y a un certain risque que la suite coeur ne procure aucune défausse à l'un ou l'autre des joueurs. Par contre, la suite carreau pourra offrir une ou deux défausses à Nord si coeur est choisi comme atout.

(3) Est refuse la recherche d'un contrat sacrifice alors qu'il considère qu'il peut y avoir de bonnes chances de faire chuter l'adversaire.

Le contrat 5-piques aurait chuté d'une levée ou deux suivant que Sud réalise une ou deux levées de coupes à trèfle.

Entame:-roi de pique.

Notons tout d'abord qu'un contrat de 5-coeurs aurait été impeccable alors même qu'Ouest aurait choisi le quatre de carreau comme entame.

Le Mort coupe d'entrée, et comme il fait suivre le roi de carreau et qu'Est refuse de prendre de son as, le déclarant se trouve devant un situation incorfortable. En effet pour le déclarant rechercher une nouvelle coupe d'un pique entraînerait la perte du contrôle des atouts et une chute sensible pourrait s'en suivre. Jugeant qu'il est préférable de limiter les pertes, le déclarant à la troisième levée appelle le neuf de carreau que cette fois Est prend de l'as. Le retour d'un pique permet à Ouest de réaliser deux levées à cette suite. Le changement à trèfle est pris par l'as et alors que le Mort fait suivre l'as de coeur le déclarant voit Est en fournir le valet. Afin de prévenir la possibilité d'une coupe de la part de l'adversaire, le déclarant prend la main en coupant un trèfle et fait suivre ses deux derniers atouts. Forcément le déclarant revient à coeur, et alors qu'Ouest n'a abandonné aucune carte à cette suite le déclarant accepte les risques d'une impasse et ainsi obtient les levées restantes.

Si le déclarant a su tirer le meilleur parti d'une situation défavorable, il est tout de même malheureux que son choix n'ait pas porté sur la meilleure suite pouvant devenir atout.

Noël Duchesne

HOROSCOPE

Par LISE PIERS
ASSISTANTE DU
PROFESSEUR GAZON

BELIER

Affaires
Votre champ d'action est très vaste. La roue tourne du bon côté pour vous. C'est le bon moment pour vous faire des économies et ainsi gonfler votre compte en banque.

Amour
Bon nombre d'entre vous croiseront leur idéal. Certains iront à un rendez-vous charmant. Une naissance s'annoncera aujourd'hui; l'amour et la joie régneront dans plusieurs foyers unis.

TAUREAU

Affaires
Aujourd'hui, faites en sorte d'agir d'une façon plutôt routinière, n'entreprenez rien de trop important; remettez à plus tard, à ce moment les aspects vous seront plus favorables. Vous constaterez que parfois les apparences et les ambiances sont trompeuses.

Amour
C'est dommage, mais une personne manquera à sa parole et vous vous verrez dans l'obligation de modifier vos plans. Une certaine personne aimera à sonder votre passé. Une visite obligatoire s'imposera.

GEMEAUX

Affaires
Vous recevrez un appel imprévu durant la journée. De toute façon, la prudence vous est recommandée en tout et partout aujourd'hui. Une personne de votre connaissance aura besoin d'un cautionnement ou d'une aide quelconque.

Amour
Nous recommandons à certains Gemeaux des deux sexes, surtout les adolescents, de surveiller leurs rencontres, car ils pourraient être victimes de relations douteuses. Les gens mariés et sérieux passeront une soirée charmante et auront une preuve de grande affection.

CANCER

Affaires
Vous devez savoir que l'on a rien pour rien, alors ne perdez pas patience. Ne vous laissez pas dépasser par d'autres personnes. Votre moral doit se maintenir car la chance est à vous, il s'agit alors d'aller la chercher.

Amour
Un petit désagrément au foyer peut vous agacer, cela peut également venir de la part d'un enfant. Votre secteur conjugal est plutôt du domaine de la tranquillité et de la paix.

LION

Affaires
Il vous faudra faire preuve de sévérité si vous êtes patron, tout en étant juste, naturellement. Nous vous recommandons de la prudence afin de vous éviter un accident, votre tête peut être blessée.

Amour
Quelques amoureux peuvent subir des désillusions sentimentales à cause de promesses non tenues de la part du partenaire. Par contre, pour certains autres, une aventure romanesque leur est destinée.

VIERGE

Affaires
Votre temps devient de plus en plus précieux, car vous verrez votre entreprise devenir prospère graduellement. C'est à vous de faire la part des choses avec un bon jugement et surtout en respectant les lois établies.

Amour
La vérité ne peut demeurer plus longtemps cachée, il vous faudra faire connaître vos sentiments d'affection à la personne convoitée. Une belle soirée d'amour en perspective pour tous les Virginiens amoureux et fidèles.

BALANCE

Affaires
Certains problèmes se présenteront aujourd'hui. Les Balances du deuxième décan en particulier ne devraient pas spéculer avec l'argent des autres. Evitez également les prises de bec avec vos supérieurs, car vous risquez de perdre votre emploi...

Amour
Votre idéal fera son apparition au cours de la soirée. Vous entendrez une révélation qui vous transportera de joie. Beaucoup d'amour et de preuves d'amitié sont destinés à la majorité des Balances.

SCORPION

Affaires
Un projet est en voie d'élaboration et une solution sera proposée. Vous verrez que l'horizon commence vraiment à s'éclaircir. Désappointement un peu subit au cours de la journée.

Amour
Un ami aura besoin de vous, vous recevrez un appel. Par contre, certains d'entre vous seront dans l'attente. Dans les foyers, l'amour y régnera pour la majorité des cas. La chance pure vous sourit, surtout si vous êtes du premier décan.

SAGITTAIRE

Affaires
On vous observe à votre travail, mais il faudrait chasser votre timidité; votre rendement serait meilleur. Léger désappointement au cours de la journée vous venant de vos parents ou de vos supérieurs.

Amour
Ne vivez plus comme un ermite car il faut croire à l'amour. Vous entendrez de douces paroles, alors ne faites pas la sourde oreille. Certains d'entre vous feront une heureuse rencontre. L'amour est là pour la majorité des Sagittaires.

CAPRICORNE

Affaires
Sachez mettre à profit vos connaissances et l'on vous appréciera davantage. Les Capricornes les plus favorisés seront ceux qui ne prendront pas leurs désirs pour des réalités. Gardez pour un certain temps encore le cadre de la routine.

Amour
Les jeunes demoiselles Capricornes devront sélectionner leurs amis et éliminer les personnes de réputation douteuse, car un piège peut leur être tendu et même des possibilités d'attentats à la pudeur sont à prévoir...

VERSEAU

Affaires
Ce ne serait pas mauvais pour vous que de songer à prendre une autre initiative pour avoir du succès dans vos affaires ou de conserver ces dernières. Les personnes à la tête de grosses entreprises devront être aux aguets constamment pour leur réussite.

Amour
Votre conjoint a besoin de vous, accordez-lui votre attention, parlez peu mais observez, vouss verrez alors beaucoup de possibilités de bonheur. En plus de l'amour, la chance aux loteries vous favorise.

POISSONS

Affaires
Des développements nouveaux dans le secteur de votre travail vous surprendront. On admirera votre diplomatie dans vos réactions. Des promesses d'avenir vous seront faites, mais l'emballement ne vous gagnera nullement.

Amour
Le sexe opposé semble vouloir devenir maître de la contradiction aujourd'hui; c'est alors que vous tenterez de faire un détour. Cependant, vers la fin de la soirée, les choses se replaceront et cette dernière se terminera sur une belle note d'amour.

TOURNOI DE RIMOUSKI

VENDREDI, 6 JUIN
TOURNOI CHARITE (14 TABLES)

1- Raoul Maltais, Gaby Julien, Kénogami.
2- Mme Antonin Rioux, Mme Mona Pelletier, Rimouski.

SAMEDI, 7 JUIN
TOURNOIS LIBRES (26 TABLES)

1- Denis Lesage, Pierre Witier, Québec.
2- Pierre Boucher, Guy Bilodeau, Québec.
3- Larry Duffy, Claude Garneau, Québec.
4- Mmes E. Caron, J.-D. Arseneault, Québec.
5- Denis Lafrance, Jocelyn Bernier, Québec.
6- Raymond Lavoie, Claude Marcotte, Sept-Iles.

PAIRE CONSOLATION
(15 TABLES)

1- M. Mme F.-W. Bradley, Baie-Comeau.
2- J.-G. Bouchard, Kéngami, Mme E. Haddad, Baie-Comeau.

DIMANCHE, 8 JUIN
EQ. 4 SUISSE (26 TABLES)

1- J.-G. Bouchard, Solange Bouchard, Kénogami. Gilbert Bouchard, B.-J. Wahl, Arvida.

2-3-4-5 - M. Mme D.-K. Laflamme, Mme J.-D. Plante, Mme R. Mauzerolle, Sept-Iles.
2-3-4-5 - Mmes Ros. Maltais, G. Gauthier, Chicoutimi. MM. L. Girard, A. Thibeault, Bagotville.
2-3-4-5 - G. Bilodeau, P. Boucher, N. Duchesne, J. Girard, Québec.
2-3-4-5 - Denis Lesage, Pierre Wiha, Radoux Hubert, Jules Lefebvre, Québec.

DECES

BRUNO MAILHOT

A St-Méthode, le 10 juin 1975, à l'âge de 7 ans et 4 mois, est décédé **Bruno Mailhot,** fils de M. Jean-Marie Mailhot et de dame Lucille Boulanger. Il demeurait au 7, rue Principale, St-Méthode.

La cérémonie des Anges aura lieu vendredi, à 3 hres. Départ: Marc Leclerc, St-Méthode, à 2.30 hres, pour l'église St-Méthode, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Marc Leclerc.

M. REJEAN BRASSARD

A Roberval, le 10 juin 1975, à l'âge de 24 ans et 1 mois, est décédé **M. Réjean Brassard,** fils de Mme Charlemagne Brassard. Il demeurait au 88, rue Marcoux, Roberval.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 16 hres. Départ: Harvey Ltée, 816, St-Joseph, Roberval, à 15.30 hres, pour l'église Notre-Dame, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Harvey Ltée.

M. JOSEPH LABBE

A Dolbeau, le 10 juin 1975, à l'âge de 79 ans et 9 mois, est décédé **M. Joseph Labbé,** époux de dame Imelda Brousseau. Il demeurait à la Route Rurale 6, Mistassini.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10.30 hres. Départ: C.A. Gauthier Ltée, 258, 6ième Avenue, Dolbeau, à 10 hres, pour l'église Ste-Thérèse de Dolbeau, et de là au cimetière de Dolbeau.

Direction: C.A. Gauthier Ltée.

MME ANETTE MENARD

A Alma, le 10 juin 1975, à l'âge de 66 ans, est décédée **Mme Anette Ménard,** épouse de M. Lorenzo Larouche, président de Lorenzo Larouche, Transport Inc. Elle demeurait au rang Mélançon, Alma.

Les funérailles auront lieu samedi, à 2 hres. Départ: Bérubé & Fils Inc., 680, Harvey ouest, Alma, à 1.30 hre, pour l'église St-Joseph, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Bérubé & Fils Inc.

AUTRES DECES

M. Joseph-Edmond Lecours, 78 ans et 6 mois, 754, Ste-Thérèse, Québec.

— — —

Mlle Albertine Marcotte, 83 ans et 5 mois, Foyer Notre-Dame-de-Lourdes, Québec.

— — —

Mme Marguerite Légaré-Ouellet, 80 ans et 6 mois, 8205, de la Pruchière, Charlesbourg, Québec.

— — —

Mme Germaine Robitaille-Poulin, 58 ans, 1450, Maréchal-Foch, Québec.

— — —

M. Maurice Vézina, 69 ans, 953-A, boul. Pie XII, Québec.

— — —

Mme Thérèse Talbot-White, 60 ans, 591, St-Réal, Québec.

KY ACCUSE — Au cours d'une conférence de presse donnée mardi à Fairfax, près de Washington, l'ex-premier ministre sud-vietnamien, M. Nguyen Cao Ky, a affirmé que l'ex-président Thieu avait tenté de le faire assassiner. L'événement se serait apparemment passé après que Thieu eut appris qu'on préparait un putsch contre lui. (Téléphoto PC)

Ky affirme que Thieu a voulu son assassinat

WASHINGTON (AP) — Selon le général Nguyen Cao Ky, le général Nguyen Van Thieu a essayé de le faire assassiner, apparemment après avoir appris qu'un putsch était en préparation contre lui, en avril dernier.

Le général Ky, réfugié aux Etats-Unis où il a loué une maison aux environs de Washington, a déclaré dans une interview que le projet d'assassinat avait échoué avec l'interception de trois hommes de main qui avaient pénétré dans l'enceinte de la base de Tan Son Nhut où il vivait.

Aux dires du général Ky, ses amis et lui espéraient qu'un putsch contre Thieu empêcherait le Sud-Vietnam de tomber aux mains des communistes. Mais, a-t-il ajouté, ils furent amenés à renoncer à leur plan par l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Graham Martin, qui leur donna l'assurance que le départ du général Thieu serait "arrangé".

Mais lorsque le général Thieu démissionna, le 21 avril, c'était trop tard. Saigon capitula neuf jours plus tard.

Le général Ky a déclaré que parmi les conjurés figuraient de hautes personnalités civiles et militaires, dont le général Cao Van Vien, chef d'état-major, le général Tran Van Minh, commandant de l'aviation, et plusieurs commandants d'unités militaires importantes.

L'idée du putsch, a-t-il dit, naquit après que le général Thieu eut décidé d'évacuer les hauts plateaux, évacuation qui devait finalement entraîner la chute de Saigon et de son gouvernement.

"Nous étions prêts à agir après les défaites dans la deuxième région militaire, a-t-il déclaré. Martin vint alors me trouver et me dit: "C'est inutile, pas besoin d'employer la force militaire. Nous allons arranger ça".

Trop tard

Le général Ky donna son accord à un plan de rechange, en vertu duquel il devait prendre la tête du gouvernement après le départ du général Thieu. Mais celui-ci resta jusqu'à ce que la situation devienne critique.

Il a déclaré qu'il avait pensé que le général Thieu s'en irait "dans un délai de deux ou trois jours, dans un laps de temps raisonnable". Mais "il nous a fallu dix jours pour nous débarrasser de M. Thieu et au cours de ces dix jours, chaque jour, nous avons perdu du nouveau terrain, de nouvelles provinces, de nouvelles villes". Finalement, a-t-il dit, le plan "fut mis en oeuvre, mais trop tard".

C'est au cours de cette période, a-t-il déclaré, que des amis l'informèrent que le général Thieu voulait le faire tuer.

Sans se montrer très précis sur certains points, le général Ky a déclaré que le général Dang Van Quang, qui était un conseiller et un confident du général Thieu, réussit à se procurer 15 laissez-passer en blanc que les hommes de main utilisèrent pour pénétrer à Tan Son Nhut.

"Mes amis me conseillèrent de rester chez moi. Ce que je fis. Lorsqu'ils se présentèrent, les gardes les attendaient et en abattirent trois".

Publication de documents secrets de 1949

Les EU voulaient unifier l'Europe

WASHINGTON (AP) — Le département d'Etat vient de publier une série de documents secrets de l'année 1949 qui révèlent la volonté des Etats-Unis d'unifier l'Europe occidentale, y compris l'Allemagne occidentale, et de pratiquer une politique de normalisation progressive des relations avec l'Espagne.

En octobre 1949, M. Dean Acheson, secrétaire d'Etat, soulignait dans un message aux ambassadeurs américains réunis alors à Paris que l'intégration était nécessaire pour résoudre le problème de l'Allemagne occidentale.

"Le caractère de l'Allemagne occidentale et ses relations avec ses voisins prennent rapidement forme.

Des signes indiquent qu'elle prend déjà un tournant nationaliste familier et dangereux.

Cette tendance risque de s'accentuer si les ressources et les énergies ne sont pas canalisées dans le sens de la sécurité et du bien-être de l'Europe occidentale dans son ensemble.

"Le danger tient au fait que le délai pour stopper et renverser cette tendance est déjà très court. Cette considération pèse lourd dans notre décision".

"La clef du progrès vers l'intégration est entre les mains des Français. La France a besoin, dans l'intérêt de son propre avenir, de prendre l'initiative rapidement si le caractère de l'Allemagne de l'Ouest doit évoluer dans le sens d'un développement sain de l'Europe occidentale... La France, et la France seule, peut prendre l'initiative décisive d'intégrer l'Allemagne occidentale dans l'Europe occidentale".

L'Espagne

En ce qui concerne l'Espagne, le département d'Etat a publié plusieurs messages du chargé d'affaires américain à Madrid, M. Paul Culbertson, dans lequels celui-ci souligne que, malgré "la politique puante" de l'Espagne, les Etats-Unis devraient résister aux pressions de leurs alliés pour mettre au banc des pays occidentaux le régime franquiste.

Le chargé d'affaires soulignant notamment que les pressions sur Madrid n'aboutiraient à rien et que l'objectif américain devrait être de "réintégrer l'espagne parmi la communauté européenne du monde libre".

A l'époque, les Nations unies avaient adopté une résolution conseillant aux membres de l'organisation mondiale de ne plus laisser à Madrid que des chargés d'affaires.

Les Etats-Unis avaient cherché à modifier cette prise de position, mais la Grande-Bretagne s'y était opposée avec vigueur.

Le diplomatie américain écrivait notamment: "Je ne suis pas partisan de l'idée que nous devrions baser notre politique sur une transformation du reste du monde selon nos principes démocratiques. Ce serait bien si les pays du monde pourraient être ainsi transformés mais les peuples ne sont pas les mêmes et ne se transformeront pas de la même façon. Certainement pas les Espagnols. La majorité ne désire pas véritablement de la Franco voir renverser parce qu'il n'y a pas de solution de rechange visible qui permette d'assurer la sécurité intérieure".

Sears

AVIS

Dans l'annonce parue dans le Quotidien du 10 juin 1975 à la page 23, on a lu: "Chaise berceuse et tabouret REINAL, régulier $189.98, SPECIAL: $159.98". Ce prix n'inclut pas le tabouret qui est vendu séparément à:

79⁹⁸

Nous vous prions de nous excuser et vous invitons à magasiner à votre magasin Sears.

Sears

NOUS VOUS AIDERONS A REVETIR VOTRE PLUS BEAU SOURIRE

FLEXALUM "SEARS"

REVETEMENT D'ALUMINIUM

CONSULTEZ NOTRE REPRESENTANT
Jean-Eudes Fortin
549-8240
LOC. 264
POUR ● VENTE ● SERVICE ● OU INSTALLATION

COMMANDEZ TOT POUR VOS

Portes et fenêtres ALUMINIUM

FAITES SUR MESURES (1 mois pour livraison)

NOUS ENTRETENONS CE QUE NOUS VENDONS

Rayons 42 - 64 Plomberie, chauffage, revêtement.

Goutière émaillée aluminium guarantie 20 ans 5⁶⁹ LONGUEUR DE 10 PIEDS

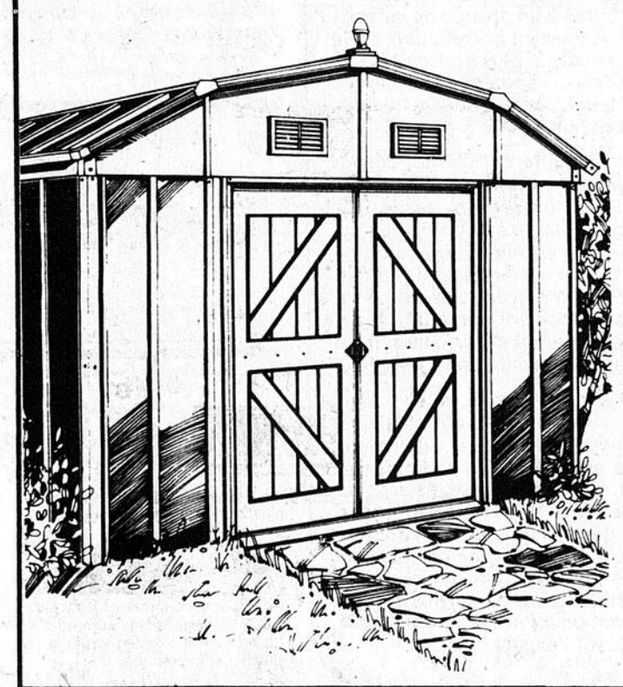

REMISE DE JARDIN

Rég.: 419.99

408⁹⁹

Remise en acier, entretoises à mi-hauteur, fini émaillé au four. Portes s'installant au bout. Dimensions intérieures 117" x 145" x 94". 2 panneaux translucides pour la toiture. **#58 487.**

"Grande revue de bonnes affaires"

Ne manquez pas ce défilé de bas prix! Consultez dès maintenant, notre cahier publicitaire encarté dans le Quotidien d'hier. Si vous ne l'avez pas, passez vous en procurer un exemplaire au magasin le plus près de chez vous. Mieux encore, magasinez en personne!

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING 549-8111

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m.
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA 548-8213
ALMA 668-8357
ROBERVAL 275-3722
DOLBEAU 276-0947

CETTE SEMAINE DANS

minute

Sylvie Fennec affirme que l'on cesse de confondre la pornographie et la révolution sexuelle.

Reportage complet sur l'acteur Michel Simon, décédé la semaine dernière.

Horoscope: que réserve l'avenir à la reine Elisabeth d'Angleterre.

Sex Minute: "Les problèmes d'une jeune fille qui se masturbe."

ODETTE

une danseuse qui sait où elle va.

Deux reportages complets sur les carrières de Danielle Ouimet et Serge Laprade.

minute

Harold Wilson remanie son cabinet

LONDRES (Reuter) — En vieil apothicaire de la politique britannique, M. Harold Wilson a usé de subtils dosages pour remanier mardi son cabinet, à la suite du référendum européen du 5 juin.

Accordant aux industriels et à une partie de l'opinion la tête du très controversé, anti-européen et socialisant ministre de l'Industrie, M. Anthony Benn, il a en même temps limogé M. Reg Prentice, ministre de l'Education à tendance de droite qui avait encouru l'ire de l'aile gauche travailliste en proposant implicitement la formation d'un gouvernement de coalition centriste.

M. Tony Benn, 50 ans, devient ministre de l'Energie, portefeuille qui englobe notamment la mise en valeur des gisements pétroliers de la mer du Nord, échangeant son ministère avec M. Eric Varley, à 42 ans, le plus jeune membre du cabinet.

Ce remaniement, le premier depuis la victoire travailliste aux dernières élections, a pour principal objectif de maintenir l'unité du parti — un coup à gauche, un coup à droite — au moment où le gouvernement doit affronter de face de graves problèmes économiques et surtout une inflation galopante.

Avant tout, en "déboulonnant" Tony Benn du ministère de l'Industrie, M. Wilson a réaffirmé son autorité face à un ministre impétueux qui commençait à faire figure de rival, et a donné satisfaction aux modérés et pro-européens du gouvernement qui sont sortis renforcés du "oui" massif du référendum.

Pour endormir les soupçons de la gauche que M. Tony Benn a été sacrifié pour faire plaisir au monde des affaires, M. Wilson a "dégradé" M. Reg Prentice. Rappelé sur-le-champ de Suède, M. Prentice s'est vu offrir le poste de secrétaire d'Etat au Développement outre-mer, ce qui normalement l'excluait du cabinet. On pense savoir que M. Prentice aurait refusé et aurait préféré quitter le gouvernement si son transfert pouvait être considéré comme une réduction au grade inférieur.

M. Wilson a alors consenti à ce qu'il demeure au sein du cabinet qui comprend maintenant 24 membres.

La titulaire du secrétariat d'Etat au Développement outre-mer, Mme Judith Hart — une anti-européenne — a quitté le gouvernement, ayant refusé le poste de secrétaire d'Etat aux Transports qui demeure vacant pour l'instant.

M. Fred Mulley, qui était ministre des Transports, prend le portefeuille de l'Education et de la Science.

Les autres ministres en vue qui avaient fait campagne pour le "non" gardent leur poste: M. Peter Shore au Commerce, M. Michael Foot à l'Emploi et Mme Barbara Castle aux Services sociaux.

Tâche délicate

Fils de mineur, M. Eric Varley est un membre de la gauche du Labour Party. Il a fait campagne pour le non au référendum, mais sans prendre de positions extrêmes. Il est entré à Westminster en 1962 par la filière syndicale.

En 1969, il fut secrétaire parlementaire privé de M. Wilson, de qui il est un proche collaborateur, et l'on peut penser qu'il appliquera sans équivoque les projets du premier ministre pour revigorer l'industrie.

La première tâche de M. Varley sera de s'efforcer de régénérer l'industrie britannique qui traverse une période de dépression, de manque d'investissements et de perte de confiance en soi.

Il faudra un peu de temps pour juger la réaction du monde des affaires à la nomination de M. Varley mais, au début du moins, il devrait bénéficier d'un préjugé favorable, étant donné la terreur presque panique qu'inspirait à certains industriels M. Tony Benn.

Pendant l'année qu'il a passée à la tête du ministère de l'Energie, M. Varley a réussi à éviter de graves conflits, que ce soit dans l'industrie pétrolière ou les charbonnages.

ENTRETIENS — Le président Ford a eu sa première rencontre avec le premier ministre israélien, M. Yitzhak, au cours de la journée d'hier. Les deux chefs d'Etat examinent les possibilités d'un règlement du conflit qui oppose Israël à l'Egypte. (Téléphoto PC)

Entretiens Ford-Rabin

On examine les possibilités

WASHINGTON (AFP) — Le président Ford a réaffirmé, mercredi, au premier ministre d'Israël, M. Yitzhak Rabin, la détermination des Etats-Unis que les négociations de paix au Proche-Orient reprennent le plus vite possible.

Au cours d'un premier entretien d'une heure 45 minutes à la Maison-Blanche, M. Ford a examiné avec M. Rabin les différents moyens de relancer les négociations en vue d'arriver à un règlement négocié.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Ronald Nessen, a souligné que ce premier entretien avait eu lieu dans l'esprit de franchise et de cordialité qui caractérise depuis longtemps l'amitié entre les Etats-Unis et Israël.

Les deux hommes d'Etat ont procédé en même temps à un examen général de la situation au Proche-Orient, au lendemain de la réouverture du canal de Suez.

Conditions israéliennes

Les conversations se poursuivront, mercredi soir, au dîner de travail que M. Ford offre en l'honneur de M. Rabin et, jeudi, au cours d'un second entretien à la Maison-Blanche, qui donnera l'occasion au président et au premier ministre d'examiner plus profondément les différents problèmes de la recherche de la paix au Proche-Orient.

M. Ford était entouré, pour ce premier entretien, du secrétaire d'Etat Henry Kissinger et du sous-secrétaire d'Etat pour les Affaires politiques, M. Joseph Sisco, tandis que M. Rabin avait à ses côtés l'ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis, M. Simcha Dinits, et son conseiller politique, M. Mordechai Gazit.

On déclare dans les milieux informés de la Maison-Blanche qu'au cours de ce premier entretien, M. Rabin a présenté au président Ford les conditions israéliennes à un nouveau désengagement dans le Sinaï.

M. Ford avait déjà entendu le point de vue égyptien au cours de sa rencontre avec le président Anouar El Sadate à Salzbourg, au début du mois.

Démenti

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Ronald Nessen, a démenti les informations selon lesquelles le président Ford et M. Kissinger envisageaient de présenter prochainement un plan de règlement d'ensemble du problème du Proche-Orient.

Il a rappelé, comme M. Ford l'avait dit lundi à sa conférence de presse, que les Etats-Unis choisiraient prochainement entre trois méthodes de reprendre les négociations de paix: reprise des négociations "pas à pas"; convocation de la conférence de Genève en vue d'un règlement général; ou convocation de la conférence de Genève et reprise simultanée des négociations pas à pas.

Au Cambodge

On accuse les responsables du sous-développement

BANGKOK (Reuter) — Les nouveaux dirigeants du Cambodge estiment que la France, le Japon et les Etats-Unis sont les grands responsables du sous-développement du pays.

Dans un commentaire capté à Bangkok, Radio-Phnom Penh a déclaré: "Les anciens et les nouveaux agresseurs ont provoqué la faiblesse de notre pays. S'il n'avait pas été victime d'attaques étrangères, le Cambodge serait devenu un pays puissant".

La radio a notamment accusé la France, dont le Cambodge a été un protectorat pendant 90 ans, d'avoir sciemment empêché le développement du tissage et de l'artisanat.

Les colonialistes, les anciens comme les nouveaux, a-t-elle poursuivi, ont cherché à maintenir notre pays dans une situation coloniale. "Ils ont pillé nos matières premières pour les envoyer dans leurs propres pays".

La radio s'en est également pris aux "fascistes japonais" et aux "impérialistes américains", les accusant d'avoir poursuivi les mêmes objectifs en déversant leurs produits sur le marché cambodgien pour concurrencer les produits locaux.

Le régime du maréchal Lon Nol, instauré après la chute du prince Norodom Sihanouk en 1970, a "vendu" le Cambodge aux Américains. "Les anciens et les nouveaux agresseurs se sont enrichis sur notre dos et c'est à cause d'eux que notre agriculture est si faible", a poursuivi le commentateur de la radio.

Depuis la victoire du 17 avril, les Khmers rouges se sont assignés la tâche de faire du Cambodge un pays doté d'une agriculture puissante et moderne.

"Nous serons ensuite en mesure de faire du Cambodge un pays non seulement agricole mais industriel. Nous savons que nous atteindrons nos objectifs car nous possédons de bonnes matières premières.

"Mais les facteurs essentiels sont nos travailleurs, nos combattants révolutionnaires et notre organisation révolutionnaire", a conclu Radio-Phnom Penh.

Un écrivain anglais reconnu coupable de haute trahison

LONDRES (Reuter) — M. Dennis Hills, 61 ans, écrivain et conférencier britannique, a été reconnu coupable de haute trahison, mercredi, par un tribunal militaire ougandais et condamné à mort, rapporte Radio-Kampala, captée à Londres.

M. Hills avait plaidé non coupable lorsqu'il avait comparu, lundi, devant un tribunal militaire, composé de cinq membres. Il lui était notamment reproché d'avoir écrit, dans un livre qu'il destinait à la publication en Grande-Bretagne, que le président Idi Amin Dadda avait fait autant de mal a son pays qu'un "tyran de village". Il avait été arrêté le 1er avril.

Radio-Kampala déclarait mercredi qu'en cas de condamnation à mort, le ressortissant britannique sera passé par les armes dans les dix jours, à moins que Londres ne se plie aux exigences ougandaises.

Celles-ci comportent notamment l'arrêt de toute campagne hostile à L'Ouganda et l'expulsion des Ougandais réfugiés en Grande-Bretagne. La reine Elizabeth ou le premier ministre Harold Wilson doivent envoyer à Kampala un message écrit confirmant qu'ils font droit à ces exigences.

Le commandant Juma Ali, président du tribunal militaire, a indiqué au condamné qu'il pouvait faire appel devant le conseil de défense, un corps d'officiers supérieurs, ou au président Amin lui-même.

Sears

DES CADEAUX QUI RAPPELLERONT LONGTEMPS LA FETE DES PERES

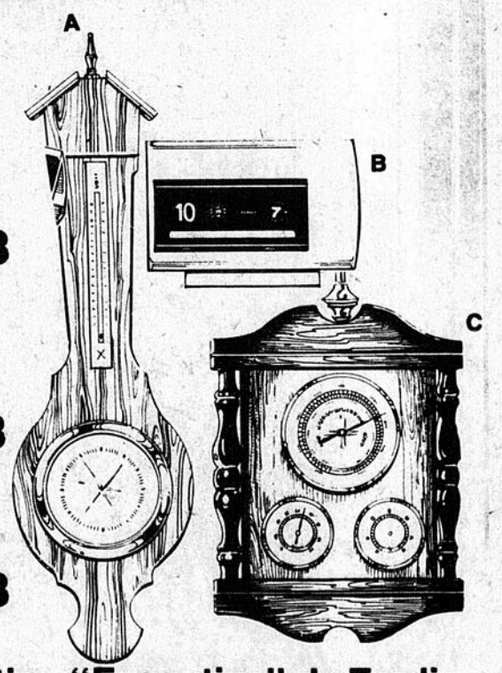

A Rabais de $5.00
Rég.: $19.98 — SPECIAL:
sur un baromètre-thermomètre, fini bois veiné. Style pendant, entouré de bandes de métal dorées. Degrés Celsius et Fahrenheit. 14.98

B Rabais de $3.00
Rég.: $19.98 — SPECIAL:
sur réveille-matin digital. Boîtier cylindrique, de plastique blanc. Cadran avec chiffres qui se lisent bien. 16.98

C Rabais de $7.00
Rég.: $34.98 — SPECIAL:
sur baromètre, hygromètre et thermomètre. Style colonial. Fini bois veiné. 27.98

Collection de montre de la collection "Executive" de Tradition. Haute qualité pour hommes.

h. Montre dateur, jour et date, automatique. Anti-choc. Boîtier jaune, bracelet maillon. Calendrier bleu marine. SPECIAL: 59.95

j. Montre de poche 17 pierres. Incabloc, boîtier or jaune. Chiffres en relief blanc, avec petite aiguille seconde. SPECIAL: 59.95

k. Montre "Tradition". Dateur automatique. Boîtier or, blanc. Waterproof. Vérifiée jusqu'à 165 pieds. Lunette de temps écoulé. Calendrier bleu. PRIX: 59.95

Simpsons-Sears Ltd

Sears POUR L'ÉTÉ 75

AU CARREFOUR DE LA MODE

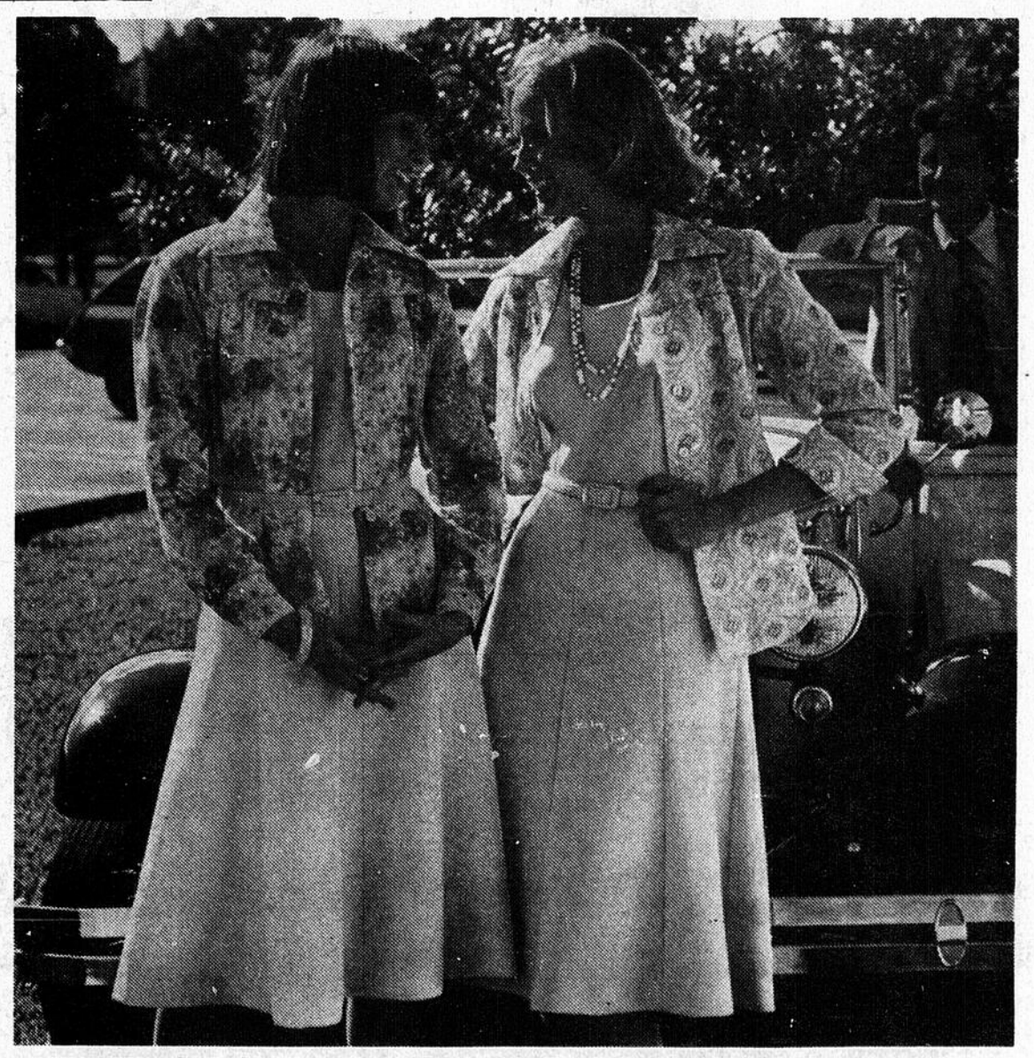

ENSEMBLE POUR DAMES

Rég.: 27.00 —

SPECIAL: $19

Pour suivre la mode avec bon goût, voici un ensemble composé d'une robe ceinturée sans manches en jersey polyester fermée au dos par glissière et d'un chemisier à motif de ton assorti en voile polyester, coton. Laver, sécher machine délicat. Jaune, vert menthe, bleu, 7 à 15 ans. # 000827.

SEARS — Mode pour dames — (Rayon 31)

Sears

GRANDE REVUE DE BONNES AFFAIRES

PANTALONS

de koratron°

Rég.: $10.49

8.99 CH.

Pantalon de travail, de confection 50% fortrel/50% coton, tons marine, vert ou brun. Tailles: 30-44, longueur de jambe: 30 et 32. **#90 044.**

CHEMISES DE TRAVAIL

Rég.: $9.49 **7.99 CH.**

Confection robuste 50% fortrel/50% coton, tons assortis au pantalon. Tailles: P-M-G et TG. **#95 039.**

Vêtements de travail — (Rayon 51)

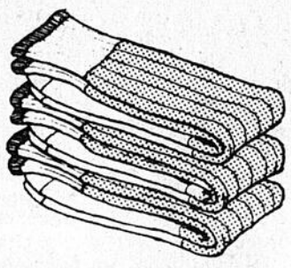

CHAUSSETTES DE TRAVAIL

Confection 50% laine/50% nylon extensible, ne rétrécissant pas. Traitées Sani-Gard pour fraîcheur permanente. Chaudes et absorbantes. Tons variés, pointures: 10-12. **#55 048.**

Rég.: $1.59

1.19 PAIRE

Vêtements de travail — (Rayon 51)

SACS D'AVION

Une exclusivité "Sears". Faits de nylon caoutchouté DuPont. Coins renforcés. Encadrement de plywood. Poignée solide. Coul.: marine ou olive. Ouvert 38". Fermé 22" x 16". **#53 777.**

Rég.: $36.98

— SPECIAL: **26.98**

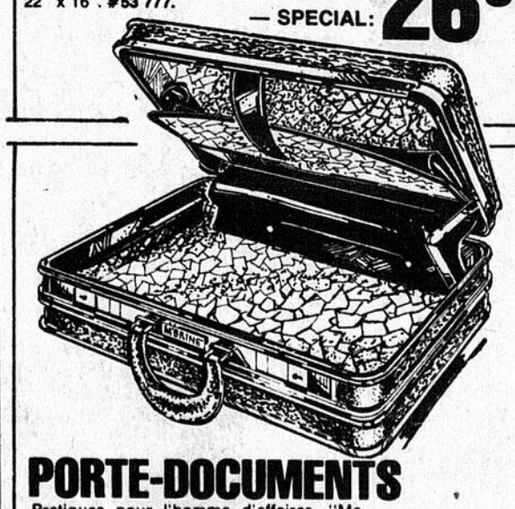

PORTE-DOCUMENTS

Pratiques pour l'homme d'affaires. "McBrine" extérieur vinyle imitation cuir grainé. Intérieur d'acétate or et noir. Filière à deux sections. Fermoir à clef. Coul.: noir, bourgogne. **#52 194.** Rég.: $29.98 — SPECIAL: **23.99**

SEARS — Valises — (Rayon 14)

COURT-SEJOUR

Rég.: $24.99 — SPECIAL:

19.99

Valises pratiques. Légères. En cuir vinyle souple. 3 compartiments de rangement avec fermeture-éclair. 1 support pour habit. Coul.: brun, noir. Grs: 21 x 13 x 7. **#53 198.**

SEARS — Valises — (Rayon 14)

SACS SPORTS

Coutures renforcées par double piqûre, poignées souples, pochette intérieure pour chaussures. Tons marron, olive ou noir. **#14R 053 495.**

Valises — (Rayon 14)

Rég.: $10.99 **7.99 CH.**

VALISES PABLO

Importées d'Italie. En vinyle skai. Côtés souples. Double poignée solide. Deux pochettes à l'intérieur ou couvercles. Fermoir de première qualité. Coul.: beige, rouge, brun.

Sacs à courroie #55 314

Rég.: $22.98 — SPECIAL:

17.23

Fin de semaine #55 315

Rég.: $34.98 — SPECIAL:

26.23

Pullman 26" #55 316

Rég.: $41.98 — SPECIAL:

31.48

Pullman 28" #55 317

Rég.: $44.98 — SPECIAL:

33.73

SEARS — Valises — (Rayon 14)

Sears

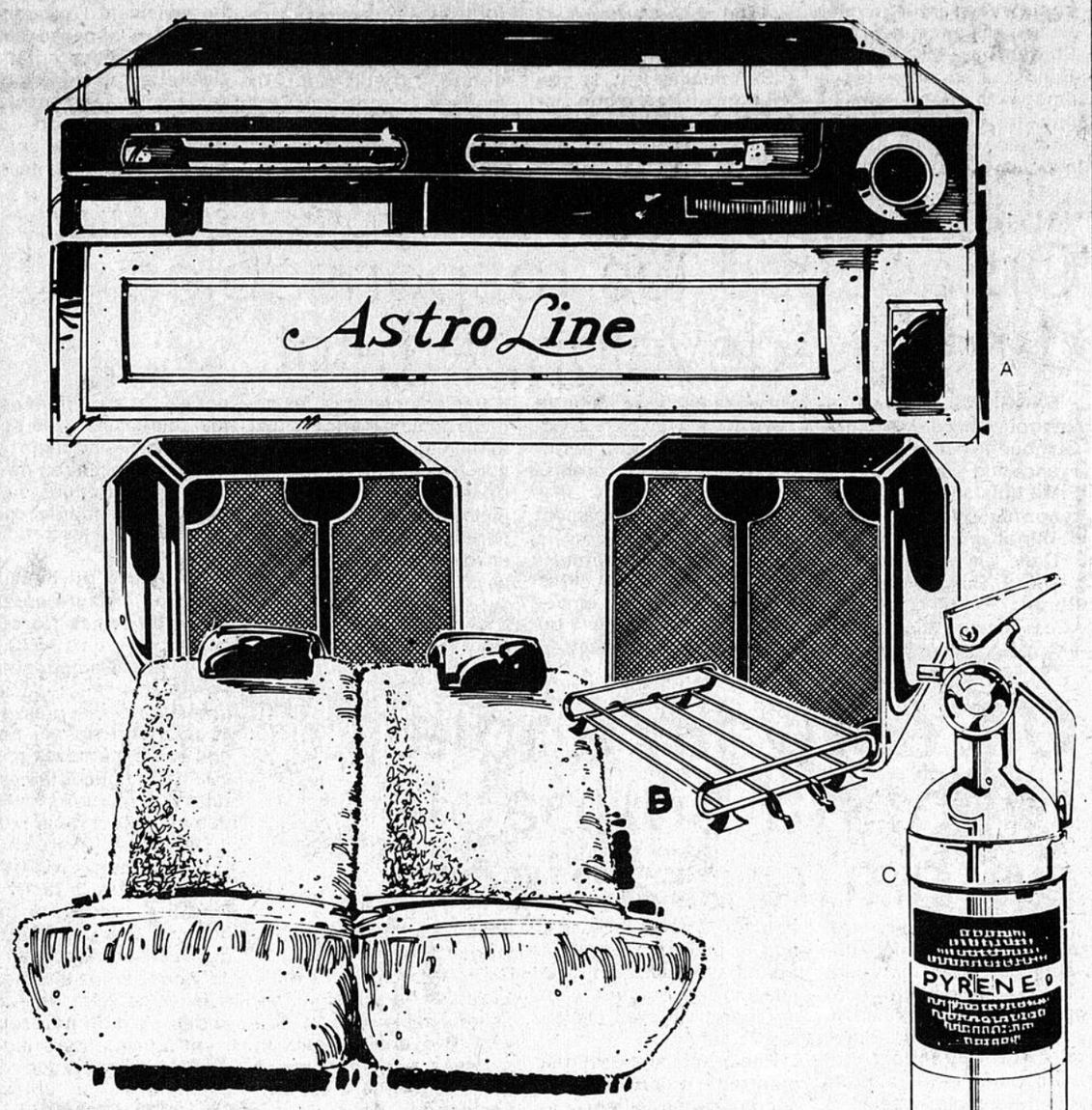

LECTEURS 8 PISTES STEREO

a. Notre plus petit modèle se place facilement dans toutes les autos. Mesure 4¾" x 2 1/16" x 6¼", contrôles coulissants, 2 haut-parleurs inclus. **#28R 026 357.**

69.99 CH.

HOUSSES D'AUTOS

b. Confection 100% orlon, résistante, exclusive à Sears. L'aspect et le toucher nous font croire à de la vraie fourrure. Lavables. Ton or. **#98 140.**

9.99 CH.

INSTINCTEURS CHIMIQUES

Rég.: $18.98

c. Pour la maison, le bateau, l'auto et le chalet. Non toxique, rechargeable. **#28R 081 180.**

16.99 CH.

PANIERS LEGERS

d. Fabrication d'aluminium résistant à la rouille. **#28R 016 230.**

22.99 CH.

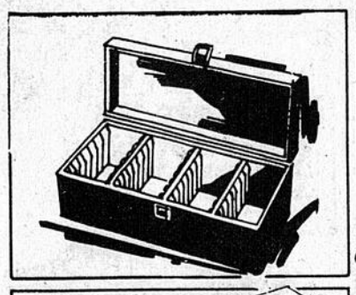

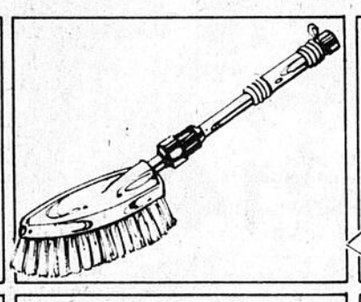

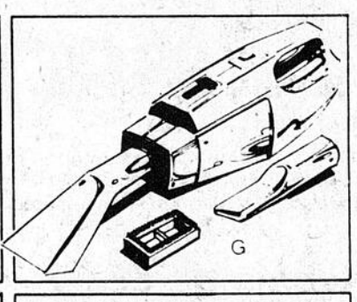

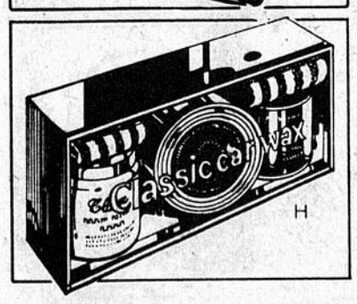

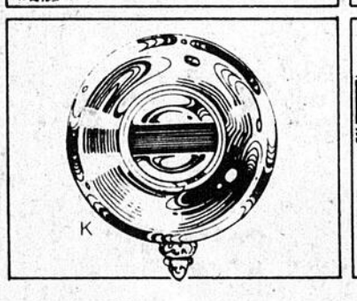

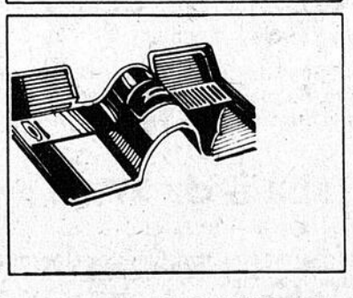

COFFRES A CASSETTES

Rég.: 25.98

e. Pour ranger et protéger vos cassettes de la poussière

22.99 CH.

POUR LES SOINS DE L'AUTO

h. Comprend un produit pour le cuir, un lustre et une cire. **#28R 084 430.** Peau de chamois, **#28R 084 430,** rég.: $2.99 **$2.49 ch.**

12.98 ENS.

BROSSES D'AUTOS

Rég.: $5.49

f. Manche télescopique, 22", brosse de plastique de forme ovale. **#28R 084 394.**

4.49 CH.

PHARES AU QUARTZ

Rég.: $29.98

k. Ensemble complet avec interrupteur et fils. 12 volts. **#28R 085 415.**

24.99 PAIRE

ASPIRATEURS D'AUTOS

g. Modèle compact 24" de long, cordon 16', se branchant dans le briquet. Garantie d'un an. **#28R 084 503.**

22.99 CH.

TAPIS D'AUTOS "MONTECARLO"

Confection "Rubbermaid", tons vert, bleu, noir. **#28R 499 086.** Tapis arrière, **#28R 499 087. $5.29**

5.99 (AVANT)

Accessoires d'auto — (Rayon 28)

LE 15 JUIN

C'EST LA

FETE DES PERES

Simpsons-Sears Ltd.